

Université de Montréal

**Discours sur l'État de la nation**  
**Pensée d'État, esprit du capitalisme et nationalisme dans la**  
**construction de la Bolivie, 1880-1905**

Par  
Guillaume Tremblay

Département d'histoire, Faculté des Arts et sciences

Thèse présentée à la faculté des Arts et sciences  
en vue de l'obtention du grade de Docteur (Ph.D) en histoire

Janvier 2016

© Guillaume Tremblay, 2016

Université de Montréal  
Faculté des Arts et sciences

Cette thèse intitulée :

Discours sur l'État de la nation.  
Pensée d'État, esprit du capitalisme et nationalisme  
dans la construction de la Bolivie, 1880-1905

Présentée par :  
Guillaume Tremblay

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Dr. David Meren, Université de Montréal, président-rapporteur  
Dre. Cynthia E. Milton, Université de Montréal, directrice de recherche  
Dr. Daviken Studnicki-Gizbert, Université McGill, membre du jury  
Dr. Maurice Demers, Université de Sherbrooke, évaluateur externe  
Dr. James Cisneros, Université de Montréal, représentant du doyen de la FES



## Résumé

La guerre du Pacifique (1879-1884) qui opposa la Bolivie et le Pérou au Chili s'est principalement inscrite dans la mémoire nationale bolivienne comme un moment d'humiliation, comme une fracture dans l'intégrité territoriale du pays, comme une amère défaite. Cette défaite, si elle laissa un goût âcre dans la bouche des patriotes boliviens, marqua toutefois aussi la transition effective (qui dura plusieurs décennies) du pouvoir militaire vers la gouvernance civile au sein du pays andin. En fait, alors que la Bolivie est marquée, au XIX<sup>e</sup> siècle, par une lenteur dans son développement politique, économique et social, ce qui peut être perçu comme un retard lorsqu'on la compare à ses voisins, la guerre du Pacifique marque le moment où le frêle État amorce une solidification significative. C'est ce contexte belliqueux que nous considérons comme le point tournant du développement de l'État bolivien, et qui s'avère le prime ancrage de la présente thèse.

En nous penchant sur le quart de siècle qui s'amorce avec la guerre du Pacifique et qui culminera dans les procès suivant la guerre Fédérale (1898-1899), nous suggérons, dans un premier temps, qu'au cours de cette période, se déploie une solidification de l'État bolivien qui s'exprime principalement par un renforcement formel des institutions républicaines (partis politiques, élections, etc.), mais surtout par le développement d'une forte pensée d'État qui suit les lignes de la démocratie capitaliste libérale moderne. Ainsi, l'État qui émerge à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle apparaît comme une démocratie républicaine très restrictive au sein de laquelle s'imbrique une économie de nature capitaliste grâce au développement d'un « esprit du capitalisme » chez l'élite créole.

Dans un deuxième temps, nous avançons que cet État républicain capitaliste permettra l'émergence d'un nationalisme bolivien – jusque là pratiquement inexistant – porté par l'élite créole. En retour, ce nationalisme servira d'outil de légitimation culturelle de l'État bolivien dont la fonction principale demeure le maintien et le renforcement du pouvoir de l'élite créole.

Cette histoire du développement de l'État et de la nation n'est toutefois pas une histoire de l'évolution institutionnelle de l'État nation – au sens matériel du terme. Il s'agit plutôt d'une

étude du développement des idées qui permettent l'émergence de ces institutions et leur imposition. Il s'agit, en d'autres mots, d'une histoire intellectuelle des idées politiques inscrites dans le social. En nous concentrant sur les discours politiques (discours électoraux, pamphlets, manifestes, littérature scientifique, plaidoiries, etc.) mobilisés et déployés au sein de l'élite créole dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, ce ne sont donc pas les institutions spécifiquement qui sont étudiées, mais les mentalités qui les accompagnent, les portent : pensée d'État, esprit du capitalisme, nationalisme.

Sans nier l'agentivité réelle et effective des populations autochtones et de leurs communautés dans les transformations politiques, économiques, culturelles et sociales qui marquèrent l'histoire bolivienne, l'idée centrale qui soutient la présente thèse est que c'est l'État qui, ultimement, dicte l'agenda politique, social et économique du pays. Notre travail vise à repositionner l'État comme la force maîtresse de changement en Bolivie au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Par ses institutions, par son monopole de la violence légitime, par la pensée d'État qui l'accompagne et la porte, l'État place toutes les autres forces de la société bolivienne qui se trouvent au sein de ses réseaux de pouvoir dans une position réactive, réactionnaire. Malgré les résistances qui l'amènent à changer, malgré les oppositions qui le forcent à plier, l'État demeure la première et dernière force de changement dans la Bolivie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle. La présente thèse vise à démontrer comment se développa cet extraordinaire appareil de pouvoir.

**Mots clés :** Bolivie, État, capitalisme, nationalisme, république, démocratie, patriotisme, guerre du Pacifique, guerre Fédérale, Aniceto Arce.

## Abstract

Opposing Bolivia and Peru to Chile, the War of the Pacific (1879-1884) stands in Bolivia's national memory as a humiliating moment, a fracture in the country's territorial integrity, a bitter defeat. If this defeat left a pungent taste in Bolivian patriot's mouth, it also signified the effective transition (that would last for decades) from military to civilian government. In fact, while nineteenth century Bolivia is characterized by a slow political, economic and social development – which can be perceived as lagging behind in comparison to its closest neighbors – the War of the Pacific marks a turning point as the weak State starts to grow significantly stronger. We consider this bellicose context as a critical juncture in the development of the Bolivian State, and it represents the starting point from which our thesis commences.

Looking back at the quarter of century that begins with the War of the Pacific and that runs until the juridical aftermaths of the Federalist War (1898-1899), we first suggest that this period witnesses a strengthening of the State structured around a formal reinforcement of republican institutions (political parties, elections, etc.). This consolidation is especially evidenced by the development of a powerful *pensée d'État* expressed along the lines of a modern liberal capitalist democracy. Hence, the State emerging at the end of nineteenth century presents itself as a very restrictive republican democracy in which meshes an economy of capitalist nature – such harmonization becoming possible with the development of a “spirit of capitalism” among the Creole elite.

Secondly, we argue that this capitalist republican State allows the emergence of a Bolivian nationalism – mostly inexistent until then – supported by the Creole elite. This nationalism will serve, in return, as a legitimizing cultural tool for the State for which stabilizing and reinforcing the Creole elite's power remains its chief function.

This history of State and national development is not however a history of the institutional evolution of the nation-State in the material sense of the word. It is rather a study of the development of the ideas that allow these institutions to emerge and to be imposed. It is, in

other words, an intellectual history of political ideas inscribed in the social. Focusing on the political discourses (electoral speeches, pamphlets, manifestos, scientific literature, pleas, etc.) mobilized and deployed among the Creole elite during the nineteenth century's last 25 years, it is not specifically the institutions that are studied but the *mentalités* that support them: *pensée d'État*, spirit of capitalism, nationalism.

Without denying the real and effective agency of the indigenous groups and communities regarding the political, cultural, economic and social transformations that have marked Bolivia's history, the central idea that supports our thesis is that it is ultimately the State that dictates the country's political, social and economic agenda. Our work aims to reposition the State as *the* main changing force in Bolivia at the turn of the nineteenth and twentieth centuries. Through its institutions, its monopoly of legitimate violence, and the *pensée d'État* that supports it, the State commands all of Bolivia's society other forces that gravitates in its web of power to adopt a reactive or reactionary position. Despite resistances that lead it to change, despite oppositions that coerce it to bend, the State remains the first and last force for change at the end of nineteenth century and the beginning of the twentieth. This thesis intends to show how this remarkable and singular power apparatus came to life and evolved.

**Keywords:** Bolivia, State, capitalism, nationalism, republic, democracy, patriotism, War of the Pacific, Federal War, Aniceto Arce.

# Table des matières

<b>Résumé</b> .....	<b>i</b>
<b>Abstract</b> .....	<b>iii</b>
<b>Table des matières</b> .....	<b>v</b>
<b>Liste des tableaux</b> .....	<b>vii</b>
<b>Liste des figures et des cartes</b> .....	<b>viii</b>
Figures .....	viii
Cartes.....	viii
<b>Liste des abréviations</b> .....	<b>ix</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>xi</b>
<b>Avant-propos</b> .....	<b>xv</b>
Note sur les traductions .....	xv
<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
Présentation de la l'argument central.....	4
Cadre théorique .....	11
<i>L'État</i> .....	11
<i>Nation (et nationalisme)</i> .....	17
<i>Race et catégorisation raciale</i> .....	20
Méthodologie et sources .....	26
<i>Approche méthodologique</i> .....	27
<i>Nature et traitement des sources</i> .....	29
Plan de la thèse.....	33
<b>Chapitre 1 – Survol historique et historiographique</b> .....	<b>36</b>
La naissance de l'État républicain et son inspiration libérale .....	39
Stagnation, caudillisme, mercantilisme : un long hiatus avant la « renaissance » républicaine libérale .....	49
Les communautés indigènes et l'État.....	52
De la guerre du Pacifique à la guerre Fédérale : l'institutionnalisation conflictuelle de la démocratie libéral capitaliste .....	60
La guerre Fédérale et les nouvelles modalités du nationalisme.....	63
Conclusion.....	68
<b>Chapitre 2 – Démocratie et république : une construction rhétorique</b> .....	<b>71</b>
Aniceto Arce, un long chemin vers le pouvoir .....	75



La guerre du Pacifique et la Convention de 1880 : la Vice-présidence étriquée d'Arce.....	81
Discordes patriotiques, le chemin vers l'exil.....	88
Conclusion.....	98
<b>Chapitre 3 – Démocratie et république : structuration d'une communauté politique .....</b>	<b>100</b>
L'émergence des partis politiques et la transition vers un système « démocratique ».....	103
La « <i>pugna del cheque contra el cheque</i> » .....	111
La route vers la présidence d'Arce : l'avènement de la violence démocratique ?.....	120
Les élections de 1888 .....	125
Un saut dans le temps : les élections de 1904 .....	139
Conclusion.....	145
<b>Chapitre 4 – Capitalisme .....</b>	<b>147</b>
Transformations économiques de la Bolivie au XIX <sup>e</sup> siècle .....	152
<i>Évolution de l'industrie minière argentifère à l'époque républicaine</i> .....	153
<i>La question agraire : privatisation des terres, « libre » marché</i> .....	159
Guerre et paix : composantes morales du rapport au capital en contexte patriotique .....	163
<i>Les prémices de la Convention de 1880</i> .....	165
<i>L'exil d'Arce et l'essence du débat guerre vs paix</i> .....	168
L'abandon de l'État aux mains des capitalistes ou la nature discursive du développement capitaliste bolivien à la fin du XIXe siècle.....	179
<i>La pugna del cheque contra el cheque comme activation du capital dans la sphère politique</i> .....	180
<i>Travail, production, capital : constitution discursive de l'État capitaliste</i> .....	184
<i>Une conception lockéenne du travail ?</i> .....	190
Conclusion : la naissance de l'État capitaliste bolivien.....	194
<b>Chapitre 5 – Nationalisme.....</b>	<b>198</b>
La guerre Fédérale et l'alliance libérale aymara .....	205
<i>L'alliance entre Libéraux et communautés aymaras</i> .....	207
<i>Les procès Peñas et Mohoza</i> .....	210
La justice comme théâtre étatique .....	215
<i>De Katari à Peñas et Mohoza : changement de sens dans l'acte officiel de rendre justice</i> .....	219
<i>Bautista Saavedra, acteur central du théâtre national</i> .....	223
<i>Espace et public : le deuxième procès Mohoza</i> .....	231
<i>Rendre justice : retour sur la mise en relation de Katari, Peñas et Mohoza</i> .....	237
Du patriotisme au nationalisme .....	239
Conclusion : la création de l'officiel – le nationalisme comme légitimation de l'État.....	244
<b>Conclusion .....</b>	<b>247</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>257</b>
Archives consultées.....	257
Sources publiées.....	257
Monographies, articles, thèses .....	258
Chapitres d'ouvrages collectifs .....	272

## Liste des tableaux

Tableau I : Présidents de la Bolivie – 1876-1909.....	79
---	----

## Liste des figures et des cartes

### Figures

Figure 1 :	Statue d'Eduardo Abaroa (La Paz).....	2
Figure 2 :	Membres de l'armée aymara ayant participé à la guerre Fédérale .....	66
Figure 3 :	Aniceto Arce .....	77
Figure 4 :	José Manuel Pando.....	200
Figure 5 :	Haut commandement de l'armée et du gouvernement de Pablo Zárate Willka.....	200
Figure 6 :	Discours d'Evo Morales à propos d'un accès à la côte pacifique.....	248

### Cartes

Carte 1 :	Carte de la Bolivie actuelle.....	5
Carte 2 :	Carte de l'Amérique ibérique à la veille des indépendances (1780).....	40
Carte 3 :	Évolution du territoire bolivien depuis l'indépendance.....	61
Carte 4 :	Parties des départements de La Paz et Oruro.....	202

## Liste des abréviations

ABNB :	Archivo y Biblioteca Nacional de Bolivia (Sucre)
AMBPC :	Alfred Montalvo Bolivian Pamphlets Collection
BAVB :	Biblioteca y Archivo de la Vicepresidencia del Estado Plurinacional de Bolivia (La Paz)
CULDC :	Cornell University Library Digital Collection
HCL :	Harvard College Library
LAPDC :	Latin American Pamphlet Digital Collection

À mes fils,  
qui héritez de notre avenir  
et donc, de notre histoire

*nous ne serons jamais plus des hommes  
si nos yeux se vident de leur mémoire*

Gaston Miron

## Remerciements

Cette thèse, ça commence à faire longtemps qu'elle fut amorcée. Et je ne pousse pas cette phrase avec le dernier souffle du marathonien au bout de lui-même. Non, s'il y eut bien les quelques incontournables moments de souffrance, cette période de ma vie que fut le doctorat est plutôt à ranger du côté de la sérénité et du plaisir que de la douleur et de l'épuisement. Si j'évoque les années qui se sont écoulées depuis les premiers séminaires il y a de ça plus de six ans, c'est afin de m'excuser, d'une certaine manière, auprès de celles et ceux que j'oublierais de remercier ; ces personnes, qui auraient pourtant droit à leur place, ici, en noir sur blanc, mais que le poids des années a poussé bien malgré moi entre les lignes. Mais voilà que je commence cette page non pas avec un merci que j'offre, mais avec un pardon que je demande... Vous avez raison, faisons les choses comme elles se doivent : merci !

Merci à toutes celles et tout ceux qui ont fait en sorte que je puisse mener à terme ce doctorat. En écrivant cette dernière phrase, je constate qu'elle exprime mal ce que je souhaite dire. Si je suis heureux de déposer ma thèse, si j'en retire une certaine fierté, ce qui me rend le plus heureux ne relève pas de la finitude, mais de l'état dans lequel je me suis trouvé tout au long des dernières années. Un des aphorismes *new age* qu'on nous ressasse jusqu'à plus soif suggère que ce n'est pas la destination qui importe, mais le voyage. Ce genre de lieu commun tend généralement à me donner la nausée, mais j'avoue qu'il s'applique étrangement bien, aujourd'hui, à ce que je souhaite exprimer. Merci à toutes et à tous qui m'avez permis de *faire* mon doctorat. À vous qui m'avez permis de réfléchir par et pour moi-même, d'avoir la plus grande des libertés qui soit sur le temps, sur mon temps, qui m'avez permis de lire toutes ces choses que je n'aurais autrement jamais même connues et qui aujourd'hui font de moi qui je suis, vous qui m'avez permis de discuter dans le détail de choses qui semblent en tout point extérieures à la concrétude du quotidien, mais qui finissent par l'éclairer, parfois à des années de distance, d'une lumière par moment si vive qu'elle fait pleurer, je vous dis merci. Les années de doctorat furent les plus belles de ma vie et je vous les dois en partie.

Merci à ma directrice, Cynthia Milton, pour m'avoir guidé au cours de ces nombreuses

années. Près de 13 années se sont maintenant écoulées depuis notre première rencontre – je sais, ça ne nous rajeunit pas ni l’un ni l’autre. Ce sont d’abord tes cours, sans doute plus que tout, qui ont fait germer en moi cette attirance un peu mystérieuse pour l’Amérique latine, pour son histoire, qui m’ont poussé à la comprendre davantage. C’est aussi toi qui m’a guidé dans mes premières recherches, corrigeant les failles évidentes, excusant les accrocs mineurs, et partageant toujours une curiosité, une passion pour une histoire que l’on se conte encore trop peu dans notre coin du monde. Au doctorat, tu m’as accompagné avec le même enthousiasme et tu m’as offert une autonomie sans laquelle je n’aurais pu m’épanouir en tant que chercheur. Tu as constamment cru en moi, en ce que je pouvais faire, souvent bien plus que moi-même j’ai l’impression. Mais tu as toujours compris et respecté mes choix qui, plus souvent qu’autrement, allaient à l’encontre de la logique académique, de la carrière académique, et c’est beaucoup pour ce respect et pour cette liberté que tu m’as accordés tout au long de ces années que je te remercie.

Cette thèse n’existerait pas sans Matthew Gildner. Non pas qu’elle n’existerait pas dans la forme qu’elle a, elle n’existerait pas, littéralement. Jamais je ne l’aurais complétée sans la présence de Matt. Je n’aurais tout simplement pas survécu à la Bolivie. Ta présence, ton amitié, lors de ces longs mois en Bolivie, ont été un ancrage solide dans ce qui autrement aurait pu n’être qu’errance. Toujours enclin à partager tes réflexions, ton savoir, disposé à m’orienter vers les ressources qu’il me fallait, à discuter de mes problèmes et fantasmes historiens, en plus d’un ami tu auras été un mentor. Merci pour tout (sauf peut-être pour les deux doubles martinis en 20 minutes juste avant que je rencontre Florencia Mallon) !

À l’amorce de mes recherches en archives, Luis Oporto Ordóñez aura été mon premier contact significatif. Vous m’avez accueilli dans vos archives à bras ouverts, m’avez placé dans des réseaux de chercheurs, m’avez appuyé dans mon projet bien que nous nous connaissions pas encore. Un immense merci pour votre générosité.

En Bolivie, j’aurai eut la chance de rencontrer plusieurs chercheurs et chercheuses qui contribuèrent, chacun et chacune à leur manière, à faire évoluer mes idées, à faire avancer mes recherches. Erick D. Langer, Tristan Platt, Yeri Lopez, Jorge Derpic, Nancy Eagan, Elena Clare McGrath ont tous et toutes, directement ou non, transformé cette thèse.

Toujours en Bolivie, mais de manière un peu plus anonyme, je dois remercier l’ensemble du personnel des Archives de l’Archivo y Biblioteca Nacional de Bolivia à Sucre,

ainsi que de la Biblioteca y Archivo de la Vicepresidencia del Estado Plurinacional de Bolivia et de la Casa de la Cultura à La Paz. Vous faites en sorte que l'histoire puisse s'écrire. Merci.

À mon sens, la production d'une thèse est autant recherche que rédaction. Si de nombreuses idées émergent avant et pendant la recherche, si la thèse prend indéniablement forme durant cette prime période passée auprès des sources, il ne fait aucun doute à mes yeux que l'intelligibilité du propos se constitue à la rédaction. C'est dans l'écriture qu'apparaît la véritable substance de la thèse. Et cette longue période d'écriture est indissociable pour moi de mon réseau québécois, des gens que je côtoie en ce lieu où j'écris.

Un immense merci à Anahi Morales et à Philippe Dufort. Vous avez, chacun à votre manière, été d'une aide cruciale lorsque ma thèse s'est tranquillement orientée vers une histoire de la pensée politique. Vos commentaires, vos lectures attentives, votre générosité intellectuelle furent un véritable cadeau. Et cette générosité intellectuelle n'a d'égale que celle que vous déployez en amitié. Je vous aime. Merci pour tout.

Un merci incommensurable à Flavie Léger-Roy, Alexis Vaillancourt Chartrand, Catherine Laurent Sédillot, Steven Légaré, Yannick Marcoux et Virginie Paquet. Non seulement êtes vous des amis précieux, au cœur de ma vie et de mon bonheur, mais vous êtes le plus spectaculaire comité-de-révision-des-coquilles-en-mode-blitz-plus-dernière-minute-que-ça-t'es-en-retard du monde ! Je vous aime profondément.

Écrire une thèse, c'est entre autres constater à quel point les gens autour de soi peuvent être généreux. On assiste à un partage comme il est rare de le voir. Nombreuses sont les personnes qui, ayant partagé une référence, une idée, une discussion, on fait évoluer mon travail. La liste n'est sûrement pas complète, mais merci à Guillaume Martel-Lasalle (tes références sur le théâtre ont rendues possible l'existence de mon chapitre 5), Xavier Lafrance (meilleur cours d'histoire du capitalisme 101 qu'ait connu ma salle à manger), Geneviève Dorais, Marie-Christine Dugal, Steve Lamarche, Nicolas Rodriguez, Jean-Mathieu Nichols, Jonathan Martineau, François Tougas, Maxime Raymond-Dufour, Claire Garnier, Hélène Rompré, Marie Léger St-Jean, André Bilodeau, François-Xavier Charlebois, Étienne De Sève, Nicolas Desplanches.

Dans la foulée de cette aide qui peut parfois paraître anodine, je tiens à dire un gros merci, bien que leur rôle soit davantage périphérique à mon travail, à toutes les femmes qui



font fonctionner le département d'histoire. Merci spécialement à Giuseppina D'Angelo, Gabrielle Vidal et Valérie Cauvin. Merci également à toutes ces personnes invisibles du monde académiques qui rendent la vie institutionnelle possible, plus simple. À ce niveau, un merci des plus sincère au personnel de la BLSH, et tout particulièrement à ceux et celles du service de prêts entre bibliothèques.

Enfin, je ne serais rien sans ma famille, le support constant qu'elle m'apporte, la confiance aveugle qu'elle place en moi. Mes parents, Ginette Tremblay et Claude St-Hilaire, vous êtes d'un support incomparable. Votre générosité n'a d'égale que l'amour que vous portez à tous ceux et celles qui vous entourent. Je me considère privilégié de vous avoir dans ma vie et dans celles de Léonard et Gustave. Merci pour tout.

Estelle, ma petite grande sœur. Docteurs en même temps, ou presque, qui l'eut cru ? Tu es ma meilleure amie, toujours là ; au championnat du monde des frères et sœur, on gagnerait ! Merci de faire partie de ma vie comme personne d'autre ne le pourrait.

Noémie, merci pour tout. Vraiment, tout. Tu m'as supporté dans tous les sens possibles, même si ça voulait parfois dire de me mettre une pression dont je ne voulais pas, mais dont j'avais peut-être, au fond, besoin. Tu as plus que quiconque contribué à cette thèse en me libérant de tellement de contraintes que je n'aurais pu surmonter autrement. Je ne crois pas qu'il soit complètement faux de dire que cette thèse, c'est nous deux qui la déposons. Mais plus encore que ce support, je te dis merci simplement pour être présente dans ma vie. Léonard, Gustave et toi donnez le plus beau des sens qui soit à ma vie, vous faites de moi une meilleure personne, vous me donnez envie de vivre chaque jour et à chaque jour. Je vous aime plus que tout. Merci.

Finalement, cette thèse eut été impossible sans le soutien financier dont j'ai pu bénéficier au cours de ces années. Merci au Fonds de Recherche du Québec – Société et Culture, au département d'histoire de l'Université de Montréal, à la Maison internationale de l'Université de Montréal et à la Chaire de recherche du Canada en histoire de l'Amérique latine. Souhaitons que le financement des sciences humaines et sociales perdurent (et augmentent).

# Avant-propos

## Note sur les traductions

Bien qu'ils s'agissent d'une thèse doctorale et qu'il soit donc normal de s'attendre à ce que le lectorat soit à l'aise avec les langues associées aux communications scientifiques (anglais) et à l'objet d'étude (espagnol), j'ai préféré, par souci d'homogénéité, traduire en français l'entièreté des sources secondaires citées dans le texte. Lorsque j'avais à ma disposition des documents déjà traduits en français, j'ai privilégié cette option, sinon, toutes les traductions me sont attribuables. Pour diverses raisons, parmi lesquelles la difficulté d'accès à certains documents, j'ai parfois privilégié de traduire vers le français des documents originellement en espagnol, mais déjà traduit en anglais. Dans tous les cas, la référence présente en bas de page permet d'identifier la langue originale du document consulté.

En ce qui a trait aux sources primaires, je suis également entièrement responsable de leur traduction, sauf dans de rares exceptions où j'ai utilisé des sources déjà citées et traduites présentées dans d'autres sources secondaires. Dans tous les cas, lorsque la traduction fut effectuée depuis le document original (ou une copie de ce document), j'ai reproduit en note de bas de page l'entièreté de la citation originale. Cela permet aux lecteurs de prendre note des écarts pouvant existés entre la citation originale et la traduction. J'ai effectivement privilégié une traduction qui soit la plus fidèle possible aux idées véhiculées plutôt qu'à la forme exacte du texte original. Ainsi certaines erreurs grammaticales, orthographiques ou syntaxiques qui obscurcissaient le sens du propos furent corrigées afin de rendre plus intelligible les idées à l'étude. Il me semblait conséquemment important, par rigueur scientifique et par souci d'honnêteté, de laisser une trace des versions originales citées.

# Introduction

La ville de La Paz apparaît endormie les dimanches. Délestée de sa population étant allée chercher le repos dans l'intimité des foyers ou sous le soleil des campagnes avoisinantes, la ville présente un autre visage au marcheur qui s'y aventure. Sillonnée des mêmes rues serpentineuses, enveloppée de la même éclatante lumière, du même air cristallin, la ville n'en demeure pas moins distincte des autres jours de la semaine. L'œil du promeneur ne se porte plus sur les gens qui l'habitent, mais sur la géographie qui la constitue, les lieux qui la forment. Monuments, fresques, plaques commémoratives, l'immense tableau qu'est La Paz apparaît soudainement comme une peinture à numéros dont les chiffres ont été remplacés par des lieux de mémoire.

On dirait qu'à bien des égards, la ville s'est déchargée du devoir de se souvenir en inscrivant sa mémoire dans une matérialité qui s'oublie au quotidien. Comme si, en adoptant une forme matérielle, les événements et personnages du passé devenaient aussi futiles que les édifices qui les côtoient dans le présent. Une impression de paradoxe ressort des fresques et monuments qui tapissent la ville lorsqu'on s'attarde à les confronter à l'histoire des luttes qui ont pourtant marqué le pays à toutes les époques. Pourquoi l'éternel statue de Colomb sur l'Avenida 16 de Julio – artère la plus passante de la ville ? Pourquoi cette constante valorisation de l'indépendance ? Pourquoi Bolívar, Abaroa, Santa Cruz ? Dans un pays façonné par une résistance transhistorique des diverses populations indigènes vis-à-vis du pouvoir colonial, puis de l'État créole, que suggèrent ces lieux de commémoration, quelle mémoire construisent ces espaces ?

Ces questions constituent en quelque sorte le point de diffraction du projet doctoral à l'origine de cette thèse. Ce dimanche paceño, cette marche, ce regard nouveau porté sur cette ville momentanément si différente apparaissent à rebours comme le point de départ des orientations que prendrait notre recherche dans les mois et les années à venir. Alors que notre projet s'articulait initialement autour de l'exploration d'une conscience nationale indigène se structurant au cours des conflits importants marquant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, cette déambulation dans les rues de la capitale, à travers une certaine mémoire étrangement

actualisée, allait semer le germe d'une nouvelle réflexion, d'un nouvel axe de recherche. Si d'autres éléments, pratiques et théoriques, allaient infléchir les orientations de la thèse, c'est sans doute là et à ce moment, dans l'urbanité contemporaine, que le passé commença à se révéler à nous autrement.



**Figure 1 :** Statue d'Eduardo Abaroa, symbole héroïque de la nation, mort dans les premiers moments de la guerre du Pacifique (1879-1884). Photo prise par l'auteur.

À tort ou à raison, ce que semblait montrer cette glorification démultipliée dans l'espace public des héros créoles du XIX<sup>e</sup> siècle, était la toute puissance de l'État. Non pas la puissance de l'État bolivien à proprement parler, dont la faiblesse aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle est historiographiquement reconnue, mais plutôt, plus largement, de l'État comme entité politique. Une des choses qu'exprime la présence de tels lieux de mémoire dans le contexte bolivien est que, en reprenant le jeu de mot intraduisible de Philip Corrigan et Derek Sayer, « States [...] state »<sup>1</sup> ou, si l'on traduit avec les mots de Bourdieu, l'État énonce l'officiel.<sup>2</sup> En d'autres

---

<sup>1</sup> Corrigan, Philip et Derek Sayer, *The Great Arch. English State Formation as Cultural Revolution*, Cambridge, Basil Blackwell, 1985, p. 3.

mots, une des choses que nous montre l'érection de tels monuments et leur maintien en place, dans le temps et l'espace, est la capacité qu'a l'État de construire puis d'imposer des discours, des idées, des récits.<sup>3</sup>

À l'instar de Hobsbawm, nous partageons l'idée que c'est le nationalisme qui forge les nations et non l'inverse.<sup>4</sup> Or qu'est-ce que le nationalisme sinon une série d'actions, mais surtout de discours articulés dans l'objectif de faire advenir et/ou maintenir vivante une nation ? En mettant cette idée en relation avec celle, précédemment énoncée, de l'État en tant qu'énonciateur de l'officiel, en tant que générateur de discours officiels, une question émerge : la nation peut-elle précéder l'État ? Ou ne requière-t-elle pas plutôt cette entité qu'est l'État qui lui confèrera une matérialité, un espace à l'intérieur duquel se manifester ?

Dans notre projet initial, nous cherchions, d'une certaine manière, à comprendre l'impact des communautés indigènes dans l'émergence et le développement de la nation bolivienne. Cette problématique supposait l'existence d'un projet national se structurant dans la foulée des indépendances. Ce projet national se développait peut-être un peu plus tardivement en Bolivie que dans les pays voisins en raison de la faiblesse de l'État consécutive de la dureté et de la durée de la guerre sur le territoire, mais il émergeait tout de même quelque part au tournant des années 1860 et 1870. En creusant cette question, nous avons fini par comprendre que nous prenions le problème à l'envers. Les luttes, conflits, enjeux qui ponctuent la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et que nous croyions être l'espace de construction de la nation s'avéraient plutôt être le cadre au sein duquel se développait et se solidifiait l'État bolivien. L'enjeu central de la seconde moitié du siècle, et qui se manifesterait encore plus vivement dans le dernier quart du siècle, n'était pas un enjeu identitaire relevant de la négociation des conditions d'appartenance à une communauté nationale, mais plutôt celui d'une lutte de pouvoir au sein de l'élite créole afin de déterminer les modes d'exercice

---

<sup>2</sup> Bourdieu, Pierre, *Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992)*, Paris, Raisons d'agir/Seuil, 2012, p. 60.

<sup>3</sup> Pour une discussion plus approfondie des concepts d'État et de nation, voir la section *cadre théorique* du présent chapitre.

<sup>4</sup> « "[...] il est plus fructueux de commencer par la conception de 'la nation' (c'est-à-dire par le « nationalisme ») que par la réalité que recouvre cette notion". Car, "la 'nation' telle qu'elle est conçue par le nationalisme peut être reconnue à titre prospectif, alors que la 'nation' réelle ne peut être reconnue qu'*a posteriori*." » ; dans Eric J. Hobsbawm, « Some Reflections on Nationalism », p.387, cité dans Eric J. Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris, Gallimard, 1990, p. 26.

du pouvoir étatique. C'est désormais là que se situait le point de départ de notre recherche dont la présente thèse est l'aboutissement.

### **Présentation de l'argument central**

Cette thèse s'articule en deux temps. En nous penchant grosso modo sur les 25 années qui suivent l'amorce de la guerre du Pacifique (1879-1884) nous suggérons, dans un premier temps, qu'à partir de ce conflit, l'État bolivien qui s'était maintenu frêle depuis les lendemains de l'indépendance amorce une solidification. Si cette solidification s'exprime entre autres par un renforcement formel des institutions républicaines – surtout exprimé à travers l'émergence du système de partis politiques –, c'est principalement à travers le développement d'une pensée d'État forte qu'elle se manifeste. Cette pensée d'État se présente suivant la logique de ce que John Dunn nomme la « démocratie capitaliste libérale moderne. »<sup>5</sup> Ainsi, l'État qui se définit dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle suit les lignes d'une démocratie républicaine – soit un système de représentation politique propre à une communauté restreinte, mais à prétention universelle, dont les critères d'appartenance sont définis sur les bases de la citoyenneté – au sein de laquelle s'imbrique l'économie capitaliste.

Dans un deuxième temps, nous avançons que c'est l'établissement somme toute stable de cet État républicain capitaliste qui permettra, en définitive, l'émergence d'un nationalisme bolivien porté par l'élite créole. Et en retour, ce nationalisme servira d'outil de légitimation culturelle de cet État dont la fonction principale demeure le maintien et le renforcement du pouvoir de l'élite créole.

---

<sup>5</sup> Dunn, John, *Libérer le peuple. Histoire de la démocratie*, Genève, Éditions Markus Haller, 2010, p. 23.



C'est donc une histoire du développement de l'État et de la nation que nous nous proposons de faire. Cette histoire prend toutefois la forme d'une histoire intellectuelle du politique inscrit dans le social. Ce qui nous intéresse n'est pas tant le développement institutionnel de l'État nation – au sens matériel du terme –, mais plutôt le développement des idées qui permettent l'émergence de ces institutions et leur imposition. En nous concentrant sur les discours politiques (discours électoraux, pamphlets, manifestes, littérature scientifique, plaidoiries, etc.) mobilisés et déployés au sein de l'élite créole dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, ce ne sont donc pas les institutions spécifiquement qui sont étudiées, mais les mentalités qui les accompagnent, les portent : pensée d'État, esprit du capitalisme, nationalisme.

Il existe un consensus historiographique quant au fait que la guerre du Pacifique constitue un tournant important dans l'histoire de l'État bolivien. En fait, les années 1879-1880 sont certes marquées par l'entrée en guerre de la Bolivie aux côtés du Pérou contre leur ennemi chilien, mais elles voient également survenir très rapidement la défaite officielle du pays lors de ce conflit. Cette défaite marque une transformation importante au sein de la vie politique, soit l'émergence des partis politiques et la fin du « système » de caudillos tel qu'il orchestrait l'espace politique bolivien pratiquement depuis l'indépendance. Ce changement apparaît comme l'amorce d'une nouvelle ère dans l'histoire du pays, comme en font foi les nombreuses études à prendre ces années pour point de départ de l'histoire de phénomènes variés.<sup>7</sup> Toutefois, si une forte majorité de chercheurs considèrent ce moment comme un point tournant de l'histoire étatique nationale de la Bolivie, peu ont cherché à l'inscrire à l'intérieur d'une histoire du développement de l'État à proprement parler.

---

<sup>7</sup> En guise d'exemples, voir : Dunkerley, James, *Orígenes del poder militar. Bolivia 1879-1935*, La Paz, Plural, 2003 (1987) ; Gotkowitz, Laura, « Within the Boundaries of Equality: Race, Gender and Citizenship in Bolivia (Cochabamba, 1880-1953) », The University of Chicago, Thèse doctorale, 1998 ; Gotkowitz, Laura, *A Revolution for Our Rights. Indigenous Struggles for Land and Justice in Bolivia, 1880-1952*, Durham et Londres, Duke University Press, 2007 ; Irurozqui Victoriano, Marta, « Elites en litigio. La venta de tierras de comunidad en Bolivia, 1880-1899 », *Institutos de Estudios Peruanos*, Documento de trabajo no. 54, Serie Historia no. 9, 1993 ; Irurozqui, Marta, *La armonía de las desigualdades: Elites y conflictos de poder en Bolivia, 1880-1920*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1994 ; Irurozqui, Marta, « “Democracia” en el siglo XIX. Ideales y experimentaciones políticas: el caso boliviano (1880-1899) », *Revista de Indias*, vol. 60, no. 219, 2000, pp. 395-419 ; Klein, Herbert S., *Parties and Political Change in Bolivia, 1880-1952*, Londres, Cambridge University Press, 1969 ; Langer, Erick D., *Economic Change and Rural Resistance in Southern Bolivia, 1880-1930*, Stanford, Stanford University Press, 1989.



En fait, il est important de mentionner d'emblée que le XIX<sup>e</sup> siècle bolivien, et plus spécifiquement encore sa seconde moitié, n'est pas une période qui fait courir les masses historiennes. Davantage tournés vers l'époque coloniale, parfois vers le moment de l'indépendance, mais surtout vers la révolution de 1952 et ce qui gravite autour, les historiens ont somme toute négligé le XIX<sup>e</sup> siècle. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer en partie ce détournement de l'attention, au devant desquels on doit placer la difficulté d'accès et le piètre état des sources et archives portant sur cette période.<sup>8</sup> Il existe tout de même une historiographie de grande qualité concernant ce moment de l'histoire. À l'image de ce qui s'est écrit à propos d'autres régions latino-américaines<sup>9</sup>, cette historiographie s'est toutefois davantage préoccupée, lors des 40 à 50 dernières années, des rapports entre communautés amérindiennes et État nation, ainsi que de transformations régionales, que du développement général de l'État à proprement parler.<sup>10</sup> En fait, il serait faux de dire que l'État ne s'est pas trouvé directement interpellé dans les travaux historiens des dernières décennies. Cela dit, lorsque que l'État fut convoqué, c'était soit de manière périphérique, soit pour en explorer le

<sup>8</sup> Voir Oporto Ordoñez, Luis, *Historia de la archivística boliviana*, La Paz, PIEB : Biblioteca y Archivo Histórico del Congreso Nacional, 2006.

<sup>9</sup> À titre d'exemple, voir : Clark, A. Kim et Mark Becker (dir.), *Highland Indians and the State in Modern Ecuador*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2007 ; Grandin, Greg, *The Blood of Guatemala. A History of Race and Nation*, Durham et Londres, Duke University Press, 2000 ; Méndez, Cecilia, *The Plebeian Republic: the Huanta Rebellion and the Making of the Peruvian State, 1820-1850*, Durham, Duke University Press, 2005 ; Sanders, James E., *Contentious Republican: Popular Politics, Race and Class in Nineteenth-Century Colombia*, Durham, Duke University Press, 2004 ; Walker, Charles, *Smoldering Ashes: Cuzco and the Creation of Republican Peru, 1780-1840*, Durham, Duke University Press, 1999.

<sup>10</sup> Pour une discussion plus détaillée de la question, voir le chapitre suivant. Parmi les exemples classiques, on note : Gotkowitz, Laura, *A Revolution for Our Rights...* ; Irurozqui, Marta, « The Sound of the Pututos. Politicisation and Indigenous Rebellions in Bolivia, 1826-1921 », *Journal of Latin American Studies*, Vol. 32, No. 1, Andean Issue, Février 2000, pp. 85-114 ; Irurozqui, Marta, « “La Guerra de civilización” La participación indígena en la revolución de 1870 en Bolivia », *Revista de Indias*, vol. 61, no. 222, 2001, pp. 407-432 ; Irurozqui Victoriano, Marta, « Tributo y armas en Bolivia. Comunidades indígenas y estrategias de visibilización ciudadana, siglo XIX », *Mundo Agrario*, vol. 13, no. 25, 2012 ; Langer, Erick D., *Economic Change...* ; Larson, Brooke, *Cochabamba, 1550-1900. Colonialism and Agrarian Transformation in Bolivia*, Durham et Londres, Duke University Press, 1988 (1998, édition élargie) ; Larson, Brooke, *Trials of Nation Making. Liberalism, Race, and Ethnicity in the Andes, 1810-1910*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004 ; Mendieta Parada, Pilar, « Caminantes entre dos mundos: los apoderados indígenas en Bolivia (siglo XIX) » dans *Revista de Indias*, vol. 64, no. 238 (2006), principalement les pp. 762-763 ; Mendieta Parada, Pilar, *Entre la alianza y la confrontación: Pablo Zárate Willka y la rébellion indígena de 1899 en Bolivia*, La Paz, Plural, 2010 ; Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce. Artificio de la Extensión de la Revolución Industrial en Bolivia*, La Paz, Fondo Editorial de los Diputados, 2002 (1985) ; Platt, Tristan, *Estado boliviano y ayllu andino. Tierra y tributo en el Norte de Potosí*, Lima, Instituto de Estudios Peruanos, 1982 ; Platt, Tristan, « The Andean Experience of Bolivian Liberalism, 1825-1900: Roots of Rebellion in 19<sup>th</sup>-Century Chayanta (Potosí) » dans Steve J. Stern (dir.), *Resistance, Rebellion, and Consciousness in the Andean Peasant World, 18<sup>th</sup> to 20<sup>th</sup> Centuries*, Madison, University of Wisconsin Press, 1987.

développement institutionnel.<sup>11</sup> Très rarement l'État fut-il abordé dans toute sa complexité, traité comme une réalité plurielle et englobante.<sup>12</sup> En d'autres mots, si les partis politiques ou la justice, par exemple, furent étudiés, rarement l'État fut-il abordé en tant que phénomène structurel *et* structurant.

Il existe peut-être deux exceptions à ce constat. Marta Irurozqui, qui s'est montrée incroyablement prolifique durant les années 1990 et 2000 a, de manière fragmentaire (en privilégiant les articles variés à des ouvrages offrant une synthèse regroupée), exploré les transformations marquant l'État dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Son travail, qui fait une large place aux dynamiques entre l'État et les communautés indigènes dans le contexte de transformation agraire qui marque la période, effectue tout de même une réflexion riche sur l'articulation et la mobilisation des idées à l'origine des changements, autant au niveau des structures démocratiques<sup>13</sup> qu'au niveau des modalités régissant la citoyenneté.<sup>14</sup> Il manque toutefois à son travail, et c'est peut-être attribuable à la forme dispersée de celui-ci,

---

<sup>11</sup> Par exemple : Antezana S., Alejandro, *Estructura agraria en el siglo XIX. Legislación agraria y transformación de la realidad rural de Bolivia*, La Paz, Centro de Información para el Desarrollo, 1992 ; Barragán, Rossana, *Asambleas Constituyentes. Ciudadanía y elecciones, convenciones y debates (1825-1971)*, La Paz, Muela del Diablo, 2006 ; Dunkerley, James, *Orígenes del poder militar...* ; Klein, Herbert S., *Parties and Political Change...* ; Klein, Herbert S., *Haciendas & 'Ayllus'. Rural Society in the Bolivian Andes in the Eighteenth and Nineteenth Centuries*, Stanford, Stanford University Press, 1993.

<sup>12</sup> L'intérêt pour une étude de la complexité multifactorielle de l'État s'est cependant manifesté ailleurs en Amérique latine au cours des vingt dernières années. De telles études ne font certes pas légion, mais elles compensent cette rareté par la grande qualité de la recherche menée. Bien qu'on y retrouve une insistance, comme pour le cas bolivien, sur l'impact des groupes subalternes (plus souvent qu'autrement indigènes) dans le développement de l'État et de la nation, certaines de ces études parviennent à présenter la grande complexité de l'État, tout en exposant les limites de sa puissance et de son imposition. Parmi les ouvrages majeurs, deux font figure de précurseurs quant aux questions articulées, mais font également classe à part en raison de l'impressionnante qualité du travail effectué : Joseph, Gilbert M. et Daniel Nugent (dir.), *Everyday Form of State Formation. Revolution and the Negotiation of Rule in Modern Mexico*, Durham et Londres, Duke University Press, 1994 ; Mallon, Florencia E., *Peasant and Nation: The Making of Postcolonial Mexico and Peru*, Berkeley, University of California Press, 1995. L'ouvrage de Mallon apparaît tout particulièrement fondamental en raison des enjeux théoriques soulevés qui permettent d'entrer en discussion avec des situations autres que celles de ses deux cas d'étude (Mexique et Pérou). Par sa mobilisation de la notion d'hégémonie empruntée à Gramsci, mais adaptée au contexte latino-américain du XIX<sup>e</sup> siècle, Mallon parvient à exposer la structure discursive – dialogique et dialectique – qui unie mouvements populaires et élites, et qui contribue à forger les structures politiques des États. Notons aussi les ouvrages suivants qui, à des échelles différentes, ont contribué à un approfondissement significatif de notre compréhension du développement de l'État en Amérique latine : Annino, Antonio et François-Xavier Guerra (dir.), *Inventado la nación. Iberoamérica. Siglo XIX*, México, Fondo de cultura económica, 2003 ; Turner, Mark, *From Two Republics to One Divided: Contradiction of Postcolonial Nationmaking in Andean Peru*, Durham, Duke University Press, 1997.

<sup>13</sup> Irurozqui, Marta, « "Democracia" en el siglo XIX... »

<sup>14</sup> Irurozqui, Marta, « ¿Ciudadanos armados o traidores a la patria? Participación indígena en las revoluciones bolivianas de 1870 y 1899 », *Revista de Ciencias Sociales*, no. 26, septembre 2006, pp. 35-46 ; Irurozqui Victoriano, Marta, « Tributo y armas en Bolivia. Comunidades indígenas y estrategias de visibilización ciudadana, siglo XIX », *Mundo Agrario*, vol. 13, no. 25, 2012.

une sorte de cohérence interne qui viendrait exprimer l'État comme un tout dépassant la somme de ses parties.

Également, Marie-Danielle Demélas offre une analyse de l'État qui témoigne de la volonté de considérer cette entité comme un phénomène spectral. Son travail, un peu plus ancien, témoigne d'une érudition et d'une exhaustivité impressionnante. Dans son livre *L'invention du politique*, Demélas propose un regard croisé sur la construction étatique au XIX<sup>e</sup> siècle en comparant les cas de l'Équateur, du Pérou et de la Bolivie.<sup>15</sup> Avec un angle d'approche résolument créole, l'historienne montre les croisements existants entre les institutions, les idées et les pratiques qui sont constitutives de l'évolution de l'État au cours de la période. Demélas prend soin d'exposer la tension perpétuelle entre les communautés amérindiennes et l'État, mais son insistance sur les structures mises de l'avant par l'élite créole témoigne d'une compréhension de l'État en tant qu'outil du pouvoir spécifique à ce groupe. Si la description et l'analyse des cas abordés sont très détaillées et exhaustives, et que la perspective comparative enrichie assurément l'étude, il manque peut-être toutefois une volonté de faire dialoguer ces situations avec la théorie. Si Demélas mobilise inmanquablement des éléments conceptuels afin de décortiquer les événements et phénomènes décrits, elle ne s'engage toutefois pas dans une analyse discursive qui permettrait d'entrevoir plus distinctement les mécanismes de la pensée d'État. En d'autres mots, elle ne touche pas à ce qui relève de l'universel dans la nature et la construction de l'État. De plus, si les enjeux de nature économique (entre autres en ce qui a trait à l'émergence d'une oligarchie dans la deuxième moitié du siècle) sont assurément présents, il manque, et c'est à notre avis la principale faille de son travail, une confrontation directe avec la nature capitaliste du système qui se met en place à cette époque. Se faisant, elle oblitère une part significative permettant de comprendre les changements majeurs qui s'opèrent à l'époque en Bolivie.

La présente thèse s'inscrit donc à l'intérieur de ce qui peut globalement être considéré comme un vide historiographique quant au développement structurel de l'État et, plus spécifiquement de la pensée d'État en Bolivie. Notre travail suit à bien des égards la ligne

---

<sup>15</sup> Demélas, Marie-Danielle, *L'invention politique. Bolivie, Équateur, Pérou au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Recherche sur les Civilisations, 1992. Voir également Demélas, Marie-Danielle, *Nationalisme sans nation ? La Bolivie au XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions du CNRS, 1980.

tracée par les recherches d'Irurozqui et de Demélas et bénéficie assurément de leur riche contribution. Il cherche toutefois, d'une certaine manière, à les dépasser en établissant d'abord une cohérence d'ensemble quant aux multiples facettes du processus de formation de l'État, et ensuite, en articulant solidement les éléments de notre recherche à divers enjeux d'ordre théorique, mais qui demeurent ancrés dans la réalité historique. Ceci est particulièrement explicite par la mobilisation des notions de pensée d'État et d'esprit du capitalisme.

Ce faisant, nous nous inscrivons un peu à contre courant de la tendance observée au cours des 30 à 40 dernières années dans l'historiographie bolivienne qui cherchait (et cherche encore) à présenter les communautés indigènes comme une force incontournable du développement de l'État et de la nation en Bolivie au XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>16</sup> L'idée n'est pas de nier l'agentivité autochtone, bien au contraire. Il ne fait aucun doute, et nombreuses sont les études à l'avoir habilement démontré, que les communautés indigènes de Bolivie ont, par leurs actions conscientes et souvent concertées tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et au XX<sup>e</sup> siècle également, contribué à définir l'État nation bolivien en s'opposant, en s'immisçant, en transformant le projet mis de l'avant par l'élite créole.<sup>17</sup> L'idée est plutôt de repositionner l'État comme la force principale et ultime de changement en Bolivie au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Par ses institutions, par son monopole de la violence légitime, par la pensée d'État qui l'accompagne et la porte, l'État place toutes les autres forces de la société bolivienne qui se trouvent au sein de ses réseaux de pouvoir dans une position réactive, réactionnaire. L'idée maitresse qui porte la présente thèse est que c'est l'État qui, en définitive, dicte l'agenda politique, social et économique du pays. Malgré les résistances qui l'amènent à changer, malgré les oppositions qui le forcent à plier, l'État demeure la première et dernière force de changement dans la Bolivie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle. La présente thèse vise à démontrer comment se développa cet extraordinaire appareil de pouvoir.

---

<sup>16</sup> Pour un survol des ouvrages majeurs, voir l'essai bibliographique qui clôt l'ouvrage synthèse de Brooke Larson : Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, pp. 255-264.

<sup>17</sup> À commencer par l'ouvrage pionnier de Tristan Platt en 1982 et jusqu'aux ouvrages plus récents de Gotkowitz, Kuenzli, Larson ou Mendieta. Platt, Tristan, *Estado boliviano...* ; Gotkowitz, Laura, *A Revolution for Our Rights...* ; Kuenzli, E. Gabrielle, *Acting Inca. National Belonging in Early Twentieth-Century Bolivia*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2013 ; Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...* ; Mendieta Parada, Pilar, *Entre la alianza y la confrontación...*

## **Cadre théorique**

L'argument central de la thèse est que les 25 années qui suivent le déclenchement de la guerre du Pacifique sont marquées par une solidification de l'État suivant le développement d'une pensée d'État cohérente au sein de l'élite créole, et que cette solidification de l'État permet l'émergence d'un nationalisme servant à légitimer ce même État. Une telle énonciation rend explicite les concepts clés de notre travail, soit l'État et la nation. Or, s'il est question dans notre recherche de comprendre et donc, en partie, de définir ce que sont la nation et l'État spécifiquement boliviens – pris comme des concepts distincts, mais qui finiront par s'unir –, notre thèse n'implique pas pour autant un questionnement ontologique sur la nature de l'État et de la nation. Pour le bien de notre démarche, nous emprunterons donc à la riche littérature portant sur ces deux concepts les éléments théoriques nécessaires à notre enquête historique. Dans les deux cas, il s'agit d'adopter des modèles hybrides issus du croisement des idées de multiples auteurs aux traditions variées (de Runciman à Bourdieu, en passant par Weber, Tilly ou Gramsci pour l'État ; d'Anderson à Mallon et Lomnitz, en passant par Duara ou Chatterjee pour la nation) afin qu'ils soient opérationnels pour l'étude de l'histoire bolivienne.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un concept concrètement mobilisé dans le cadre de la présente thèse, il nous semble essentiel de présenter également une discussion des enjeux liés à la structure raciale de la société bolivienne. À l'exception du dernier chapitre abordant la question du nationalisme, notre étude cible essentiellement l'élite créole en tant que principal groupe dépositaire du pouvoir au sein de la société. Or, pour comprendre cette position dominante et l'impact qu'elle a sur le développement de l'État et de la nation, il apparaît nécessaire d'en expliciter la place au sein de la structure hiérarchique bolivienne sur la base des catégories, rapports et identités raciales construites en Bolivie.

### ***L'État***

L'État est une idée. C'est une manière de penser et d'appréhender le monde (social) qui s'est instituée, dans sa forme moderne, quelque part au Moyen Âge et qui s'est disséminée, presque globalement à l'échelle du monde, à travers les diverses vagues d'échanges, de

rencontres, de colonisation. L'État est souvent pensé à travers l'amalgame des institutions qui lui sont associées. Mais cette manière de le considérer est non seulement réductrice, ramenant l'État à une bureaucratie, aussi complexe soit-elle, elle est également trompeuse. L'État est en fait, et sans doute plus que tout autre chose, pensée d'État : c'est-à-dire le conditionnement d'un consentement à un certain ordre de pouvoir.

Jouant un peu le jeu de la provocation, le politologue David Runciman pose la question à savoir si l'État n'est pas au fond qu'une simple fiction.<sup>18</sup> Runciman suggère que l'État est une association qui ne peut être identifiée à (au sens d'« incarné par ») ses membres, sa constitution, ses pouvoirs ou ses fonctions. « En droit, de telles associations sont connues en tant que fictions. »<sup>19</sup> Mais, comme l'écrit le politologue, « [...] les États sont, certainement, vrais. »<sup>20</sup> De là, nous sommes à même de poser la question : qu'est donc cette fiction ô combien réelle ?

Dans un article maintes fois cité, Michael Mann tente d'expliquer la nature autonome du pouvoir de l'État en rapport à la société civile. Pour se faire, le sociologue part de ce qu'il considère comme « [...] l'habileté unique qu'a l'État de fournir une forme d'organisation centralisée territorialement. »<sup>21</sup> Ce faisant, il rappelle un élément essentiel de l'aspect concret de la « fiction » qu'est l'État, soit son ancrage territorial. Du même coup, Mann nous entraîne vers ce qui est devenue la définition classique de l'État moderne et dont Max Weber avait jeté les bases à la fin des années 1910.<sup>22</sup> Charles Tilly synthétise d'ailleurs ainsi cette définition : ce que l'on nomme États (ou comme l'écrit Tilly, États nations) sont « [...] des organisations différenciées, relativement centralisées, dont les fonctionnaires revendiquent avec plus ou moins de succès le contrôle des principaux moyens concentrés de contrainte sur la population dans un territoire vaste et continu. »<sup>23</sup> Ce sont donc des organisations « différenciées » en ce sens qu'elles sont distinctes du foyer ou des groupes de parenté et qu'elles détiennent une

---

<sup>18</sup> Runciman, David, « The Concept of the State: the Sovereignty of a Fiction », dans Skinner, Quentin et Bo Stråth (dir.), *States and Citizens. History, Theory, Prospects*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, pp. 28-38.

<sup>19</sup> Runciman, David, « The Concept of the state... », p. 29.

<sup>20</sup> Runciman, David, « The Concept of the state... », p. 29.

<sup>21</sup> Mann, Michael, « The Autonomous Power of the State: Its Origins, Mechanisms and Results » dans *European Journal of Sociology*, Vol. 25, No. 2, Novembre 1984, p. 109.

<sup>22</sup> Cette définition wébérienne est d'abord posée lors d'une série de conférences desquelles serait tiré le livre *Le savant et le politique*. Weber, Max, *Le savant et le politique*, Paris, La découverte, 2007 (1959).

<sup>23</sup> Tilly, Charles, « La guerre et la construction de l'État en tant que crime organisé », dans *Politix*, Vol. 13, No. 49 (2000), pp. 98.

priorité nette devant les autres organisations d'un territoire donné.<sup>24</sup> La caractéristique principale de ces organisations est leur prérogative sur la coercition de la population ou, selon l'expression consacrée, le monopole qu'elles détiennent sur la violence physique légitime (via des appareils comme la police ou l'armée). De cette prime définition découle donc l'idée que l'État serait une entité – la principale entité – régissant les rapports collectifs ou, de manière plus précise, comme l'écrit Charles S. Maier, « [...] l'institution à laquelle les communautés humaines ont confié le pouvoir coercitif qu'elles trouvent nécessaire pour la régulation légale de la vie collective. »<sup>25</sup>

Ce que l'on pourrait appeler la définition wébérienne de l'État a l'avantage, dans un premier temps, de constituer une forme de cadre venant délimiter l'espace d'action de l'État, et dans un deuxième temps, d'explicitier la principale fonction de cette entité au sein des rapports collectifs. Toutefois, elle déconsidère l'expression concrète des activités de l'État. Pour Mann et Tilly, ces activités peuvent être regroupées en quatre catégories. Les deux auteurs s'entendent sur les trois premières, mais divergent en ce qui a trait à la quatrième. Ainsi, globalement, l'État sert à la conduite de la guerre, au maintien de l'ordre à l'intérieur des frontières et à l'impôt (Tilly parle de « prélèvement » tandis que Mann parle de « redistribution économique »).<sup>26</sup> Selon Mann, dont la compréhension de cette entité jouie d'un préjugé beaucoup plus favorable que pour Tilly, l'État sert également au maintien des infrastructures de communication, tandis que pour Tilly, la quatrième fonction de l'État est de former l'État lui-même, soit d'éliminer ou neutraliser les rivaux des agents de l'État sur leur propre territoire.<sup>27</sup> Qu'on abonde dans le sens d'un auteur ou de l'autre, ces quatre ou cinq fonctions sont « [...] nécessaires, soit à la société entière ou à des groupes d'intérêt en son sein. »<sup>28</sup> Ces diverses fonctions permettent, d'une part, le maintien d'une souveraineté, d'un contrôle territorial par l'État, mais elles expliquent, d'autre part, la nécessité de l'encrage territorial et de la centralisation pour qu'existe l'État.<sup>29</sup> Ceci dit, ces préceptes omettent deux

---

<sup>24</sup> Tilly, Charles, *Coercion, Capital, and European States, AD 990-1990*, Cambridge, Basil Blackwell, 1990, p. 1.

<sup>25</sup> Maier, Charles S., *Leviathan 2.0. Inventing Modern Statehood*, Cambridge et Londres, The Belknap Press of Harvard University Press, 2012, pp. 6-7.

<sup>26</sup> Tilly, Charles, « La guerre et la construction de l'État ... », pp. 111-112 ; Mann, Michael, « The Autonomous Power of the State... », pp. 120-121.

<sup>27</sup> Tilly, Charles, « La guerre et la construction de l'État ... », p. 111 ; Mann, Michael, « The Autonomous Power of the State... », p. 121.

<sup>28</sup> Mann, Michael, « The Autonomous Power of the State... », p. 121.

<sup>29</sup> Mann, Michael, « The Autonomous Power of the State... », pp. 134-135.

éléments importants : comment l'État se constitue-t-il ? comment advient-il ? qu'est-ce qui explique – en dehors de l'usage de la violence physique qui n'est pas ubiqué, après tout – la capacité qu'il a de se maintenir et de se reproduire ?

L'État a à ce point pénétré l'existence quotidienne des collectivités et des individus – en Occident d'abord, puis ailleurs dans le monde – que l'on a l'impression qu'il a historiquement toujours été présent. Or, l'État moderne tel que nous le connaissons est une invention somme toute récente dont l'origine remonte quelque part au Moyen âge et qui s'est développée et étendue dans les siècles qui ont suivis pour arriver jusqu'à nous.<sup>30</sup> L'idée ici n'est toutefois pas d'établir la généalogie de la construction de l'État, mais plutôt de se rappeler qu'il s'agit justement d'une construction, et conséquemment d'extraire les éléments de cette mise en œuvre qui nous éclairent quant aux formes prises subséquemment par l'État. En ce sens, Pierre Bourdieu, dans l'imposant cours qu'il donna au Collège de France sur la question de l'État, souligne cet enracinement historique, puis établit le lien entre ce dernier – une certaine genèse de l'État – et les impacts sur la nature subséquente et bien spécifique de cette entité. Il note

[...] qu'il y a un certain nombre d'agents sociaux – parmi lesquels les juristes – qui ont joué un rôle éminent [dans la construction de l'État], en particulier les détenteurs de ce capital de ressources organisationnelles qu'était le droit romain. Ces agents ont construit progressivement cette chose que nous appelons l'État, c'est-à-dire un ensemble de ressources spécifiques autorisant leurs détenteurs à dire ce qui est bien pour le monde social dans son ensemble, à énoncer l'officiel et à prononcer des mots qui sont en fait des ordres, parce qu'ils ont derrière eux la force de l'officiel. La constitution de cette instance s'est accompagnée de la construction de l'État au sens de population comprise dans des frontières.<sup>31</sup>

Bourdieu souligne ici la double nature de l'État, soit l'État en tant que population inscrite sur un territoire et l'État en tant qu'amalgame d'institutions destinées à définir et imposer les normes régissant la vie collective. Ce faisant, il rejoint certes, par la bande, la définition

---

<sup>30</sup> Tilly fixe le début du développement de l'État moderne aux alentours de 990 ce que corroborent à quelques décennies près Philip Corrigan et Derek Sayer. Tilly, Charles, *Coercion, Capital, and European States...*, p. 4. ; Corrigan, Philip et Derek Sayer, *The Great Arch...*, chapitre 1. Pour une étude qui malgré pratiquement ses 50 ans demeure toujours juste quant aux origines médiévales de l'État moderne, voir Strayer, Joseph R., *On the Medieval Origins of the Modern State*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2005 (1970).

<sup>31</sup> Bourdieu, Pierre, *Sur l'État...*, pp. 60-61.



wébérienne telle que nous l'avons présentée avec les ajouts développés par Mann et Tilly, mais il ouvre une autre dimension extrêmement importante de ce qu'est l'État.

Ainsi, Bourdieu indique que l'État n'est pas simplement une capacité coercitive exprimée à travers le monopole de la violence physique, il est également porteur d'une violence symbolique immense qui est à la base de la création de l'officiel.<sup>32</sup> Maier abonde dans le même sens, lorsqu'il suggère que, si les États ont fréquemment été identifiés à la personne qui en exerce la gouverne, ils génèrent toutefois une idéologie permettant l'existence légitime en tant que communauté. À ce sujet Maier écrit, « [l]es États affirment opérer sur la base de lois générales et de normes [...], et ces règles sont à la base de la légitimité qu'ils revendiquent – soit le fait qu'ils méritent la loyauté des citoyens et la reconnaissance des étrangers allant au-delà du simple exercice du pouvoir coercitif. »<sup>33</sup> On se retrouve dans une certaine logique circulaire, alors que les lois et les règles sont énoncées par l'État lui-même qui les utilise en retour pour légitimer sa propre existence : l'État crée l'officiel. Ainsi, on peut dire, avec le langage marxiste de Corrigan et Sayer que « [p]lus qu'un processus de contrainte, [l'État] est un processus d'intériorisation par la “basse société” des formes sociales des classes dominantes (la “Société”). »<sup>34</sup>

Cet aspect de l'État que développent indépendamment Bourdieu et Maier touche en partie à la notion d'hégémonie telle qu'elle s'exprimait chez Gramsci. En termes gramsciens, l'hégémonie émerge de la classique dichotomie entre coercition et consentement. Pour le penseur italien, la domination d'un groupe ou d'une classe sur un autre se manifeste de deux manières, soit par domination/coercition ou bien à travers un leadership moral ou intellectuel. C'est cette deuxième forme qui constitue l'hégémonie. Interprétant Gramsci, Joseph Femia suggère que le contrôle social peut prendre deux formes : l'une agit depuis l'extérieur, via des récompenses ou des châtements, tandis que l'autre affecte le sujet social intérieurement, en forgeant les convictions personnelles sur le modèle des normes prévalentes. Un tel contrôle social est basé sur l'hégémonie qui, en ce sens, « [...] fait référence à un ordre au sein duquel est parlé un langage socio-moral commun, au sein duquel une conception de la réalité est

---

<sup>32</sup> À propos de la violence symbolique, voir Pierre Bourdieu, « Sur le pouvoir symbolique » dans *Annales. Économie, sociétés, civilisations*, 1977, vol. 32, no. 3, pp. 405-411.

<sup>33</sup> Maier, Charles S., *Leviathan 2.0...*, p. 7.

<sup>34</sup> L'écuyer, Gabriel, « Chapitre 5 : Derek Sayer », dans Martineau, Jonathan (dir.), *Marxisme anglo-saxon : figures contemporaines. De Perry Anderson à David McNally*, Montréal, Lux, 2013, p. 180.

dominante, dictant par son esprit tous les modes de pensée et de comportement. »<sup>35</sup> Ainsi, l'hégémonie est la prépondérance obtenue par consentement plutôt que par la force. De là, pour Gramsci, l'hégémonie s'établit suivant la multitude de voies empruntées par les institutions civiles (éducation, religion, associations, etc.) pour former, de manière directe ou non, les structures cognitives et affectives par lesquelles les hommes perçoivent et évaluent la réalité sociale. D'où cette formule écrite dans ses *Notes sur Machiavel* : « État = société politique + société civile, c'est-à-dire hégémonie cuirassée de coercition. »<sup>36</sup>

Tout cela, bien que fortement ancré dans une certaine matérialité (la coercition directe sur les corps, la concrétude des lois et des institutions qui les font respecter, le système d'éducation et ses établissements, etc.), demeure particulièrement évanescent. Et c'est cette composante qui nous ramène à la notion de fiction évoquée en début de section. L'État, à bien des égards, est d'abord et avant tout, une idée. Une idée à laquelle les manifestations institutionnelles confèrent un ancrage dans la réalité tangible, mais une idée qui s'exprime et est vécue d'abord à l'intérieur de ceux qui s'y soumettent. Comme l'écrivait Strayer, « [u]n État existe surtout dans les cœurs et les esprits des individus qui l'habitent ; s'ils ne croient pas qu'il existe, aucun exercice logique ne lui donnera vie. »<sup>37</sup> C'est selon nous là que réside la toute puissance de l'État, dans sa capacité d'induire une pensée d'État chez l'individu, soit de forger les esprits d'une telle manière qu'ils acceptent l'État, et ses ramifications, comme étant la forme légitime d'articulation de la vie collective.<sup>38</sup> Cette pensée d'État, telle que nous la

---

<sup>35</sup> Joseph V. Femia, *Gramsci's Political Thought. Hegemony, Consciousness, and the Revolutionary Process*, Oxford, Clarendon Press, 1987, p. 24. Pour des idées similaires transposées dans le contexte colonial, voir Albert Memmi, *Portrait du Colonisé. Portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard, 1985 (1957), principalement les pages 106 à 108.

<sup>36</sup> Gramsci, Antonio, *Œuvres choisies*, Paris, Éditions Sociales, 1959, pp. 295-296. Cité dans Piotte, Jean-Marc, *La pensée politique de Gramsci*, Lux, Montréal, 2010, p. 216.

<sup>37</sup> Strayer, Joseph R., *On the Medieval Origins...*, p. 5.

<sup>38</sup> Dans le concert de voix qui s'élèvent afin d'insister sur le rôle central de l'État dans l'histoire des derniers siècles, une voix non négligeable détonne. Michel Foucault suggère que « [...] l'État n'est peut-être qu'une réalité composite et une abstraction mythifiée dont l'importance est beaucoup plus réduite qu'on ne le croit. » Il propose de lui substituer la notion de gouvernementalité comme concept déterminant pour comprendre l'évolution des rapports de pouvoir depuis le Moyen âge. Ce concept rejoint tout de même de nombreux points qui constituent notre définition de l'État. La gouvernementalité est trois choses : 1) un ensemble d'institutions, de procédures, de réflexions, etc. qui permettent l'exercice d'un pouvoir sur la population à travers l'économie politique et les dispositifs de sécurité (en ce sens, la gouvernementalité rejoint parfaitement le sens que nous conférons à la notion d'État) ; 2) la prééminence de cette forme de pouvoir qu'est le "gouvernement" qui a entraîné toute une forme d'appareils de gouvernement et de savoirs conséquents ; 3) l'aboutissement du processus de transformation de l'État de justice moyenâgeux en État administratif au tournant des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles et jusqu'à aujourd'hui. Ainsi, Foucault considère que « [c]e qu'il y a d'important pour notre modernité,

comprenons, correspond à ce que Bourdieu nomme la violence ou la domination symbolique. Comme il l'écrit :

La contrainte qu'exerce l'État sur la plus intime de nos pensées, le fait que notre pensée puisse être habitée par l'État constituent l'exemple même de ces coercitions "invisibles" qui s'exercent avec la complicité de ceux qui les subissent. C'est ce que j'appelle la violence symbolique ou la domination symbolique, c'est-à-dire des formes de contrainte qui reposent sur des accords non conscients entre les structures objectives et les structures mentales.<sup>39</sup>

### *Nation (et nationalisme)*

La question de définir et comprendre ce qu'est la nation a connu une sorte de renouveau il y a de cela une trentaine d'années avec la publication du livre *Imagined Communities* de Benedict Anderson.<sup>40</sup> L'historien donnait alors une définition de la nation en tant que construction culturelle, en tant que « communauté imaginée ». Plus spécifiquement, la nation serait une communauté politique imaginée comme souveraine, située à l'intérieur de limites déterminées et, en définitive, comprise comme une profonde et horizontale camaraderie.<sup>41</sup> Si l'ouvrage d'Anderson a énormément influencé les réflexions subséquentes relatives au concept de nation, notamment grâce à cette formule désormais incontournable de « communauté imaginée », il ne fallu pas attendre très longtemps pour que de nombreux auteurs, principalement issus des études coloniales ou postcoloniales, se réapproprient l'idée d'Anderson afin de la critiquer – parfois avec force.<sup>42</sup>

---

c'est-à-dire pour notre actualité, ce n'est donc pas l'étatisation de la société, c'est plutôt ce que j'appellerais la "gouvernementalisation" de l'État. Foucault, Michel, *Sécurité, territoire, population. Cours au collège de France (1977-1978)*, Paris, Seuil et Gallimard, 2004, pp. 111-112.

<sup>39</sup> Bourdieu, Pierre, *Sur l'État...*, p. 239.

<sup>40</sup> Anderson, Benedict, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread Of Nationalism*, New York, Verso, 1991 (1983).

<sup>41</sup> Si elle est imaginée, nous dit Anderson, c'est que malgré le fait que chaque individu constitutif de cette nation n'a pas, et n'aura probablement jamais, de rapports personnels avec la majorité des autres individus qui constituent la communauté, à l'intérieur de chacun demeure l'image de leur union. Anderson, *Imagined Communities...*, pp. 6-7.

<sup>42</sup> Certains, comme Partha Chatterjee, s'objectèrent au concept andersonien pour des raisons politiques/épistémologiques. La critique de Chatterjee, qui n'est pas sans rappeler les idées de Dipesh Chakrabarty, repose sur cette idée que les modes d'imagination dont disposent les sujets postcoloniaux sont conditionnés de manière « modulaire » sur la base de préceptes importés d'Europe et des Amériques. L'historien

Là où la critique apparaît la plus féconde pour nous est lorsque celle-ci s'attaque aux failles historiques, à proprement parler, afin d'exposer la réalité historiquement ancrée des expériences nationales. Grâce à ces critiques, il devient possible de formuler une conception de la nation qui soit davantage opérationnelle en termes généraux, mais plus spécifiquement encore pour le contexte bolivien. S'attaquant directement aux arguments d'Anderson, Claudio Lomnitz formule trois principales objections à sa thèse avant de présenter une définition concurrente qui serait plus près de la réalité latino-américaine.<sup>43</sup> Pour Lomnitz la nation se définit en tant que « [...] communauté qui est conçue comme une profonde camaraderie pour les citoyens entiers (*full citizens*), lesquels sont tous de potentiels intermédiaires entre l'État national et des citoyens faibles (*weak citizens*), embryonnaires ou partiels dont ils peuvent faire leurs dépendants. »<sup>44</sup> La formulation de cette définition découle en grande partie de la principale critique adressée à la thèse d'Anderson par Lomnitz, soit que le nationalisme ne forme pas une simple communauté fraternelle imaginée. Les nations effectuent toujours la distinction entre des citoyens « pleins » (*full* ou *strong*) et des citoyens « faibles » (*part* ou *weak*) – par exemple, femmes, enfants, indiens, etc. – et ne sont donc jamais d'emblée une franche et complète camaraderie. Si le lien fraternel est absolument important, l'est tout autant

---

pose donc la question, « que reste-t-il à imaginer ? » Selon Chatterjee, les peuples du monde postcolonial sont condamnés à se soumettre aux dictats de la modernité au point où « [m]ême nos imaginations doivent demeurer pour toujours colonisées. » Pour lui, les idées d'Anderson sont irréconciliables avec les situations coloniales d'Afrique et d'Asie, puisque les identités s'y construisent non pas en suivant les lignes offertes par l'Occident, mais dans une opposition à celles-ci. Sur ce point, il est d'ailleurs réjoui par l'historien Prasenjit Duara pour qui l'identité, et par extension l'identité nationale, se construit en des termes oppositionnels. Chatterjee, Partha, *The Nation and Its Fragments: Colonial and Postcolonial Histories*, Princeton, Princeton University Press, 1993, p. 5 ; Duara, Prasenjit, *Rescuing History from the Nation. Questioning Narratives of Modern China*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press, 1995, p. 7. Voir également Chakrabarty, Dipesh, *Provincializing Europe. Postcolonial Thought and Historical Difference*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2000.

<sup>43</sup> D'abord, la définition d'Anderson ne correspond pas aux usages contemporains (XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles) du terme nation (*nación*). Ensuite, l'idée d'une « camaraderie horizontale » néglige le fait que le nationalisme implique toujours l'articulation de discours mêlant fraternité et rapports hiérarchiques, constituant conséquemment diverses variétés de communautés imaginées. Finalement, la notion de sacrifice avancée par Anderson se présente comme la conséquence d'une appartenance à la communauté imaginée alors qu'elle relève en fait d'un réseau de relations variées renvoyant autant à des engagements moraux qu'à de la coercition pure et simple. Lomnitz, Claudio, « Nationalism as a Practical System: Benedict Anderson's Theory of Nationalism from the Vantage Point of Spanish America » dans Centeno, Miguel Angel et Fernando López-Alves (dir.), *The Other Mirror. Grand Theory through the Lens of Latin America*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2001, p. 334.

<sup>44</sup> Lomnitz, Claudio, « Nationalism as a Practical System... », p. 338.

ce que l'on pourrait qualifier de « liens de dépendance » qui font partie intégrale de tout nationalisme.<sup>45</sup>

En critiquant l'aspect « aplanissant » de la définition d'Anderson, en rappelant la part de rugosité, lorsque ce ne sont pas carrément des nœuds (gardiens ?), qui accompagnent les nationalismes et les nations émergentes, Lomnitz nous entraîne vers la reformulation mise de l'avant par Florencia Mallon. Dans *Peasant and Nation*, Mallon part de l'idée que les formulations retenues de la nation et du nationalisme sont généralement celles ayant été produites par les factions politiques ayant gagné les batailles, les guerres, les luttes et qui contrôlent désormais l'État nation. L'historienne les considère conséquemment inadéquates à l'étude de la complexité des politiques de l'Amérique latine rurale du XIX<sup>e</sup> siècle, qui se manifestent de façon plurielle et non monolithique comme le laisseraient entendre les discours dominants. L'objectif premier de ces formulations était en effet d'étouffer la multitude de débats et de confrontations qui avaient eu lieu sur le sujet par le passé en cristallisant une identité nationale unique. Mallon propose donc une nouvelle articulation de l'idée de nation qui se présente comme un mode d'organisation de la société. Il s'agit d'un « [...] projet d'identité collective basé sur la prémisse de la citoyenneté – accessible à tous, avec une adhésion individuelle reposant sur la présomption de l'égalité légale. »<sup>46</sup> De là, le nationalisme devient, aux yeux de Mallon « [...] une série de discours compétitifs en constante formation et négociation, liés par des histoires spécifiques de relations de pouvoir. »<sup>47</sup>

C'est ainsi que, suivant ces distinctions mises de l'avant par Lomnitz et Mallon, nous comprenons distinctement nation et nationalisme. Si la nation renvoie, avec toutes les nuances nécessaires, à la communauté imaginée, le nationalisme, lui est la série de discours venant constituer, défendre, former, réifier la communauté. Le nationalisme apparaît comme la somme des pratiques discursives menant à ce que Gérard Bouchard appelle la culture nationale, soit « [...] cette partie de l'imaginaire collectif [...] qui se donne comme le cadre

---

<sup>45</sup> Lomnitz, Claudio, « Nationalism as a Practical System... », p. 337.

<sup>46</sup> Mallon, Florencia E., *Peasant and Nation...*, p. 4.

<sup>47</sup> Mallon, Florencia E., *Peasant and Nation...*, p. 4. On retrouve un écho de cette idée dans les propos de Thomas C. Holt écrits dans la préface de *Race and Nation in Modern Latin America* : « [n]ous sommes ramenés, alors, au pouvoir de l'imagination nationale et sa nécessaire articulation avec d'autres identités, tout aussi puissantes, qui suturent notre sentiment d'appartenance sociale. [...] la nation moderne ne peut être imaginée déconnectée d'idéologies et de relations de race et de genre. » Holt, Thomas C. « Préface », dans Appelbaum, Nancy P., Anne S. Macpherson et Karin Alejandra Roseblatt, *Race and Nation in Modern Latin America*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2003, p. xiii.

officiel d'intégration symbolique de l'ensemble de la collectivité. »<sup>48</sup> Le nationalisme est un espace interactif à l'intérieur duquel les relations entre l'État, via ses institutions, et les diverses formes de relations sociales (famille, travail, propriété, etc.) peuvent être négociées.<sup>49</sup> En somme, nous pourrions dire avec les mots de Prasenjit Duara que « [...] la nation, même là où ce n'est manifestement pas une invention récente, est bien peu la réalisation d'une essence originelle, mais plutôt une configuration historique conçue pour inclure certains groupes et exclure ou marginaliser d'autres groupes – souvent violemment. »<sup>50</sup>

### ***Race et catégorisation raciale***

À partir des définitions que nous venons de poser, il devient implicite et indéniable qu'État et nation prennent forme et se manifestent dans le discours. Or s'il existe des composantes de ces discours qui transcendent les frontières, d'autres apparaissent spécifiques au contexte latino-américain, ou au monde colonial à tout le moins. Parmi ces particularités discursives, une des plus significative à se dégager renvoie à la notion de race.

La construction sociale de la race, chez l'humain, n'est plus matière à débat. Cette construction sociale ne doit toutefois pas être entendue comme irréaliste dans la mesure où elle implique un poids social non négligeable qu'il incombe à certains individus de porter.<sup>51</sup> « Bien que fictive, bien que socialement construite, la race continue de fonctionner comme un langage d'exclusion. »<sup>52</sup> La notion de race prend une forme spécifique au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, une forme nouvelle à bien des égards qui émerge à travers le racisme scientifique qui commence alors à se déployer. Ce n'est toutefois pas un concept nouveau pour l'Amérique latine, la notion de race s'étant instituée d'une manière particulière dès les premières phases de la Conquête.

---

<sup>48</sup> Bouchard, Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréale, 2000, p. 29.

<sup>49</sup> Lomnitz, Claudio, « Nationalism as a Practical System... », p. 339.

<sup>50</sup> Prasenjit Duara, *Rescuing History from the Nation...*, p. 15.

<sup>51</sup> Brubaker, Rodgers et Frederick Cooper, « Beyond Identity », *Theory and Society*, Vol. 29, 2000, pp. 1-47.

<sup>52</sup> Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism: National Development and Indigenous Integretion in Postrevolutionary Bolivia, 1952-1964 », Thèse doctorale, Austin, University of Texas, 2013, p. 41.

Le sociologue Anibal Quijano suggère que l'arrivée des Espagnols en Amérique a favorisé l'émergence d'un nouveau rapport au monde. À travers ce qu'il nomme la « colonialité du pouvoir », Quijano propose de considérer la « création » de l'Amérique en tant que première zone d'espace-temps d'un nouveau modèle de pouvoir à vocation globale. Ce nouveau modèle de pouvoir se structura suivant deux axes différents : l'un renvoyait à la codification des différences entre colonisateurs et colonisés suivant l'idée de « race » – une hiérarchisation sociale basée sur des critères soi-disant biologiques conférant une supériorité à certains groupes d'individus par rapport à d'autres –, l'autre consistait à la mise en place d'un nouveau système de contrôle du travail ainsi que des ressources et produits.<sup>53</sup> Puisque la notion de domination était la composante première des relations sociales s'instituant en Amérique, les identités raciales furent conséquemment considérées comme constitutives des hiérarchies, des places et des rôles sociaux, constituant par le fait même le nouveau modèle colonial de domination. Ainsi, pour Quijano, l'idée de la race s'imposa comme une façon de légitimer les relations de domination instituées par la conquête, desquelles découla une nouvelle technologie de domination/exploitation sur la base de la paire race/travail, rendant les deux éléments désormais indissociables.<sup>54</sup>

Cette notion de colonialité du pouvoir qui établit le lien entre la domination coloniale, entendue comme exploitation d'une main-d'œuvre et des ressources d'un territoire, et la construction d'identités socialement hiérarchisées, nous renvoie inmanquablement à la question du langage. Les catégories raciales qui se construisent sous un vernis biologique sont en fait des représentations fabulées, réifiées par le langage. C'est grâce, ou plutôt à cause du langage qu'il nous est possible de cohabiter dans un espace donné tout en étant complètement coupés les uns des autres en raison de la distance créée par les représentations que l'on effectue.

---

<sup>53</sup> Anibal Quijano, « Coloniality of Power, Eurocentrism, and Latin America » dans *Nepantla: Views from South*, Vol. 1, No. 3, 2000, 533-534. Pour un argument similaire, voir l'introduction de Appelbaum, Nancy P., Anne S. Macpherson et Karin Alejandra Roseblatt, *Race and Nation...*

<sup>54</sup> Anibal Quijano, « Coloniality of Power... », p. 534 et 537. La notion de la colonialité du pouvoir peut être liée à ce que Bourdieu nomme la « sociodicée » : « Weber disait de la religion qu'elle donne au dominant une théodicée de leurs propres privilèges. Je préfère parler de sociodicée : elle offre une légitimation de l'ordre social tel qu'il est. Mais ce n'est pas tout. La culture succède à la religion avec des fonctions tout à fait semblables : elle donne aux dominants le sentiment d'être fondés dans leur domination, ceci à l'échelle d'une société nationale, mais à l'échelle de la société mondiale, les dominants ou les colonisateurs, par exemple, pouvant en toute bonne conscience se sentir porteurs de l'universel. » Bourdieu, Pierre, *Sur l'État...*, p. 254

En sommes, le langage conditionne notre rapport au monde au sein duquel nous vivons. Transposant l'hypothèse Sapir-Whorf<sup>55</sup> à l'univers social, Bourdieu suggérait que le langage, l'usage des mots, influe de manière déterminante sur notre façon de concevoir les gens, les choses et les phénomènes qui nous entourent. Ainsi, le choix des mots employés, les luttes pour l'usage de certains mots au dépend d'autres sont fondamentaux : « [...] avoir le dernier mot, c'est avoir le pouvoir sur la représentation légitime de la réalité ; dans certains cas, imposer la représentation, c'est imposer la réalité quand il s'agit de faire la réalité. » En replaçant ces idées dans un contexte politique, le sociologue suggère l'immense puissance réificatrice du langage, « [...] dans la mesure où la politique est une lutte sur les principes de vision et de division du monde social, le fait d'imposer un nouveau langage à propos du monde social, c'est, pour une grande part, changer la réalité. »<sup>56</sup>

Sans qu'ils ne le formulent ainsi, les détenteurs du pouvoir au sein des sociétés latino-américaines comprirent très rapidement et très efficacement cette puissance propre au langage. Depuis la colonisation et jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle, des dénominations comme « Indio » (« Indien » ou « indigène ») purent avoir des significations plurielles selon les contextes de leur usage, mais elles furent également des catégories rigides qui servaient à fixer certains individus ou groupes d'individus dans des positions subalternes, que ce soit au niveau social, économique ou politique.<sup>57</sup> On rencontra donc, dès la Conquête, un découpage de la société suivant une terminologie construite sur la base de critères dits « raciaux ».

---

<sup>55</sup> L'hypothèse Sapir-Whorf, suggère que les représentations mentales émanent du langage et sont conséquemment relatives selon les cultures.

<sup>56</sup> Bourdieu, Pierre, *Sur l'État...*, p. 522. C'est la même logique que suit Slavoj Žižek, en prenant l'exemple des pogroms juifs, lorsqu'il écrit « [...] que la violence verbale constitue non pas une distorsion dérivée, mais bien le ressort ultime de toute forme de violence spécifiquement humaine. Prenons l'exemple des pogroms antisémites, cas typiques de violence raciste. Ce que le participant aux pogroms trouve intolérable et insupportable, ce qui le fait réagir, ce n'est pas la réalité immédiate des juifs, mais la figure/image du "juif" qui a été construite et véhiculée au sein de sa tradition culturelle. Or, l'individu lambda ne fait pas spontanément la différence entre les juifs réels et l'image antisémite qu'il se fait d'eux – laquelle image, en plus de surdéterminer ma vision des juifs réels, affecte la vision qu'ils ont d'eux-mêmes. Ce qui aux yeux d'un antisémite rend "intolérable" la présence d'un juif réel dans la rue, ce qu'il s'efforce de détruire lorsqu'il s'attaque à lui, autrement dit la véritable cible de sa fureur, n'est autre que cette dimension fantasmagorique.

[...] La réalité en elle-même, dans son existence imbécile, n'est jamais intolérable : c'est le langage, sa symbolisation qui la rend ainsi. » Dans Žižek, Slavoj, *Violence. Six réflexions transversales*, Vauvert, Au diable vauvert, 2012 (2008, version originale), pp. 92-93. Žižek réfère ici à la distinction qu'effectue Jacques Lacan entre la réalité et le Réel, soit d'une part « la réalité des gens concrètement impliqués dans les interactions et les processus productifs », c'est-à-dire la réalité, et d'autre part, « l'inexorable logique "abstraite" et spectrale du capital qui détermine ce qui se passe dans la réalité sociale », soit le Réel. Žižek, Slavoj, *Violence...*, pp. 24-25.

<sup>57</sup> Gotkowitz, Laura, *A Revolution for Our Rights...*, p. 14.



Quatre catégories génériques vinrent structurer la hiérarchisation sociale des sociétés latino-américaines : les indigènes, les Noirs, les métis et les Blancs. La catégorie des Blancs, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, fut divisée en deux : les Créoles, soient les individus d'origine européenne étant nés sur le sol américain, et les Péninsulaires, soient les individus étant nés sur le territoire européen (généralement en Espagne) et s'étant subséquemment installés en Amérique, de manière durable ou non, souvent pour vaquer à des fonctions administratives ou commerciales. Dans une perspective de distinctions catégorielles, les Blancs s'opposent aux indigènes, soient les descendants des individus qui, de façon plutôt simplifiée, constituaient la population américaine avant l'arrivée des Européens.<sup>58</sup>

La complexité nominative caractéristique de l'Amérique latine remonte donc aux premiers temps de la colonisation de l'Amérique par l'Espagne. Dès la moitié du XV<sup>e</sup> siècle, une fois la conquête militaire achevée, le monde colonial est ségrégué, structuré de manière administrative en deux entités : la République des Espagnols et la République des Indiens (Indios). À leur arrivée en Amérique, les Espagnols, qui croient d'abord atteindre les Indes – ou souhaiteraient les avoir atteintes – (d'où le nom « Indiens »), voient dans les populations locales une altérité fondamentale, un Autre qui implique une certaine uniformité dans la distinction (uniformité qui fait fi des différences culturelles et sociopolitiques des différents peuples) et permet une appellation commune qui se cristallisera dans la division des deux républiques. À l'origine, les deux républiques devaient être étanches, avec les populations autochtones d'un côté et espagnoles de l'autre. Les Espagnols contrôlaient les deux républiques, mais outre pour l'évangélisation et l'utilisation de la main-d'œuvre amérindienne, les contacts étaient prohibés. Cette structure ne fit, bien entendu, pas long feu, un important métissage apparaissant très rapidement. Ce métissage étant autant biologique (Espagnols et Indiens générant une progéniture commune) que culturel (langue, religion, vêtement, alimentation, etc.), le système ne pu fonctionner tel qu'envisagé au départ. La division demeura tout de même en théorie (pour près de 300 ans) et constitue un des grands paradoxes de l'époque coloniale alors que des lois différentes régissent, d'un côté, les Indiens et, de l'autre, les Espagnols, cela, malgré la fluidité ethno-sociale.

---

<sup>58</sup> Sur l'opposition entre Créoles et Indiens, voir également Méndez G., Cecilia, « Incas Sí, Indios No: Notes on Peruvian Creole Nationalism and Its Contemporary Crisis » dans *Journal of Latin American Studies*, vol. 28, no.1, février 1996, pp. 197-225.

Aux catégories de Blancs et d'indigènes, il fallu ajouter celle des Noirs, composée de la population de descendance africaine. Généralement amenée de force depuis l'Afrique afin de servir de main-d'œuvre esclave, ils vivront pour la plupart l'exploitation et l'exclusion sociale, quoique certains gagneront leur liberté. Il reste la très large et complexe catégorie des *mestizos* ou métis (aussi connus sous le nom de *castas*, incluant à ce moment les Noirs). Bien que regroupant une variété impressionnante d'individus selon les régions et les époques<sup>59</sup>, et bien que définie autant par des critères culturels, que sociaux ou encore biologiques, nous définissons simplement les métis comme la multitude de degrés ethniques se retrouvant entre les catégories constituées des Européens (Créoles ou Péninsulaires) d'un côté, et des indigènes et Noirs de l'autre.

Si la terminologie est somme toute simple et restreinte pour catégoriser la population considérée comme blanche – Créole, Péninsulaires ou Blancs –, il existe une variété importante de termes servant à désigner globalement les populations « premières » du continent américain. Lorsque l'on traite de ces groupes, il devient nécessaire de faire un choix, il est essentiel de garder en tête que ces termes ne sont que des conventions artificielles imposées comme catégories arbitraires et que, conséquemment, elles ne relèvent pas d'une essence, d'une ontologie.

Cela dit, si l'on se penche sur les termes eux-mêmes, on retrouve souvent une synonymie ou, à tout le moins, une forte proximité de sens. Le choix relève fréquemment d'une sensibilité spécifique dans le contexte de recherche ou de la connotation acquise par un terme plutôt qu'un autre.<sup>60</sup> Les termes qui peuvent peut-être poser le plus de problèmes sont, sans doute, ceux d'Indien, d'Amérindien et de Natif. Le terme Indien pose un premier problème. Reposant sur une erreur d'interprétation (l'arrivée en Amérique et non aux Indes), il désigne à la fois les populations d'Amérique et celles de l'Inde. Ce problème a été réglé au

---

<sup>59</sup> Un exemple intéressant de la construction du Métis et de son évolution peut être trouvé dans De la Cadena, Marisol, *Indigenous Mestizos. The Politics of Race and Culture in Cuzco, Peru, 1919-1991*, Durham, Duke University Press, 2000.

<sup>60</sup> À titre d'exemple, les termes autochtone, indigène et aborigène, en parlant de population, désignent tous, sémantiquement, une personne originaire du lieu où elle vit ; originaire du lieu où elle vit et que ses ancêtres ont également habité. Néanmoins, en France, le terme indigène a acquis une connotation péjorative en raison du passé colonial du pays, ce qui n'est pas le cas en français québécois ou en anglais (*indigenous*). Le terme *indígena*, l'équivalent espagnol d'indigène, étant d'usage à l'époque coloniale et au XIX<sup>e</sup> siècle, s'avère d'ailleurs souvent favorisé pour traiter des populations natives d'Amérique latine. De leur côté, à force d'usage, le terme aborigène semble être davantage utilisé, en français, pour désigner les populations premières d'Océanie, alors que de son côté, le terme autochtone est souvent utilisé pour traiter des populations d'Amérique du Nord.

Canada francophone par le terme Amérindien qui apporte justement la nuance nécessaire (en conservant toutefois un rappel de l'héritage colonial de domination), mais ne semble pas avoir été grandement diffusé, ni en anglais, ni en espagnol. Pour sa part, le terme Natif, surtout en usage au Canada anglais pour désigner les populations autochtones du Canada, génère une ambiguïté, puisque peut être native toute personne née sur le territoire. C'est d'ailleurs ainsi qu'on le considère aux États-Unis où on préfère *Aboriginal* à *Native* pour parler des autochtones étatsuniens.<sup>61</sup> Néanmoins, bien que le terme Indien ait acquis une connotation négative par son caractère préjudiciable et comme stigmaté racial, vestige du colonialisme, le fait qu'il se soit répandu et institutionnalisé au cours de la période coloniale en tant que dénomination et catégorie économique et sociopolitique (sous la forme *Indio*, l'équivalent espagnol), justifie son utilisation aujourd'hui comme dénomination historique et catégorie d'analyse. Comme l'écrivent l'anthropologue Frank Salomon et l'historien Stuart Schwartz, « En fusionnant une grande variété de Sud-américains dans l'unique catégorie d'«Indiens», les Ibères imposèrent des rôles sociaux auxquels les individus adhérèrent effectivement. Être Indien, en tant que fait social, constituait un cadre pour toutes les résistances et toutes les soumissions. »<sup>62</sup>

Notons que pour cette thèse, nous utilisons comme synonymes les termes indigène, autochtone et amérindien. Puisque sémantiquement, il ne semble pas exister de différence fondamentale entre ces termes et qu'éthiquement, il ne semble pas poser problème non plus, l'usage d'un terme plutôt qu'un autre répondra strictement à des enjeux stylistiques. Notons

---

<sup>61</sup> Dickason, Olive Patricia, *Les premières nations du Canada. Depuis le temps le plus lointains jusqu'à nos jours*, Québec, Septentrion, 1996, p. 16.

<sup>62</sup> Schwartz, Stuart B. et Frank Salomon, « Introduction », *The Cambridge History of the Native Peoples of the Americas. Volume III: South America, Part I*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 14. Voir également la réplique des deux auteurs à Carmen Bernard dans *Annales HSS* : Schwartz, Stuart B. et Frank Salomon, « «Un Américain (imaginaire) à Paris.» Réponse à Carmen Bernard », *Annales HSS*, mars-avril 2003, no. 2, pp.503 et 504. Ajoutons un autre aspect problématique. L'épithète « Indien », en constituant une collectivité homogène par l'amalgame des populations autochtones américaines, aplanit les différences entre les divers groupes amérindiens. Elle passe sous silence les distinctions organisationnelles et culturelles fondamentales existant entre Araucans, Quechua, Nahuas, Guarani, etc. (qui elles-mêmes ne sont pas des catégories homogènes). Non seulement passe-t-elle sous silence ces divergences identitaires, mais elle induit également l'idée d'une unité et, conséquemment, d'un sentiment d'appartenance à cette supra-catégorie, reléguant du même coup aux oubliettes, les rivalités passées ou présentes opposants les diverses communautés, et négligeant les différentes stratégies d'adaptation et de résistance pouvant exister d'une région et d'une population à une autre.

également que l'usage du terme indien ou *indio* sera réservé aux citations lorsqu'il s'agit du terme précisément cité.

## **Méthodologie et sources**

L'histoire que nous nous proposons d'écrire est une histoire des idées politiques inscrites dans le social. Cette démarche d'histoire intellectuelle participe de la logique décrite jusqu'à présent dans l'introduction, et plus spécifiquement dans le cadre théorique. Elle considère l'État d'abord en tant que pensée d'État, et le nationalisme en tant que série de discours visant la mise en place ou le maintien d'une nation. En d'autres mots, nous considérons l'État et la nation en tant que structures idéiques manifestées dans et par le discours. L'inscription de cette histoire des idées dans l'univers social est également portée par l'insistance que nous avons manifestée quant à la puissance performative du langage, entendu, d'une certaine manière, comme l'outil de manifestation concrète des discours.

L'histoire qui suit se déploie en Bolivie au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. En rupture avec l'approche régionaliste plus souvent qu'autrement déployée pour étudier cette région du monde à cette époque, nous présentons une histoire qui se veut résolument nationale, au sens où elle prétend d'écrire une réalité qui se manifeste globalement, à l'échelle du pays. Si les sources que nous utilisons émanent principalement des élites situées à La Paz et Sucre (mais également Potosí et Oruro), c'est qu'à l'époque ciblée, la vie politique, économique et même sociale de la Bolivie est nettement concentrée dans la partie occidentale du pays, dans la région andine. Cela s'explique en considérant une certaine filiation avec le développement de la région tel qu'il s'était effectué lors de la période coloniale et même, à certains niveaux, à l'époque précolombienne. Cela s'explique également par les difficultés de développement de la partie orientale du pays à l'époque républicaine, qui commence tout juste à s'accélérer à cette époque.<sup>63</sup> Ainsi, considérer la production de discours en provenance des

---

<sup>63</sup> À titre d'exemple, Santa Cruz de la Sierra, principale ville de l'Est du pays comptait à peine 16 000 habitants en 1900.

centres de pouvoirs créoles bien établis correspond, grosso modo, à considérer les discours nationaux, puisqu'à cette époque, comme nous le verrons, les élites incarnent la nation.

Concrètement, la période couverte par la thèse et que nous désignons comme le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, s'échelonne en fait de 1880 à 1905. Ce découpage suit une logique que l'on pourrait qualifier d'événementielle, dans la mesure où ce sont des événements spécifiques qui viennent la délimiter ; événements qui offrent une cohérence d'ensemble à ces 25 années et qui permettent de les considérer comme un bloc spécifique dans la chronologie historique de la Bolivie. 1880 renvoie au contexte de la guerre du Pacifique (1879-1884). Si la guerre s'était amorcée en 1879, 1880 marque la défaite officielle de la Bolivie dans le conflit<sup>64</sup> et correspond à l'amorce concrète de transformations politiques significatives au sein de l'État (fin du pouvoir militaire, émergence de la politique partisane, réforme constitutionnelle). Nous considérons que les transformations concrètes et discursives qui s'amorcent à l'époque continuent, avec plusieurs fluctuations, à se manifester jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. En fait, la guerre Fédérale (1898-1899) qui clôt le XIX<sup>e</sup> siècle impose une transition importante dans la vie politique avec la fin du monopole du pouvoir étatique des Conservateurs. Nous considérons cependant que c'est davantage la fin de la série de procès menés suite à la guerre qui viennent clore cette période d'importants bouleversements. Nous suggérons que ce sont ces procès, se terminant en 1905, qui viennent conclure la période de solidification de l'État qui précède, et qui amorcent concrètement l'ère du nationalisme bolivien.

### *Approche méthodologique*

Afin de mener à bien notre recherche, nous considérerons comme principal objet d'étude le discours. Au croisement de l'école historique de Cambridge et d'une approche foucauldienne du discours, notre approche nous pousse vers l'étude de ce qui est dit et écrit, ou plus spécifiquement de ce qui est énoncé publiquement. Afin de rendre l'analyse de ces discours révélatrice des transformations concrètes qui concernent les idées appelées à structurer le politique et le social à l'époque, il importe, d'une part, de situer ces discours dans le contexte de leur énonciation et, d'autre part, de les déconstruire en partie de manière à

---

<sup>64</sup> La guerre se poursuit jusqu'en 1884, mais à partir de 1880, les troupes boliviennes se replient sur La Paz et les combats n'opposent désormais plus que l'armée chilienne à celle du Pérou.

révéler spécifiquement non pas ce qui est dit, au sens textuel, mais ce qui est entendu dans l'espace de leur énonciation.

Nous comprenons le discours dans un sens très proche de celui exposé par Dominique Maingueneau et, surtout, Michel Foucault. Pour Maingueneau, le discours correspond à « [...] une dispersion de textes que leur mode d'inscription historique permet de définir comme un espace de régularités énonciatives. »<sup>65</sup> Cette définition s'inscrit fortement en lien avec ce que Foucault nomme la « formation discursive ».<sup>66</sup> Cela dit, cette approche archéologique du savoir nous apparaît insuffisamment performative. Dans *L'ordre du discours*, Foucault incite plutôt à considérer les discours comme des événements et non comme de simples systèmes langagiers. Ainsi, les discours doivent être considérés comme des « ensembles d'événements discursifs. »<sup>67</sup> C'est de cette manière qu'ils acquièrent une certaine matérialité. Foucault parle d'un « matérialisme de l'incorporel » :

Bien sûr, l'événement n'est ni substance ni accident, ni qualité ni processus ; l'événement n'est pas de l'ordre des corps. Et pourtant il n'est point immatériel ; c'est toujours au niveau de la matérialité qu'il prend effet, qu'il est effet ; il a son lieu et il consiste dans la relation, la coexistence, la dispersion, le recoupement, l'accumulation, la sélection d'éléments matériels ; il n'est point l'acte ni la propriété d'un corps ; il se produit comme effet de et dans une dispersion matérielle.<sup>68</sup>

Cette manière de considérer les discours nous invite à ne pas réfléchir seulement au sens des mots, aux représentations, mais aussi aux effets des discours, entendus comme événements et comportant donc une matérialité. Pour nous, il s'agira donc d'étudier les discours, dans un

---

<sup>65</sup> Maingueneau, Dominique, *Genèses du discours*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 1984, p. 5.

<sup>66</sup> Cette formation discursive est ce qui constitue l'architecture « [...] des choses dites au niveau spécifique des énoncés. » Pour Foucault, l'énoncé est à la formation discursive ce que la phrase est au texte. Mais alors que la phrase est déterminée en fonction de règles propres à la langue, la conformité des énoncés est, elle, définie par la formation discursive elle-même. Comme l'écrit le philosophe, « [s]on appartenance et sa loi ne font qu'une seule et même chose [...] ». En somme, l'énoncé et la formation discursive cohabitent, cette dernière ne correspondant pas à un code, à l'exposé d'une série de règles à suivre, mais plutôt à une dispersion, à un principe de répartitions aléatoires. En d'autres mots, la formation discursive intervient comme la condition d'existence des énoncés. De là, un discours apparaît comme « [...] un ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent de la même formation discursive [...] » et conséquemment, la pratique discursive relève d'un « [...] ensemble de règles anonymes, historiques, toujours déterminées dans le temps et l'espace qui ont défini à une époque donnée, et pour une aire sociale, économique, géographique ou linguistique donnée, les conditions d'exercice de la fonction énonciative. » Foucault, Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, pp. 152-154.

<sup>67</sup> Foucault, Michel, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971, p. 59.

<sup>68</sup> Foucault, Michel, *L'ordre du discours...*, p. 59.

sens usuel renvoyant à la parole ou au texte, afin d'en extraire *le* discours, au sens foucauldien, celui impliquant la matérialité événementielle.

Ceci dit, comment ce déploie concrètement à l'intérieur de notre recherche une analyse du discours ainsi défini. Comment articuler cette dimension afin de produire une histoire des idées, une histoire intellectuelle du politique inscrite dans le social ? Aborder les discours comme porte d'entrée des idées implique pour l'historien une étude des textes, des traces écrites de tels discours. Or, pour faire une histoire des idées qui s'inscrive dans une démarche authentiquement historique, il importe, comme l'écrit Quentin Skinner de « [...] situer les textes que nous étudions dans de tels contextes intellectuels [pour nous, les débats entourant les formes à donner à l'État puis à la nation] de manière à ce qu'ils nous permettent de donner un sens à ce que leurs auteurs faisaient en les écrivant. »<sup>69</sup> En d'autres mots, et c'est ce que met de l'avant l'école historique de Cambridge, il est nécessaire de situer les textes étudiés dans leur contexte intellectuel de manière à comprendre concrètement le sens des idées, non pas telles qu'elles furent directement écrites, mais telles qu'elles furent pensées. Toutefois, l'école de Cambridge tant à concevoir le contexte principalement en terme de « contexte intellectuel », soit un environnement formé d'autres textes, d'autres idées, somme toute dégagé du social.<sup>70</sup> Il nous semble donc nécessaire pour notre projet de s'inscrire davantage en lien avec ce que certains ont appelé l'histoire sociale de la théorie politique et qui explore les liens entre les idées politiques et la société (et ses ramifications) au sein de laquelle elles émergent. Cette approche vise donc une analyse historique des textes et de leur contexte.<sup>71</sup>

### *Nature et traitement des sources*

Conséquence de l'objet de notre recherche et de la disposition historique préalablement énoncée, les sources qui sont spécifiquement utilisées afin de développer notre argument appartiennent à ce que l'on considère simplement comme des discours politiques. À de rares exceptions près, tous ces discours furent prononcés (ou rédigés) entre 1880 et 1905,

---

<sup>69</sup> Skinner, Quentin, *Vision of Politics. Volume I: Regarding Method*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p. 3.

<sup>70</sup> Turgeon, Nancy, « Ellen Meiksins Wood », dans *Marxisme anglo-saxon...*, p. 279.

<sup>71</sup> Turgeon, Nancy, « Ellen Meiksins Wood », dans *Marxisme anglo-saxon...*, p. 279.

période ciblée par notre recherche. Compte tenu de leur forme, la grande majorité de ces sources appartiennent à la catégorie des pamphlets politiques, entendus comme de courts écrits critiques. Conséquemment, elles consistent en des discours (au sens de paroles adressées) prononcés (puis retranscrits) lors de rencontres politiques : discours électoraux, discours d'appui à un candidat, discours d'entrée en fonction, discours d'ouverture d'assemblées, etc. Elles sont également des manifestes : manifestes du Parti libéral, « manifeste » du vice-président Aniceto Arce. Elles sont ensuite des pamphlets dans le sens le plus conventionnel du terme : des tracts qui accusent ou défendent des groupes, des individus ou des idées, publiés par des presses privées ou diffusés à la manière d'éditoriaux dans les pages de quotidiens. Elles sont finalement des livres tirés de la littérature, qu'elle soit scientifique (histoire, anthropologie) ou de fiction (roman). Elles sont aussi, par ailleurs, composées de correspondances entre politiciens de factions diverses. Pour le dernier chapitre portant sur le nationalisme, nous nous sommes quelque peu éloigné des pamphlets *stricto sensu* puisque nous avons utilisé des sources judiciaires extraites des procès qui marquent les premières années du XX<sup>e</sup> siècle. Nous nous sommes toutefois concentrés principalement sur des plaidoiries, ce qui, à bien des niveaux, confère également une nature pamphlétaire à ces sources.

Ces sources appartiennent immanquablement à un univers intellectuel que l'on associe à l'élite créole. Lorsque pris isolément, chacun de ces discours impose le défi d'en connaître la portée. Sont-ils représentatifs d'une réalité globale ou simplement l'expression isolée d'idées propres à leur auteur ? Et même lorsque considérés comme constitutives d'un tout, d'un corpus plus ou moins cohérent, comment mesure-t-on leur diffusion ? Sommes-nous en droit de les considérer comme représentatifs de pans entiers de la société ?

De la même manière que pour une histoire du livre ou de la littérature, une histoire centrée sur les discours politiques passe immanquablement par les textes et donc, par la lecture. Or, si on transpose à notre objet ce que Robert Darnton écrit à propos de la littérature, qu'importe l'approche concrète déployée vis-à-vis des textes, « [...] les critiques ont de manière croissante traité la littérature comme une activité plutôt que comme un corpus établi de textes. Ils insistent sur le fait que le sens d'un texte n'est pas fixé sur ses pages, il est



construit par ses lecteurs. »<sup>72</sup> Cette idée nous engage inéluctablement sur le chemin d'une histoire de la réception. Or, pour toutes sortes de raisons, au devant desquelles la précarité entourant les sources disponibles, c'est un chemin qu'il nous est impossible d'emprunter dans le cadre de cette recherche. Pour pallier en quelque sorte à ce problème, plutôt que de confronter les discours à leur auditoire/lectorat afin d'en déterminer la réception, nous privilégions une mise en relation des discours aux changements concrets qu'ils entraînent. Ainsi, ce n'est pas tant une histoire de la réception qui est accomplie, mais une analyse des effets discursifs tels qu'ils s'immiscent au sein des institutions, tels qu'ils s'instituent à l'intérieur des rapports sociaux. Concrètement, il s'agit de mettre en relation les discours faisant la promotion d'une idée spécifique (par exemple, la démocratie électorale) et la mise en application concrète de cette idée.

Ainsi, pour le bien de notre démarche, nous considérerons que les idées présentées dans les discours étudiés, puisqu'elles émanent des plus hautes sphères de l'élite politique, qu'elles se propagent dans l'espace public, et puisqu'elles se répondent et se reproduisent, peuvent être considérées comme représentatives des idées politiques dominantes. Cette considération n'évacue pas la nécessité d'adopter une posture critique particulière vis-à-vis de ces sources. Bien que notre histoire en est une des idées de l'élite, il nous semble tout à fait approprié de mobiliser certaines perspectives critiques issues des *Subaltern Studies*. En ce sens, Ranajit Guha écrit éloquemment : « [l]a critique doit s'amorcer [...] non pas en nommant un biais, mais en examinant les composantes du discours, véhicule de toute idéologie, relativement à la manière par laquelle ils pourraient s'être combinés afin de décrire toute figure particulière issue du passé. »<sup>73</sup> En somme, ce que nous tâcherons de développer dans cette thèse, est une approche des documents mis à notre disposition qui considère deux a priori analytiques. Premièrement, nous devons garder à l'esprit et intégrer à notre compréhension des sources la place que celles-ci occupaient dans le contexte idéologique de leur production, et plus encore, la nature hégémonique présente en filigrane de leur contenu textuel.

---

<sup>72</sup> Darnton, Robert, *The Kiss of Lamourette. Reflections in Cultural History*, W. W. Norton & Company, New York et Londres, 1990, p. 179. « Lecteurs » doit ici être considéré dans un sens large. Darnton rappelle à ce niveau, et cela est particulièrement vrai pour l'Amérique latine du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'au cours de la majeure partie de l'histoire les livres, et par extension les textes, avaient un auditoire plutôt qu'un lectorat, ils étaient entendus plutôt que lus. *Ibid.* p. 169.

<sup>73</sup> Guha, Ranajit, « The Prose of Counter-Insurgency », Guha, Ranajit et Gayatri Chakravorty Spivak, *Selected Subaltern Studies*, New York et Oxford, Oxford University Press, 1988, p. 53.

Deuxièmement, et en continuité avec le premier point mentionné, nous devons nous efforcer de trouver, dans le discours dialogique que se livrent les divers protagonistes de l'histoire que nous cherchons à constituer, cet accès aux phénomènes plus large que ce qui est strictement écrits et que sont la pensée d'État et le nationalisme.

Finalement, un dernier point doit être soulevé. Une portion significative de la thèse (les chapitres 2, 3 et 4) s'articulent suivant une démarche en partie biographique. Effectivement, afin d'aborder le développement de la démocratie républicaine libérale capitaliste qui marque l'époque étudiée, nous avons choisi de nous attarder à la figure d'Aniceto Arce. Oligarque de l'argent, industriel incontournable, politicien de longue date qui finira par accéder à la tête de l'État, Arce apparaît comme une porte d'entrée privilégiée pour aborder les enjeux et idées politiques qui marquent le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais pourquoi cette approche biographique ? Pour nous, il s'agit d'abord d'un dispositif narratif, soit la possibilité d'écrire une histoire qui soit incarnée, qui s'exprime à travers une matérialité humaine et non simplement par des idées évanescentes. Il s'agit toutefois d'un dispositif qui, en définitive, soulève également des enjeux d'ordre épistémologique.

Cette démarche biographique s'engage dans la voie proposée par Wilhelm Dilthey, soit de « [...] se saisir de ce mode d'entrée par la singularité pour accéder à l'universalité. »<sup>74</sup> Adopter l'approche biographique, ne repose plus sur le « culte de la vie exemplaire », selon les mots de François Dosse, mais sur la recherche d'une singularité.<sup>75</sup> Une singularité de laquelle il sera possible d'extraire des traces, si ce n'est de l'universel, à tout le moins du général. Pour reprendre la belle formule de E. H. Carr, « [c]e n'est pas l'unique qui intéresse l'historien, mais ce qui est général dans l'unique. »<sup>76</sup> Ainsi, en suivant Arce, une figure emblématique de l'histoire bolivienne, un « grand homme », nous entrons au cœur de ce qui est constitutif de l'espace politique de l'État bolivien. Par son statut, Arce est un vecteur de l'histoire puisqu'il s'y trouve au centre. Il n'est pas question de le présenter comme un agent de l'histoire plus significatif qu'un autre (quoiqu'il l'est peut-être en raison du pouvoir qu'il parvient à exercer), mais comme l'incarnation ponctuelle d'une situation historique précise : la construction de

---

<sup>74</sup> Dosse, François, *Le pari biographique. Écrire une vie*, Paris, La découverte, 2005, p. 448.

<sup>75</sup> Dosse, François, *Le pari biographique...*, p. 448.

<sup>76</sup> Carr, Edward H., *Qu'est-ce que l'histoire*, Paris, La découverte, 1988 (1961), p. 118.

l'État bolivien dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme l'écrit Carr, « [q]uel est le rôle du grand homme dans l'histoire ? Le grand homme est un individu et, étant un individu éminent, il est aussi un phénomène social éminemment important. »<sup>77</sup>

## **Plan de la thèse**

Le cœur de la thèse est composé de cinq chapitres. Le premier chapitre pose les bases historiques et historiographiques nécessaires à la compréhension des enjeux qui seront soulevés dans les chapitres suivants. Entremêlant une narration historique et une discussion historiographique nous survoleront les divers événements et phénomènes qui marquèrent la Bolivie depuis les indépendances jusqu'aux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. L'idée d'effectuer un survol aussi large est conséquente avec la logique du découpage temporel de la thèse. Puisque les deux dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle et les premières années du XX<sup>e</sup> siècle correspondent, selon nous, à une période de culmination où des éléments fondamentaux de la construction de l'État et de la nation s'affirment, il nous apparaît nécessaire afin d'en comprendre les subtilités, de présenter les événements et phénomènes qui les précèdent et qui en permettent ou expliquent la mise en œuvre. Puisque le cœur de la thèse repose principalement sur une analyse des discours, il est essentiel d'effectuer une présentation générale des événements au sein desquels s'inscrivent ces mêmes discours.

Le second chapitre est principalement articulé autour de la figure d'Aniceto Arce. En suivant les débats qui animent la scène politique bolivienne dans les premières années de la décennie 1880, et auxquels Arce prend part activement, nous verrons comment, à cette époque, la volonté renforcée de mettre un terme à la gouvernance militaire du pays via l'implantation de gouvernements civils s'accompagne d'une revalorisation de l'idéal républicain. Nous montrerons que cette revalorisation est principalement formulée à travers un discours portant sur la démocratie et le respect des institutions.

Dans le chapitre trois, nous poursuivons notre périple au cœur de l'espace politique bolivien auprès d'Aniceto Arce. En nous concentrant toujours sur les discours politiques, nous

---

<sup>77</sup> Carr, Edward H., *Qu'est-ce que l'histoire...*, p. 105.

nous pencherons sur l'apparition de la politique partisane (qui s'institue à travers le système de partis politiques) comme principe venant désormais régir la vie politique. En portant notre attention plus spécifiquement sur la campagne présidentielle de 1884 et ses suites, puis sur les élections de 1888 qui porteront Arce au pouvoir, nous interrogerons les subtilités qui marquent la constitution d'une communauté politique beaucoup plus unie que ce que les faits ne laissent entrevoir. Nous complétons ce chapitre par une ellipse qui nous mènera aux élections de 1904, élections qui nous permettront de définir avec davantage de précision les caractéristiques et les modes d'appartenance à cette communauté politique, concluant ainsi notre analyse du « langage de la démocratie » qui est symptomatique de la période étudiée.

Le quatrième chapitre interroge, pour sa part, le rapport idéologique qui se constitue à partir des années 1870, et plus radicalement à partir des années 1880, à travers l'arrimage du capitalisme à l'État. En utilisant une fois de plus le parcours d'Arce (dont l'expérience industrielle croise l'expérience politique), nous chercherons à comprendre la nature des enjeux moraux (notamment le patriotisme) et des luttes de pouvoir politiques qui se trouvent au cœur de l'imbrication du capitalisme et de l'État qui s'observe à l'époque. En étudiant les transformations socio-économiques constitutives de la libéralisation à l'échelle des rapports politiques individualisés, nous touchons à cette volonté apparente d'une frange de l'élite bolivienne d'instituer en Bolivie une « société de marché » au sein de laquelle le capital cherche à subordonner le pouvoir étatique.

Finalement, le chapitre 5 rompt quelque peu avec l'approche préconisée dans les trois chapitres précédents. En effet, deux éléments viennent constituer cette distinction. Premièrement, le thème central à ce chapitre, quoique directement lié aux thèmes précédemment développés, nous entraîne dans une nouvelle direction. Alors que les chapitres 2, 3 et 4 décortiquent le développement de l'État sur la base des idées de démocratie, de république et de capitalisme qui le constituent, le dernier chapitre de la thèse aborde plutôt la question de la construction du nationalisme et de sa fonction de légitimation de l'État. Conséquemment, et c'est le deuxième élément qui distingue ce chapitre de ceux qui le précèdent, l'approche en partie biographique jusque là utilisée est laissée de côté. Ainsi, plutôt que de suivre la figure emblématique d'Aniceto Arce, nous nous pencherons sur un événement spécifique, la guerre Fédérale (1898-1899) et ses suites, afin de comprendre dans quel contexte et sous quelle forme apparaît, à cette époque, un discours portant sur la nation. Le

chapitre 5 établira donc que le nationalisme bolivien, profitant de la solidification de l'État s'étant manifestée depuis deux décennies, émerge concrètement au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Cette émergence se produit en grande partie grâce à un discours qui s'inscrit à l'intérieur de l'institution de la justice et aura pour effet de servir de légitimation socioculturelle à l'État duquel il émerge.

## Chapitre 1 – Survol historique et historiographique

Pour la Bolivie, comme pour la Colombie, le Chili ou le Pérou avant elle, l'indépendance n'a rien d'un aboutissement. Elle marque plutôt un début, un lent début. En franchissant les portes de l'indépendance, la nouvelle république n'entrait pas directement dans la grande maison étatique nationale, mais plutôt dans cette vaste antichambre dont la superficie se mesurerait en décennies. Lorsque le 6 août 1825, divers représentants des provinces du Haut Pérou déclarent leur indépendance de l'Espagne ainsi que, simultanément, des républiques nouvellement constituées des Provinces unies du Rio de la Plata et du Pérou, ils ne marquent pas la fin du monde colonial, pas plus qu'ils n'accèdent directement à la modernité républicaine. Le chemin sera long et sinueux. À l'instar des autres républiques nouvellement affranchies du joug espagnol, l'indépendance bolivienne est presque exclusivement une affaire politique. La société de castes constitutive de l'ordre hiérarchique colonial fut largement maintenue dans la vie républicaine, structurant ainsi les pratiques sociales, les relations économiques et les formes de savoirs qui allaient servir de fondations au nouvel État nation en construction.<sup>1</sup>

La « nouvelle » société bolivienne qui se construit à cette époque est indéniablement postcoloniale, en ce sens qu'elle demeure attachée aux modes d'existence coloniaux tout en cherchant à constituer une entité nouvelle.<sup>2</sup> Comment, en effet, une société concrètement et virtuellement divisée depuis des siècles sur la base du « système des deux républiques » pouvait-elle ériger un nouvel État, une nouvelle nation ? Dans ce contexte, les « [n]otions de citoyenneté, d'identité et de race devinrent particulièrement importantes – et litigieuses – alors que l'élite et les classes populaires se mobilisaient pour définir [la nouvelle république] et établir leur place au sein de [celle-ci]. »<sup>3</sup> Dans les défis posés par l'univers postcolonial, la nouvelle république bolivienne allait être imaginée à bien des égards à travers un langage

---

<sup>1</sup> Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism... », p. 56.

<sup>2</sup> Pour une série de réflexions sur la condition postcoloniale de l'Amérique latine et des vicissitudes qui l'accompagnent, voir Thurner, Mark et Andrés Guerrero, *After Spanish Rule. Postcolonial Predicaments of the Americas*, Durham et Londres, Duke University Press, 2003, principalement les textes de Sahid Amin, Andrés Guerrero et Mark Thurner.

<sup>3</sup> Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism... », p. 57.

hérité d'un autre monde, comme allaient en témoigner, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et bien au-delà, les tensions manifestes dans le rapport entre l'État et les communautés indigènes.<sup>4</sup>

L'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle bolivien, dont les longues ramifications demeurent apparentes pratiquement jusqu'à la révolution de 1952, est une histoire de tensions. Tensions quant aux structures à mettre en place, tensions dans l'accès à l'exercice du pouvoir, tensions quant aux modes d'exercices du pouvoir, tensions régionales et internationales, tensions quant à l'accès aux ressources économiques, mais sans doute plus que tout, tensions entre les divers groupes constitutifs de la société dont la nomenclature demeure l'un des legs les plus significatifs de l'expérience coloniale. Sans passer sous silence les affrontements, confrontations et jeux de pouvoir à l'intérieur des divers regroupements sociaux, l'enjeu central du XIX<sup>e</sup> siècle bolivien est sans doute cette tension, cette lutte, entre créoles et Amérindiens afin de déterminer quelle part de l'espace matériel, politique et symbolique il est loisible pour chacun d'occuper. Partout en Amérique latine, la ségrégation fantasmée de l'époque coloniale, bien que fort imparfaitement instituée, allait conditionner les multiples enjeux de pouvoir immanents à la construction des nouveaux États nations.<sup>5</sup> Cela s'avérait d'autant plus vrai en Bolivie où près du trois quart de la population, au moment de

---

<sup>4</sup> Comme l'évoquait Darcy Ribeiro, « De la même manière qu'elle a introduit une pléthore de techniques et d'inventions nouvelles aux peuples se trouvant à l'intérieur de ses réseaux de domination, l'Europe leur a aussi présenté son arsenal de concepts, de préconceptions et d'idiosyncrasies référant à l'Europe elle-même, mais aussi aux peuples coloniaux. ». Cité dans Mignolo, Walter D., *Local Histories/Global Designs. Coloniality, Subaltern Knowledges, and Border Thinking*, Princeton, Princeton University Press, 2000, p. 13. À un autre niveau, et sortant du contexte strictement latino-américain, Dipesh Chakrabarty a suggéré qu'en raison du fait colonial, toutes les histoires sont des histoires de l'Europe, toutes les histoires locales étant des variations d'une métahistoire de l'Europe. Chakrabarty, Dipesh, *Provincializing Europe. Postcolonial Thought and Historical Difference*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2000.

<sup>5</sup> Le tournant des années 1970 et 1980 marque un virage historiographique important alors qu'à cette époque on commence à repenser les indigènes non plus comme de simples acteurs passifs, comme de simples victimes du pouvoir colonial et/ou créole. L'ouvrage pionnier en la matière est sans doute celui de Steve Stern, *Peru's Indian Peoples and the Challenge of Spanish Conquest* à travers lequel l'auteur cherche explicitement à reconsidérer le rôle des indigènes dans le développement de la société coloniale péruvienne. Si Stern n'est pas le premier à vouloir se distancier de la « légende noire » entourant les écrits sur la conquête et à chercher à placer l'indigène comme agent de changement de son milieu, il demeure que son livre est l'un de ceux à avoir eu le plus important impact sur l'historiographie andine. Plus encore qu'une référence importante, le travail de Stern semble contribuer fortement au lancement d'une « mode », à l'avènement d'une disposition intellectuelle chez les historiens de la région cherchant plus que tout, dans leurs travaux, à percevoir désormais l'indigène comme un acteur direct de la société, un personnage conscient, résistant et rebelle, Stern, Steve J., *Peru's Indian Peoples and the Challenge of Spanish Conquest. Huamanga to 1640*, Second edition, Madison, The University of Wisconsin Press, 1993 (1982). Pour plus de détails sur la déconstruction de la légende noire, voir Matthew Restall, *Seven Myths of the Spanish Conquest*. Oxford; New York, Oxford University Press, 2003.

l'indépendance, était amérindienne.<sup>6</sup> L'historien Herbert Klein suggère en effet une population amérindienne d'environ 800 000 individus contribuant fortement à une population rurale estimée à 90 % de l'ensemble de la population du pays.<sup>7</sup>

Suite à une indépendance menée principalement par et pour la minorité créole, quels allaient être la place et le rôle des indigènes et de leurs communautés (eux qui étaient demeurés somme toute en marge du mouvement vers l'indépendance) au sein de la nouvelle république ? Comment allait-il être possible de concilier les visions souvent radicalement distinctes de la gestion du vivre ensemble ? Ces questions forment, d'une certaine manière, l'ossature du présent chapitre puisqu'elles nous orientent vers des enjeux récurrents qui se trouvent en filigrane des diverses sphères de la vie bolivienne tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et pour une part significative du XX<sup>e</sup> siècle.

Ainsi, les pages qui suivent visent à exposer les éléments de l'histoire bolivienne qui permettent de situer et de comprendre l'évolution de l'État et de la nation à partir de leur prime formation au moment des guerres d'indépendance. En développant une structure principalement chronologique, nous aborderons les divers événements et phénomènes politiques, sociaux et économiques qui nous permettent de mieux comprendre les idées qui interviennent lors du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle et qui seront davantage développées dans les chapitres suivants. Notre exposition débordera aussi légèrement sur le XX<sup>e</sup> siècle afin d'offrir la possibilité de mettre en perspective les idées et événements explicités dans la présente thèse, ouvrant ainsi une fenêtre sur leurs conséquences, leur filiation. Ce survol historique sera accompagné d'une présentation de l'historiographie s'y rapportant afin qu'il nous soit possible de mettre en parallèle l'évolution historique de l'État-nation bolivien et l'évolution du discours récent à propos de cette histoire.

---

<sup>6</sup> Valérie Fifer discute en détails du rapport de John B. Pentland, secrétaire du consul général britannique, envoyé en Bolivie en 1826 afin de rédiger une description formelle du pays. Pentland estime la population totale du pays à 1 100 000 habitants, desquels environ le trois quart seraient autochtones, Fifer, J. Valerie, *Bolivia: Land, Location, and Politics Since 1825*, Cambridge, Cambridge University Press, 1972, pp. 18-19. Ces chiffres sont également repris dans Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, pp. 202-204.

<sup>7</sup> Klein, Herbert S., *Bolivia. The Evolution of a Multi-Ethnic Society*, Oxford, Oxford University Press, 1991 (1982), p. 104-105.



## La naissance de l'État républicain et son inspiration libérale

Bien que située à une latitude tropicale, c'est dans l'étincelante froidure des hauteurs de la cordillère des Andes qu'allait d'abord se cristalliser l'imaginaire de la Bolivie nouvellement indépendante. C'est dans ce paysage d'une aridité lumineuse que les racines républicaines du nouveau pays allaient chercher à s'implanter. Mais comme en écho à cette hostilité géographique, l'établissement de la nouvelle entité politique ne se ferait pas sans difficulté.

Le Haut Pérou (qui allait devenir la Bolivie, une fois les indépendances acquises) fut le lieu premier de réelles perturbations à l'amorce du mouvement vers les indépendances. En raison de son isolement géographique, de sa relative indépendance économique – à mi-chemin entre les deux vice-royautés de Lima et de Buenos Aires – ou encore d'une certaine autonomie traditionnellement ancrée, les événements de contestation qui prirent forme au tournant des années 1808 et 1809 purent jouir d'une grande permissivité avant d'être violemment réprimés.<sup>8</sup>

Menée par Pedro Domingo Murillo<sup>9</sup>, l'élite créole de La Paz, en guise d'opposition aux transformations se produisant alors en Espagne, proclama l'indépendance du gouvernement américain au nom du roi déchu Ferdinand VII. Cette tactique, qui allait devenir l'outil de légitimation des autres mouvements d'indépendance ailleurs dans l'espace américain, marquait la première déclaration d'indépendance d'une colonie espagnole d'Amérique.<sup>10</sup> La voie vers l'indépendance allait toutefois être tragiquement bloquée pour Murillo et son armée rebelle, alors qu'ils furent contrés en novembre 1809 lors de la bataille d'Irupana (actuelle province de Yungas, département de La Paz) par les forces armées dépêchées depuis Cusco. Les meneurs de la rébellion, incluant Murillo, furent tous arrêtés avant d'être sommairement jugés et exécutés au mois de janvier 1810.<sup>11</sup> Cette première défaite concrète du mouvement

---

<sup>8</sup> Klein, Herbert S., *A Concise History of Bolivia*, New York, Cambridge University Press, 2003, p. 91.

<sup>9</sup> Né à La Paz en 1757 au sein d'une famille aisée, il étudia le droit à Chuquisaca avant de prendre part, en tant que soldat, à la répression de la rébellion de Túpak Katari au début des années 1780. Au tournant du siècle, il s'active contre le pouvoir colonial à l'aide de libelles et de placards jusqu'à son arrestation. Il est remis en liberté grâce à l'intercession de personnalités influentes et s'engage alors dans la rébellion active, prenant les armes contre le pouvoir. Il meurt exécuté en janvier 1810. Cortés, José Domingo (dir.), *Galería de hombres célebres de Bolivia*, Santiago (Chili), La República, 1869, pp. 185-186.

<sup>10</sup> Klein, Herbert S., *A Concise History...*, p. 92.

<sup>11</sup> Klein, Herbert S., *A Concise History...*, p. 93.

indépendantiste naissant n'allait toutefois que ralentir le mouvement. L'inertie était brisée, l'indépendance était en marche.



**Carte 2** : Carte de l'Amérique ibérique à la veille des indépendances (1780).<sup>12</sup>

<sup>12</sup> *Encyclopédie Britannica Kids*, <http://kids.britannica.com/comptons/art-151084/A-map-of-the-Americas-in-1780-shows-the-four>, consulté le 29 décembre 2015.

La forme d'opposition qui avait éclos dans le creuset des Andes allait rapidement surgir aux quatre coins de l'espace latino américain. En raisons d'événements se déployant des deux côtés de l'Atlantique, les liens entre la métropole et ses colonies allaient progressivement s'étioler au point où les liens unissant l'Espagne à l'Amérique s'effriteraient définitivement à travers l'indépendance des diverses régions du continent. Au Haut-Pérou, alors qu'une quinzaine d'années marquées par la guerre s'étaient écoulées depuis les premiers soulèvements, c'est l'été 1825 qui allait marquer la phase ultime vers la création de la Bolivie. En février, Antonio José de Sucre<sup>13</sup>, son armée et son conseiller Casimiro Olañeta<sup>14</sup> arrivèrent à La Paz où le maréchal décréta l'organisation d'une assemblée constituante devant avoir lieu en avril de la même année. Bien que cette idée ne plaisait pas à Simón Bolívar, ce dernier se plia à l'initiative de Sucre et l'assemblée, réunie à Chuquisaca après quelques mois de retard, décréta par une très forte majorité l'indépendance du pays.<sup>15</sup> Ainsi, le « 6 août 1825, une déclaration d'indépendance fut émise, et le nouvel État, reconnaissant l'ultime nécessité d'obtenir l'approbation finale du leader, fut nommé d'après Bolívar lui-même. »<sup>16</sup> La Bolivie voyait ainsi le jour. Mais quelle forme allait-elle prendre ?

Amené à offrir ses réflexions sur la nouvelle constitution bolivienne fraîchement écrite, Bolívar mentionnait, en 1826 :

J'ai dû ramasser toutes mes forces pour vous exposer mes opinions sur la façon de gouverner une nation libre, selon les principes adoptés par les peuples cultivés. Et pourtant, l'histoire de leurs expériences ne nous montrent que de

---

<sup>13</sup> Natif de Cumaná dans l'actuel Venezuela, José Antonio de Sucre étudie le génie militaire à partir de 1810 alors qu'il n'est âgé que de 15 ans. Cette situation l'entraîne rapidement dans le mouvement des indépendances au sein duquel il se lie très tôt à Simón Bolívar. Directement impliqué dans les combats qui marqueront la création de la Colombie, de l'Équateur comme du Pérou, il sera celui qui orchestrera l'indépendance formelle de la Bolivie, en plus de devenir le second président du pays (1826-1828). Il meurt le 4 juin 1830 près de Pasco, en Colombie, assassiné dans des circonstances obscures. Mesa G, Carlos D, José de Mesa et Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia* (8<sup>e</sup> édition), La Paz, Editorial Gisbert, 2012, pp. 287-288.

<sup>14</sup> José Joaquín Casimiro Olañeta y Güemez naquit à Chuquisaca en 1895, soit la même année que Sucre. Il reçut son éducation en Argentine d'où il revint en 1813 pour poursuivre ses études universitaires. Occupant divers postes au sein de l'administration, sa position mitoyenne devient insoutenable au début des années 1820 et il se joint donc aux forces de Sucre sans pour autant prendre part aux combats. Il joua un rôle significatif dans l'indépendance formelle de la Bolivie, pays au sein duquel il demeura actif politiquement, malgré divers séjours en exil, jusqu'à sa mort en 1860. Mesa G, Carlos D, José de Mesa et Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, pp. 280-281.

<sup>15</sup> Klein, Herbert S., *Bolivia. The Evolution...*, p. 100.

<sup>16</sup> Klein, Herbert S., *Bolivia. The Evolution...*, p. 100.

longues périodes de désastres, interrompues par des éclairs de bonheur. Quels guides devons-nous suivre, dans la nuit d'aussi ténébreux exemples ?<sup>17</sup>

Point dupe, le Libérateur comprenait l'ampleur du défi qui attendait la nouvelle république à l'orée de son existence. Porté par un libéralisme hérité de la littérature et des exemples états-uniens et français<sup>18</sup>, il n'en demeurait pas moins prudent, voire craintif quant à l'application concrète de ces idées en sol latino américain.<sup>19</sup> Ainsi, sa réflexion était accompagnée d'une sérieuse mise en garde aux législateurs de la Bolivie :

Législateurs ! Votre devoir vous appelle à résister à l'assaut de deux monstres ennemis qui se combattent l'un l'autre, mais s'uniront pour vous attaquer. La tyrannie et l'anarchie forment un immense océan d'oppression, entourant la petite île de la liberté, sans relâche assaillie par la violence des eaux, et par les ouragans qui les poussent sans cesse à la submerger. Voyez cette mer que va sillonner votre fragile nef dont le pilote est si inexpert.<sup>20</sup>

Pour Bolívar, l'enjeu premier du nouveau pays consiste à structurer l'exercice du pouvoir. Cet élément apparaît plus critique en Bolivie qu'ailleurs en raison, entre autres, du

---

<sup>17</sup> Bolívar, Simón, « Discours sur la Constitution de Bolivie (1826) », *Bolívar, pages choisies (choix de lettres, discours et proclamations)*, Paris, Institut de hautes études de l'Amérique latine, 1966, pp. 72 et 73.

<sup>18</sup> Sur l'impact des Lumières sur les indépendances latino-américaines, voir Griffin, Charles C., « Enlightenment and Independence » dans Lynch, John (dir.) *Latin American Revolutions, 1808-1826. Old and New World Origins*, Norman et Londres, University of Oklahoma Press, 1994, pp. 247-257 ; voir également Uribe-Uran, Victor M. (dir.), *State and Society in Spanish America During the Age of Revolution*, Wilmington, Scholarly Resources, 2001. Pour une analyse des origines – notamment françaises et espagnoles – des systèmes politiques latino américains, voir Guerra, François-Xavier, « The Spanish-American Tradition of Representation and Its European Roots » dans *Journal of Latin American Studies*, vol. 26, no. 1, février 1994, pp. 1-35. Pour une traduction française des discours majeurs de Bolívar, voir Bolívar, Simón, *Bolívar, pages choisies...* Pour un survol des idées déployées par Bolívar, principalement à travers ses discours, voir Lynch, John, *Simón Bolívar and the Age of Revolution*, Londres, University of London Institute of Latin American Studies, 1983 ; Lynch, John, *The Spanish American Revolutions, 1808-1826*, New York, W. W. Norton & Company, 1973 ainsi que Belaunde, Víctor Andrés, *Bolívar and the Political Thought of the Spanish American Revolution*, New York, Octagon Books, 1967 (1938). Pour une interprétation critique plus récente de certains aspects de la pensée bolivarienne, voir Drake, Paul W., *Between Tyranny and Anarchy. A History of Democracy in Latin America, 1800-2006*, Stanford, Stanford University Press, 2009, principalement le chapitre 3 ; Zeuske, Michael, *Simón Bolívar. History and Myth*, Princeton, Markus Wiener Publishers, 2013.

<sup>19</sup> Karen Racine suggère de manière fort convaincante que les pères des indépendances latino-américaines, incluant Bolívar, furent principalement influencés par le modèle britannique lorsque vint le moment de déterminer un exemple à suivre pour l'érection des nouveaux pays américains. « De toutes les manières imaginables, la Grande-Bretagne fournit bien davantage qu'un simple support militaire, des opportunités commerciales, et un soutien financier aux leaders des indépendances de l'Amérique hispanique ; elle offrait aussi un puissant, concret et viable modèle pour la construction de leurs nations post-idépendance. » Racine, Karen, « "This England and This Now": British Cultural and Intellectual Influence in the Spanish American Independence Era », *Hispanic American Historical Review*, vol. 90, no. 3, 2010, p. 425.

<sup>20</sup> « Discours sur la Constitution de Bolivie (1826) » dans Bolívar, Simón, *Bolívar, pages choisies...*, pp. 72 et 73.

fort débalancement démographique penchant du côté des populations amérindiennes et des particularités de la géographie bolivienne. En effet, à la différence d'autres pays de la région au sein desquels les centres de pouvoir étaient éloignés voire isolés de la population indigène, les centres du pouvoir créole bolivien se trouvent en plein cœur de régions à forte majorité autochtone. Comme l'évoque l'historienne Brooke Larson, « [...] contrairement au Pérou créole, les bâtisseurs de la nation bolivienne ne pouvaient se rassurer à travers l'éloignement géographique de la majorité indigène. »<sup>21</sup> Cette majorité était établie en plein cœur de l'espace étatique bolivien. Mais les craintes de Bolívar ne se réduisaient pas simplement à cette peur d'une majorité autochtone ; il craignait tout autant les divisions, vellétés et jeux de pouvoir au sein de la population créole. Ces peurs l'incitaient même à mettre de l'avant l'idée d'un président nommé à vie, qui serait à son tour responsable de nommer son successeur, et ainsi de suite. Il s'agissait pour lui du moyen le plus sûr de préserver la stabilité politique.<sup>22</sup> Pour Bolívar :

Cette mesure permet d'éviter les élections créatrices de l'anarchie, le plus grand fléau des républiques, [...] le danger le plus immédiat et le plus terrible des gouvernements populaires. C'est ainsi qu'évolue, comme dans les royautés légitimes, la redoutable crise de l'Exécutif dans notre république.<sup>23</sup>

Si les moyens qu'il préconisait n'étaient pas forcément les plus adéquats, ses craintes n'étaient pas pour autant infondées lorsqu'on considère la prépondérance qu'exercera le caudillisme<sup>24</sup>

---

<sup>21</sup> Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, p. 204.

<sup>22</sup> Il écrivait d'ailleurs à ce sujet, « Le président de la République joue dans notre Constitution le rôle du soleil, qui, du centre où il se tient ferme, donne la vie à l'univers. Cette suprême autorité doit être perpétuelle. Car, dans les régimes sans hiérarchie plus que dans tout autre, il faut un point fixe autour duquel tournent les magistrats publics et les citoyens, les hommes et les choses. "Donnez-moi un point fixe", disait un Ancien, "et je ferai mouvoir le monde". Pour la Bolivie, ce point fixe, c'est son Président à vie. C'est sur lui que repose tout notre ordre, bien que de lui-même il n'agisse pas. Car on lui a enlevé la volonté, pour que personne n'ait à craindre ses initiatives ; on lui a lié les mains, pour qu'il ne porte préjudice à personne. » Dans Bolívar, Simón, « Discours sur la Constitution » dans Bolívar, Simón, *Bolívar, pages choisies...*, pp. 74 et 75.

<sup>23</sup> « Discours sur la Constitution de Bolivie (1826) » dans Bolívar, Simón, *Bolívar, pages choisies...*, p. 76.

<sup>24</sup> Généralement un meneur naturel et reconnu, doté d'un réseaux familial aux importantes ramifications, et usant de son influence personnelle et d'une intimidation calculée afin d'arriver à ses fins, le caudillo établissait une « clientèle » (*clientela*) qui lui permettrait d'accéder au pouvoir et de s'y maintenir. Le noyau dur de la clientèle était habituellement constitué d'un groupe armé suivi d'un réseau de personnes à charge et de supporters jouant divers rôles à divers degrés. Le personnage du caudillo est somme toute inconnu avant l'amorce des guerres d'indépendance. Ce sont les circonstances spécifiques des guerres et de leur suite (reconstruction, construction nationale, instabilité, etc.) qui le mirent au monde. Lynch, John, *Caudillos in Spanish America, 1800-1850*, Oxford, Oxford University Press, 1992, pp. 4 et 402-403.

comme mode d'exercice du pouvoir politique dans les premières décennies de la Bolivie indépendante. Selon l'historien John Lynch, « [l]es conditions suivant l'indépendance n'étaient pas propices au gouvernement constitutionnel. L'hétérogénéité sociale, l'absence de consensus et l'absence de traditions politiques mirent les constitutions libérales dans une situation précaire et déstabilisèrent les nouvelles républiques pratiquement dès le début de leur existence. »<sup>25</sup> La Bolivie n'échapperait pas à cette situation.

Une fois l'indépendance décrétée, le rôle de Bolívar s'estompa rapidement dans le pays nommé en son honneur. Bien qu'on lui eût octroyé le titre de président de la république, le Libérateur ne resta que quelques mois en Bolivie et il désigna, avant son départ, José Antonio de Sucre (1826-1828) comme son successeur. Lors de son court règne, il eut tout de même le temps d'imposer quelques décrets qui, de par leur nature libérale, venaient transformer certains modes d'existences économiques et politiques jusque là en vigueur. Parmi les plus notoires, il interdit la *mita*<sup>26</sup>, abolit le tribut et déclara les Amérindiens propriétaires des terres qu'ils occupaient. Comme le mentionnait la déclaration d'indépendance de 1825, tous les Boliviens se voyaient garantir les « sacrosaints droits à l'honneur, la vie, la liberté, l'égalité, la propriété, et la sécurité. »<sup>27</sup> Bien que la pratique allait très rapidement bafouer ce qui était mis de l'avant en principe, cette posture éminemment libérale allait principalement favoriser les Amérindiens. Comme l'écrit à propos Matthew Gildner, « [l]es groupes indigènes entraient ainsi dans la vie républicaine affranchis des contraintes institutionnelles et des pratiques légales qui avaient longtemps prédéterminé leur statut social inférieur. »<sup>28</sup> La constitution qui allait finalement être adoptée sous Sucre, en lieu et place de la constitution proposée par

---

<sup>25</sup> Lynch, John, *Caudillos in Spanish America...*, p. 188.

<sup>26</sup> La mita est une institution coloniale de corvées rotatives forcées fournissant une main-d'œuvre indigène à différents bénéficiaires ou institutions de l'État. Elle puise son origine dans la *mit'a*, une institution andine pré colombienne, également de corvée rotative, mais dont le travail servait à des tâches nécessaires à la communauté. Stern, Steve J., *Peru's Indian Peoples...*, p. 263. Pour une discussion à propos de la mita dans le contexte colonial bolivien, voir Larson, Brooke, *Cochabamba...*, principalement les pages 104-108 et 272-276. Pour une discussion approfondie à propos de l'institution sous l'empire inca et son évolution sous la gouverne espagnole, voir, Spalding, Karen, *Huarochiri. An Andean Society Under Inca and Spanish Rule*, Stanford, Stanford University Press, 1984.

<sup>27</sup> Cité dans Klein, Herbert S., *Parties and Political Change...*, p. 1. La citation est reprise dans Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism... », p. 70.

<sup>28</sup> Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism... », p. 70.

Bolívar, viendrait toutefois atténuer grandement ces mesures, en imposant entre autres pour critère d'accès à la citoyenneté la nécessité de savoir lire et écrire.<sup>29</sup>

Sucre, comme Bolívar avant lui, et comme ses successeurs, indépendamment de ses idées politiques et de sa pensée économique, dut faire face à des conditions particulièrement difficiles héritées des guerres. Or, si l'action de Bolívar au cours de sa présidence s'était limitée à introduire des lois et passer des décrets, il incombait désormais à Sucre de remettre l'économie sur pied et de transformer concrètement la société.<sup>30</sup>

Toutefois, après près de 15 ans de combats qui avaient usé population et ressources, le pays se trouvait dans une phase d'importante dépression économique et il s'apprêtait à connaître une stagnation économique qui durerait près d'un demi siècle. Les 40 premières années du XIX<sup>e</sup> siècle allaient être marquées par une décapitalisation progressive de l'industrie minière – secteur principal de l'économie de la région qui fut fortement ravagé par les guerres –, par une crise de son économie internationale et par un important déclin de sa population urbaine au point où, dans les années 1840, l'économie bolivienne serait plus que jamais dans son histoire dominée par le monde rural et orientée vers la subsistance.<sup>31</sup> Dans ce contexte, Sucre mit de l'avant un important projet réformiste. Sa présidence fut en effet marquée par une réelle volonté de transformation conséquente des idées libérales contemporaines. Au niveau institutionnel, se développèrent des outils statistiques de l'État et des institutions gouvernementales à travers la création, entre autres, des ministères du gouvernement et de l'économie (*gobierno y hacienda*) ainsi que de celui de l'armée (*ejército*). Au niveau économique, Sucre tenta une importante réforme du système minier via une nationalisation des mines abandonnées et un financement international. Il remit également sur pied les institutions bancaires étatiques et il tenta même, dans un esprit libéral « révolutionnaire », d'introduire un système d'impôt progressif, tout en réformant complètement le système archaïque de taxation indirecte, en plus de maintenir l'abolition de la mita et du tribut décrétée par Bolívar. Toutefois, en raison des faiblesses de l'appareil bureaucratique de l'État, de l'exil,

---

<sup>29</sup> Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, voire jusqu'à la révolution de 1952, des critères fort contraignants viendront restreindre significativement l'accès à la citoyenneté (masculine, censitaire, lettrée, majeure). Pour une discussion plus approfondie sur les enjeux liés à l'accès à la citoyenneté, voir le chapitre 3, pp. 143-145. Voir également Barragán, Rossana, *Asambleas Constituyentes...*

<sup>30</sup> Mesa G, Carlos D, José de Mesa et Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, pp. 288.

<sup>31</sup> Klein, Herbert S., *Bolivia. The Evolution...*, p. 101.

suite à l'indépendance, d'une part importante de la main d'œuvre administrative et technique qualifiée, et des importants problèmes de liquidité de l'État, Sucre ne vit d'autre choix que d'abandonner le projet de réforme du système de taxation et de réinstaurer, à peine un an après le décret de Bolívar, le tribut indigène.<sup>32</sup> Il est plus facile de comprendre la nécessité, aux yeux de Sucre, de réintroduire cet impôt, lorsque l'on considère les chiffres s'y rapportant. À titre d'exemple, pour l'année 1827, le tribut – qui sera bientôt rebaptisé *contribución indigena*, la contribution indigène – représentait environ 39 % du revenu de l'État bolivien.<sup>33</sup>

Bien que populaire et habile, les difficultés de l'État eurent tôt fait d'user la présidence de Sucre, qui commença à faire face à une opposition de plus en plus affirmée. Après une tentative d'assassinat avortée, il démissionna de ses fonctions et partit en exile volontaire vers Caracas en 1828. Ainsi, la présidence de Sucre fut principalement marquée, malgré tous les efforts déployés, par un retour aux mécanismes de domination et de contrôle caractéristiques de l'époque coloniale. Il fut provisoirement remplacé à la tête du gouvernement par José Miguel de Velasco qui lui-même céda sa place, suite à des tractations, à Pedro Blanco. Ce dernier, qui avait participé à la tentative d'assassinat de Sucre, ne resta au pouvoir que cinq jours, étant assassiné par un groupe œuvrant à la prise du pouvoir d'Andrés de Santa Cruz. Cette passation rapide et violente des rênes du pouvoir, présente dès les premières années de la république, allait se maintenir dans les décennies suivantes, jusqu'à ce que se stabilise le système de partis dans la foulée de la guerre du Pacifique. En fait, depuis l'indépendance et jusqu'en 1880, alors qu'émerge concrètement le système de partis politiques, la Bolivie connut 24 présidences différentes... John Lynch voit d'ailleurs dans ce phénomène une filiation directe avec les guerres d'indépendance. Selon l'historien :

Le carnage au Haut-Pérou, le “temps de la persécution”, tel que le désignaient les patriotes, ne prit pas fin grâce à l'effort déployé par les caudillos, mais par l'entrée en scène des libérateurs qui écrasèrent les royalistes restants, mirent fin au règne espagnol, et conférèrent une constitution bolivarienne et un président éclairé à la République. Mais la guerre avait créé les caudillos et la guérilla, et la guerre laissa une mémoire et un modèle alternatif afin d'influencer le pouvoir.<sup>34</sup>

---

<sup>32</sup> Klein, Herbert S., *A Concise History...*, pp. 106-107.

<sup>33</sup> Mesa G, Carlos D, José de Mesa et Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, p. 291.

<sup>34</sup> Lynch, John, *Caudillos in Spanish America...* p. 51.



Pour nombre d'auteurs, Santa Cruz représente le plus important des leaders de la jeune république, un homme politique dont l'influence dépasse les frontières de la Bolivie.<sup>35</sup> Pour Herbert Klein :

Le règne de 10 ans de Santa Cruz allait être fondamental dans l'histoire républicaine [du pays], et les institutions qu'il fonda allaient fournir le cadre nécessaire à l'organisation de la vie civile de la république pour les deux siècles suivants. [...] Santa Cruz s'avèrerait [durant son règne] l'un des administrateurs les plus aptes que connaîtrait la Bolivie.<sup>36</sup>

Né à La Paz, le 5 décembre 1792, d'un père espagnol et d'une mère Quechua, Santa Cruz s'illustrera lors des guerres d'indépendance alors qu'il joint les républicains en 1821. Bien qu'il ait connu une illustre carrière militaire, c'est principalement pour ses actions à la tête de l'État bolivien (sa présidence s'échelonna de 1829 à 1839), qu'il jouit d'une importante notoriété. Si l'on se souvient de lui entre autres pour la création de l'éphémère Confédération Pérou-bolivienne (1836-1841)<sup>37</sup>, son importance historique se trouve davantage du côté des efforts déployés pour faire vivre l'idéal républicain et pour l'établissement d'un État institutionnellement développé.

C'est à l'initiative de Santa Cruz que la Bolivie se structure plus officiellement suivant les lignes d'un État de droit avec, entre autres, la création des premiers codes civil, pénal et procédurier (1831, il s'agissait des premiers codes non espagnols sur l'ensemble de l'espace latino américain), puis des premiers codes commerciaux et miniers (1834). Ces codes, basés sur le modèle du libéralisme français sous-jacent au Code napoléonien, garantissaient la propriété privée et les droits de chaque citoyen, inscrivant ainsi le pays dans une certaine modernité.<sup>38</sup> Santa Cruz fut également l'un des principaux artisans des refontes de la constitution (1834 et 1839) somme toute progressistes pour l'époque avec, par exemple, des

---

<sup>35</sup> Mesa G, Carlos D, José de Mesa et Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, pp. 306-307.

<sup>36</sup> Klein, Herbert S., *A Concise History...*, p. 111.

<sup>37</sup> Bien que la démission de Santa Cruz de son poste de président de la Bolivie suite à une intervention chilienne, le 17 février 1839, marque pratiquement la fin de la Confédération, c'est la bataille d'Ingavi, le 18 novembre 1841, qui marque la séparation officielle et définitive du Pérou et de la Bolivie et qui scelle ainsi l'indépendance du pays. Mesa G, Carlos D, José de Mesa et Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, pp. 319-320 et 324.

<sup>38</sup> Mesa G, Carlos D, José de Mesa et Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, p. 309.

modifications au niveau de l'exercice démocratique (introduction du vote direct) ou le renforcement du pouvoir législatif au détriment de l'exécutif.<sup>39</sup>

Si, au niveau institutionnel et politique, Santa Cruz s'inscrivit dans une mouvance somme toute libérale, au niveau économique, il était un mercantiliste convaincu. Son gouvernement imposa d'importantes barrières tarifaires, allant même jusqu'à proscrire complètement l'importation de certains produits et à favoriser outrageusement le port de Cobija, le seul port fermement contrôlé par l'État bolivien.<sup>40</sup> Malgré les améliorations faites au niveau de la taxation et du crédit public, les revenus de l'État ne parvinrent jamais à s'accroître et ce, jusqu'à la décennie 1850. Selon Klein, seul l'accroissement de la population rurale et l'éventuelle hausse des montants exigés du tribut permirent un maintien des revenus de l'État.<sup>41</sup> Comme l'écrit l'historienne Brooke Larson à propos de cette période, « [l]a république bolivienne appauvrie, vivait au dépend de sa population indigène rurale plus que jamais. »<sup>42</sup> Dans ce contexte, les dépenses dépassaient année après année les revenus, avec un déséquilibre notoire quant à l'allocation des revenus entre les divers postes de dépenses, l'armée comptant, à titre d'exemple, pour 40 à 50 % des dépenses lors des années considérées comme normales.<sup>43</sup>

En définitive, avec la fin du règne de Santa Cruz s'éteignait également la période du libéralisme révolutionnaire porté par ces quelques hommes canonisés par l'histoire : Bolívar, Sucre, Santa Cruz. Si la stagnation économique avait limité leur capacité à agir, il n'en demeure pas moins qu'ils représentaient, selon Herbert Klein, le meilleur de l'idéologie révolutionnaire des mouvements de libération.<sup>44</sup> Alors que se terminait la première phase de l'existence républicaine de la Bolivie, le souvenir de la gouverne de Santa Cruz comme de

---

<sup>39</sup> Mesa G, Carlos D, José de Mesa et Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, p. 322.

<sup>40</sup> Klein, Herbert S., *A Concise History...*, p. 111.

<sup>41</sup> Klein, Herbert S., *A Concise History...*, p. 112. La part du tribut sur les revenus totaux de l'État passa d'ailleurs de 45 % en 1832 à 54 % en 1846, tandis que la seconde source de revenus en importance, les tarifs douaniers (intérieurs et extérieurs), ne comptait en 1846 que pour 22 % des revenus annuels de l'État.

<sup>42</sup> Brooke Larson, *Trials of Nation Making...*, p. 211.

<sup>43</sup> Klein, Herbert S., *A Concise History...*, p. 113.

<sup>44</sup> Klein, Herbert S., *A Concise History...*, p. 117. Matthew Gildner nuance ce portait élogieux lorsqu'il écrit : « Peu importe leur degré d'engagement avec les préceptes de fraternité, d'égalité et de raison caractéristiques des Lumières ; peu importe l'importance que la France et les États-Unis jouèrent sur leur inspiration durant cet "Âge des révolutions démocratiques" ; Bolívar, Sucre et Santa Cruz eurent à réconcilier leurs principes libéraux avec un pragmatisme économique, un besoin d'ordre au niveau de la société, et peut-être leurs propres biais raciaux. Ainsi, leur propre projet national, la Bolivie, semble avoir été inégalement greffé au Haut Pérou – un amalgame désordonné d'institutions républicaines et de pratiques coloniales. » Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism... », p. 72.

Sucre, marquées entre autres par une humanité et une tolérance dans les affaires politiques, allait s'ériger en profond contraste avec le nouveau groupe de leaders politiques qui allaient accéder aux plus hautes sphères de la république.<sup>45</sup>

### **Stagnation, caudillisme, mercantilisme : un long hiatus avant la « renaissance » républicaine libérale**

Suite au départ de Santa Cruz et jusqu'à la fin des années 1860, voire pratiquement jusqu'à la guerre du Pacifique (1879-1884), la Bolivie vivra de nombreuses décennies d'instabilité, de troubles et de stagnation à tous les niveaux de la vie politique, économique et sociale. La stabilité que la longévité (pour les standards boliviens) des gouvernements successifs de José Ballivián (1841-1847), Manuel Isidoro Belzu (1848-1855) et José María Linares (1857-1861) laisse percevoir n'est qu'un leurre.<sup>46</sup> Le développement des structures et institutions de nature républicaine implantées lors des premiers balbutiements du jeune pays a, au mieux, stagné et, comme si l'instabilité politique (multiples tentatives de révoltes, d'assassinats politiques, de trahisons)<sup>47</sup> ne suffisait pas, l'économie bolivienne était en décrépitude. Si cette période de fortes et violentes rivalités politiques laissera finalement entrevoir progressivement un regain économique, ce sera également à ce moment que s'institueront en tant que normes de la vie républicaine les relations de pouvoir héritées de la société coloniale.<sup>48</sup> Brooke Larson note à ce titre que « [l]es fortes continuités entre l'État républicain et les politiques coloniales relatives au tribut et à la propriété collective des terres [*corporate landholding*] préservèrent les fondements idéologiques des relations État/paysans traditionnelles. »<sup>49</sup>

---

<sup>45</sup> Klein, Herbert S., *A Concise History...*, p. 117.

<sup>46</sup> Dans toute l'histoire de la Bolivie indépendante, seulement cinq présidents demeurèrent au pouvoir pour six ans ou plus. Mesa G, Carlos D, José de Mesa et Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, p. 354.

<sup>47</sup> À lui seul, Belzu dut faire face à 41 tentatives de coup d'État (toutes ne constituaient toutefois pas forcément de réelles menaces) durant les sept années que durèrent sa présidence. Mesa G, Carlos D, José de Mesa et Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, p. 334.

<sup>48</sup> Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism... », p. 73.

<sup>49</sup> Larson, Brooke, *Cochabamba, 1550-1900...*, p. 306. Cité dans Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism... », p. 73.

Dans ses fondements politiques, la Bolivie peine durant les décennies 1840, 1850 et 1860 à s'extraire du passé colonial pour s'inscrire dans une certaine modernité républicaine. Dans ce contexte, la constitution de 1839, dernier legs de Santa Cruz, apparaît comme un texte somme toute progressiste (surtout quant aux mécanismes régissant la vie politique officielle), cherchant à rompre avec les pratiques partisans de l'emprise monarchique passée.<sup>50</sup> Toutefois, qu'elle fut respectée ou non dans la pratique n'a que peu d'importance puisqu'elle sera remplacée dès 1843, sous Ballivián, par une constitution nettement plus conservatrice. Déjà la cinquième constitution du pays, elle accroît de manière significative le pouvoir présidentiel, insinuant au sein de la vie politique un autoritarisme constitutionnellement protégé.<sup>51</sup> Cette autorité accrue n'empêchera pas Ballivián d'être confirmé dans son poste présidentiel par voie électorale. Il tenta alors de stabiliser un peu l'économie en s'inscrivant plus que jamais dans une logique protectionniste.<sup>52</sup>

Si, aux dires des historiens Mesa et Gisbert, la succession des gouvernements de Santa Cruz et de Ballivián, par leur relative stabilité, mais surtout leur durée, constitue la véritable fondation de la république bolivienne, il ne fait aucun doute qu'au milieu du siècle, cette république est dans un piteux état.<sup>53</sup> Et les choses ne feront que se détériorer encore davantage. Avec l'arrivée au pouvoir de d'Isidoro Belzu (1848-1855) s'amorce sans doute la période la plus instable politiquement de l'histoire de la Bolivie indépendante, cette période, qui se prolongera jusqu'aux années 1880, sera profondément marquée par le caudillisme et ses conséquences.

Outre la violence portée au statut de pratique politique et certaines excentricités populistes, le gouvernement de Belzu est principalement marqué par le retard dans le développement du pays et l'attachement à des pratique mercantilistes.<sup>54</sup> Toujours aux prises

---

<sup>50</sup> Mesa G, Carlos D, José de Mesa et Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, p. 322.

<sup>51</sup> Mesa G, Carlos D, José de Mesa et Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, p. 326.

<sup>52</sup> Ballivián tentera également, sous l'influence de ses ministres Tomas Frías et Bartolomé Mitre, d'améliorer les conditions d'éducation du pays via la création d'écoles (le pays en entier ne comptait en 1844 que 54 écoles primaires répertoriées). Ce ne fut toutefois pas un réel succès. Mesa G, Carlos D, José de Mesa et Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, p. 327.

<sup>53</sup> Mesa G, Carlos D, José de Mesa et Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, p. 331. Cette affirmation repose sur une conception large et floue de ce qu'est la république. Les chapitres 2 et 3 de la présente thèse, en posant un regard plus précis sur la notion de république, montrent que c'est plutôt dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle que s'institut réellement la vie républicaine.

<sup>54</sup> À titre d'exemple, selon les données répertoriées par le statisticien José María Dalence, la Bolivie ne comptait, en 1846 (le recensement de Dalence est publié en 1851), que 100 000 lettrés pour une population totale d'environ

avec un déficit constant dans sa balance commerciale, conséquence du déclin de l'économie minière et de l'incapacité de l'industrie manufacturière à répondre à la demande locale, la Bolivie se trouve, au moment où Belzu décide de tirer sa révérence en 1855,<sup>55</sup> dans une situation pire que celle des premières années de la république. Souvent considéré comme une aberration par les historiens boliviens en raison de son style populiste et autoritaire, Belzu fut tout de même celui qui maintint le dernier la structure sociale traditionnelle et, économiquement, il fut le dernier à défendre une position mercantiliste.<sup>56</sup> Les mesures étaient variées, allant de tarifs protectionnistes contre les produits manufacturés anglais, à une promotion des industries artisanales nationales, en passant par des taxes incitatives sur les produits nationaux ou la création de monopoles d'État et jusqu'à des lois proscrivant les étrangers du commerce national. Avec la fin du règne de Belzu, c'est la transition vers un libéralisme économique qui s'amorce concrètement.

L'arrivée au pouvoir de José María Linares (1857-1861) marque quant à elle une volonté de modernisation de l'appareil administratif et de l'économie et constitue, d'une certaine manière, l'amorce d'une accélération de la construction/transformation de l'État. Linares s'autoproclamera dictateur quelques mois à peine après son accession au pouvoir, bien qu'il avait été le premier civil à accéder à la présidence du pays. Si sa présidence marque un changement de direction vers de nouveaux éléments dans l'économie – principalement au niveau de l'industrie minière pour laquelle il met fin au monopole étatique –, elle est aussi caractérisée par une dépendance encore plus grande au tribut autochtone.<sup>57</sup> Cette tension entre les idées libérales qui s'immiscent de plus en plus concrètement dans l'économie et le rapport qu'entretiennent les communautés amérindiennes avec l'État créole sera au cœur de la vie bolivienne à partir des années 1860.

---

1 500 000 habitants, 10 % seulement de la population d'âge scolaire fréquentant alors l'école. Mesa G, Carlos D, José de Mesa et Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, p. 338.

<sup>55</sup> Belzu est à ce moment le seul président bolivien à renoncer volontairement au pouvoir, tous ses prédécesseurs ayant été assassinés ou forcés à l'exil. Klein, Herbert S., *A Concise History...*, pp. 126.

<sup>56</sup> Herbert S. Klein, *A Concise History...*, pp. 126-127.

<sup>57</sup> En 1860, le tribut compte encore pour le double de la seconde source de revenus gouvernementaux en importance, 36 % du budget en provient. Klein, Herbert S., *Bolivia. The Evolution...*, p. 132.

## Les communautés indigènes et l'État

Au tournant des années 1850 et 1860, l'organisation républicaine nationale telle que pensée et mise de l'avant par l'élite créole commence tranquillement à prendre une nouvelle forme. Nul n'est question ici de considérer un seul et unique projet national promu et projeté par une élite créole unie. En employant un vocabulaire propre à Bourdieu, disons que les Créoles relèvent d'un habitus partagé – habitus en tant que subjectivité socialisée.<sup>58</sup> Cette condition n'implique cependant pas pour autant une communauté d'esprit rigide ou le partage d'une idéologie spécifique. Ceci dit, l'idée républicaine créole est ici considérée comme suffisamment forte, importante et partagée pour l'envisager comme *le* projet mobilisant la majorité des forces politiques de l'époque, projet qui, malgré ses divisions internes, pourra être mis en relation avec des visions indigènes similaires ou divergentes.<sup>59</sup>

Il va sans dire que cette construction d'un État républicain qui s'accélère dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sera fortement marquée par la relation tumultueuse qui se déploie entre les communautés amérindiennes et l'élite créole.<sup>60</sup> Héritée de la colonisation, cette relation entre autochtones et descendants européens s'est forgée au fil des siècles à travers un complexe mélange de collaboration et d'opposition, où domination et révolte côtoyaient parfois réciprocité et consentement. Une fois les indépendances acquises, c'est sans doute cette relation, davantage que n'importe quel autre facteur, qui contribuera le plus à définir le pays à tous les niveaux (politique, économique, social et culturel).

Tristan Platt suggère que durant l'époque coloniale, la Couronne espagnole avait maintenue la convergence caractéristique de l'État inca entre impôt et rente. Les Indiens payaient le tribut à la Couronne, en garantie de quoi ils se voyaient octroyer un droit éminent aux terres, faisant ainsi partie d'un « pacte de réciprocité » (*pacto de reciprocidad*).<sup>61</sup> Pour sa

---

<sup>58</sup> Pierre Bourdieu, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, 1992, p.101 et Pierre Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Seuil, 2000 (1972), pp. 256-285.

<sup>59</sup> Sur cet aspect, Brooke Larson se réfère à l'historien Edwin Williamson et mentionne que le début de la période républicaine dans les Andes est caractérisé par un conflit suivi entre Libéraux et Conservateurs créoles quant à la refonte de la société en accord avec leurs visions mutuellement incompatibles sur la manière de parvenir aux mêmes objectifs : le maintien de la santé, du pouvoir, et des privilèges de leur propre classe. Brooke Larson, *Trials of Nation Making...*, p. 38.

<sup>60</sup> À la différence d'autres régions de l'Amérique latine, comme les Caraïbes ou la côte ouest du Pérou, la présence d'une population d'origine africaine demeura très marginale en Bolivie.

<sup>61</sup> Platt, Tristan, « Liberalism and Ethnocide in the Southern Andes » dans *History Workshop Journal*, N° 17, Vol. 1, 1984, pp. 3-18. Voir aussi, Tristan Platt, *Estado boliviano y ayllu andino...*, Cette notion sera également reprise

part, l'État républicain préféra considérer les *ayllus*<sup>62</sup> comme de simples usufruitiers des terres de l'État, et le tribut, un simple paiement de location à l'endroit de l'État, véritable propriétaire des terres communales. Cette distinction ouvrait le chemin juridique qui plus tard justifierait les ventes forcées imposées aux communautés de diverses régions par le gouvernement de Melgarejo. Cela permit également à d'autres gouvernements d'assumer une « générosité paternelle » lorsqu'ils consolidaient la propriété individuelle à travers l'extinction formelle des *ayllus* (1874-1880).<sup>63</sup> En définitive, pour Platt « Les *ayllus* de Potosí nord, jumelés à d'autres régions, furent sacrifiés afin d'assurer la survie de la “nation” (identifiée à l'État) et la prédominance des couches créoles qui gouvernèrent le faible appareil étatique. »<sup>64</sup> Cela dit, les

---

et transposée à l'époque républicaine dans le cas du Pérou, voir Thurner, Mark, *From Two Republics to One Divided...*

<sup>62</sup> Selon Sinclair Thomson, il est commun d'associer la notion de communauté à celle d'organisation *ayllu*. On pourrait définir les *ayllus*, et la définition est cette fois prise chez Brooke Larson, comme des groupes andins de parenté, d'affinité, qui basaient leurs demandes relatives à des territoires spécifiques sur une descendance ancestrale mythique définissant leur lignage. Sur le fonctionnement du *ayllu*, Larson mentionne également que l'allocation du droit d'exploitation agraire était gérée par un idéal d'échanges et de travail réciproque au sein des familles du *ayllu*, de même que par un travail communal effectué sous l'autorité de seigneurs ethniques – les *kurakas* (quechua) et *mallkus* (aymara) – ou de conseils indiens locaux. Ainsi, dans leurs études respectives, les deux historiens considèrent presque comme synonymes les termes de communauté et d'*ayllu*. Thompson prend cependant le soin de mentionner que vers la fin de l'époque coloniale, les Indiens avaient intégré le terme espagnol de « communauté », se l'appropriant dans un sens politique conscient et culturel constant, et l'employant librement à l'extérieur de contextes discursifs institutionnels et formels. Herbert S. Klein juge toutefois nécessaire d'apporter une précision en mentionnant que dans la transition du *ayllu* précolombien vers le *ayllu* structuré par les Espagnols ou encore la communauté indigène contemporaine, il y a un glissement vers une appartenance d'abord familiale et ancestrale vers une appartenance davantage territoriale. Thomson, Sinclair, *We Alone will Rule...*, p. 24. ; Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, pp. 30-32 ; Klein, Herbert S., *Haciendas & 'Ayllus'...*, pp. 58-62 ; Klein, Herbert S., *A Concise History...*, p. 22. Une des œuvres ayant le plus contribué à modifier notre compréhension des sociétés précolombiennes andines, entre autres via l'exposition des mécanismes du *ayllu* à travers l'idée d'un « archipel vertical », est sans aucun doute la thèse de l'anthropologue John Murra : Murra, John V., « The Economic Organization of the Inca State », thèse doctorale, Université de Chicago, 1956. Pour les spécificités du *ayllu* à l'époque coloniale, Spalding, Karen, *Huarochiri...*, pp. 28-34. Pour une distinction entre l'époque précolombienne et l'époque coloniale, voir Stern, Steve J., *Peru's Indian Peoples...*, pp. 4-9, de même que Larson, Brooke, *Cochabamba...*, pp. 20-25. Sur l'évolution des conceptions et des définitions d'*ayllu*, voir Rasnake, Roger Neil, *Domination and Cultural Resistance. Authority and Power Among an Andean People*, Durham et Londres, Duke University Press, 1988, p. 49-51. Pour une discussion à propos de l'évolution de l'historiographie quant à la question, voir Larson, Brooke, « Andean Communities, Political Cultures, and Markets: The Changing Contours of a Field » dans Harris, Olivia et Brooke Larson avec Enrique Tandeter, *Ethnicity, Markets, and Migration in the Andes. At the Crossroads of History and Anthropology*, Durham et Londres: Duke University Press, 1995, pp. 5-53. Finalement, pour plus de détails spécifiques au contexte bolivien, voir l'étude pionnière de Platt, Tristan, *Estado boliviano y ayllu andino...*, ainsi que l'étude fort intéressante de Abercrombie : Abercrombie, Thomas A., *Pathways of Memory and Power. Ethnography and History Among an Andean People*, Madison, University of Wisconsin Press, 1998.

<sup>63</sup> Platt, Tristan *Estado boliviano y ayllu andino...*, p. 40-41.

<sup>64</sup> Platt, Tristan, *Estado boliviano y ayllu andino...*, p. 14.

paysans tentèrent tout de même, avec des résultats mitigés, d'imposer leur conception des relations entre paysans et État auprès des autorités étatiques<sup>65</sup>.

Ainsi, la mobilisation autour du projet républicain a pour conséquence d'accroître les tensions caractéristiques de la relation entre l'État et les communautés indigènes. Le libéralisme politique et économique, via l'expansion du marché, se heurte inmanquablement aux modes de vie communautaires<sup>66</sup> constitutifs de l'identité des Amérindiens et du rapport au monde qu'ils surent maintenir sous l'absolutisme espagnol.<sup>67</sup> L'héritage colonial de possession des terres par les communautés commence alors à être gravement attaqué. La Bolivie, qui fait figure d'exception dans les Andes pour avoir conservé aussi longtemps les institutions coloniales, génère par ce fait ses propres problèmes. On constate ironiquement que, alors que la construction libérale républicaine du pays se met concrètement en branle, on assiste non pas à une dissolution du système tributaire officiel et de la base territoriale de l'indianité qui y était liée, mais plutôt, comme nous l'avons mentionné précédemment, à un renforcement et à une promotion de celui-ci. Ainsi, malgré une rhétorique gouvernementale qui pourrait faire croire au contraire, on note que la république a, d'une manière générale, cimenté le système de stratification socio-raciale ayant prévalu depuis la conquête.<sup>68</sup> Cette solidification du rapport inégal des différents membres de la société entraînera nombre de problèmes dans les décennies qui suivront. De là, lorsque vers le mi-siècle l'économie minière

---

<sup>65</sup> C'est à travers l'histoire de cette initiative paysanne que Platt explique les rébellions de la fin du siècle, Platt, Tristan, « The Andean Experience of Bolivian Liberalism, 1825-1900: Roots of Rebellion in 19<sup>th</sup>-Century Chayanta (Potosí) » dans Stern, Steve J. (dir.), *Resistance, Rebellion, and Consciousness...* Sur cette dynamique de « négociation » entre communautés indigènes et État, voir Platt, Tristan, *Estado boliviano y ayllu andino...* ; Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, chapitre 5 ; Irurozqui, Marta, « The Sound of the Pututos... », pp. 85-114 ; Irurozqui, Marta, « “La Guerra de civilización” La participación indígena en la revolución de 1870 en Bolivia », *Revista de Indias*, vol. 61, no. 222, 2001, pp. 407-432 ; Irurozqui Victoriano, Marta, « Tributo y armas en Bolivia. Comunidades indígenas y estrategias de visibilización ciudadana, siglo XIX », *Mundo Agrario*, vol. 13, no. 25, 2012. Pour une approche davantage anthropologique qui explore les fondements religieux des objectifs politiques indigènes voir, Platt, Tristan, « Simón Bolívar, the Sun of Justice, and the Amerindian Virgin: Andean Conceptions of the Patria in Nineteenth Century Bolivia » dans *Journal of Latin American Studies*, vol. 25, no. 1, février 1993, pp. 159-185. Platt y conclut que le nationalisme indien au XIX<sup>e</sup> siècle est tout aussi segmentaire que son système de propriété terrienne : il peut exprimer la structure de la nouvelle *Patria* en termes extrapolés à partir d'idées préexistantes sur la structure de l'espace sacré. Pour un portrait des divisions et des différentes représentations des notions de « citoyenneté » et d'« identité » chez les Créoles, voir le premier chapitre de la thèse de Gotkowitz, dans Laura Gotkowitz, « Within the Boundaries... ».

<sup>66</sup> Pour une étude démographique et économique de la survivance des communautés indigènes au XIX<sup>e</sup> siècle, voir Erwin P. Grieshaber, « Survival of Indian Communities in Nineteenth-Century Bolivia: A Regional Comparison » dans *Journal of Latin American Studies*, Vol. 12, No. 2, Novembre 1980, pp. 223-269.

<sup>67</sup> Voir Platt, Tristan, « Simón Bolívar, the Sun of Justice... ».

<sup>68</sup> Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, p. 206.



et le système des haciendas seront plus que jamais en crise, l'État conservera pratiquement comme seule source de revenu issu de l'économie traditionnelle le tribut imposé aux communautés indigènes. Comme l'a écrit Gildner, « [a]vec le pacte de réciprocité en vigueur et les leaders créoles s'occupant de problèmes urgents de développement politique et économique, la question de l'inclusion indigène [à l'État, à la nation] demeura en dormance durant le mi XIX<sup>e</sup> siècle [grosso modo des années 1830 aux années 1860] ». <sup>69</sup> Mais les choses seraient toutefois bientôt bouleversées.

Mariano Melgarejo, qui allait passer à l'histoire comme l'un des plus brutaux symboles du caudillisme bolivien, prit le pouvoir en décembre de 1864. Sa présidence représente, à bien des égards, la montée en puissance de l'élite minière et le triomphe de ses politiques de libre-échange. <sup>70</sup> La politique économique de Melgarejo s'inscrit en continuité de celle de Linares et de Achá. <sup>71</sup> Jouissant d'un appui de la grande industrie minière, dont les mines d'argent connaissaient alors leur grande résurgence (1863-1874), le gouvernement Melgarejo marquera la fin du protectionnisme en se tournant vers le marché extérieur afin de stimuler les investissements étrangers. <sup>72</sup> Melgarejo servit distinctement de vecteur pour les aspirations de l'élite minière dont le désir était de voir le libre-échange devenir le principe opérateur de l'économie nationale. <sup>73</sup> Cette transition vers le libre-échange et le libre marché ne s'incarna cependant pas uniquement au niveau du commerce extérieur, tel qu'en témoigne sa posture vis-à-vis des questions agraire et foncière. Selon les mots de Herbert Klein :

Son régime serait aussi témoin de la première attaque sérieuse relative à la question de la terre depuis les premiers jours de la république, via un assaut agressif sur les droits légaux des communautés [indigènes] libres. Autant son opposition à la propriété indienne communale des terres que sa libéralisation de l'économie reflétait les demandes de l'élite minière, qu'il supportait pleinement. <sup>74</sup>

---

<sup>69</sup> Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism... », p. 72.

<sup>70</sup> Klein, Herbert S., *A Concise History...*, pp. 132.

<sup>71</sup> José María Achá Valiente (1810-1868) était un militaire et homme politique bolivien. Il fut président de la république de 1861 à 1864.

<sup>72</sup> Mesa G, Carlos D, José de Mesa et Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, pp. 355-356.

<sup>73</sup> Klein, Herbert S., *A Concise History...*, pp. 136.

<sup>74</sup> Klein, Herbert S., *A Concise History...*, pp. 132

Ce contexte permet la présentation d'une première réforme agraire significative. Première atteinte concrète au mode d'existence communautaire de l'indigénat à survenir à l'ère républicaine, la réforme Melgarejo est présentée en 1866. Dans son essence, cette réforme cherchait à rendre la propriété privée des terres obligatoire, les terres étant demeurées, en vertu du pacte de réciprocité dérivé de l'époque coloniale, sous la gouverne des communautés. Le gouvernement Melgarejo présenta un décret de confiscation stipulant que toutes les propriétés communautaires s'avéraient en fait être des terres propriété de l'État et qu'elles devaient maintenant être achetées à titre individuel.<sup>75</sup> En 1868, le même gouvernement ajouta l'insulte à l'injure en permettant la mise aux enchères de communautés entières comme unité foncière unique (l'ensemble des terres d'une communauté = un titre de propriété), confirmant au grand jour son biais pro hacienda et une position indiscutablement seigneuriale.<sup>76</sup> En fait, l'intégration accélérée à l'économie capitaliste globale, permettait tranquillement au gouvernement de rompre sa dépendance vis-à-vis du tribut indigène.<sup>77</sup> Effectivement, cette transition vers le libre marché et le libre-échange eut entre autres pour conséquence un relâchement quant à la dépendance au tribut comme source de revenu pour l'État. Alors qu'en 1865, le tribut représentait encore 41 % du revenu annuel total de l'État, en 1867, ce pourcentage était passé à 17 %. Selon Herbert Klein, cette chute significative de l'importance relative du tribut dans l'économie du pays s'explique par la croissance de l'économie nationale due à la résurgence de l'industrie minière argentifère et (surtout) à l'émergence d'activités commerciales minières liées à la découverte de guano et de nitrate en abondance sur la côte du Pacifique.<sup>78</sup>

Les réformes mises de l'avant par le gouvernement Melgarejo engendrèrent toutefois une violente réaction de la part des communautés, qui s'organisèrent pour contester juridiquement la vente de leurs terres, en plus de mener de nombreux actes de révolte

---

<sup>75</sup> Les prix étaient fixés par le gouvernement. À défaut d'être achetées dans les 60 jours suivant le décret, les terres des Indiens leur seraient usurpées afin d'être mises aux enchères. Si personne ne s'en portait acquéreur, les Indiens qui travaillaient ces terres pourraient alors continuer de le faire moyennant le paiement d'une taxe annuelle de location. Herbert S. Klein, *A concise History...*, p.136. Pour un bilan détaillé, doublé d'une critique marxiste, des transformations agraires au XIX<sup>e</sup> siècle, voir Antezana S., Alejandro, *Estructura agraria en el siglo XIX...*

<sup>76</sup> Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, p. 217.

<sup>77</sup> Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism... », p. 74.

<sup>78</sup> Mesa G, Carlos D, José de Mesa et Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, pp. 357. ; Klein, Herbert S., *Haciendas & 'Ayllus'...*, pp. 114-115.

(principalement dans la région de La Paz), forçant même l'exile permanent de Melgarejo en 1871. La révolte fut telle que la convention constitutionnelle de 1871 révoqua toutes les lois passées sous la gouverne du caudillo.<sup>79</sup> Cette révolte contre le caudillo vit des alliances inattendues entre Indiens aymaras, élites propriétaires et mestizos qui s'opposaient chacun pour leurs raisons à la réforme. Tandis que les Indiens s'opposaient au démantèlement de la structure première de leur existence collective, une part importante de l'élite foncière cherchait quant à elle à défendre ses privilèges vis-à-vis de l'émergence d'une nouvelle classe de propriétaires, tout en étant généralement opposée aux politiques de patronage de Melgarejo. De leur côté, certains mestizos voyaient ces réformes d'un mauvais œil puisqu'elle signifiait une perte de leurs revenus de subsistance générés par la collecte du tribut.<sup>80</sup> Cette révolte fut également l'occasion de constater le degré d'organisation des communautés, qui démontrèrent qu'elles n'allaient pas rester assises les bras croisés tandis que leur mode d'existence était démantelé par les politiques libérales de l'État.<sup>81</sup>

La volonté réformatrice de l'élite libérale n'allait cependant pas s'arrêter là.<sup>82</sup> Pour ces élites qui cherchaient à rendre l'économie du pays moderne, « [...] les ayllus représentaient des institutions socioéconomiques rétrogrades ; une entrave au progrès qui se devait d'être abolie afin de convertir les Indiens en individus, en paysans propriétaires. »<sup>83</sup> Ainsi, le 5 octobre 1874 est votée la loi *de ex-vinculación* qui marque l'abolition officielle de la structure communautaire indigène. Convaincus que la propriété privée contribuerait plus que tout à l'avancement de la nation, et que le futur de la nation devait s'identifier au développement de

---

<sup>79</sup> Au sujet de la rébellion contre Melgarejo et ses suites, principalement analysées sous l'angle de la participation indigène, voir Irurozqui, Marta, « "La Guerra de civilización"... » ; Irurozqui, Marta, « ¿Ciudadanos armados o traidores a la patria... ». Irurozqui suggère que le conflit de 1870-1871 engendra, d'une part, une relecture gouvernementale de l'importance politique et publique de la population indigène et, d'autre part, fournit l'occasion à cette population de reformuler ses revendications communautaires sur une base désormais nationale. Pour un bref aperçu du rôle des *apoderados indígenas* dans ce conflit et pour un exposé de l'écart de perceptions entre l'élite créole et les communautés autochtones quant à la place occupée par les communautés au sein de la république, voir Mendieta Parada, Pilar, « En defensa del pacto tributario. Los indígenas bolivianos frente al proyecto liberal: S. XIX » *Revista Andina*, no. 41, second semestre 2005, pp. 131-154, principalement les pages 139-141.

<sup>80</sup> Gotkowitz, Laura, *A Revolution for Our Rights...*, p. 20, cité dans Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism... », p. 74.

<sup>81</sup> Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism... », p. 75.

<sup>82</sup> Si nous parlons de l'élite libérale (créole) comme d'un tout, il ne faut pas négliger l'importance des dissensions et des conflits à l'intérieur même de cette élite. Pour un éclairage sur l'importance de ces divisions internes au sein de l'élite créole comme source d'explication quant à la forme des conflits entre les divers groupes sociaux, voir Irurozqui Victoriano, Marta, « Elites en litigio... ».

<sup>83</sup> Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism... », p. 75.

l'initiative individuelle,<sup>84</sup> les hommes d'État boliviens abolirent la communauté indigène en tant qu'unité juridique, contribuable et propriétaire, et engendrèrent une série de procédures visant la partition et la privatisation des terres communales. La loi détruisait l'appareil tributaire et créait une taxe de propriété (ce qui dans les fait accroissait le fardeau autochtone d'environ 20 %).<sup>85</sup> Alors que la loi n'entrera formellement en application qu'en 1880 avec l'augmentation de la pression fiscale consécutive de la guerre du Pacifique, on peut dire qu'elle marque en quelque sorte la fin légale de l'autonomie indigène : « [à] partir de ce moment, les Indiens deviendraient des sujets juridiques du droit civil, directement soumis à l'autorité d'agents blancs ou mestizos et au siège du marché foncier. »<sup>86</sup> Toutefois, comme l'écrit Laura Gotkowitz, il semble que, bien que le but premier des promoteurs de ces deux réformes soit l'anéantissement de la propriété communale et, par extension, de la communauté elle-même, on remarque plutôt que leurs efforts pour mettre en place et appliquer ces lois engendrèrent un conflit persistant quant au statut légal des communautés et au pouvoir politique de ses représentants.<sup>87</sup>

En plus de mettre fin au statut légal de la propriété terrienne des communautés, la loi du 5 octobre 1874 affaiblissait globalement le statut légal des communautés, principalement en les obligeant à engager un agent légalement autorisé, un *apoderado*, afin de les représenter auprès du gouvernement.<sup>88</sup> Les *caciques apoderados* ou *apoderados indígenas* (plus souvent qu'autrement d'anciens kurakas ou mallkus) deviennent ainsi, de manière officielle, les représentants des communautés amérindiennes auprès de l'État bolivien. Bref, ce sont eux qui représentent la communauté à l'extérieur de celle-ci. Alors qu'à l'époque coloniale existait une importante tradition chez les communautés amérindiennes de contestation légale du pouvoir espagnol via les institutions en place, la nouvelle république décida d'interdire cette pratique en individualisant la démarche d'opposition. Rendant caduque la contestation collective, les nouvelles lois de l'État bolivien exigeaient désormais une forme de représentation par un *apoderado*, littéralement, un « fondé de pouvoir ». À partir des années 1860, 1870, et plus particulièrement dans la foulée de la vague de contestations juridiques

---

<sup>84</sup> Platt, Tristan, *Estado boliviano...*, p. 75.

<sup>85</sup> Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, p. 219-220.

<sup>86</sup> Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, p. 220.

<sup>87</sup> Gotkowitz, Laura, *A Revolution for Our Rights...*, pp. 5-8.

<sup>88</sup> Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism... », p. 77.

suivant l'entrée en vigueur de la loi du 5 octobre 1874, les apoderados gagnèrent de plus en plus de pouvoir à l'extérieur des communautés, tissant d'importants liens entre les communautés et même entre les communautés et certains créoles influents.<sup>89</sup>

La tentative de privatisation des terres contribua donc finalement à générer une nouvelle forme de leadership indigène, qui allait structurer une campagne nationale pour une défense des droits et un accroissement du pouvoir. « [T]acitement, les autorités étatiques en vinrent même à reconnaître ces leaders indigènes comme de légitimes délégués des communautés indiennes – malgré le fait que les communautés avaient été déclarées illicites par la loi de 1874. »<sup>90</sup> Les communautés aymaras entamèrent donc une contre-attaque quotidienne vis-à-vis des réformes agraires. Les communautés s'en prirent ainsi à l'État sur deux fronts, utilisant d'une part l'appareil étatique pour attaquer, grâce à divers moyens légaux, la légitimité des réformes, alors que d'autre part, elles s'engagèrent dans des guerres de guérilla pour le contrôle de frontières et de terres.<sup>91</sup> Cette violence, qui peut apparaître comme un rejet du projet national créole – ce dernier contrevenant en bien des points aux intérêts et, dans un sens, à certains éléments de l'identité indigène –, passe cependant sous silence la campagne massive de démarches écrites entamée par les Indiens dans les années 1880 avec pour objectif la restitution de leurs droits communaux.<sup>92</sup>

---

<sup>89</sup> Mendieta Parada, Pilar, « Caminantes entre dos mundos... », principalement les pp. 762-763 ; Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, chapitre 5.

<sup>90</sup> Gotkowitz, Laura, *A Revolution for Our Rights...*, pp. 6-7.

<sup>91</sup> Dans le bas altiplano, les habitants de la campagne (à forte majorité des indigènes), par des actes de résistance et d'accommodement, contribuèrent grandement aux changements qui marquèrent le monde rural durant le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'aux années 1930. L'affaiblissement de l'économie, lié entre autres aux politiques agraires et à l'ouverture violente des marchés, força les *hacendados* à se tourner davantage vers les méthodes traditionnelles andines de gouverne, alors que certains membres des communautés indiennes réagirent à l'expansion des haciendas par une plus grande participation à l'économie de marché. On vit ainsi un rapprochement entre hacienda et ayllu, mais comme le rappelle Eric D. Langer, « bien qu'il y ait eu une résistance concertée, et éventuellement efficace, à la perte des terres communales, il est essentiel de noter que les communautés furent, en définitive, incapables de récupérer les champs qu'elles avaient perdues. » Klein effectue, d'une certaine manière, le lien entre les recherches de Langer et de Tristan Platt lorsqu'il suggère que s'il est vrai que rébellions et protestations paysannes faisaient partie intégrale de la vie rurale, celles-ci n'étaient pas en lien avec les structures de base des échanges et du marché. Ces manifestations d'opposition, parfois violentes, portaient toujours sur des violations de l'ordre reconnu, du « pacte de réciprocité » dérivé du pacte colonial. Langer, Erik D., *Economic Change and Rural Resistance...*, pp. 1, 193-194. ; Klein, Herbert S., *Haciendas & 'Ayllus'...*, p. 164. Il est également possible de faire un certain rapprochement avec les idées présentées par Gruzinski et Wachtel concernant les notions d'« andianisation » et d'occidentalisation pour l'époque coloniale. Dans Gruzinski, Serge et Nathan Wachtel « Cultural Interbreedings: Constituting the Majority as a Minority », *Comparative Studies in Society and History*, Vol. 39, No. 2, avril 1997, 231-250.

<sup>92</sup> Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, p. 221.

## De la guerre du Pacifique à la guerre Fédérale : l'institutionnalisation conflictuelle de la démocratie libéral capitaliste

Parallèlement à ces développements internes, 1879 marque l'entrée en guerre de la Bolivie, aux côtés du Pérou et vis-à-vis du Chili, dans ce qui passera à l'histoire sous l'épithète de guerre du Pacifique (ou guerre du Salpêtre).<sup>93</sup> La Bolivie, condamnée à la lenteur militaire par sa géographie, mal équipée et mal dirigée<sup>94</sup>, ne fera pas long feu lors de ce conflit. Les hostilités débutèrent en février 1879 et dès le mois d'avril, la Bolivie avait perdu le contrôle de tous ses territoires du désert d'Atacama ; dès mai 1880, elle rapatriait d'ailleurs toutes ses troupes à la capitale pour prévenir une attaque. Le reste n'était plus qu'attente. Cette guerre perdurera jusqu'en 1883 et s'avéra un désastre majeur pour la Bolivie qui, pitoyablement dirigée, finira par perdre son précieux littoral et ses ports de Cobija et surtout d'Antofagasta qui lui garantissaient un accès à la mer. La perte de la côte bolivienne représente une lourde amputation pour l'État. Si elle n'est pas trop affectée démographiquement<sup>95</sup>, économiquement

---

<sup>93</sup> Il est surprenant de constater le faible intérêt historiographique qu'a suscité la guerre du Pacifique du point de vue bolivien (voire même dans une perspective plus large incluant le Pérou et le Chili). Juan Pereira Fiorilo consacre un très imposant chapitre de son histoire du passé économique bolivien à la guerre du Pacifique, mais la perspective analytique y est clairement écrasée par la masse de détails factuels présentés. Pereira Fiorilo, Juan, *Bolivia: Historia de su pasado económico, de la fundación a la Guerra del salitre*, La Paz, Los amigos del libro, 1990. La grande majorité des études s'étant penchées sur le conflit relèvent d'une histoire militaire très classique, attachée davantage au factuel (composition des armées, armement, déroulement des combats, etc.) qu'à ses ramifications plus larges ou à ses implications sociopolitiques. Pour des études récentes, voir le très lacunaire Farcau, Bruce W., *The Ten Cents War: Chile, Peru, and Bolivia in the War of the Pacific, 1879-1884*, Westport, Greenwood Press, 2000 ; pour un ouvrage plus récent et plus pertinent, voir Sater, William F., *Andean tragedy : fighting the War of the Pacific, 1879-1884*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2007. Il est vrai que Heraclio Bonilla a traité de la guerre du Pacifique sous un angle principalement économique et de relations internationales, mais son étude n'aborde que très superficiellement les ramifications sociales et culturelles de l'événement. Pour une approche qui aborde davantage ce conflit comme un fait social affectant la structure du pouvoir et de la société, il faut passer du côté péruvien de la frontière avec l'échange publié dans *Resistance, Rebellion, and Consciousness in the Andean Peasant World* entre Bonilla et Florencia Mallon. Bonilla, Heraclio, *Un siglo a la deriva: ensayos sobre el Perú, Bolivia y la guerra*, Lima, Instituto de estudios peruanos, 1980 ; Bonilla, Heraclio, « The Indian Peasantry and "Peru" during the War with Chile », pp. 219-231 et Mallon, Florencia E., « Nationalist and Antistate coalitions in the War of the Pacific: Junín and Cajamarca, 1879-1902 », pp. 232-279 dans Stern, Steve J. (dir.), *Resistance, Rebellion, and Consciousness...*. Voir également Mallon, Florencia E., *Peasant and Nation...*

<sup>94</sup> Aux dires de William F. Sater, ce que les officiers boliviens manquent en entraînement, ils le compensent par le nombre, avec près d'un officier pour chaque trois soldats. Sater, William F., *Andean Tragedy...*, p. 54.

<sup>95</sup> Les faibles infrastructures de la province littorale entraînent des difficultés administratives, certes, mais sont également causes et conséquences de la faible population bolivienne de cette région. La province semble surtout être peuplée d'étrangers venus pour exploiter les ressources. Comme l'écrivait un observateur de l'époque, « Pour chaque 20 habitants, 17 sont Chiliens, un Péruvien, un Européen et un colonel bolivien [...] Les Chiliens travaillent, les Européens commercent, et lui [le colonel bolivien] commande. » Sater, William F., *Andean Tragedy...*, p. 11.

la situation est quasi catastrophique, car non seulement cette dure défaite fait de la Bolivie le seul pays enclavé d'Amérique latine, mais elle lui coûte une région extrêmement riche d'un point de vue minier avec ses ressources faramineuses de guano et de nitrates particulièrement prisées à l'époque. Les pertes humaines au combat se comptent certes par milliers<sup>96</sup>, mais la résolution du conflit (la défaite bolivienne), qui aura dévoilé la profonde faiblesse militaire du pays andin, aura également pour conséquence la transition effective du pouvoir militaire vers le pouvoir civil à partir des années 1880.<sup>97</sup>



**Carte 3 :** Évolution du territoire bolivien depuis l'indépendance.<sup>98</sup>

<sup>96</sup> On estime les pertes humaines à près de 20 000 chez les alliés (Pérou et Bolivie), mais il est difficile d'estimer avec précision les chiffres du côté bolivien uniquement. Bien que la Bolivie ait une loi relative à la conscription, celle-ci n'était aucunement appliquée avec rigueur, de sorte que l'armée bolivienne trouvait une forte concentration de criminels, de pauvres et d'Indiens – le bas de l'échelle sociale – et très peu de *gente décente*. Sater, William F., *Andean Tragedy...*, p. 56-57.

<sup>97</sup> Klein, Herbert S., *A Concise History...*, pp. 141-143.

<sup>98</sup> Tirée de Jacobs, Frank, « How Bolivia Lost its Hat » dans *The New York Times* – Opinionator, 3 avril 2012, [http://opinionator.blogs.nytimes.com/2012/04/03/how-bolivia-lost-its-hat/?\\_r=0](http://opinionator.blogs.nytimes.com/2012/04/03/how-bolivia-lost-its-hat/?_r=0), consulté le 30 décembre 2015.

Si la guerre du Pacifique place la Bolivie dans un conflit avec son voisin chilien, elle est également révélatrice de tensions à l'intérieur de la vie politique nationale. La piètre gouverne militaire, en grande partie responsable du fiasco que fut la guerre pour la Bolivie, avait contribué fortement à démontrer à l'élite créole la nécessité de s'organiser politiquement sur d'autres bases. Dès le début de années 1880, alors que la guerre n'est même pas encore terminée, on constate une transformation au niveau de l'exercice politique qui amorce une transition vers une gouverne civile de l'État.<sup>99</sup>

Cette transition d'une gouvernance militaire vers une gouvernance civile se concrétisera pleinement avec les élections de 1884, qui marqueront également la structuration effective d'une vie politique fondée sur la base de partis programmatiques. Comment mettre un terme à la guerre ? Comment définir la paix une fois le conflit terminé ? Telles sont les questions qui seront à l'origine des deux principales orientations partisans à voir le jour à cette époque. Dès 1883, sous l'égide d'Eliodoro Camacho (leader du futur Parti libéral) d'un côté et de Mariano Baptista (figure incontournable de la mouvance conservatrice) de l'autre, s'amorçait le déploiement de ces nouvelles forces politiques, de ces nouvelles institutions « démocratiques » dans la vie du pays. Accompagnant ces changements, la Bolivie se dote, dès 1880, d'une nouvelle constitution. Bien que rédigée en bonne partie en 1878 sous le gouvernement de Hilarion Daza, ce nouveau texte, qui restera en vigueur jusqu'en 1938, permettra l'organisation de la politique nationale suivant l'idée d'une démocratie libérale renouvelée.<sup>100</sup> La constitution de 1880 vient cristalliser théoriquement – la question du respect de la constitution demeure un enjeu toujours très vif à cette époque – certains des principes clés derrière l'exercice de la vie politique.<sup>101</sup> Elle se veut individualiste, en ce sens qu'elle protège le droit absolu à la propriété privée, elle instaure un système bicaméral (sénateurs et députés) ainsi que la double vice-présidence, mais surtout, elle devient la première constitution du pays à réellement servir comme cadre structurant de l'ordre politique et social.<sup>102</sup>

Ce nouvel ordre politique allait certes permette une certaine diminution de la violence politique grâce au système électoral, mais allait également permettre l'émergence de l'État

---

<sup>99</sup> Klein, Herbert S., *Parties and Political Change...* ; Dunkerley, James, *Orígenes del poder militar...* ; Mesa G, Carlos D, José de Mesa et Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, p. 402.

<sup>100</sup> Mesa G, Carlos D, José de Mesa et Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, p. 404.

<sup>101</sup> À ce sujet, voir Irurozqui, Marta, « “Democracia” en el siglo XIX.... ». Voir les chapitres 2 et 3 de la présente thèse pour des pistes analytiques différentes.

<sup>102</sup> Mesa G, Carlos D, José de Mesa et Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, p. 404.



oligarchique. La stabilité politique des années 1880 sera accompagnée d'une stabilité électorale en ce sens que le camp conservateur, bénéficiant des ressources associées au dernier boom minier de l'argent, parviendra à monopoliser le pouvoir jusqu'à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le pouvoir conservateur ne commencera réellement à vaciller qu'avec la dévalorisation majeure du précieux minerai à partir du début des années 1890. Mais il faudra surtout attendre une entrave significative à la vie démocratique, soit la guerre Fédérale (guerre civile qui éclatera en 1898-1899), pour qu'un autre parti puisse enfin jouir du pouvoir au niveau national alors que les Libéraux accèderont finalement à la tête de l'État.

### **La guerre Fédérale et les nouvelles modalités du nationalisme**

Alors que le début du XIX<sup>e</sup> siècle, marqué par les guerres d'indépendance, fut vécu sous le signe de la violence, on constate que les dernières années du siècle furent tout aussi tumultueuses pour la Bolivie. Dans un contexte de spoliation et de répression, plusieurs communautés aymaras commencèrent à se réorganiser sous la forme de communautés d'opposition dans les deux dernières décennies du siècle. Cette opposition s'articulait principalement contre la déstructuration du mode de vie communautaire indigène consécutive des réformes et politiques gouvernementales.<sup>103</sup> Cette période verra des alliances inattendues se former. Ainsi, alors que le Parti libéral cherche à s'imposer devant ses adversaires du Parti conservateur et, d'abord et avant tout, cherche à imposer un système électoral propre (c'est-à-dire qui ne soit pas sous le contrôle des Conservateurs), il est prêt à forger des alliances semblant jusqu'alors contre nature. Le parti ira jusqu'à épouser des causes pro indiennes de manière à mobiliser les Indiens contre ses ennemis conservateurs. La tension étant à ce moment telle qu'une véritable guerre civile éclatera à la fin de l'année 1898 et divisera le pays en deux factions. D'un côté les Libéraux concentrés principalement à La Paz, et de l'autre, les Conservateurs (alors appelés Constitutionnalistes) mobilisés surtout dans la capitale de l'époque, Chuquisaca (aujourd'hui Sucre). C'est à ce moment que surgira la rébellion menée

---

<sup>103</sup> Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, p. 229.

par Pablo Zárate Willka<sup>104</sup>, la plus importante mobilisation autochtone à survenir depuis la fin du siècle précédent et les soulèvements anticoloniaux menés par Túpak Amaru au Pérou ainsi que par Túpak Katari et Tomás Katari en Bolivie.<sup>105</sup>

Meneur aymara, Zárate Willka s'allia aux Libéraux afin de mettre de l'avant l'identité et les droits indigènes. Bien qu'il n'ait jamais déclaré de façon ouverte une guerre aux citoyens blancs, il projetait un nouvel ordre social d'égalité et de respect mutuel qui donnerait ainsi un réel contenu social à la simple rhétorique libérale. En somme, son projet global se pliait à une sorte de fédéralisme mis au diapason des aspirations indigènes d'autonomie, d'égalité et de respect culturel.<sup>106</sup> Dans les dernières semaines du conflit, suite à diverses actions violentes perpétrées par et contre certaines communautés indigènes, d'importantes dissensions marqueront l'alliance entre les meneurs *paceños* et leurs alliés aymaras si bien qu'une fois la guerre terminée et la victoire des forces libérales assurée (ce qui

---

<sup>104</sup> À la veille de la guerre Fédérale, Pablo Zárate Willka avait déjà acquis une réputation et un statut important au sein de la sphère politique aymara. *Apoderado* de la région de La Paz, Zárate Willka savait lire et écrire, il avait beaucoup voyagé à l'intérieur de la région et du pays, ayant œuvré à arbitrer divers conflits liés à la terre au sein de nombreuses communautés et pétitionnant auprès des politiciens au nom des communautés. Ses réseaux politiques s'étendaient à l'échelle andine et il n'est pas surprenant, considérant le respect important gagné à travers ses diverses relations et le pouvoir qui en découlait, que c'est vers lui que les Libéraux, au-devant desquels le général Pando, se tournèrent au moment de fomenter une alliance. On sait toutefois peu de choses de Zárate Willka avant son engagement politique plus affiché. Originaire de Sicasica (province de Sicasica, département de La Paz) selon ses dires, il serait, selon Brooke Larson, plutôt originaire du petit village de Imilla-Imilla dans la même province de Sicasica. La région sera au cœur du conflit de 1898-1899. Elle n'était toutefois pas étrangère aux soulèvements, étant devenue presque légendaire depuis les insurrections de 1780-1781. Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, p. 231-232. Pour plus d'information, voir également Morales, Ramiro Condarco, *Zárate, el "Temible" Willka...*

<sup>105</sup> Selon l'historien Sinclair Thomson, l'objectif premier des communautés aymaras insurgées menées par Túpak Katari était l'autonomie (*self-rule*). Bien que les Espagnols vinrent finalement à bout du mouvement qui déferla sur La Paz durant six mois au tournant des années 1780 et 1781, le souvenir de cette période violente eut une empreinte durable dans la mémoire créole. Au sujet de la rébellion de Túpak Amaru, voir, Walker, Charles, *Smoldering Ashes: Cuzco and the Creation of Republican Peru, 1780-1840*, Durham, Duke University Press, 1999. Concernant le mouvement mené par Túpak Katari, voir Sinclair Thomson, *We alone will Rule...* ; Serulnikov, Sergio, « Disputed Images of Colonialism: Spanish Rule and Indian Subversion in Northern Potosi, 1777-1780 », *The Hispanic American Historical Review*, Vol. 76, No. 2, Mai 1996, 189-226 et Serulnikov, Sergio, *Subverting Colonial Authority. Challenges to Spanish Rule in Eighteenth-Century Southern Andes*, Durham et Londres, Duke University Press, 2003. Pour un ouvrage survolant l'ensemble des mouvements andins de cette période, voir Serulnikov, Sergio, *Revolution in the Andes: The Age of Túpac Amaru*, Durham, Duke University Press, 2013. Pour l'impact de la figure de Katari sur l'imaginaire national créole et sur les mouvements sociaux indigènes, voir Rivera Cusicanqui, Silvia, « *Oprimidos pero no vencidos* » *Luchas del campesinado aymara y quechwa, 1900-1980*, La Paz, Hisbol – CSUTCB, 1983. Silvia Rivera considère d'ailleurs deux trajectoires historiques distinctes quant aux combats autochtones pour leurs droits territoriaux et pour la justice. Une de ces trajectoires s'ancre dans une mémoire à court terme enracinée dans le mouvement syndical ayant suivi la guerre du Chaco, l'autre s'insère plutôt dans une mémoire à long terme construite à travers le souvenir des rébellions anticoloniales menées en Bolivie par Túpak Katari. Pour l'impact historiographique de cette idée, voir Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism... », p. 49....

<sup>106</sup> Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, p. 237-238.

entraînera par ailleurs le déménagement de la capitale vers La Paz), les meneurs indigènes seront jugés, et Pablo Zárate Willka, lui-même, sera exécuté.<sup>107</sup>

Dans le tumulte qui marque les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que la nation elle-même cherche activement à se définir,<sup>108</sup> il semble que la place des communautés indigènes à même cette entité soit l'enjeu d'importants débats. Ces débats s'ancrent dans une négociation constante, autant au sein de l'élite créole qu'en relation avec les communautés amérindiennes qui cherchent, à travers cette négociation, à façonner les politiques étatiques.

---

<sup>107</sup> L'ouvrage pionnier à propos de la guerre Fédérale est sans conteste celui de Ramiro Condarco Morales concernant Pablo Zárate Willka, dont la deuxième édition date cependant déjà de 1983. Morales offre une analyse détaillée de l'alliance entre Aymaras et Libéraux, mais sa compréhension des procès qui suivent la guerre est marquée par une lecture des sources négligeant l'agentivité autochtone. Plus récemment, les livres de Carlos Ponce S. et Ana M. Montaña D., ainsi que celui de Luis E. Antezana ont tenté de jeter un éclairage actualisé sur le sujet. Or, si le livre de Morales, malgré son âge, présentait les indigènes comme acteurs conscients et mobilisés, les ouvrages récents offrent une version très conservatrice de l'histoire, éminemment créole, et où les indigènes sont une fois de plus relégués à un rôle figuratif de dominés. Il semble toutefois y avoir un certain renouveau de la recherche à partir des années 2000. La thèse de Gabrielle Kuenzli, parue en 2005 (duquel un livre fut tiré et dont le premier chapitre aborde spécifiquement le sujet de la participation aymara au cœur du conflit et ses conséquences), est un des premiers ouvrages à aborder de plein pied les composantes sociales et culturelles du conflit. S'amorçant avec la guerre Fédérale, le travail de Kuenzli cherche à démontrer comment les notions de race, d'identité ethnique et de citoyenneté en vinrent à se combiner pour forger l'État nation bolivien à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et dans la première partie du XX<sup>e</sup> siècle. Pour l'historienne, à la suite de la participation aymara à la guerre, les élites créoles et indigènes contribuèrent à créer une nouvelle forme de métissage, construisant une image socialement acceptable de l'autochtone bolivien. Plus récemment encore, le travail de Pilar Mendieta paru en 2010 montre que la guerre Fédérale fut le résultat de l'éclatement violent de deux conflits distincts, mais entrelacés : d'une part, un conflit entre Conservateurs et Libéraux luttant pour le pouvoir politique et, d'autre part, un conflit entre les communautés amérindiennes et l'État visant la récupération des terres usurpées suite aux réformes agraires. Selon Mendieta, cet éclatement est constitutif de la forme que prendra au XX<sup>e</sup> siècle la relation entre l'État et les communautés. Également paru en 2010, la thèse de Forrest Hylton cherche pour sa part à retracer une certaine intersectionnalité entre enjeux de classes et de races dans la formation de l'État bolivien. Hylton perçoit à travers ce phénomène les fondements d'une appartenance renouvelée à la nation bolivienne. Morales, Ramiro Condarco, *Zárate, el "Temible" Willka...* ; Ponce S., Carlos et Ana M. Montaña D., *La Revolución Federal de 1898-99, su cruento desenlace y la frustración ideológica*, La Paz, Librería Editorial "Juventud", 1999 ; Antezana, Luis E., *La Guerra entre La Paz y Chuquisaca (1899)*, La Paz, Bolivie, Honorable Municipalidad de La Paz, 1999 ; Kuenzli, Elizabeth Gabrielle, « Acting Inca... » ; Kuenzli, E. Gabrielle, *Acting Inca. National Belonging in Early Twentieth-Century Bolivia*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2013 ; Mendieta Parada, Pilar, *Entre la alianza y la confrontación...* ; Hylton, Forrest, « Reverberations of Insurgency: Indian Communities, The Federal War of 1899, and the Regeneration of Bolivia », Thèse doctorale, New York, New York University, 2010. Voir aussi Mendieta Parada, Pilar, « En defensa del pacto tributario... » ; Eagan, Nancy, « Citizenship, Race, and criminalization... » ; Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, pp. 229-245 ; Irurozqui Victoriano, Marta, « Tributo y armas en Bolivia... ».

<sup>108</sup> Au sujet du développement du nationalisme en Amérique latine, Jeremy Smith écrit qu'en « [...] Amérique hispanique, le nationalisme n'était pas clairement formé et articulé au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce ne fut que bien après les révolutions d'indépendance que le nationalisme de masse trouva un terrain fertile au sein des nouvelles républiques latino-américaines. [...] Tandis qu'une entité nationale se mit en forme, le nationalisme ubiqué de communautés nationales socio-culturellement cohérentes ne prit racines dans les Amériques qu'une fois le XIX<sup>e</sup> siècle bien avancé. » Smith, Jeremy, *Europe and the Americas. State Formation, Capitalism and Civilisations in Atlantic Modernity*, Leiden, Brill, 2006, p. 254.



**Figure 2** : Membres de l'armée aymara ayant participé à la guerre Fédérale aux côtés des troupes libérales. Pablo Zárate Willka serait potentiellement l'homme au centre de la photo.<sup>109</sup>

Au cours de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, une fois le pays stabilisé suite aux guerres d'indépendance, mais principalement dans le dernier quart du siècle, dans la foulée de la guerre du Pacifique, émerge une conception étatique portée par l'élite créole qui semble être mise en place au détriment des communautés amérindiennes. Dans le contexte bolivien, la base de ce projet se présente comme l'imbrication du développement d'un libéralisme économique combiné à l'idéologie républicaine et à ses institutions, menant progressivement vers une forme de nationalisme créole somme toute exclusif. L'essor de la nation passe ainsi par un libéralisme économique centré principalement autour de politiques visant l'expansion de la propriété privée. On remarque également une imbrication soutenue de la vie politique et de la sphère juridique, principalement en ce qui a trait aux notions de citoyenneté et de l'exercice de celle-ci. Cela est particulièrement frappant lorsqu'on se penche sur les luttes menées par les communautés et les apoderados pour la défense de leurs terres dans les années

---

<sup>109</sup> Morales, Ramiro Condarco, *Zárate, el "Temible" Willka...*

1880 et 1890, ainsi que lorsqu'on étudie les suites de la guerre Fédérale et le sort tragique réservé à certaines communautés et à leurs leaders.<sup>110</sup>

Dans ce contexte, on constate conséquemment que le modèle politique mis de l'avant par l'élite heurte le mode de vie communautaire des autochtones. En insistant sur la propriété privée, sur une citoyenneté très exclusive (blanche, masculine et censitaire) et sur des rapports toujours plus judiciairisés à l'État (la loi et la jurisprudence définissent les rôles, droits et devoirs vis-à-vis de l'État), le projet national créole qui émerge plus nettement au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles choque les fondements identitaires autochtones liés à l'appartenance à la terre et à un mode de vie communautaire. Brooke Larson suggère que les réformes, en tentant d'abolir les communautés indigènes en tant qu'entités légales, entraînaient des impératifs de défense et de survie communales qui revitalisèrent un certain sens de mémoire ethnique, d'identité propre aux communautés à travers un réseau transrégional de groupes aymaras ; « ce fut un processus lent et inégal qui atteignit une portée nationale dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle [...] ».<sup>111</sup> Il en résulte donc que la période d'établissement de l'État, et subséquemment de la nation, en est une de confrontation, les Amérindiens usant des structures créoles pour contester ces mêmes structures qui entravent leurs modes de vie ancestraux. En ce sens, l'historienne Laura Gotkowitz soulève un paradoxe qui nous éclaire quant à cette période. Alors que les lois agraires libérales post-1874 visaient la fin des communautés indiennes, la voie qu'emprunta la mise en application de ces mesures contredit d'une certaine manière cette volonté. Plutôt que d'anéantir les communautés indigènes, les réformes libérales engendrèrent une bataille durable quant au statut juridique des communautés et leur pouvoir représentatif.<sup>112</sup> Ce que cette situation allait montrer, avec en arrière plan des institutions étatiques encore faibles, des élites divisées et des mouvements indigènes coordonnés au niveau national, est que non seulement les gouvernements du début du XX<sup>e</sup> siècle échoueraient dans leur tentative d'éliminer les communautés, mais également qu'ils seraient contraints à faire appel aux autorités indigènes dans le but de mener à bien la nouvelle « mission civilisatrice » de l'État.<sup>113</sup>

---

<sup>110</sup> Cet aspect sera analysé plus en détail au chapitre 5.

<sup>111</sup> Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, pp. 226-227.

<sup>112</sup> Gotkowitz, Laura, *A Revolution for Our Rights...*, p. 41.

<sup>113</sup> Gotkowitz, Laura, *A Revolution for Our Rights...*, p. 42.

## Conclusion

Les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle allaient être caractérisées par l'établissement et la consolidation d'un nouveau nationalisme créole qui passerait entre autres par un effort de redéfinition des relations entre l'État et les populations indigènes. Pour l'élite au pouvoir, la question la plus pressante était : « comment concilier une importante majorité indigène perçue comme racialement inférieure et culturellement en retard avec des standards universels de modernité fondés sur des standards de progrès nord atlantiques. »<sup>114</sup> Les suites des événements tragiques survenus en 1899 allaient être marqués par une nouvelle obsession nationale vis-à-vis de la race indigène et par une détermination inégalée de la conquérir une fois pour toutes.<sup>115</sup> Cette période fut conséquemment marquée par diverses idéologies ou courants de pensées mobilisés par les créoles dans le but d'asseoir et de renforcer leur position de pouvoir dans le contexte démographique minoritaire au sein duquel ils se trouvaient.

Deux des principaux courants à être mobilisés et investis à cette époque furent le darwinisme social<sup>116</sup> et l'indigénisme<sup>117</sup>, courants qui trouvèrent des expressions particulières dans le contexte bolivien. Selon Marta Irurozqui, deux camps s'opposèrent à cette époque en Bolivie quant aux représentations à mobiliser au sujet de la race.<sup>118</sup> Le premier considérait les Amérindiens et les mestizos comme racialement inférieurs (avec des gradations diverses selon les auteurs) occupant, en raison de leur brutalité innée, leur ignorance et leur criminalité, les niveaux les plus bas de l'évolution humaine. Le second groupe de penseurs percevait la

---

<sup>114</sup> Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism... », p. 84.

<sup>115</sup> Brooke Larson, *Trials of Nation Making...*, p. 242.

<sup>116</sup> Voir à ce sujet, Demélas, Marie-Danielle, « Darwinismo a la criolla: El darwinismo social en Bolivia, 1809-1910 », *Historia Boliviana*, 1.2, 1981, pp. 55-82 ; Qayum, Seemin, « Nationalism, Internal colonialism and the Spatial Imagination: The Geographic Society of La Paz in Turn-of-the-Century Bolivia » dans James Dunkerley (dir.), *Studies in the Formation of the Nation State in Latin America*, Londres, Institute of Latin American Studies, 2002 ; l'ouvrage de référence sur la question en Amérique latine demeure Stepan, Nancy Leys, « *The Hour of Eugenics* »: *Race, Gender, and Nation in Latin America*, Ithaca, Cornell University Press, 1991.

<sup>117</sup> L'indigénisme est une idéologie créole, imprégnée de la culture légale héritée de l'époque coloniale, qui vise la valorisation des anciennes cultures indigènes précolombiennes. À l'époque républicaine, elle servira à des fins nationalistes de manière à construire les nations grâce, entre autres, à l'appropriation symbolique d'un passé pré colombien. Pour un survol des fondements et applications de cette idéologie, voir Favre, Henri, *Le mouvement indigéniste en Amérique latine*, Paris, L'Harmattan, 2009 ; pour ses manifestations et usage à l'époque républicaine, voir Earle, Rebecca, *The Return of the Native. Indians and Myth-making in Spanish America, 1810-1930*, Durham et Londres, Duke University Press, 2007.

<sup>118</sup> Irurozqui, Marta, *La armonía de las desigualdades...*, p. 146.

différence raciale comme émanant non pas de la biologie, mais de la géographie, adoptant une interprétation néo lamarckienne de transmission héréditaire de caractéristiques acquises.<sup>119</sup>

Ces idéologies trouvèrent leur niche au sein de l'élite libérale de La Paz, qui les réarticula de manière à introduire une série de réformes visant à « [...] “améliorer” et “défendre” la “race indienne” tout en contraignant la participation politique indigène. »<sup>120</sup> Ainsi, des projets d'éducation virent le jour, mais ceux-ci furent déployés conjointement à une poursuite de la vente des terres communales. En fait, le projet national déployé par l'oligarchie libérale au pouvoir n'était, d'une certaine manière, que le volet culturel de l'exercice du pouvoir. Il importe de noter qu'au même moment s'implantait, plus solidement que jamais, un capitalisme libéral porté par les revenus faramineux liés au boom de l'étain, par l'expansion du chemin de fer et par l'accaparement des terres. Si l'élite déployait des efforts afin d'« élever » la population indigène, elle le faisait en parallèle du projet libéral de privatisation des terres et de structuration de vastes haciendas, contribuant au renforcement d'une position économique subalterne pour les Amérindiens à travers un système d'exploitation de type seigneurial.

Ces conditions contribuèrent fortement à générer une nouvelle vague d'opposition en provenance du monde rural. À l'image de la mobilisation des années 1880 et 1890, les communautés se mobilisèrent pour s'opposer au projet libéral. Si les insurrections s'étaient grandement effacées à la suite des procès de Mohoza et de Peñas et de l'exécution de Zárate Willka, elles reprirent de plus bel lors de la décennie 1910. Ces mouvements de contestation prirent la forme des mouvements qui avaient marqués le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Avec de hauts degrés de coordination, les indigènes et les communautés qui prirent part à ces mouvements utilisèrent des précédents juridiques de l'époque républicaine et coloniale pour contester via les institutions républicaines les ventes forcées de leurs terres.<sup>121</sup>

En somme, si le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle marque une solidification de l'État bolivien – telle qu'elle n'avait pas eut lieu dans la foulée de l'indépendance et dans les

---

<sup>119</sup> Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism... », p. 86.

<sup>120</sup> Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism... », p. 88.

<sup>121</sup> Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism... », p. 95. Pour plus de détails, voir Choque, Roberto et Esteban Ticona, *Jesús de Machaca: la marka rebelde, tomo 2: Sublevación y masacre de 1921*, La Paz, CIPCA, 1996.

décennies qui la suivirent – ainsi que son harnachement au projet républicain libéral, le tournant du siècle est quant à lui marqué par l'émergence d'un nationalisme actif qui divise plus explicitement encore que par le passé la minorité créole et la forte majorité autochtone. Or, indépendamment des mécanismes déployés par l'élite au pouvoir pour instaurer des divisions symboliques et constituer une ségrégation effective, on constate que les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle seront à l'image de celles clôturant le siècle précédent, c'est-à-dire marquées par la contestation et les luttes indigènes vis-à-vis du projet national étatique créole. Cette réalité perdura jusqu'à la révolution de 1952<sup>122</sup> et même, à certains niveaux, jusqu'à nos jours. Comme l'écrit justement Brooke Larson, à l'image des républiques voisines de la région andine :

[...] la Bolivie fit son entrée dans le XX<sup>e</sup> siècle plus fragmentée et divisée que jamais auparavant. Mais ces fragments de la nation bolivienne en pleine modernisation contenaient les germes de politiques ethno identitaires qui fleuriraient, sous de changeantes conditions, tout au long du XX<sup>e</sup> siècle.<sup>123</sup>

---

<sup>122</sup> Cette lutte, qui semble perpétuelle en Bolivie, entre les communautés indigènes et l'État pour l'accès à la terre, à la justice et à l'égalité est assurément à mettre à l'avant plan des phénomènes qui permettent d'expliquer et de comprendre la révolution de 1952. Suites aux lois libérales visant la privatisation des terres et l'expansion du système des haciendas caractéristiques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les communautés indigènes surent renouveler leurs stratégies en s'immisçant de manière efficace et récurrente à même le système légale bolivien et ses institutions de justices. À ce sujet, voir principalement Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism... » ; Laura Gotkowitz, *A Revolution for Our Rights...* et Rivera Cusicanqui, Silvia, « *Oprimidos pero no vencidos...*

<sup>123</sup> Brooke Larson, *Trials of Nation Making...*, p. 245.



## Chapitre 2 – Démocratie et république : une construction rhétorique

En 1904, alors que des élections sont organisées pour la première fois depuis qu'a pris fin la guerre Fédérale ayant divisé la Bolivie quatre années plus tôt, Aniceto Arce (1824-1906) est désigné comme candidat pour représenter le Parti constitutionnel. Du haut de ses 80 ans sonnants, Arce sort alors de la retraite politique dans laquelle il s'était plongé à la suite de son mandat présidentiel qui avait pris fin en 1892. Dans sa mise en candidature, Arce déclare :

Je vais au combat avec cet idéal républicain, que je poursuis encore à mon âge et que, avec davantage de raison, avec davantage de vigueur, doivent rechercher les jeunes candidats, que s'ils aspirent aux honneurs de la victoire, ce doit être avec les lauriers du droit et de la liberté, protestant contre les impositions de la force.<sup>1</sup>

Cette affirmation, qui arrive pour Arce en fin de vie – politique comme civile (il mourra à peine quelques années plus tard) – est représentative des idées défendues au fil des ans par l'homme politique, mais également par ses collègues et adversaires. Ces idées liées à l'idéal républicain et au respect des droits et libertés, de la démocratie, ne sont pas à proprement dit des idées nouvelles dans le paysage bolivien. Déjà à l'époque des indépendances, nombreux étaient les leaders continentaux à défendre l'idée de république. Bolívar pouvait par exemple déclarer, dans sa marche vers la Bolivie et dans la foulée de l'indépendance du Venezuela que ce pays « [...] a eu, a et devrait avoir un gouvernement républicain. »<sup>2</sup> De la même manière, alors que la Bolivie connaissait la stabilité très autoritaire des gouvernements successifs de

---

<sup>1</sup> « Voy á la lucha con este ideal republicano, que todavía lo persigo en mi edad y que, con más razón, con más vigor deben buscarlo los candidatos jóvenes, que si aspiran á los honores de la victoria, debe ser con los laureles del derecho y de la libertad, protestando contra las imposiciones de la fuerza. » Dans Arce, Aniceto, « Circular del Ciudadano Aniceto Arce, Candidato á la Presidencia de la República Proclamado por la Asamblea del Partido Constitucional », Sucre, Imprenta « Bolívar » de M. Pizarro, janvier 1904, p. 6.

<sup>2</sup> Drake, Paul W., *Between Tyranny and Anarchy...*, pp. 64-65.

Ballivián et de Belzu ainsi que les troubles factionnels les accompagnant, le jeune Tomás Frías<sup>3</sup> pouvait défendre les institutions à la base de la république en suggérant que

[I]e bien de la patrie n'est pas dans leur fusion [les divers « partis » politiques], mais plutôt dans leur plus claire et positive délimitation. Gardez chacun vos tendances, vos opinions, et jusqu'à vos capricieuses préférences si vous le désirez, afin de les faire valoir de toutes forces sur le terrain des élections, sur celui de la représentation nationale, enfin, sur le terrain de la Constitution ; ce n'est que de cette façon que cela cessera d'être une chimère et une tromperie.<sup>4</sup>

Or, si la notion de république n'est pas nouvelle dans l'univers politique du tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, cela ne veut pas dire qu'elle n'a pas évolué, qu'elle est restée figée dans le temps depuis son introduction à la fin de l'époque coloniale. En fait, lorsqu'on s'attarde à l'arène politique « officielle », l'espace discursif constitué au cœur des institutions que s'est donné l'élite politique créole, on constate une évolution particulière qui s'amorce au début des années 1880, dans la foulée des bouleversements qu'entraîne la guerre du Pacifique (1879-1884).

À cette époque, la volonté clairement renforcée de mettre un terme à la gouvernance militaire du pays via l'implantation de gouvernements civils s'accompagne d'une revalorisation de l'idéal républicain. Ce que le présent chapitre vise à exposer est que cette revalorisation de l'idéal républicain s'articule d'abord et avant tout à travers un discours portant sur la démocratie et le respect des institutions. C'est la déconstruction de ce discours qui permettra d'exposer la trame idéologique spécifique qui se structure à l'époque.

Afin d'explicitier cette transformation, la figure d'Aniceto Arce semble incontournable. Non seulement permet-elle de comprendre l'évolution idéologique qui marque la politique bolivienne, mais elle semble également être une porte d'entrée judicieuse et exemplaire – en

---

<sup>3</sup> Ministre des affaires étrangères sous Ballivián et président à deux reprises (1872-1873 et 1874-1876), Frías fut tout au long de sa vie un défenseur de la gouvernance civile. Avant de se lancer en politique, il fut professeur au Collège Junín où il eut entre autres pour élève Aniceto Arce.

<sup>4</sup> « El bien de la patria no está en su [les diverses factions politiques] fusion, sino mas bien en su mas clara y positiva delimitacion. Guarde cada uno sus tendencias, sus opinionones y hasta sus preferencias caprichosas si se quiere, para hacerlas valer con todo esfuerzo en el terreno de las elecciones, en el de la representacion nacional, en fin, en el terreno de la Constitucion; que solo en este modo dejará de ser ya una quimera y una decepcion. » Dans HCL, LAPDC, Frías, Tomás, « Bolivia y sus grandes partidos. Por un Boliviano », Valparaiso, Imprenta del Comercio, octobre 1850, pp. 11-12.

raison des fonctions occupées par Arce au cours de cette période et du pouvoir économique et politique qu'il acquière et déploie à ce moment – pour suivre le processus de stabilisation et de solidification de l'État dont l'évolution idéologique évoquée témoigne. Ainsi, dans ce chapitre (de même que dans les deux suivants) nous suivrons le personnage d'Arce comme un point de fuite vers lequel se rapportent les lignes principales de l'agir politique public bolivien. En raison de l'importance de ce personnage dans les 25 dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, suivre son évolution idéique et celle de ses collègues et adversaires s'avère un moyen efficace de comprendre avec nuances une plus large transformation, celle de l'État bolivien.

\*\*\*

Il est difficile de se former une idée précise de la pensée politique d'Arce telle qu'elle se constitue dans la première moitié de sa vie, en fait jusqu'à ce qu'il s'engage de manière plus intense dans le débat politique à partir de la guerre du Pacifique (1879-1884). L'instabilité politique générale, d'une part, nuit à la constitution d'un discours cohérent et ouvert. D'autre part, Arce n'a pas encore atteint la notoriété, en tant que politicien et en tant qu'industriel, qui caractérise la deuxième moitié de sa vie et qui lui offre la tribune nécessaire à soutenir un discours public plus direct. Ces deux facteurs contribuent d'ailleurs à rendre les sources concernant Arce relatives aux années précédant la guerre du Pacifique plus rares et plus périphériques à sa pensée politique.

Avec la guerre du Pacifique coïncide l'émergence d'Arce comme une figure politique incontournable de son temps. Cette période coïncide également, et ce n'est sans doute pas un simple hasard, avec l'établissement d'Arce comme l'un des, si ce n'est le plus prospère et influent des industriels boliviens de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et principalement du dernier quart de siècle. À partir de ce moment, il devient plus facile pour l'historien d'avoir accès à la pensée politique d'Arce, sa pensée « officielle », celle qu'il affiche discursivement de manière publique, tout comme sa pensée plus personnelle, celle qui dicte en définitive ses actions et qui se trouve en filigrane ou en périphérie du discours public.<sup>5</sup>

---

<sup>5</sup> La position qu'occupe Arce au sein de la société bolivienne et son rôle politique sont à l'origine d'un certain discours dont la matérialité s'exprime, pour l'historien, à travers des pamphlets (manifeste, déclarations de

En suivant Arce à travers les années les plus marquantes de sa vie publique et en suivant plus spécifiquement les discours – donc les idées – qui ponctuent cette existence, ce que nous cherchons à faire est nous dégager de l'évidence, du sens premier qui accompagne la rhétorique, afin d'excaver les idées, les tendances plus profondes qui marquent ces discours et qui, une fois amalgamées, structurent une trame idéologique spécifique et profonde.<sup>6</sup>

Le politologue Francis Dupuis-Déri, dans son histoire du mot « démocratie » en France et aux États-Unis, rappelle « [...] qu'il ne faut pas toujours se fier aux mots pour déterminer les principes moteurs d'une époque, et surtout qu'il ne faut pas croire qu'un même mot évoque toujours les mêmes idées et principes au fil du temps. »<sup>7</sup> Cette mise en garde est tout à fait indiquée pour la tâche qui nous occupe puisqu'en cherchant à comprendre les idées motrices qui sont constitutives de la période étudiée, nous nous lançons dans une entreprise de décodage où il s'agit de saisir le sens des mots non pas tels qu'ils sont écrits, mais tels qu'ils sont pensés. Ou, en d'autres mots, il s'agit de déconstruire les discours afin de comprendre non pas ce que les auteurs disent, mais ce qu'ils entendent. Il faut donc aborder les mots comme des vecteurs d'idées beaucoup plus que comme étant eux-mêmes des idées – ce qui nous entraînerait sur la voie contre laquelle Dupuis-Déri nous met en garde : immuabilité des mots, rigidité des discours.

Le présent chapitre s'attardera aux toutes premières années de la décennie 1880, une période marquée par l'instabilité qu'impose la guerre avec le Chili et par l'exacerbation patriotique qui l'accompagne. En nous intéressant plus spécifiquement à la Convention de 1880 et à l'élection d'Arce à la vice-présidence du pays, puis au contexte menant à la condamnation à l'exil du nouveau vice-président, nous serons à même de comprendre plus en profondeur l'usage fait de la notion de démocratie et le lien idéologique qui l'adjoint à l'idéal républicain. Ce faisant, nous amorcerons également cette explication des composantes de l'État qui se solidifient à l'époque et qui sont au cœur de la présente thèse. Mais afin de jeter les bases nécessaires à l'étude de ces deux moments significatifs dans la vie d'Arce et du pays,

---

position, réponses publiques à des accusations faites par ses adversaires politiques), des discours électoraux, de la correspondance avec ses alliés ou adversaires, etc.

<sup>6</sup> Pour une discussion plus en profondeur de l'approche privilégiée tout au long de la thèse, voir la section « approche méthodologique » du chapitre d'introduction.

<sup>7</sup> Dupuis-Déri, Francis, *Démocratie. Histoire politique d'un mot. Aux États-Unis et en France*, Montréal, Lux, Humanités, 2013, p. 32.

nous commencerons d'abord par introduire les grandes lignes biographiques relatives à Arce, remontant rapidement depuis son enfance jusqu'à la période qui nous intéresse de manière plus urgente.

### **Aniceto Arce, un long chemin vers le pouvoir**

À l'instar de nombreux membres de cette nouvelle génération d'entrepreneurs qui constitueront leurs fortunes dans la foulée du boom minier qui marque la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle bolivien, Aniceto Arce ne doit ses premiers succès financiers qu'à son travail acharné, son obstination et sa bonne étoile. Issu d'un milieu somme toute modeste pour un créole, le pionnier de Huanchaca, comme se plaît à le désigner son biographe Ramiro Condarco Morales<sup>8</sup>, ne doit pas son empire à une situation familiale le positionnant au cœur de cette sorte d'aristocratie capitaliste à laquelle peut être associée la vieille élite minière héritière des temps coloniaux.<sup>9</sup> Son parcours, s'il est initialement sinueux, n'en est pas moins représentatif de cette importante minorité d'hommes créoles de sa génération ayant su trouver accès à une certaine éducation.

Aniceto Arce passe les premières années de sa vie dans la campagne voisine de Tarija, la région la plus méridionale du pays. Originaire de Valladolid en Espagne, son ancêtre Pedro José de Arce s'était installé dans cette région du Sud bolivien aux marges de l'État environ un siècle avant sa naissance. Arce naît le 17 avril 1824, soit une quinzaine de mois avant l'indépendance bolivienne. Il est le benjamin d'une famille nombreuse (neuf enfants, trois issus de la première union de son père Diego Antonio de Arce et six de son mariage subséquent avec Francisca Ruiz de Mendoza) disposant de peu de moyens. Résolue à ce qu'il poursuive son éducation entre bonnes mains, sa mère l'envoie, en 1835, soit quatre ans après le décès de son père, chez son oncle Baltasar, celui-ci ayant accepté d'encadrer son éducation

---

<sup>8</sup> Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce. Artificio de la Extensión de la Revolución Industrial en Bolivia*, La Paz, Fondo Editorial de los Diputados, 2002 (1985).

<sup>9</sup> Souvent issu du monde du commerce, nombreux sont les membres de cette nouvelle élite qui bénéficieront de capitaux chiliens, entre autres, afin d'acquérir leurs premières mines et ainsi constituer leurs fortunes. C'est le cas, par exemple de Gregorio Pacheco, fondateur de la compagnie minière Guadalupe et futur président du pays (1884-1888). Voir Langer, Erick D., *Economic Change...*, p. 37.

primaire. En 1838 sa mère décède à son tour et, sous les conseils de son oncle, le jeune Aniceto migrera vers la capitale afin d'y suivre les cours du séminaire et, aux dires de son biographe, de ne pas se laisser emporter par le chagrin.<sup>10</sup> Il est alors âgé de 14 ans.

À partir de 1842, il obtient la chance de fréquenter, grâce à une bourse qu'il reçoit avec l'aide de son frère aîné Miguel, le collège Junín de Chuquisaca – une des rares institutions d'éducation supérieure que compte le pays. En pleine redéfinition académique, l'institution initie Arce autant aux études classiques qu'aux mathématiques et aux sciences.<sup>11</sup> Cinq années plus tard, Aniceto Arce quitte la faculté de droit et de sciences politiques avec le titre d'avocat ainsi qu'avec l'épithète de *doctor*, qui le suivra tout au long de sa vie publique.

Après un bref retour sur la terre familiale qui s'avère un échec en raison de l'incapacité d'Arce à rendre la terre familiale profitable, le jeune homme se tourne, comme un nombre considérable de créoles de sa génération, vers la seule option susceptible de lui assurer un revenu : la carrière politique.<sup>12</sup> C'est paradoxalement ce choix de carrière qui, en raison de la tumultueuse réalité politique bolivienne, entraînera Arce vers l'industrie minière.

Élu député de Tarija en 1850, alors qu'Isidoro Belzu assure la présidence du pays avec la force attendue de tout bon caudillo, Arce choisira le camp de l'opposition. Mal lui en prit puisqu'il sera envoyé en prison en compagnie d'une demi douzaine de ses collègues, avant d'être déporté au Guanay, région inhospitalière de la province de Larecaja dans le département de La Paz.

Si la région est hostile, elle est également riche en sables aurifères. Arce parvint à accumuler une quantité intéressante de métaux sans que les gardiens de la colonie ne s'en aperçoivent, suite à quoi, en compagnie d'un de ses compagnons d'infortune, il prit la fuite. L'évasion ne fut pas de tout repos et la fuite vers Puno au Pérou dura près d'un mois, mais elle fut en définitive couronnée de succès. Dans l'incapacité de se trouver un travail au Pérou et vivant sur sa réserve d'or, Arce pris la décision de migrer vers la ville chilienne de Copiapó, attiré qu'il était par les rumeurs d'abondance concernant les mines argentifères de Chañarcillo. À l'époque, Copiapó vivait une certaine frénésie en raison des gisements de cuivre

---

<sup>10</sup> Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, p. 76.

<sup>11</sup> Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, p. 77.

<sup>12</sup> Demélas, Marie-Danielle, *L'invention politique...*, p. 440.

nouvellement découverts qui attiraient ouvriers, prospecteurs et capitalistes en provenance d'un peu partout.



**Figure 3 :** Aniceto Arce. Photo non datée, probablement au milieu des années 1880.

Ne pouvant faire un usage profitable de sa culture lettrée en un tel endroit, Arce se mit à l'élevage aviaire afin de générer un petit revenu, mais cet emploi fut de courte durée puisque rapidement, le futur magnat de l'argent allait s'initier au rudiment de l'industrie minière. Son élevage, représentant un certain luxe dans la région, lui avait permis d'entrer en contact avec la plupart des membres de la communauté d'affaire. Il se forgea rapidement une réputation positive au sein du groupe et se lia, dès cette période, à plusieurs entrepreneurs et financiers avec qui il allait garder des relations d'affaires jusque dans l'aventure de Huanchaca.

À Copiapó, il apprend rapidement les bases du travail minier et montre un certain talent au point où il est nommé administrateur d'une des mines de Chañarcillo. C'est à ce moment qu'Arce se liera à l'industriel bolivien Avelino Aramayo, principal propriétaire minier du pays, qui lui proposera de venir occuper le même poste administratif pour sa mine de la Real Socavón à Potosí. Nous sommes alors en 1854 et Arce rentre au pays.

Désormais à l'emploi de la compagnie sise à Potosí, Arce épouse en 1856 Amalia Argandoña, fille de Mariano Argandoña, un capitaliste de Chuquisaca qui est lié à Aramayo (c'est d'ailleurs ce dernier qui parrainera leur mariage). À travers les liens étendus qui se tissent par ce mariage, Arce rencontre Mariano Ramírez (celui-ci est marié à une fille naturelle de Mariano Argandoña), actionnaire d'une compagnie minière qui bat de l'aile : Huanchaca.<sup>13</sup>

À l'époque, en raison des coûts d'exploitation importants et des problèmes d'infrastructures, nombreuses sont les compagnies se lançant dans l'aventure minière à faire faillite avant même d'avoir complété les opérations permettant une exploitation rentable. Huanchaca ne fait pas exception à cette réalité, ayant déjà investi près de 180 000 pesos dans les infrastructures de base sans être en mesure de fournir un profit quelconque à ses actionnaires. Arce constate le potentiel offert par la mine, mais fort de son expérience chilienne, il réalise l'ampleur des investissements à faire en termes d'équipement, d'infrastructures et de main d'œuvre.<sup>14</sup> Il investit alors 40 000 pesos, une somme significative pour l'époque, et devient en 1858 l'associé de Ramírez.<sup>15</sup>

Malgré cet apport en capital, la rentabilité de la compagnie ne s'avère pas instantanée. Il faut dire qu'Arce rencontre certaines difficultés avec ses échéances au point où il cède une partie de ses actions à son beau-père – leur relation se détériore d'ailleurs à partir de ce moment. La relation entre Arce et les autres actionnaires ne va guère mieux, tous n'ayant pas les mêmes attentes en matière de rentabilité immédiate. Cette discorde poussera le jeune industriel à se désengager des affaires de la compagnie (sans pour autant se départir de ses actions) et à effectuer un retour dans l'arène politique à partir de 1860.<sup>16</sup>

José María Linares se trouve alors au pouvoir, formant un gouvernement civil, certes, mais néanmoins despotique. S'étant proclamé dictateur à peine quelque mois après son entrée au pouvoir, il « faudra » un coup d'État pour le déloger du pouvoir. C'est José María de Achá,

---

<sup>13</sup> Demélas, Marie-Danielle, *L'invention politique...*, p. 440.

<sup>14</sup> Vega, Alipio Valencia, *Aniceto Arce. Una Tentativa de Burguesía Renovada por la Feudalida*, La Paz, Librería Editorial Juventud, 1982, p. 51.

<sup>15</sup> C'est dans ce contexte que s'est constitué la frange la plus prospère de l'élite minière bolivienne. À l'instar d'Arce et de Huanchaca, la famille Aramayo acquiert, au début des années 50 la Real Socavón alors en faillite, tandis que Gregorio Pacheco reprend le contrôle de la mine Guadalupe des mains d'un de ses débiteurs en 1855. Klein, Herbert S., *A Concise History...*, p. 125.

<sup>16</sup> Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, pp. 128-132.



ministre de la guerre sous Linares et meneur de l'insurrection contre ce dernier qui lui succèdera à la présidence de l'État. Achá gouvernera avec un autoritarisme semblable à celui de son prédécesseur malgré un discours s'ouvrant vers le républicanisme et la démocratie.

**Tableau I : Présidents de la Bolivie – 1876-1909**

<b>Présidents de la Bolivie</b>	<b>Entrée en fonction</b>	<b>Fin de la présidence</b>	<b>Prise du pouvoir</b>	<b>Fin du règne</b>
Hilarión Daza (militaire)	4 mai 1876	14 avril 1879	De facto	Coup d'État parlementaire
Pedro José Domingo de Guerra et Sánchez de Bustamante (militaires)	14 avril 1879	10 sept. 1879	De facto	Cède le pouvoir
Narciso Campero (militaire)	19 janv. 1880	4 sept. 1884	Élu par le Congrès	Fin de mandat
Gregorio Pacheco (civil)	4 sept. 1884	15 août 1888	Élu	Fin de mandat
Aniceto Arce (civil)	15 août 1888	11 août 1892	Élu	Fin de mandat
Mariano Baptista (civil)	11 août 1892	19 août 1896	Élu	Fin de mandat
Severo Fernández Alonso (civil)	19 août 1896	12 avril 1899	Élu	Coup d'État parlementaire
José Manuel Pando (militaire)	25 oct. 1899	14 août 1904	Élu par le Congrès	Fin de mandat
Ismael Montes (militaire)	14 août 1904	12 août 1909	Élu	Fin de mandat

Dans ce contexte, Arce gravitera autour du petit noyau des *rojos*, un parti en formation (ancêtre du parti constitutionnaliste/conservateur). Dans la foulée du départ de Linares, Arce sera d'abord député de Potosí, puis il gagnera en importance au sein du gouvernement, occupant entre autres le poste de ministre des haciendas (ministre de l'économie) en 1862. Il sera envoyé l'année suivante en mission diplomatique au Paraguay et en Argentine, une forme d'« [...] exil déguisé réservé à ceux dont le talent ou l'ambition font de l'ombre au président

en exercice »<sup>17</sup>, pour reprendre les mots de l'historienne Marie-Danielle Demélas. Peu de temps après le retour au pays d'Arce, Mariano Melgarejo, l'un des plus violents dictateurs qu'ait connu la Bolivie s'empare du pouvoir par un coup d'État (28 décembre 1864). Arce profite de l'occasion pour abandonner de nouveau la politique institutionnelle et retourner au monde des affaires.

Huanchaca est à ce moment encore loin d'être une compagnie prospère, et si Arce s'investie corps et âme dans le développement et l'exploitation de la mine, ses efforts ne suffisent pas à combler la « voracité usurière »<sup>18</sup> de ses associés. Arce adopte donc une attitude de sobriété administrative radicale en plus de multiplier les efforts, principalement via ses voyages au Chili, dans le but d'acquérir équipement et capitaux. Ainsi, il lui faudra attendre 1872 et la fondation de la Compañía Huanchaca de Bolivia grâce à un apport important en capitaux chiliens (78 % des actions demeurent entre les mains d'investisseurs boliviens, dont environ un tiers appartiennent à Arce)<sup>19</sup> pour que Huanchaca commence à générer des bénéfices. Cette compagnie positionne Arce à l'avant-garde de la bourgeoisie bolivienne, étant l'une des toutes premières sociétés anonymes à être fondées au pays.<sup>20</sup> Au même moment, Arce est nommé préfet du département de Littoral par le président Tomás Frías, ce qui lui permet un contact proximal et régulier avec ses nombreux associés chiliens de Valparaiso.

Les années s'échelonnant de 1873 à 1876 sont des années difficiles pour la compagnie, mais des signes forts prometteurs apparaissent tout de même, surtout à la suite de l'embauche par Arce, à la fin de l'année 1874, des frères Francke, deux chimistes formés en Europe qui moderniseront les techniques d'extraction et de traitement du minerai nécessaires au développement de Huanchaca.<sup>21</sup> Ainsi, à partir de 1877, la compagnie voit ses profits bondir. Cela permet l'établissement d'un nouveau projet, soit la fondation en 1878, conjointement avec un autre industriel notoire, Gregorio Pacheco, des sociétés minières Guadalupe et

---

<sup>17</sup> Demélas, Marie-Danielle, *L'invention politique...*, p. 440.

<sup>18</sup> Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, p. 174.

<sup>19</sup> Ces chiffres sont ceux de l'année 1878. Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, pp. 271-272.

<sup>20</sup> Vega, Alipio Valencia, *Aniceto Arce...*, p. 52.

<sup>21</sup> Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, p. 261.

Colquechaca. Les deux hommes, liés en amitié comme en affaires, allaient toutefois voir leur lien s'effriter pour des raisons politiques lors de la décennie subséquente.<sup>22</sup>

L'année qui suit allait marquer le début de ce qui s'avérera l'un des plus importants traumatismes de l'histoire bolivienne : la guerre du Pacifique. Durant ce conflit, Arce s'implique à nouveau en politique à titre de représentant de Potosí à la Convention de 1880 – Convention qui le désignera premier Vice-président au mois de mai.<sup>23</sup> S'inscrivant d'emblée dans le camp des *pacistas* (ceux en faveur d'une paix rapide), étant en fait l'un des plus ardents défenseurs d'une paix immédiate avec le Chili, il se brouillera avec les membres du camp opposé, promoteurs d'une guerre totale contre l'ennemi chilien, et mené par le nouveau président autoproclamé<sup>24</sup>, le général Narciso Campero. Comme la suite du conflit le démontre, la position défendue par Arce ne sera pas celle qui l'emportera. Et les deux positions sont à ce point antagonistes que celui qui deviendra président du pays à peine huit ans plus tard sera à nouveau poussé à l'exil, cette fois vers l'Europe, au mois de mars 1881.

### **La guerre du Pacifique et la Convention de 1880 : la Vice-présidence étriquée d'Arce**

Le 14 février 1879, l'armée chilienne s'empare de la ville portuaire d'Antofagasta, marquant ainsi le début de la guerre du Pacifique. Le conflit, qui allait opposer le Chili à la coalition formée de la Bolivie et du Pérou, place Arce dans une situation tout à fait particulière en raison de sa fortune et des liens de sa compagnie avec des capitaux et capitalistes chiliens. D'une part, la faiblesse économique de la Bolivie pousse l'État à solliciter des prêts privés afin de subventionner son effort de guerre, ce qui permet à Arce de développer un certain rapport de force vis-à-vis du gouvernement, s'engageant à le financer d'une manière non négligeable. D'autre part, ce rapport de force se trouve toutefois précarisé en raison des liens entre la compagnie Huanchaca et certains industriels chiliens, situation qui contribue à soulever des inquiétudes – réelles ou imaginaires – d'ordre patriotique et militaire.

---

<sup>22</sup> Voir le chapitre suivant.

<sup>23</sup> La Bolivie compte à l'époque deux vice-présidents et, puisque nous sommes en période de guerre et que les modes électifs sont suspendus (quoiqu'ils étaient de toute manière généralement bafoués), il incombe à la Convention de les désigner.

<sup>24</sup> Sa position sera subséquemment entérinée lors de la Convention de 1880.

La guerre s'avère très rapidement un cauchemar pour la Bolivie en raison de son manque flagrant de préparation politique et d'organisation militaire. Cette débandade qui survient dès les premiers instants du conflit entraîne – contexte bolivien oblige – la destitution du président Hilarión Daza et son exil conséquent vers l'Europe. Suite à un court interrègne de Pedro José Domingo de Guerra d'environ cinq mois, c'est le général Narciso Campero qui sera désigné président constitutionnel par la Convention de 1880, la même qui désignera Belisario Salinas et Aniceto Arce, vice-présidents du pays.

Cette convention apparaît comme une des premières instances officielles à offrir à Arce l'occasion d'exprimer ses convictions politiques apparemment profondes. Déjà représentant de Potosí à la Convention, il en profitera pour soumettre sa candidature à la présidence du pays. Sa candidature sera portée par Agustín María Miranda, José Manuel Gallo et Juan G. Rúa.

Dans son livre synthèse d'une impressionnante densité, *L'invention politique. Bolivie, Équateur, Pérou au XIXe siècle*, Marie-Danielle Demélas rappelle, et cela est particulièrement vrai dans un contexte comme celui de la Convention de 1880, que durant cette période, une candidature s'organisait selon des règles informelles plutôt strictes. Conservant diverses traditions remontant aussi loin qu'aux cortès de Cadix, il importait que « [...] l'homme désigné n'ait pas à solliciter de voix et n'apparaisse pas élu de son plein gré. Ses qualités personnelles, sa position sociale, ses actions antérieures avaient persuadé le peuple [considéré dans un sens très restrictif] qu'il serait son meilleur porte-parole et son défenseur le plus efficace. »<sup>25</sup> Ainsi, ce n'est pas Arce qui porte devant l'assemblée sa propre candidature, ce qui permet à ses représentants de vanter ses mérites sans limitation. Les auteurs du texte avancent d'entrée de jeu que « [c]et homme [le président choisi], ne peut être autre que celui qui réunit une haute intelligence, un grand patriotisme et une générosité sublime. »<sup>26</sup>, tandis qu'ils bouclent leur présentation en suggérant que « [p]robité, intelligence, modération, raison, prévoyance, sagacité, habileté dans la gestion des affaires publiques, justice, impartialité, désintéret et ardeur au travail sont les qualités qui préconisent et proclament la candidature du

---

<sup>25</sup> Demélas, Marie-Danielle, *L'invention politique...*, p. 446.

<sup>26</sup> « Este hombre, no puede ser otro, que el que reuna á una alta inteligencia, un grande patriotismo, un desprendimiento sublime. » Dans HCL, LAPDC, Miranda, Agustín María, Gallo, José Manuel et Juan G. Rúa, « Candidatura del Señor Doctor Aniceto Arce presentada á la Convencion nacional de 1880 », Sucre, Tipografía Colon – Arrendada, 10 mai 1880, p.1,

*Señor Arce.* »<sup>27</sup> Aussi dithyrambique soit-elle, une telle présentation du candidat n'est, au mieux, qu'anecdotique. Là où elle devient intéressante, c'est dans la présentation et la défense des positions politiques fondamentales d'Arce qu'elle effectue.

Dès le début, les trois hommes mettent en garde les membres de la convention quant aux défis que représentent l'exercice du pouvoir politique :

Plus démocratique est un peuple, plus fort et puissant doit être le gouvernant. "Nous sommes un peuple de souverains, tout ce qui affaibli le pouvoir nous conduit à la démagogie, c'est-à-dire, à la destruction du principe démocratique." N'oublions pas cette sentence d'Aristote particulièrement vraie, "les monarchies meurent par le despotisme, les aristocraties par l'oligarchie, les démocraties par la démagogie".<sup>28</sup>

Deux éléments – qui sont bien entendu liés – nous intéressent particulièrement dans ce passage. D'abord, l'apparente contradiction contenue dans la première phrase, entre la démocratie du peuple et la nécessaire puissance du gouvernant. Ensuite, la référence à Aristote nous éclaire tout particulièrement sur le sens de ces propos, renvoyant aux Grecs anciens et ainsi à un sens lointain du terme démocratie. En fait, ces deux éléments renvoient directement au sens que pouvait porter la notion de démocratie pour Arce et pour l'élite politique bolivienne de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

D'abord, lorsqu'on se penche sur le premier élément, soit ce qui peut apparaître comme une contradiction entre démocratie et puissance du dirigeant, on atteint déjà la spécificité du sens conféré au mot « démocratie » chez Arce, même si ce n'est que de manière périphérique. Ce que l'on comprendra à travers le discours porté dans sa mise en candidature, ainsi que dans les différentes interventions publiques d'Arce tenues au fil des ans (sur lesquelles nous nous pencherons plus loin), est que la notion de démocratie telle qu'elle est

---

<sup>27</sup> « Probidad, inteligencia, moderacion, cordura, prevision, sagacidad, destreza en el manejo de los negocios públicos, justicia, imparcialidad, desintéres i laboriosidad son los heraldos que preconizan i proclaman la candidatura del Sr. Arce. » Dans HCL, LAPDC, Miranda, Agustin María, Gallo, José Manuel et Juan G. Rua, « Candidatura del Señor Doctor Aniceto Arce... », p. 12.

<sup>28</sup> « Cuanto mas [sic] democrático es un pueblo, tanto mas fuerte i poderoso debe ser el gobernante. "Somos un pueblo de soberanos, todo lo que debilita el poder nos conduce á la demagogia, es decir, á la destrucción del principio democrático." No olvidamos aquella sentencia de Aristóteles, harto verdadera "las monarquías mueren por el despotismo, las aristocracias por la oligarquía, las democracias por la demagogia." » Dans HCL, LAPDC, Miranda, Agustin María, Gallo, José Manuel et Juan G. Rua, « Candidatura del Señor Doctor Aniceto Arce... », p. 3-4.

employée par ce dernier et par nombre de politiciens de l'époque ne renvoie aucunement au sens premier du terme tel qu'entendu historiquement depuis les Grecs, tel un système où le pouvoir est exercé par le peuple, par l'ensemble des citoyens.

Cette distanciation avec le sens premier du terme ramène à la deuxième réflexion que nous évoquions, celle portant sur l'usage d'Aristote comme référence dans la mise en candidature d'Arce. Aristote craignait en effet l'idée d'un pouvoir exercé par les masses, il la craignait autant qu'un pouvoir despotique ou oligarchique, bien que pour des raisons différentes.<sup>29</sup> Cette crainte manifestée par Aristote et à laquelle Miranda, Gallo et Rua réfèrent, s'est perpétuée au fil du temps et a trouvé une forte résonance lorsqu'historiquement sont apparues des situations appelant à repenser radicalement l'exercice du pouvoir, telles les révolutions française et américaine, telles les indépendances latino-américaines. Ainsi, cette méfiance vis-à-vis de la démocratie, et conséquemment ce réconfort dans l'idée d'un gouvernant puissant, capable de juguler les élans démocratiques du peuple est un thème récurrent de la politique latino américaine au XIX<sup>e</sup> siècle.

Une telle posture quant à l'idée de démocratie, quant à l'exercice du pouvoir, nous ramène jusqu'aux débats ayant eut lieu dans la foulée des indépendances et qui animèrent jusqu'aux plus éminents des « libérateurs ». Offrant ses conseils aux membres du congrès constituant chargé d'ériger une première constitution pour la Bolivie en 1826, Simon Bolívar disait :

**Législateurs !** Votre devoir vous impose d'éviter une lutte entre deux ennemis monstrueux, qui, bien qu'ils soient eux-mêmes engagés dans un combat mortel, vous attaqueront en même temps. La **tyrannie** et l'**anarchie** forment une mer d'oppression encerclant une minuscule île de liberté.<sup>30</sup>

Dans le discours bolivarien de l'époque, la tyrannie renvoie justement au despotisme le plus virulent, tandis que l'anarchie réfère quant à elle à la démocratie directe, celle promue par les Grecs d'il y a deux mille ans. À 60 ans de distance, les deux discours baignent dans les mêmes eaux. Comment trouver l'équilibre entre démocratie et despotisme, entre le pouvoir au peuple et le pouvoir au maître, au tyran ?

---

<sup>29</sup> Dunn, John *Libérer le peuple...*, pp. 46-50.

<sup>30</sup> Drake, Paul W., *Between Tyranny and Anarchy...*, p. 65.

Permettons-nous un retour en arrière. En revenant sur les idées véhiculées au moment des indépendances, il nous sera plus facile de situer la posture adoptée par Arce et ses représentants. Ainsi, nous comprendrons plus nettement la rupture qui s'actualise en Bolivie au cours des dernières décennies du siècle. Durant les indépendances, on remarque que Bolívar est devenu davantage effrayé à l'idée de l'anarchie – la démocratie – qu'à celle de la tyrannie. Cette tendance allait être largement partagée par les politiciens et idéologues latino-américains.<sup>31</sup>

Bolívar cherchait à trouver un équilibre entre représentation et efficacité avec cette tendance toujours plus prononcée vers un certain autoritarisme, du moins en attendant que la population acquiert les vertus nécessaires à l'exercice de la citoyenneté. Il ne faisait pas de doute que Bolívar préférerait des républiques à des monarchies, mais dès 1815, il déclarait : « n'adoptons pas les meilleurs systèmes de gouvernement, mais ceux qui seront les plus viables ». <sup>32</sup> Déjà, l'idée de la stabilité, exacerbée par le contexte de guerres, vient primer sur les idéaux à la base des nouveaux États. Déjà une insistance sur l'exercice du pouvoir prend le dessus sur la forme du pouvoir elle-même. Bien ancré dans son époque, Bolívar déclarait qu'il fallait développer les conditions propices à l'exercice de la démocratie sous « la bienveillante tutelle d'un gouvernement paternel ». <sup>33</sup>

En 1819, dans son discours d'Angostura au Venezuela, il donne une excellente idée de la forme de gouvernement dont devraient se doter les nouveaux États latino-américains. Pour lui, ces États doivent être des républiques. Une république dont les principes « devraient être la souveraineté du peuple, la division des pouvoirs, la liberté civile, l'interdiction de l'esclavage, et l'abolition de la monarchie et des privilèges ». <sup>34</sup> Mais, au fait du projet républicain synchroniquement développé au Nord, il jugeait que le modèle états-unien n'était

---

<sup>31</sup> Diego Portales, principal architecte et défenseur de la constitution chilienne en est un excellent exemple : « La démocratie [...] est une absurdité dans des pays comme ceux de l'Amérique, qui sont empreint de vices et dont les citoyens font preuve d'un manque total des vertus nécessaires à une véritable république. La monarchie n'est toutefois pas l'idéal américain; si l'on sort d'une monarchie terrible pour s'enfoncer dans une autre, que gagnons nous ? La république est le système que l'on doit adopter. Mais savez-vous comment je la conçois pour ces pays ? Un gouvernement centralisé et fort, dont les membres sont des exemples authentiques de vertu et de patriotisme, et ainsi enlignent les citoyens sur le direct chemin de l'ordre et des vertus. Lorsqu'ils atteindront un degré de moralité [suffisant], alors nous pourrons avoir ce type de gouvernement complètement libéral, libre et plein d'idéaux, en lequel tous les citoyens peuvent participer. » Dans Drake, Paul W., *Between Tyranny and Anarchy...*, p. 63.

<sup>32</sup> Drake, Paul W., *Between Tyranny and Anarchy...*, p. 64.

<sup>33</sup> Drake, Paul W., *Between Tyranny and Anarchy...*, p. 64.

<sup>34</sup> Drake, Paul W., *Between Tyranny and Anarchy...*, p. 65.

pas applicable au Sud en raison de l'absence d'un arrière-plan démocratique et des inégalités sociales énormes, il ajoutait en conséquence que « des institutions parfaitement représentatives ne sont pas appropriées pour notre caractère ».<sup>35</sup> Pour lui, il serait plus souhaitable de rechercher un équilibre délicat entre « une limitation de la volonté populaire et une limitation de l'autorité publique ».<sup>36</sup>

Sa pensée, au fur et à mesure que les guerres avancèrent et que les nouveaux États commençaient à se former, se radicalisa toutefois vers une vision toujours plus autoritaire, la crainte de l'anarchie l'ayant clairement emportée sur la crainte de la tyrannie. En 1826, il déclarait d'ailleurs : « Je suis convaincu jusque dans la moelle de mes os que seul un despotisme éclairé peut gouverner en Amérique. »<sup>37</sup>

Il est aisé de percevoir une filiation depuis la forme de pouvoir envisagée par Bolívar jusqu'à celle qui se trouve au cœur du discours d'Arce plusieurs décennies plus tard. La même préoccupation pour l'ordre, la même insistance sur la nécessaire force du dirigeant. Comme l'écrivent Miranda, Gallo et Rua, « [u]n des gestes les plus importants de la souveraineté d'un peuple est la nomination de son premier magistrat. De la réussite de son élection dépend la stabilité de l'ordre, le règne d'une politique loyale, franche et appropriée aux nécessités du pays. »<sup>38</sup>

Cependant, une transformation entre la pensée de Bolivar et celle d'Arce s'est tout de même opérée : « démocratie » n'a plus la consonance péjorative qu'elle avait dans le première moitié, voire les trois premiers quarts, du siècle. Cette transformation est en partie le fait de contingences, parmi lesquels l'écœurement dû à l'instabilité, la faiblesse et l'incompétence des gouvernements militaires s'étant succédés au fil des ans à la tête du pays, de même que l'instabilité et les difficultés qu'engendre la guerre qui a cours au moment où la Convention se réunit. Cela se ressent dans la mise en candidature par une insistance nette sur l'importance de se doter d'un gouvernement civil :

---

<sup>35</sup> Drake, Paul W., *Between Tyranny and Anarchy...*, p. 65.

<sup>36</sup> Drake, Paul W., *Between Tyranny and Anarchy...*, p. 65.

<sup>37</sup> Drake, Paul W., *Between Tyranny and Anarchy...*, p. 65-66.

<sup>38</sup> « Uno de los actos mas importes de la soberanía de un pueblo es el nombramiento de su primer majistrado. Del acierto de su eleccion depende la estabilidad del órden, el imperio de una política leal, franca i apropiada á las necesidades del pais. » p. 1. Dans HCL, LAPDC, Miranda, Agustin María, Gallo, José Manuel et Juan G. Rua, « Candidatura del Señor Doctor Aniceto Arce... », p. 3-4.



Monsieur Arce est le candidat qui réunit toutes les conditions [propres] au gouvernement civil, idée aujourd'hui dominante dans les républiques hispano américaines, qui concourent à cimenter à la base du système représentatif le principe de l'alternance ; ce qui advient est un fait glorieux et pacifique pour le pays, lorsque le pouvoir se trouve entre des mains expertes et de hautes intelligences, qui ont une foi entière dans les principes de la démocratie. [...] Convictions sublimes, qui d'ordinaire nichent dans les rangs de l'État civil, davantage que dans celles de l'ordre militaire.<sup>39</sup>

Il ne s'agit cependant pas seulement de ce désir récemment partagé de mettre un terme à la succession de gouvernements militaires en se dotant de gouvernements civils. Il semble que c'est l'ensemble des institutions et des pratiques démocratiques qui est désormais mis de l'avant comme système à défendre.

Ainsi sont défendus le parlementarisme, le système de partis, l'intégrité et les élections sans que ne se manifeste une crainte de la démocratie telle qu'exprimée chez Bolívar et ses contemporains.<sup>40</sup> L'insistance sur la nécessité d'un gouvernant/gouvernement fort est maintenue, mais sans la même insistance sur la menace du peuple. Si on se fie à ce que Miranda, Gallo et Rua évoquent, ce n'est plus tant du peuple que semble pouvoir surgir la menace politique, mais bien de l'élite politique elle-même :

Intervention électorale, violation des garanties individuelles, absorption des rentes nationales, mépris de l'opinion publique, corruption et despotisme n'ont été que les maladies produites par ce virus [la subordination des intérêts du pays aux intérêts des partis] qui, transmis sans interruption, a fini par faire partie intégrante de notre organisme social.<sup>41</sup>

---

<sup>39</sup> « El Sr. Arce es el candidato que reúne todas las condiciones del gobierno civil, pensamiento hoy dominante en las repúblicas hispano americanas, que conspiran a cimentar en la base del sistema representativo el principio de la alternabilidad, lo que llega a ser es un hecho glorioso i pacífico para el país, Cuando el poder está en manos expertas i elevadas inteligencias, que tienen plena fe en los principios democráticos [...]. Convicciones sublimes, que de ordinario se anidan en las filas del estado civil, a un mas que en las del orden militar. » Dans HCL, LAPDC, Miranda, Agustín María, Gallo, José Manuel et Juan G. Rua, « Candidatura del Señor Doctor Aniceto Arce... », pp. 5-6.

<sup>40</sup> HCL, LAPDC, Miranda, Agustín María, Gallo, José Manuel et Juan G. Rua, « Candidatura del Señor Doctor Aniceto Arce... », pp. 6-10.

<sup>41</sup> « Intervención electoral, atropello de garantías individuales, absorción de las rentas nacionales, desprecio de la opinión pública, corrupción i despotismo no han sido, sino enfermedades producidas por ese virus, que transmitido sin interrupción, ha acabado por hacerse parte integrante de nuestro organismo social. » Dans HCL, LAPDC, Miranda, Agustín María, Gallo, José Manuel et Juan G. Rua, « Candidatura del Señor Doctor Aniceto Arce... », p. 10.

Ce que les trois hommes venus défendre la candidature d'Arce proposent est que c'est justement ce dernier qui apparaît comme le mieux à même d'apporter la cure à ce virus. Et que cette cure, inoculée par un « docteur » fort et déterminé, passe par le maintien et le renforcement des institutions démocratiques.

Sans en attribuer nécessairement le mérite au discours, Arce sera alors choisi par la Convention comme l'un des deux vice-présidents que se donne le pays à ce moment. Les membres lui auront donc préféré Narciso Campero en tant que président. Le fait est que le pays est alors en guerre et que la glorieuse carrière militaire de Campero a sans doute joué en sa faveur dans un contexte où, pour la plupart des délégués, le conflit est encore gagnable.<sup>42</sup> Arce, déjà défenseur d'une paix hâtive avec le Chili, ne s'est sans doute pas attiré les sympathies des bellicistes avec un discours au sein duquel la présente guerre n'était abordée que dans l'optique d'y mettre fin.<sup>43</sup>

Ce n'est donc pas dans le meilleur contexte, ni avec les appuis les plus solides (bien que 44 délégués sur 64 le désignent premier vice-président, le conflit entre pacifistes et bellicistes ne fera que grandir)<sup>44</sup> qu'Arce amorce son mandat vice présidentiel. Bien que respectueux de la constitution, de la loi et des mandats qu'il lui sont confiés, sa position en faveur de la paix la plus immédiate possible finira par lui aliéner plusieurs individus parmi les plus puissants, au sein desquels se trouve d'ailleurs Campero, le président nouvellement élu.

### **Discordes patriotiques, le chemin vers l'exil**

Si on associe Arce au courant pacifiste, il ne faut pas voir en lui un pacifiste d'ordre moral. Çà position en faveur d'un règlement rapide avec le Chili ne repose pas sur des critères éthiques qui toucheraient à des valeurs liées à l'harmonie ou à l'amour de son prochain. Arce n'est pas tant un défenseur de la paix qu'un promoteur de la « non-guerre ». Ainsi, il est

---

<sup>42</sup> Mesa G, Carlos D; José de Mesa; Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, p. 384.

<sup>43</sup> En fait, avant même le début du conflit, Arce faisait part de ses préoccupations au président Daza quant à une éventuelle guerre avec le Chili. Arce ne croyait pas aux chances militaires de la Bolivie dans un tel conflit et il préconisait déjà l'option d'une éventuelle négociation pour éviter le danger de la guerre. Vega, Alipio Valencia, *Aniceto Arce...*, p. 60.

<sup>44</sup> Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, p. 315.

davantage anti-belliqueux que pacifiste, voyant dans la guerre une nuisance à l'économie, celle du pays, comme celle relative à ses entreprises. Arce pose donc le constat le plus lucide possible et ce qu'il observe est une impossibilité de gagner la guerre. L'aveuglement patriotique qu'il perçoit chez ses confrères et l'inconfort qu'il ressent quant à l'alliance avec le Chili accentuent sa position en faveur d'un règlement immédiat avec l'ennemi chilien.<sup>45</sup>

Cette position s'avère toutefois marginale au sein du pays, et de plus en plus, elle se fait également périlleuse. Le 16 janvier 1881, le gouvernement interdit d'ailleurs toutes manifestations ou propagande, dans la presse ou via tout autre moyen, qui irait à l'encontre de la politique guerrière.<sup>46</sup> Arce ne tardera pas à s'apercevoir de l'existence de ce péril, mais lorsqu'il le fera, il sera déjà trop tard pour lui.

Le 5 mars 1881, Arce rédige depuis Sucre une lettre à son ami José Pol résidant à Cochabamba. La lettre se lit comme suit :

Nos folies nous ont apporté la guerre, la perte du territoire, et pourtant vaincus, exténués et impuissants, nous faisons de ridicules provocations pour attirer la rage de l'ennemi ; et plus encore pour encourager le communisme. La seule voie de salut pour la Bolivie est la nécessité qu'a le Chili de la mettre à son avant-garde pour assurer ses conquêtes.<sup>47</sup> Pour cela même, notre attitude doit être silencieuse, digne et d'un travail patient. En espérant la solution à la Convention, je crois [toutefois] qu'elle accouchera de monstres.<sup>48</sup>

La correspondance privée sera interceptée par le gouvernement, en contrevenance de la loi. Que la correspondance du vice-président lui-même soit espionnée exprime en partie le degré de suspicion qui existait à l'endroit d'Arce et le niveau d'intolérance vis-à-vis de l'option pacifiste. Cette courte lettre suffira au gouvernement pour conclure qu'Arce représente une menace pour la Bolivie et qu'il doit quitter le territoire. La faiblesse de l'argument laisse

---

<sup>45</sup> Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, p. 331.

<sup>46</sup> Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, p. 331.

<sup>47</sup> Ici, s'exprime le fondement même de l'anti-bellicisme d'Arce où l'on comprend que ce qu'il souhaite défendre plus encore que l'intégrité territoriale bolivienne, sont les intérêts, ses intérêts, capitalistes. Cet aspect sera développé au chapitre 4. Voir Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, p. 333-334.

<sup>48</sup> « Nuestras locuras nos trajeron la guerra, la pérdida del territorio, y todavía vencidos, extenuados e impotentes hacemos ridículas provocaciones para atraer la zaña del enemigo; y todavía mas para alentar el comunismo. La única tabla de salvacion para Bolivia es la necesidad que tiene Chile de ponerla a su vanguardia para asegurar sus conquistas. Por ese mismo nuestra actitud debia ser silenciosa, digna y de labor paciente. Esperan la solucion en la Convencion, creo que ella parirá mónstruos. » Dans HCL, LAPDC, Tapia, José C. Calasanz, « Una carta del Doctor don Aniceto Arce », La Paz, Imprenta de la Union Americana, 1881.

clairement supposer que ce qui pousse Arce à l'exil est davantage un conflit interne, interpersonnel, que le sentiment d'une réelle menace. Il est clair que la position en faveur de la paix défendue par Arce déplaisait, tout comme dérangeaient ses liens avec ses coactionnaires chiliens. Il est également évident que ses rapports avec Campero (qui sera plus tard associé au camp libéral tandis qu'Arce sera le principal leader constitutionnaliste/conservateur) n'étaient pas des plus amicaux, surtout depuis que le vice-président avait refusé, pour des raisons de nature légalistes, un pacte avec Campero qui lui aurait donné accès à la présidence.<sup>49</sup> Ainsi, l'exil d'Arce sera finalement proclamé le 11 mars 1881, prenant effet au maximum 15 jours plus tard.

La question de l'exil d'Arce, certainement intéressante en soi pour comprendre les dynamiques du pouvoir en Bolivie dans le contexte de la guerre, acquiert une résonance particulière pour nous en ce qui a trait à la notion de démocratie. Plus spécifiquement, en ce qui a trait au discours démocratique porté par Arce.

Bien que le vice-président désormais relevé de ses fonctions soit dans l'obligation de quitter le pays à l'intérieur des deux semaines qui lui sont prescrites, cela n'a pas pour effet de le presser plus qu'il ne le faut. Outré par la situation et sans doute avec l'intention d'éviter la calomnie et de maintenir un certain capital symbolique dans l'espace public, Arce prendra le temps avant son départ de rédiger un long document qu'il qualifie de « manifeste ». Dans ce manifeste, Arce cherche bien entendu à se défendre en expliquant sa position et le détournement de sens que l'on a fait prendre à sa lettre du 5 mars. Cela dit, globalement, sa défense passe par une attaque en règle du gouvernement en place et de son non respect institutionnel.

D'emblée, Arce pose deux choses, 1) le gouvernement à mal agi et ce de manière grave, 2) c'est la démocratie elle-même qui a été attaquée :

L'ordre de mon exil a pu en surprendre plusieurs, soit pour la gratuité de la peine imposée, soit pour l'aspect autocratique et insolite du geste, soit enfin, pour la gravité de la mesure, qui entraîne l'annulation du chapitre entier des garanties individuelles, le symbole de toute démocratie réelle dans le monde cultivé.<sup>50</sup>

---

<sup>49</sup> Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, p. 318-319.

<sup>50</sup> « La orden de mi destierro, ha podido sorprender á muchos, ya por la gratuidad de la pena impuesta, ya por lo autocrático é insólito del hecho, ya en fin, por la gravedad de la medida, que importa la cancelacion del capítulo entero de la garantías individuales, el símbolo de toda democracia real en el mundo culto. » Dans Arce, Aniceto,

Pour Arce, son exil relève de l'autocratie puisque cette mesure a été prise à l'encontre des règles démocratiques censées, selon lui (et selon la constitution), encadrer la vie politique. On se retrouve donc avec cette dichotomie, qui n'était pas ainsi définie chez Bolívar et ses contemporains, entre autocratie (« mal ») et démocratie (« bien »). Même dans le discours relatif à sa mise en candidature, il y a à peine un an de cela, la ligne n'était pas aussi explicitement tracée, il y a donc une certaine évolution dans la position d'Arce. On pourrait croire qu'il se fait plus incisif en raison de l'affront qui lui est fait, mais nous constaterons que son manifeste est bien délimité quant à la nature de la démocratie et que cette délimitation sera maintenue dans les années qui suivront. Il explicite d'ailleurs un critère important du sens qu'il confère à la notion de démocratie lorsqu'il écrit que le symbole de toute démocratie réelle est la garantie des droits individuels.<sup>51</sup> Pour Arce, s'il existe des droits individuels garantis, cela implique que nous sommes en démocratie. On voit donc se dessiner une expression particulièrement légaliste/institutionnelle de la démocratie.

Arce mentionne que depuis l'élection du cabinet Campero, la Bolivie fait face à deux menaces. D'une part, la menace à l'indépendance que représente le Chili et, d'autre part, la menace de la privation des libertés que représente le gouvernement bolivien.<sup>52</sup> La comparaison est clairement, de façon rhétorique, une attaque de front au gouvernement en place. Le faire équivaloir à l'ennemi unanimement reconnu qu'est le Chili, est une façon efficace de le discréditer, mais c'est également une façon de poser comme étant d'égale importance l'indépendance territoriale (par extension, la liberté collective) et les libertés individuelles (précédemment considérées comme symbole de la démocratie). Arce suggère en fait que cette

---

« Manifesto del Vice-Presidente de la República Dr. Aniceto Arce, con motivo de la órden suprema de su destierro, expedida en 11 del corriente. », Sucre, Tipografía del cruzado, 20 mars 1881, p. 2.

<sup>51</sup> L'idée de droits individuels chère à Arce, ce qu'il qualifie souvent de « garanties individuelles », renvoie à ce que nous qualifions plus généralement aujourd'hui de « droits et libertés », soit une si ce n'est la condition première de l'existence juridique citoyenne. De manière générale, cette idée se rapporte à l'existence légale de la citoyenneté. Comme l'écrit Dominique Schnapper, « [l]e citoyen est un sujet de droit. Il dispose à ce titre des droits civils et politiques. Il jouit des libertés individuelles, la liberté de conscience et d'expression, la liberté d'aller et de venir, de se marier, d'être présumé innocent s'il est arrêté par la police et présenté à la justice, d'avoir un avocat pour le défendre, d'être traité par la justice selon une loi égale pour tous. Il dispose des droits politiques : participer à la vie politique et être candidat à toutes les fonctions publiques. En revanche, il a l'obligation de respecter les lois, de participer aux dépenses collectives en fonction de ses ressources et de défendre la société dont il est membre, si elle se trouve menacée. » Schnapper, Dominique, *Qu'est-ce que la citoyenneté ?*, Paris, Gallimard, 2000, p.10-11.

<sup>52</sup> Arce, Aniceto « Manifesto del Vice-Presidente... », p. 2.

menace que représente le gouvernement bolivien, et que sa condamnation à l'exil incarne, est un « [...] saut violent vers la dictature. »<sup>53</sup>

Cette dictature qui se met en place s'observe par le bafouement des institutions représentatives de la démocratie (et qui étaient d'ailleurs défendues dans sa mise en candidature à la présidence) : favoritisme érigé comme système gouvernemental<sup>54</sup>, usage des ressources de l'État à des fins personnelles.<sup>55</sup> Mais surtout, c'est dans la condamnation à l'exil d'Arce que l'on est à même d'observer cette attaque contre les institutions, contre la démocratie :

Et *Campero*, [italique dans le texte] [...] signant un ordre d'exil, d'aucune forme constitutionnelle, sans l'avis du représentant [Arce], sans l'entendre, sans lui dire pourquoi, contre le Droit universel des nations, contre le Droit naturel, contre la loi écrite du pays, par lui-même [Campero] assermentée, votée par les authentiques représentants de la volonté populaire...<sup>56</sup>

Et d'ajouter quelques lignes plus bas, toujours à propos du gouvernement Campero, que ce dernier

[...] lança des sorts sur les saintes pages du code écrit de la démocratie; et ce qui est encore pire, sur le dogme tutélaire de tout regroupement humain : **le chapitre des garanties**, égide du foyer, sceau de la parole parlée et écrite, blason de la propriété, consécration solennelle des droits de l'homme.

Le gouvernement du Général Campero a commis ce crime : je l'accuse devant le siècle, je demande au pays sa sanction et à l'histoire son jugement.<sup>57</sup>

---

<sup>53</sup> « [...] es el salto violento a la *dictadura*. » Dans Arce, Aniceto, « Manifiesto del Vice-Presidente... », p. 3.

<sup>54</sup> Arce, Aniceto, « Manifiesto del Vice-Presidente... », p. 3.

<sup>55</sup> Arce, Aniceto, « Manifiesto del Vice-Presidente... », p. 4.

<sup>56</sup> « Y *Campero*, [...] firmando una orden de destierro, sin forma alguna constitucional, sin juicio al sindicato, sin oírle, sin decirle porqué, contra el Derecho Universal de las naciones, contra el Derecho Natural, contra la ley escrita del país, jurada por él, votada por los genuinos representantes de la voluntad popular... » Dans Arce, Aniceto, « Manifiesto del Vice-Presidente... », p. 4.

<sup>57</sup> « [...] echo suertes sobre las santas páginas del código escrito de la democracia; y lo que todavía es peor, sobre el dogma tutelar de toda agrupación humana civilizada: **el capítulo de garantías** [souligné dans le texte], égida del hogar, sello de la palabra hablada ó escrita, escudo de la propiedad, consagración solemne de los derechos del hombre.

El gobierno del general Campero ha consumado ese crimen: lo acuso ante el siglo, pido al país su sancion y á la historia su fallo. » Dans Arce, Aniceto, « Manifiesto del Vice-Presidente... », p. 4.

Si nous passons outre le style ampoulé caractéristique pour l'époque de ce type de discours, il apparaît clair après ces passages que ce qui entraîne le courroux d'Arce, en plus de son exil lui-même, est la rupture dans l'ordre institutionnel, dans le respect des droits, de la constitution et, principalement, des garanties individuelles. Le reste de son manifeste poursuit d'ailleurs dans cette direction : parmi les accusations qu'il profère, Arce compare les autorités en place à la dictature de Melgarejo<sup>58</sup> en ce qui a trait aux violations constitutionnelles<sup>59</sup>, il fait équivaloir les actions du gouvernement en matière constitutionnelle à un coup d'État<sup>60</sup>, il compare son exil à un attentat<sup>61</sup> et il insiste sur le fait que la paix interne du pays dépend du respect des institutions<sup>62</sup>. Or, Arce a posé d'emblée que cet ensemble (institutions, codes, droits, etc.) est ce qui pour lui représente la démocratie. Ainsi, c'est dans cette articulation spécifique que se cristallise l'idée que le nouvellement exilé se fait de la démocratie.

Dans le contexte de patriotisme exacerbé et de fortes tensions propre à la guerre du Pacifique, il n'est pas surprenant de constater que le manifeste d'Arce générera une pléthore de réponses. Ces réponses sont intéressantes à divers degrés, entre autres pour mieux saisir la dynamique entre défenseurs de la paix et promoteurs de la guerre, mais ce qui nous intéresse ici, est de voir si elles développent, et comment elle le font, les enjeux autour de la démocratie et de ses institutions tel que le fait Arce. Ce qui ressort à prime abord est que, à tout le moins discursivement, il semble y avoir une compréhension partagée entre *pacistas* et *guerreros* de la notion de démocratie. Cet aspect n'est pas remis en question. Cela dit, si on se penche sur certains de ces discours, l'on parvient à enrichir notre vocabulaire conceptuel et à tisser plus explicitement des liens que le simple manifeste d'Arce ne nous permettait pas expressément de faire.

Nicasio B. Y. Quiroga (juriste associé au camp libéral en devenir et éventuel président de la Cour Supérieure de Cochabamba) partage – nonobstant une attaque virulente contre Arce

---

<sup>58</sup> Mariano Melgarejo fut président de la Bolivie de 1864 à 1871. Il s'empara et se maintint au pouvoir grâce à l'usage d'une force brutale. Il est, pour la Bolivie, l'archétype du caudillo violent et despotique.

<sup>59</sup> Arce, Aniceto, « Manifesto del Vice-Presidente... », p. 8.

<sup>60</sup> Arce, Aniceto, « Manifesto del Vice-Presidente... », p. 9.

<sup>61</sup> Arce, Aniceto, « Manifesto del Vice-Presidente... », p. 9.

<sup>62</sup> Arce, Aniceto, « Manifesto del Vice-Presidente... », p. 10.

pour ce qu'il qualifie de trahison contre la Patrie<sup>63</sup> – le même souci de respect institutionnel que ce dernier. Parlant des agissements du gouvernement, Quiroga écrit, dans un texte qu'il publie sur les presses Arrázola :

Nous faisons donc, enfin, une politique sincère et véritablement républicaine et démocratique. Il n'y a pas plus de distinctions [autres] que celles du véritable mérite, ni plus de préférences que celles établies sur la base de la plus grande compétence et justesse. Pas de castes et de circuits privilégiés.<sup>64</sup>

Il y a certes une mésentente entre Arce et Quiroga quant aux agissements du gouvernement de Campero, mais cette mésentente ne relève pas de la manière dont le gouvernement devrait se comporter, des valeurs qu'il devrait mettre de l'avant. Elle porte plutôt sur les agissements eux-mêmes. Ainsi, Quiroga adhère à l'idée du respect des institutions, de l'intégrité, il abonde dans le sens de la fin des privilèges. Et il établit un lien qu'Arce ne fait pas de manière explicite, bien que tout son discours le suggère : la politique qui est ou doit être faite est démocratique *et* républicaine<sup>65</sup>.

Ainsi, à la différence d'Arce, Quiroga nomme formellement le système défendu : la république. La république définie comme démocratique. En cela, il pose ce qu'Arce, au fond, suggérerait implicitement depuis le début, soit une adéquation entre le sens qu'il confère à la notion de démocratie et le système républicain tel qu'il s'est constitué en Amérique latine. Cette confusion/fusion des termes deviendra de plus en plus nette dans les années à venir.

Dès l'année suivante d'ailleurs, alors qu'Arce est désormais de retour de son exil européen, il nous est possible d'observer à quel point ces idées ont pénétré la sphère politique officielle. Dans son discours au congrès – sorte de bilan législatif annuel – le président Campero lui-même reprendra sans gêne aucune ces idées. Il est d'abord introduit par Mariano Baptista, le président du congrès (et éventuel colistier d'Arce aux élections de 1884,

---

<sup>63</sup> Nicasio B. Y. Quiroga, « El manifiesto del señor Aniceto Arce y los documentos que le son relativos », Cochabamba, Imprenta de Arrázola (director José Mariscal), 10 mai 1881, p. 3.

<sup>64</sup> « Hagamos, pues, por fin, una política sincera y verázmente republicana y democrática. No haya mas distinciones q' las del verdazo mérito, ni mas preferencias que las q' se establezcan sobre la base de la mayor competencia é idoneidad. Nada de castas y de círculos privilejiados. » HCL, LAPDC, Quiroga, Nicasio B. Y., « El manifiesto del señor Aniceto Arce... », p. 10.

<sup>65</sup> L'idée de république est grossièrement entendue comme une forme de régime politique relevant d'une communauté restreinte, mais à prétention universelle, dont le chef est désigné de façon non héréditaire et dont les critères d'appartenance sont définis sur les bases de la citoyenneté.



desquelles il émergera premier vice-président malgré la défaite d'Arce). Baptista reprend le refrain qu'entonnait Arce et, à sa suite, Quiroga :

Une des tâches permanentes et caractéristiques des congrès, soit la supervision de l'administration publique, a été, dans l'intérêt, effectuée avec impartialité, respect et efficacité. Il fut entendu que la modération est une force, que la haine et la colère jamais n'établissent l'autorité, elles suscitent seulement le dépit.<sup>66</sup>

Respect des institutions et intégrité sont les mots d'ordre. Campero les reprendra également à son compte, rappelant le rôle des citoyens – une autre institution centrale – dans un tel système et la chance qu'ils ont d'y prendre part.<sup>67</sup> Campero rappelle, dans sa courte élocution, la nature républicaine de ces institutions<sup>68</sup> et il ne manque pas, en fin de discours, d'établir le lien entre cette république et la démocratie (la liberté politique) lorsqu'il évoque

[...] la douce espérance qu'au retour de l'année législative, nous aurons l'occasion de nous revoir réunis et satisfaits, ici dans le sanctuaire de la loi, pour poursuivre l'œuvre entamée de notre régénération politique et sociale, sous l'inspiration de ces deux génies de la liberté et la république [Bolívar et Sucre].<sup>69</sup>

Ce lien qui est désormais effectué de manière claire entre république et démocratie n'émerge pas du néant, pas plus qu'il ne semble être unique à l'exemple bolivien. Dans son livre consacré à l'histoire de la notion de démocratie, John Dunn constate la transformation qui s'opère à partir de l'ère des révolutions atlantiques quant à l'idée de démocratie. Non seulement le terme prend-il alors un sens distinct de celui que lui conféraient les Grecs, mais ils commencent également à s'imposer comme un modèle à vocation universelle.<sup>70</sup> Dans la même veine, en étudiant justement l'évolution du sens conféré à la notion de démocratie dans les

---

<sup>66</sup> « Una de las tareas permanentes y características de los congresos que es la supervijilancia de la administración pública, ha sido, en interés, ejercitada con imparcialidad, respeto y eficacia. Se ha comprendido que la moderación es una fuerza, que los odios y la colera nunca establecen autoridad; solo suscitan el despecho. » Dans HCL, AMBPC, Baptista, Mariano et Narciso Campero, « Discursos pronunciados en la clausura de las cámaras legislativas de 1882 », La Paz, Imprenta de la Union Americana, 1882, p. 1.

<sup>67</sup> HCL, AMBPC, Baptista, Mariano et Narciso Campero, « Discursos pronunciados... », p. 2 et 4.

<sup>68</sup> HCL, AMBPC, Baptista, Mariano et Narciso Campero, « Discursos pronunciados... », p. 4.

<sup>69</sup> « [...] dulce esperanza de que, a la vuelta del año legislativo, tendremos la ocasión de volver a vernos reunidos y satisfechos, aquí en el santuario de la lei, para proseguir la comenzada obra de nuestra regeneración política y social, bajo las inspiraciones de esos dos genios de la libertad y de la república. » Dans HCL, AMBPC, Baptista, Mariano et Narciso Campero, « Discursos pronunciados... », p. 6.

<sup>70</sup> Dunn, John *Libérer le peuple...*

contextes états-unien et français, le politologue Francis Dupuis-Déri suggère précisément que les deux termes, démocratie et république, deviennent synonymes au cours du XIX<sup>e</sup> siècle alors qu'au XVIII<sup>e</sup>, ils faisaient toujours référence à deux modes d'organisation politique distincts.<sup>71</sup> Lorsqu'on se remémore l'exemple de Bolívar dans la transition vers les indépendances et qu'on la compare avec les discours que nous venons d'étudier, il apparaît clair que cette réalité est également observable dans le contexte latino-américain et plus spécifiquement bolivien. Toujours dans les contextes états-unien et français, Dupuis-Déri suggère que

[I]a valeur négative associée au mot "démocratie" et à ses dérivés s'explique en partie par le choix des élites patriotes d'embrasser l'idéal républicain, qui est perçu par certains comme permettant de juguler les passions démocratiques. Les patriotes ont en effet adopté plus ou moins rapidement l'idéologie républicaine, à laquelle étaient associés les concepts d'équilibre et de séparation des pouvoirs, du bien commun et de vertu civique.<sup>72</sup>

Ainsi, cette adoption du modèle républicain s'accompagne d'un discours légitimateur qui s'inscrit dans un ordre moral bien spécifique lié au bien commun et aux vertus citoyennes. C'est en partie ce qu'explique Lynn Hunt dans son étude sur l'émergence de la notion de droits humains.<sup>73</sup> Centrée sur les perceptions individuelles des nouveaux discours et formes de discours accompagnant les révolutions américaines et françaises, Hunt expose ce moment historique, marqué par l'adoption de systèmes républicains, comme celui d'une reconfiguration des valeurs à l'échelle individuelle et sociale, un moment où s'impose (à tout le moins discursivement) l'idée de droits universels. Il est possible de voir dans cette formulation nouvelle des droits universels, la manifestation publique d'une reconfiguration morale à l'échelle de la société.

Si on revient au contexte bolivien, on constate que cette réalité semble également s'appliquer, bien que l'on puisse observer un certain décalage entre la théorie, soit les idées discursivement élaborées, et la pratique, soit l'application concrète de ces idées. Il faut rappeler que la Bolivie fait figure d'exception dans le contexte latino-américain quant à la

---

<sup>71</sup> Dupuis-Déri, Francis *Démocratie. Histoire politique d'un mot...*, p. 72.

<sup>72</sup> Dupuis-Déri, Francis, *Démocratie. Histoire politique d'un mot...*, p. 72.

<sup>73</sup> Hunt, Lynn, *Inventing Human Rights. A History*, W. W. Norton & Company, New York et Londres, 2007.

lenteur de sa transition entre l'époque coloniale et l'époque républicaine, les institutions de nature coloniale ayant été maintenues jusqu'à tard dans le XIX<sup>e</sup> siècle, bien qu'officiellement on qualifiait le système en place de république.<sup>74</sup> Ainsi, en Bolivie comme aux États-Unis et en France à la même époque, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, et cela devient encore davantage explicite au XIX<sup>e</sup>, l'idée de république vient à incarner ce qui est vertueux, ce qui est légitime.<sup>75</sup>

La Bolivie et ses voisins sont particulièrement perméables aux idées en provenance des États-Unis et de l'Europe tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Arce lui-même effectue le voyage vers le Vieux Continent à quelques reprises et séjournera longtemps en France lors de son exil du début des années 1880. Il est donc conséquent que l'on puisse observer des éléments discursifs similaires. Ainsi, dans l'insistance sur le respect des institutions et, surtout, des « garanties individuelles » qui sont constitutives de la république telle que la conçoivent Arce et ses contemporains, il n'est pas étonnant d'y voir du Jean-Jacques Rousseau, du Thomas Jefferson, du Montesquieu ou encore du Thomas Paine.<sup>76</sup>

Dans ce contexte, on ne se surprend pas de constater chez les élites politiques boliviennes, indépendamment de leurs allégeances particulières, l'émergence dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle d'une adéquation entre les notions de démocratie et de république. Cet amalgame conceptuel est conséquent avec la volonté plutôt généralisée à l'époque d'en finir avec les gouvernements militaires, volonté qui se transpose dans l'espace discursif en une insistance sur la démocratie telle qu'incarner par les institutions républicaines.

---

<sup>74</sup> Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, p. 206, 211 ; Klein, Herbert S., *A concise History...*, p.129.

<sup>75</sup> Hunt, Lynn, *Inventing Human Rights...*, chapitre 4 et 5 ; Dupuis-Déri, Francis *Démocratie. Histoire politique d'un mot...*, p. 73. Se référant à Rousseau dans *Du Contrat Social*, Dupuis-Déri écrit « "J'appelle donc République tout État régi par des lois [...]. Tout gouvernement légitime est républicain", déclarait d'ailleurs le philosophe Jean-Jacques Rousseau. Il précisait, dans une note de bas de page, que la monarchie elle-même peut être républicaine si le roi n'est pas arrogant au point de se placer au-dessus des lois. » pp. 73-74.

<sup>76</sup> Paine entendait d'ailleurs le républicanisme spécifiquement comme « [...] "un gouvernement par représentation, un gouvernement fondé sur les principes de la Déclaration des droits". » Cité dans Dupuis-Déri, Francis, *Démocratie. Histoire politique d'un mot...*, p. 191.

## Conclusion

La fin du XIX<sup>e</sup> siècle bolivien nous permet de constater un revirement de sens dans la terminologie employée afin de promouvoir ce que l'on perçoit comme un nouvel ordre politique. À ce moment spécifique, l'usage du terme démocratie renvoie dorénavant à la notion de république, les deux mots étant désormais employés comme synonymes. Ce retournement de sens s'inscrit dans la logique de ce qui s'observe principalement dans les premières années de la décennie 1880, soit la volonté multipartite de rendre légitime l'exercice politique.<sup>77</sup> Cette volonté s'exprime certes à l'égard de la communauté politique elle-même, ce qui offre une cohérence aux discours indépendamment des factions, mais elle s'exprime également à l'échelle des idées elles-mêmes. Autrement dit, on cherche à rendre l'exercice politique légitime aux yeux de ceux qui y participent tout en cherchant à constituer une légitimité discursive qui ne s'incarne pas seulement dans la pratique, mais dans une certaine morale politique.

Cette réalité nous entraîne tranquillement vers l'idée d'un développement particulier de l'État bolivien où, d'une part, il y a un développement institutionnel – de nature républicaine – qui se structure, soit un exercice de l'État et, d'autre part, un développement « moral », idéique, idéologique, soit une pensée d'État. Ce double développement a la particularité de posséder une unité de lieu, l'arène politique publique, qu'elle soit virtuelle (les journaux et publications) ou matérielle (le parlement). En raison du jeu des alliances, des groupes d'intérêts, des associations, l'espace virtuel prend un peu la forme d'une extension du parlement alors que les voix médiatiquement portées sont généralement l'écho plus large du discours parlementaire. Et c'est justement cet espace qui accueille l'entreprise de légitimation évoquée plus haut. Dans *Sur l'État*, Pierre Bourdieu traite d'ailleurs du parlement comme ce

[...] lieu de la politique légitime, le lieu où s'institue une manière légitime de formuler et de régler les conflits entre groupes, entre les intérêts. L'institutionnalisation de ce lieu de la politique légitime s'accompagne tacitement de l'institutionnalisation de la politique non légitime comme exclue

---

<sup>77</sup> Francis Dupuis-Déri nous rappelle qu'« [i]l a suffi d'à peine deux ou trois générations pour que le mot "démocratie", qui signifie depuis deux mille ans le gouvernement du peuple par le peuple, en vienne à désigner un régime politique où une poignée de politiciens élus prennent les décisions au nom du peuple. » Dupuis-Déri, Francis, *Démocratie. Histoire politique d'un mot...*, p. 357.

de ces lieux, comme intrinsèquement exclue ; certaines formes de violence non verbale sont exclues par le fait qu'on a institué comme légitime une [autre] forme de violence.<sup>78</sup>

Cette compréhension particulière de l'espace parlementaire s'harmonise tout à fait avec la situation vécue en Bolivie. L'espace se définissant alors comme légitime – le parlement et ses extensions – se constitue en bonne partie avec l'objectif de mettre fin à un mode d'exercice politique conditionné par la violence physique. Terminés les coups d'États menés par des caudillos, les jacqueries et autres révolutions de palais, la violence oppositionnelle qui accompagnera plutôt la vie parlementaire civile sera davantage d'ordre symbolique (bien que la violence physique ne sera jamais bien loin, prête à resurgir), jouant et se jouant du légitime et de l'illégitime.

Nous verrons plus en détails dans le prochain chapitre comment les années qui suivent seront l'occasion pour Aniceto Arce, ses partisans et ses adversaires de confronter les limites de la légitimation conférée par les institutions et les discours aux contraintes concrètes d'accès et de maintien au pouvoir. Une fois « établie » la transition d'une culture de gouvernements militaires vers celle de gouvernements civils, les divers acteurs politiques devront marcher sur une bien mince ligne afin de maintenir l'équilibre entre pouvoir et légitimité, cherchant à courber toujours plus cette ligne à leur avantage en espérant ne jamais la voir rompre. Nous verrons alors comment la pratique politique devient le jeu de funambules du discours qui luttent sur une base régulière afin de trouver l'équilibre entre les faits, actions et gestes et les idées lancées dans l'espace public, qui bien souvent apparaissent inconséquents les uns avec les autres.

---

<sup>78</sup> Bourdieu, Pierre *Sur l'État...*, p. 227.

## Chapitre 3 – Démocratie et république : structuration d'une communauté politique

*[...] on oublie finalement qu'il y a des intérêts particuliers à des formes de constructions à prétention universelle.*

Pierre Bourdieu<sup>1</sup>

Aniceto Arce quitte la Bolivie le 21 mars 1881. Son exil l'entraîne d'abord du côté de l'Argentine où il séjournera pour quelques mois. Cette première escale est l'occasion pour l'homme politique en disgrâce d'enfiler à nouveau sa veste d'industriel. Arce profitera en effet de ce séjour pour établir ou renforcer certains liens commerciaux, principalement ceux concernant la compagnie Huanchaca. La situation économique de la Bolivie, surtout au niveau des exportations, s'est en effet complexifiée avec la guerre. Bien que les combats impliquant la Bolivie ont pris fin dès l'année 1880, le pays reste toujours officiellement dans le conflit pour soutenir – quoique de manière bien timide – son allié péruvien.

Cette situation a pour conséquence de priver le pays, désormais enclavé, de sa principale voie d'exportation, le réseau de transport chilien et la côte du Pacifique lui étant désormais bloqués. Arce s'attardera donc à trouver des débouchés orientaux pour le fer extrait de ses propriétés minières, Buenos Aires devenant ainsi le port par lequel le minerai sera acheminé à l'Europe et à l'Amérique du Nord.<sup>2</sup> Une fois ces détails réglés, Arce quittera finalement vers l'Europe où il séjournera d'abord à Londres à partir du 28 juin 1881, puis en Espagne, et éventuellement en France.

Dès le mois de janvier 1882, Arce prend connaissance de la trêve négociée entre le Chili et la Bolivie. Cette nouvelle lui laisse présager que les conditions politiques du pays ont suffisamment changées pour qu'il puisse alors commencer à préparer un retour à sa terre

---

<sup>1</sup> Bourdieu, Pierre, *Sur l'État...*, p. 463.

<sup>2</sup> Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, p. 372. ; Alipio Valencia Vega, *Aniceto Arce...*, p. 55.

natale.<sup>3</sup> Il quittera l'Europe au mois de juin, mais avant de mettre les pieds en Bolivie, il séjournera quelque temps en Argentine afin de régler certaines affaires liées à la compagnie Huanchaca. C'est finalement dans les premiers jours du mois d'août qu'il rentrera officiellement en Bolivie où il reprendra son travail industriel, tout en étant rapidement réhabilité au niveau politique.<sup>4</sup>

Le retour en Bolivie d'Arce, mais surtout sa réintégration dans l'espace politique officiel agira tel un catalyseur sur les rapports politiques qui s'établissent à ce moment et qui contribuent à définir cette période. Jusqu'aux premières années de la décennie 1890, on note l'action d'une force centripète qui ramène de façon récurrente la trame événementielle politique du pays à la figure d'Arce. Même les forces théoriquement antagonistes, au devant desquelles le Parti libéral et son chef Eliodoro Camacho, ne pourront faire autrement que d'articuler leur existence en rapport à Arce et aux conservateurs, dont le pionnier de Huanchaca finira par devenir l'un des principaux représentants.

Cette période qui correspond de manière effective à la fin du pouvoir militaire en Bolivie, sera également caractérisée par la naissance du système de partis politiques (bien que ceux-ci seront calqués sur des divisions déjà existantes dans l'arène politique), institutions qui deviendront, pendant ces années, centrales à l'action politique et, par extension, à l'action discursive déployée par ses divers protagonistes. La façon dont s'articule nouvellement la politique officielle à travers l'institutionnalisation de la politique partisane permet d'observer de façon plus nette que jamais un discours marqué par une insistance sur les notions de démocratie et de république conjointement liées à travers une rhétorique de respect des institutions. Cette tendance, déjà observable dans les premières années de la décennie 1880 – telle que nous l'avons étudiée au chapitre précédent – sera renforcée et rendue encore plus explicite dans les années qui suivront le retour d'exil d'Arce.

Ce que le renforcement de ce discours permettra de constater est l'établissement, à travers de nouveaux mécanismes autant institutionnels que discursifs, d'une communauté politique précisément définie et strictement exclusive. Le discours politique somme toute unifié, malgré des postures politiques qui s'affichent comme distinctes, sera le vecteur de cette

---

<sup>3</sup> Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, p. 408.

<sup>4</sup> Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, pp. 413-418.

communauté qui s'établit au cours de ces années ; communauté dont les fondements ne seront pratiquement pas menacés avant la révolution de 1952.

S'il serait facile de voir ce discours centré autour des enjeux démocratiques et républicains comme étant avant tout un outil rhétorique en raison du fossé souvent présent entre les idées promues discursivement et l'application de ces idées dans la réalité vécue par la population bolivienne, ce serait passer à côté de la compréhension que se fait d'elle-même la communauté politique à laquelle nous renvoyons. Ceci s'observe et se comprend principalement à travers deux notions qui sont au fond liées l'une à l'autre et qui constituent un tout cohérent : la communauté politique et la lutte pour le pouvoir. Ces deux notions s'imbriquent – et ce jusque dans la sphère discursive malgré la présence, parfois, d'une évidente contradiction entre les discours et leur application concrète – afin de dresser le portrait du pouvoir étatique tel que l'exerce la communauté politique qui se définit en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle bolivien.

Ainsi, ce que le présent chapitre met de l'avant est que la période qui s'amorce avec la guerre du Pacifique et qui voit émerger une gouverne civile du pays (sur la base d'un consensus au sein de l'élite politique quant à la nécessité d'en finir avec les gouvernements militaires), est également témoin de l'avènement d'un nouvel univers discursif qui s'avère à la fois cause et effet du changement dans le mode de gouvernance. Ce nouvel univers discursif qui cherche à marquer une distance vis-à-vis du caudillisme mettra de l'avant une rhétorique axée sur les idées de démocratie et d'institutions républicaines. Si ces idées qui viennent structurée de manière nouvelle les discours semblent être partagées de manière générale au sein de l'élite politique, elles entreront toutefois en contradiction avec certaines pratiques politiques comme la fraude ou la corruption. Mais là où ces idées apparaissent le plus inconséquentes est lorsqu'elles sont confrontées à la nature extrêmement restrictive de la citoyenneté qui demeurera jusqu'à tard au XX<sup>e</sup> siècle l'apanage d'une toute petite minorité d'individus, assurant au passage le maintien au pouvoir d'une communauté politique bien précise.

Afin de comprendre comment se développe discursivement cette communauté politique et comment elle s'ancre dans l'espace public au point de se confondre avec lui lorsqu'il est question de politique officielle, nous reprendrons notre analyse du rôle joué par



Aniceto Arce à partir du début des années 1880. Dans un premier temps, nous étudierons l'émergence de la politique partisane qui s'institue à travers le système de partis politiques qui prend place dans la foulée de la guerre du pacifique. L'avènement de ce système sera favorisé, entre autres, par le retour d'exil d'Arce qui viendra y jouer un rôle de premier plan. Nous suivrons ensuite les pérégrinations discursives de l'industriel devenu politique ainsi que celles de ses adversaires et complices à travers la campagne présidentielle de 1884 et ses suites. Ce croisement d'événements et de discours nous mènera aux élections de 1888, desquelles Arce sortira vainqueur, non sans générer une violente opposition. Cette série de développements politiques nous permettra de comprendre les subtilités qui marquent la constitution d'une communauté politique beaucoup plus unie que ce que les faits ne laissent entrevoir. Nous compléterons ce chapitre avec un saut dans le temps jusqu'aux élections de 1904, qui marquent entre autres le retour en politique active d'Arce. Cela nous permettra d'explicitement les caractéristiques et les modes d'appartenance à cette communauté politique, clôturant par le fait même notre analyse du « langage de la démocratie » qui est symptomatique de la période étudiée.

### **L'émergence des partis politiques et la transition vers un système « démocratique »**

Le climat politique dans lequel est plongé la Bolivie au retour d'Arce est encore fortement marqué par la division entre *pacistas* et *guerristas*, partisans d'un armistice avec le Chili contre partisans d'une guerre jusqu'à la victoire. Pendant l'exil d'Arce, c'est Mariano Baptista, figure incontournable de la frange conservatrice au cours des années 1880 et 1890, qui devint le principal défenseur de l'idée pacifiste. Profitant d'un certain assouplissement dans l'attitude du président Campero vis-à-vis de la liberté parlementaire, Baptista parvint à rallier l'opinion publique derrière l'idée d'une paix avec le Chili, obtenant finalement, en octobre 1883, une majorité de votes au congrès en faveur de négociations pour la paix.<sup>5</sup> Ainsi put être signée une trêve formelle avec le Chili en avril 1884, ce qui n'eut toutefois pas pour

---

<sup>5</sup> Dunkerley, James, *Orígenes del poder militar...*, p. 55 ; Herbert S. Klein, *Parties and Political Change...*, p. 15.

effet d'effacer la division politique qui avait marquée le pays au cours des quatre années précédentes.<sup>6</sup>

La division persistante n'allait toutefois pas s'exprimer selon les lignes habituelles de la violence et du caudillisme. La guerre avait désormais fini de discréditer le caudillisme qui avait été la norme depuis la fondation de la république, et le gouvernement « pro-civil » qui s'était institué durant le conflit avait su montrer sa capacité à gouverner d'une manière efficace et réceptive (aidé par une croissance économique surprenante).<sup>7</sup> Ainsi, avec la trêve, la raison d'être des « partis » pacifiste et guerrier s'était évanouie, d'où le besoin pour les deux factions de l'établissement de partis politiques organisés et programmatiques, de sorte que se constitue de manière officielle et effective un gouvernement contrôlé par des membres de la société civile. Comme l'écrit Herbert S. Klein : « [q]u'un groupe emprunte bientôt le nom de conservateur et l'autre de libéral avait moins d'importance qu'ils ne reconnaissent tous deux le besoin d'un gouvernement sensible au leadership civil ».<sup>8</sup>

Ainsi, si la guerre avait révélé de nouvelles tensions endogènes à la vie politique bolivienne, elle avait toutefois été aussi le catalyseur permettant l'émergence d'une politique orientée vers une gouverne civile de l'État, ce que les élections de 1884 permettraient d'observer. En fait, l'année 1883 avait déjà vu se dessiner les lignes des deux nouvelles tendances politiques centrées autour des figures d'Eliodoro Camacho d'un côté et de Mariano Baptista de l'autre, respectivement leader du futur Parti libéral et de la faction conservatrice (Parti constitutionnel d'abord, puis national, puis conservateur). La campagne électorale qui allait se mettre en branle l'année suivante allait permettre d'observer le déploiement de ces forces politiques, nouvelles institutions « démocratiques » dans la vie du pays.

Les élections se tinrent du 4 au 7 mai 1884. Elles furent toutefois l'objet d'une longue campagne s'échelonnant sur plusieurs mois, alors que les prétendants à la présidence affichèrent leur candidature dès l'année 1883. Le Général Narciso Campero, chef de l'État depuis 1880, avait annoncé et promis qu'il n'interviendrait pas dans la campagne électorale, ni en tant que président ni en tant que représentant des forces armées et ce, malgré une sympathie

---

<sup>6</sup> Dunkerley, James, *Orígenes del poder militar...*, p. 56.

<sup>7</sup> Klein, Herbert S., *Parties and Political Change...*, p. 15.

<sup>8</sup> Klein, Herbert S., *Parties and Political Change...*, p. 15.

affichée pour le camp libéral.<sup>9</sup> Ce faisant, il s'inscrivait dans cette mouvance républicaine et démocrate qui animait le pays depuis quelques années. Dans ce contexte, conservateurs et libéraux commencèrent à se structurer autour de leurs chefs respectifs. L'ordre bipartite qui se dessinait alors fut rapidement déstabilisé quand, de manière surprenante, l'industriel Gregorio Pacheco annonça sa candidature à la tête d'un nouveau parti, le Parti démocrate.<sup>10</sup>

L'entrée dans la course de ce nouveau joueur qui n'était pas directement lié aux anciens camps *pacista* et *guerrista* eut pour conséquence de semer l'inquiétude chez les conservateurs. Pensant pouvoir compter sur l'appui de l'élite économique du pays, y compris l'élite minière, le parti de Baptista vit d'un bien mauvais œil l'arrivée dans la course d'un des plus imposants représentants de ce groupe, surtout que celui-ci montra d'entrée de jeu une volonté d'utiliser ses puissantes ressources financières afin de favoriser son élection.<sup>11</sup> Cette situation entraîna un changement dans la représentation conservatrice. Décidant de combattre le feu par le feu, Baptista retira sa candidature pour la présidence (devenant désormais candidat à la vice-présidence) et fut remplacé par Aniceto Arce, partenaire et ami de Pacheco, seule figure apte, selon les conservateurs, à compétitionner contre le fondateur de la mine Guadalupe. Devant cette situation, Camacho tenta de s'entendre avec Arce et Pacheco, mais sans succès, si bien que la lutte allait désormais se faire à trois : le Parti libéral, le Parti démocrate et le nouvellement baptisé Parti constitutionnaliste (conservateur).<sup>12</sup>

D'entrée de jeu, on constate que se maintient l'enjeu démocratique qui avait été central au discours politique des quatre dernières années. Le seul nom des partis permet ce prime constat. Si les Libéraux se distinguent avec l'emprunt nominal d'un courant de pensée déjà existant – s'inscrivant par le fait même plus fermement que les autres partis dans une logique

---

<sup>9</sup> Klein, Herbert S., *Parties and Political Change...*, pp. 20-21.

<sup>10</sup> Industriel et homme politique bolivien, Gregorio Pacheco mena, à bien des égards, une vie semblable à celle d'Aniceto Arce. Très tôt dans sa vie il s'intéressa à l'industrie minière et s'y investit corps et âme. Il y fit d'ailleurs fortune, principalement grâce à l'exploitation de la mine Guadalupe, au point de devenir l'un des hommes les plus riches de Bolivie, rivalisant de fortune avec Arce. Une fois sa richesse acquise, il se lança en politique, fondant l'éphémère Parti démocrate pour lequel il accéda à la présidence de la république en 1884. Il se retira de la politique active à la fin de son mandat, se consacrant aux diverses activités caritatives qui l'occupaient déjà depuis des années. Il mourut en 1899 à l'âge de 76 ans, sa fortune s'étant radicalement atrophiée en raison du déclin de l'industrie argentifère au cours des années 1890. Pour une biographie datant, mais fort complète, voir Mendoza, Jaime, *Figuras del pasado. Gregorio Pacheco*, ABNB, Rasgos Biográficos, Sucre, 1925.

<sup>11</sup> Vega, Alipio Valencia, *Aniceto Arce...*, p. 70.

<sup>12</sup> Vega, Alipio Valencia, *Aniceto Arce...*, p. 70.

partisane programmatique – il demeure que ce courant sous-tend voire incarne la notion de liberté, une liberté à la fois individuelle et collective qui s’inscrit, entre autres, dans l’exercice des droits politiques. Dans le manifeste du parti, Camacho reprenait d’ailleurs ce qui allait être le mot d’ordre du parti pour les années à venir en écrivant : « Que vive l’ordre, que meurent les révolutions ! Telle fut l’exclamation en laquelle le Parti libéral condensa sa foi politique. »<sup>13</sup> Il ajoutait quelques pages plus loin : « [c]e parti ne cherche pas le pouvoir suprême pour dominer le pays, il cherche la vérité dans les institutions démocratiques afin d’améliorer la société. »<sup>14</sup>

Pour leur part, les partis démocrate et constitutionnel pouvaient difficilement être plus explicites, inscrivant comme premier élément constitutif de leur existence partisane leur adhésion au principe démocratique et au respect de la constitution. En fait, plus qu’une simple adhésion, en souscrivant nominalement à ces principes, les deux partis se posaient en défenseurs et promoteurs de l’idée de démocratie, de respect de ses institutions. La candidature d’Aniceto Arce était d’ailleurs introduite ainsi :

La grande majorité des citoyens ont cru opportun de lancer à la discussion publique la question électorale relative à la présidence de la République pour la prochaine période constitutionnelle ; et les citoyens qui y souscrivent, non seulement exercent le droit majestueux de prendre part à une élection si transcendante, mais exécutent aussi le devoir sacré que leur imposent les principes fondamentaux du système démocratique [...], ils se sont mis d’accord pour présenter à la considération de leurs concitoyens, la candidature du docteur Aniceto Arce [...].<sup>15</sup>

Tandis que la candidature de Gregorio Pacheco posait la question suivante :

---

<sup>13</sup> « VIVA EL ÓRDEN; MUERAN LAS REVOLUCIONES! Fué la exclamacion en que el partido liberal condensa su fé politica. » Dans HCL, LAPDC, Camacho, Eliodoro, « Manifiesto que el Jefe del Partido liberal dirige a sus conciudadanos (segunda edicion) », La Paz, Imprenta de *La Razon*, 1884, p. 10.

<sup>14</sup> « [...] no busca este partido el poder supremo para dominar al pais; busca la verdad en las instituciones democráticas para mejorar la sociedad. » Dans HCL, LAPDC, Camacho, Eliodoro, « Manifiesto que el Jefe del Partido liberal... », p. 14.

<sup>15</sup> « La gran mayoría de los ciudadanos ha creído oportuno lanzar a la discusión pública la cuestión electoral para la presidencia de la República en el próximo período constitucional; y los ciudadanos que suscriben, no solo ejerciendo el mayestático derecho de tomar parte en tan trascendental eleccion, sino tambien cumpliendo con el deber sagrado que este órden les imponen los principios fundamentales del sistema democrático [...] han acordado presentar a la consideración de sus conciudadanos la candidatura del doctor Aniceto Arce [...] » Dans HCL, LAPDC, Movimiento electoral del departamento de La Paz, « Candidatura nacional del doctor Aniceto Arce », La Paz (?), Imprenta de “La Patria”, 1884, p. 1.

Et qui en Bolivie, après une vie d'agitations et de turbulences, de déceptions et de désillusions, dans laquelle les diplomates et militaires nous ont enfoncés dans l'abîme de la misère et dans la plus déplorable corruption, ne croirait pas raisonnable et prudent de porter notre regard vers d'autres personnes qui offriraient plus de garantie de probité, de respect de la loi et de libertés publiques ?<sup>16</sup>

Fin du pouvoir militaire, vérité des institutions démocratiques, « droit majestueux » et « devoir sacré » des principes démocratiques, respect des lois, libertés publiques, etc., on se trouve dans les mêmes eaux républicaines démocratiques dans lesquelles l'élite politique bolivienne nage depuis le tournant de la décennie. Ces thèmes, qui expriment la démocratie et la république, deviennent donc récurrents dans le discours politique et suggèrent un nouveau mode d'existence politique : promotion des institutions ; respect et défense des institutions. En somme, une existence politique plus policée, plus encadrée, moins violente.

Cette « nouvelle » réalité n'efface toutefois pas nécessairement les anciennes pratiques qui régissaient la vie politique avant la guerre du Pacifique. Ainsi, même s'il y a une adhésion généralisée à l'exercice électoral et même si l'on voit émerger et se solidifier des partis politiques programmatiques, d'anciennes pratiques demeurent. La création des partis et le désir de mettre fin au caudillisme n'ont pas réduit de manière significative la prépondérance des chefs, et les pratiques de nominations demeurent fermement ancrées dans les atavismes régionaux de groupes d'intérêt.

Cela est particulièrement visible dans la pratique toujours existante des clubs. Les clubs étaient en fait l'appellation moderne des réseaux de fidélité locale et de pouvoirs établis de longue date. Théoriquement constitués de manière plus ou moins spontanée par des groupes de citoyens ayant décidé de se réunir en un club politique, ils n'acceptaient pas le débat et devait résulter en une proclamation, soit « l'expression de la volonté générale, à l'échelle du

---

<sup>16</sup> « ¿Y quien en Bolivia después de una vida de agitaciones y turbulencias, de decepciones y desengaños en que los diplomáticos y militares nos han hundido en el abismo de la miseria y la mas déplorable corrupcion, no créera razonable y prudente flanquear nuestra vista hacia otro personal que ofrezca mas garantias de providad, de respeto á la ley y á las libertades públicas? » Dans HCL, LAPDC, Anonyme « El Señor Gregorio Pacheco. Sus méritos personales y Sus servicios prestados a la Nación, al público y a los particulares. », Sucre, Tipografía del Progreso, avril 1884, p. 5.

*pueblo*, en faveur d'un homme qui l'incarnait. »<sup>17</sup> La candidature d'Arce présente très bien cette réalité : « [...] les citoyens qui composent ce Club [le Club Nacional], m'ont proclamé à l'unanimité comme leur représentant pour [...] les élections. »<sup>18</sup> Marie-Danielle Demélas explique que même si ces proclamations nécessitaient la signature de chacun des membres, il ne s'agissait pas de pétitions, mais plutôt d'une « forme de désignation ancienne qui doublait – en la précédant – l'élection moderne. »<sup>19</sup>

Dans cette pratique, le candidat devait jouer le jeu de l'humilité et du devoir, et il devait se soumettre à la résolution de la communauté.<sup>20</sup> Arce accepte d'ailleurs ainsi sa mise en candidature par le Club Nacional : « Je reste profondément reconnaissant à l'égard des citoyens [...] du Club Nacional pour le grand honneur qu'ils ont voulu me dispenser et que bien qu'il m'impose un véritable sacrifice, je ne pourrais m'abstenir de l'accepter dans les circonstances actuelles. »<sup>21</sup> Et ce type de discours ne lui est pas exclusif. Eliodoro Camacho relatait ainsi son acceptation de la candidature qui lui était « imposée » :

“Ce n'est pas un lait de roses que nous vous offrons, me dirent-ils, mais un poste de sacrifice pour la Patrie. Si vous avez le droit de renoncer au premier, vous ne l'avez pas pour vous abstenir du second.” Je ne trouvai pas de refus raisonnable à opposer à cette imposition, et une acceptation résignée fut l'unique réponse avec laquelle je conclus cette discussion.<sup>22</sup>

Comme l'écrit fort à propos Demélas, « [l]e vocabulaire convenu transforme toujours l'exercice du pouvoir suprême en dévotion à la cause nationale : l'homme providentiel est tenu de s'offrir en sacrifice à la *res publica*... »<sup>23</sup>

---

<sup>17</sup> Demélas, Marie-Danielle, *L'invention politique...*, p. 446.

<sup>18</sup> « [...] los ciudadanos que componese Club, me han proclamado por unanimidad como a su candidato para las [...] elecciones. » Dans HCL, LAPDC, Movimiento electoral del departamento de La Paz, « Candidatura nacional... », p. 4.

<sup>19</sup> Demélas, Marie-Danielle, *L'invention politique...*, p. 446.

<sup>20</sup> Demélas, Marie-Danielle, *L'invention politique...*, p. 446.

<sup>21</sup> « Quedo profundamente reconocido a los ciudadanos [...] del Club Nacional, por el alto honor que han querido dispensarme; y aunque [...] ella me impone un verdadero sacrificio, no podría escusarme de aceptarlo en las circunstancias actuales. » Dans HCL, LAPDC, Movimiento electoral del departamento de La Paz, « Candidatura nacional... », p. 4.

<sup>22</sup> « “No es un leche de rosas el que os ofrecemos, me decían, sino un puesto de sacrificio por la Patria. Si teneis derecho para renunciar lo primero, no lo teneis par escusaros de lo segundo.” No encontré negativa razonable que oponer á esta imposición; y una resignada aceptación, fue la única respuesta con que cerré esta discusión. » Dans HCL, LAPDC, Camacho, Eliodoro, « Manifiesto que el Jefe... », p. 4.

<sup>23</sup> Demélas, Marie-Danielle, *L'invention politique...*, p. 448.

Ainsi, dans cette campagne électorale qui s’amorce sous le signe du renouveau, bien que l’on souhaite s’inscrire dans un paradigme démocratique et institutionnel, on arrive difficilement à s’extirper des pratiques qui prévalaient jusqu’alors et qui entrent en contradiction avec les nouvelles idées que l’on cherche à déployer concrètement. Les anciennes pratiques politiques ne tarderont d’ailleurs pas à venir s’entrechoquer aux idées démocratiques faisant nouvellement consensus.

Tout au long de la campagne – et cette réalité sera maintenue dans les années qui suivront – il est question de mettre toutes les chances de son côté pour nuire à ses adversaires. On observe très rapidement que, bien que les idées de démocratie et de respect institutionnel soient mises de l’avant, l’objectif premier demeure la prise du pouvoir, dans un premier temps, et le maintien au pouvoir par la suite.

Un premier exemple de cela intervient lorsqu’un groupe marginal de Libéraux gravitant autour du journal paceño *La Razon*<sup>24</sup>, mais dont l’identité demeure nébuleuse, cherche à faire invalider la candidature d’Aniceto Arce. Un élément particulièrement intéressant est que cette attaque, maladroite et en définitive illégitime, s’articule selon les principes s’inscrivant dans l’air du temps. Pour ce faire, on questionne la validité constitutionnelle de la candidature d’Arce sur la base du principe d’alternance.<sup>25</sup> Cette remise en cause de la validité repose sur une lecture étriquée, malicieuse et tout compte fait erronée de certains articles de la constitution. La tentative sera rapidement démontée publiquement, via médias interposés, par des partisans du Parti constitutionnel.<sup>26</sup> Si ces défenses reposent surtout sur des arguments de nature juridique et constitutionnaliste, elles seront également l’occasion de défendre l’exercice démocratique républicain en cours. José T. Revollo, juriste fidèle au Parti constitutionnel et à Arce, écrit en guise d’introduction à son argumentaire :

---

<sup>24</sup> À l’époque, un des principaux journaux libéraux.

<sup>25</sup> Le principe d’alternance du pouvoir soutient que le président sortant ne peut se présenter de nouveau à la présidence du pays lors des élections suivant son mandat. Les adversaires d’Arce cherchent à profiter du fait qu’au tout début de son mandat à titre de vice-président, les fonctions suprêmes lui avaient été dévolues pour quelques jours en l’absence du président Campero.

<sup>26</sup> HCL, LAPDC, Anonyme, « Constitucionalidad de la Candidatura del Señor Aniceto Arce », Sucre, Tipografía del Cruzado, juillet 1884 ; HCL, LAPDC, Alfa y Omega, « Constitucionalidad de la eleccion del señor Dr. Aniceto Arce. », La Paz, Tipografía de *La Patria*, Janvier 1884 ; HCL, LAPDC, Revollo, José T., « Constitucionalidad de la eleccion predidencial del Doctor Aniceto Arce », Sucre (rédigé depuis Cochabamba), Imprenta de la industria, juillet 1884.

J'ai noté ici les raisons qui appuient la doctrine de l'alternance du pouvoir et toutes revoient au jeu des institutions démocratiques qui ne sacrifient pas les manifestations de la nature humaine, et qui cherchent en toutes occasions à les satisfaire, afin d'ouvrir une soupape pour les divers partis ou groupes politiques qui se verraient autrement enfermés dans l'asphyxiante atmosphère des révolutions ou des bouleversements sociaux.<sup>27</sup>

Revollo ne souhaite pas seulement gagner un débat juridique (son argumentaire s'avère d'ailleurs d'une rigueur juridique indéniable), il souhaite également rappeler le contexte social dans lequel s'enracine la constitution et qui est ici utilisée à des fins partisans. Traitant de la « doctrine de l'alternance des pouvoirs », il suggère que cet élément juridique, cet article constitutionnel, est bien plus qu'un simple extrait d'un texte de loi, c'est une pièce essentielle de toute l'architecture démocratique qui s'offre en rempart aux révolutions et aux bouleversements sociaux.

Dans un style plus partisan, le défenseur du Parti constitutionnel écrivant sous le nom de plume « Alfa y Omega » rappelle que le parti constitutionnel « [...] est disposé à défendre la constitution jusqu'à l'extrême sacrifice [...] »<sup>28</sup> Pour le parti, l'enjeu ne tourne pas autour de la rivalité personnelle entre Arce et Camacho, il est plutôt question « [...] de l'intégrité de la constitution, de son homogénéité, de la conservation de son esprit vivant et pur [...] »<sup>29</sup> De tels propos laissent supposer qu'à ce stade-ci des élections, les constitutionnalistes choisissent, devant une attaque somme toute déloyale, d'utiliser cette occasion pour se positionner encore plus fermement du côté de la démocratie institutionnelle. Non seulement remportent-ils cette lutte sur le fond (maîtrise des arguments constitutionnels) mais ils la remportent aussi sur les principes, puisqu'ils se servent de cette occasion pour réitérer et renforcer leur discours démocratique.

---

<sup>27</sup> « He aquí apuntadas las razones que apoyan la doctrina de la alternabilidad del poder; y todas ellas corresponden al juego de las instituciones democráticas que no sacrifician las manifestaciones de la naturaleza humana, y que en todo caso procuran satisfacerlas, para abrir una valvula de respiracion á los distintos partidos ó agrupaciones políticas, que de otra manera se verian encerrados en la asficcante atmósfera de las revoluciones ó trastornos sociales. » Dans HCL, LAPDC, Revollo, José T., « Constitucionalidad de la eleccion... », p. 1.

<sup>28</sup> « [...] estamos dispuestos á defender la constitución hasta el extremo del sacrificio [...] » Dans HCL, LAPDC, Alfa y Omega, « Constitucionalidad de la eleccion... », pp. 1-2.

<sup>29</sup> « [...] de la integridad de la constitución, de su homogeneidad, de la conservación de su espíritu vivo y puro [...] » Dans HCL, LAPDC, Alfa y Omega, « Constitucionalidad de la eleccion... », p. 2.



Ce que cet exemple contribue à montrer est que l'exercice politique s'effectue sur deux fronts distincts, qui à divers moments se croisent, se complètent ou s'affrontent. D'un côté, on se retrouve dans la sphère pratique, là où les actions prennent forme, où les institutions et les lois sont effectives, là où les votes sont concrètement échangés tout comme les liasses de billets, là aussi où la violence physique peut s'opérer. De l'autre côté, on se retrouve plutôt dans la sphère du langage, là où les idées sont présentées, débattues, là où la rhétorique s'articule. Et ce qu'on peut observer à cette époque en Bolivie, c'est que ces deux fronts, ces deux sphères, celle du langage et celle pratique, deviennent non seulement interdépendantes, mais par moments, aussi, contradictoires. Ainsi, et cela sera développé plus en détails dans les deux prochaines sections, on utilise durant cette période une certaine logique, des idées, une rhétorique pour en définitive aller à leur rencontre, les bafouer, les transformer.

### **La « pugna del cheque contra el cheque »**

Si la première conséquence significative de l'entrée dans la course à la présidence de Gregorio Pacheco et de son Parti démocrate fut l'entrée, à son tour, d'Aniceto Arce dans la course à la tête de l'État, la seconde conséquence, qui découle de la première, est la transformation de la manière dont la campagne sera menée. La rumeur, rapportée d'historiens en historiens, veut qu'Arce ait déclaré qu'il combattrait son richissime opposant « chèque pour chèque, billet pour billet. »<sup>30</sup> Qu'elle soit apocryphe ou non, cette réplique allait être celle qui caractérisera le mieux le déroulement de la campagne jusqu'à l'élection.

La campagne de 1884 ouvrait certes la voie à une lutte civile (et « civilisée ») pour gagner la présidence plutôt que l'habituel contexte de prise du pouvoir par la force. Toutefois, elle marqua également l'émergence du pouvoir pécuniaire comme force déterminante en politique.<sup>31</sup> Bien que les chiffres varient d'un historien à l'autre, les sommes investies durant la campagne électorale se chiffrent en millions de bolivianos du côté de Pacheco comme du

---

<sup>30</sup> Vega, Alipio Valencia, *Aniceto Arce...*, p. 72 ; Klein, Herbert S., *Parties and Political Change...*, p. 21 ; Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, pp. 454-461 ; Mesa G, Carlos D, Mesa, José et Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, p. 407 ; Bustillo, Ignacio Prudencio, *La vida y la Obra de Aniceto Arce (segunda edición)*, La Paz, Fundacion Universitaria « Simon I. Patiño », 1927 (?), pp. 107-111.

<sup>31</sup> Voir le chapitre 4

côté d'Arce, au grand désavantage de Camacho, ce dernier étant issu des rangs militaires et non des hautes sphères industrielles.<sup>32</sup>

Une importante campagne de philanthropie, à l'image d'une compétition cherchant à déterminer l'homme le plus généreux, fut amorcée entre les deux industriels candidats. On rappelle la générosité passée, des dons sont effectués à gauche et à droite, des projets sont lancés. Pacheco, déjà reconnu comme un des grands philanthropes de son époque<sup>33</sup> multiplia les œuvres d'utilité publique et de bienfaisance : églises, écoles, sociétés humanitaires, hôpitaux, hospices, collège pour filles ; la générosité se décline sur plusieurs tableaux, mais elle n'est certainement pas candide, elle est un outil politique.<sup>34</sup> Arce tenta de suivre le rythme. Il effectua de nombreux dons, allant même jusqu'à offrir 500 000 bolivianos à l'État pour que celui-ci rembourse certaines dettes liées à la guerre du Pacifique, ceci, bien sûr, dans le but de redorer son image patriotique encore affectée dans certaines sphères par ses positions pacifistes.<sup>35</sup>

Cet influx sans précédent d'argent dans l'espace politique public fut également l'occasion de voir apparaître une quantité impressionnante de journaux, de maisons d'édition et d'imprimeries, chaque parti, y compris le Parti libéral, créant ainsi son réseau de publicité et de propagande à l'échelle du pays. L'historien Ramiro Condarco Morales en répertorie plus d'une soixantaine, tous affiliés à un des trois partis ou un des trois chefs et ce, seulement pour les capitales départementales (Sucre, Potosí, Oruro, La Paz, Cochabamba, Santa Cruz, Tarija et Trinidad).<sup>36</sup> Ce foisonnement médiatique s'inscrit parfaitement dans la logique de la bourgeoisie naissante voulant supplanter, par les moyens dont elle dispose, le pouvoir militaire.<sup>37</sup>

Si la philanthropie intéressée et l'expansion médiatique représentent le volet plus visible et officiel de cette lutte du « chèque contre le chèque », il n'est cependant pas le plus

---

<sup>32</sup> Dunkerley parle de 3,5 millions pour Pacheco et 3 millions pour Arce ; pour sa part, Condarco Morales suggère des dépenses d'environ 810 000 bolivianos pour Arce, mais ses estimations apparaissent clairement sous-évaluées. Dunkerley, James, *Orígenes del poder militar...*, p. 58 ; Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, p. 499.

<sup>33</sup> Carlos D Mesa G; José de Mesa; Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, p. 407.

<sup>34</sup> HCL, LAPDC, Anonyme, « El Señor Gregorio Pacheco... », pp. 9-11.

<sup>35</sup> Movimiento electoral del departamento de La Paz, « Candidatura nacional... », pp. 6-7 ; Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, pp. 483-486.

<sup>36</sup> Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, pp. 480-481.

<sup>37</sup> Vega, Alipio Valencia, *Aniceto Arce...*, pp. 69-72.

significatif et efficace. L'aspect qui consacra sans doute plus que tout autre l'expression de la *guerra del cheque contra el cheque* est la campagne massive de corruption qui s'effectua en parallèle des dépenses considérées comme davantage légitimes. Un des premiers biographes d'Arce, Ignacio Prudencio Bustillo écrivait d'ailleurs que ces élections furent différentes de celles du passé par l'absence de violence, par l'absence de pression venant des officiels de l'État et par la part très réduite de fraude. En lieu et place de ces pratiques du passé, « il y eut, plutôt, de la corruption. On cotisa à l'électeur comme l'on cotise de la marchandise, selon la loi de l'offre et de la demande. »<sup>38</sup> Herbert S. Klein résume bien la campagne lorsqu'il écrit que, « [j]ournalistes et électeurs furent soudoyés lors de la campagne électorale la plus ouverte qu'ait connue la Bolivie. Les hommes changeaient de camp aussi souvent que l'argent changeait de mains [...]. »<sup>39</sup> En somme, cette pratique intense de la corruption nous ramène au paradoxe que nous abordions dans la section précédente quant à l'inadéquation des sphères pratique et langagière, entre discours démocratique et respect concret des institutions.

À deux jours de l'ouverture du vote, le journal *El constitucional* de Cochabamba, affilié au parti du même nom, écrivait sans ironie : « Nous sommes déjà à la veille de la fête démocratique solennelle dans laquelle il nous est loisible de faire usage du somptueux droit de suffrage. »<sup>40</sup> Si on se dégage de l'aspect pompeux de la forme, il n'en demeure pas moins que l'usage de certains mots spécifiques nous entraîne au cœur du paradoxe préalablement évoqué. « La fête démocratique solennelle » présente, d'une part, l'exercice électoral comme une fête, comme quelque chose que l'on célèbre, mais, d'autre part, comme quelque chose de solennel. Ce qualificatif possède une double signification qu'il importe de souligner. L'adjectif renvoie d'abord à ce qui est célébré avec éclat, accompagné d'un imposant cérémonial, mais il renvoie également, dans sa deuxième définition, à ce qui se fait formellement et qui est accompagné de toutes les modalités nécessaires à la validité légale.

Avec toute la rhétorique entourant la démocratie institutionnelle qui est déployée à l'époque, il n'est pas étonnant que les élections soient présentées, et peut-être même perçues,

---

<sup>38</sup> « Hubo en cambio, cohecho. Se cotizó al elector como se cotiza una mercadería, según la ley de la oferta y la demanda. » Dans Bustillo, Ignacio Prudencio, *La vida y la Obra...*, p. 112.

<sup>39</sup> Klein, Herbert S., *Parties and Political Change...*, p. 21

<sup>40</sup> « Estamos ya en vísperas de la solomne festividad democrática en que nos toca hacer uso del gran derecho del sufragio. » Éditorial, « Se acercan los grandes días », *El Constitucional*, Cochabamba, 2 mai 1884, no. 35., cité dans Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, p. 521.

comme une grande fête menée avec faste. Il n'est pas plus étonnant, lorsqu'on considère la même prépondérance rhétorique relative au respect des institutions comme forme de légitimité, que cet exercice électoral soit considéré comme solennel au sens de la validité légale qu'on lui confère. Là où le paradoxe intervient, c'est lorsqu'on compare cette solennité discursivement manifestée à la pratique systématisée de la corruption et donc de l'invalidation des institutions démocratiques quant à leur libre et honnête fonctionnement. Ce paradoxe se manifestera d'ailleurs sous la forme d'une injustice perçue par ceux qui ne parviendront pas à tirer avantage du non respect toléré des institutions, en d'autres mots par ceux qui seront, au fond, écartés du pouvoir.

Le 7 mai 1884, une fois le dépouillement des votes complété, les résultats sont présentés : 11 760 votes pour Pacheco, 10 263 pour Arce et 8202 pour Camacho, avec 22 sièges au congrès pour le Parti démocrate, 24 pour le Parti constitutionnaliste et 30 pour le Parti libéral.<sup>41</sup> Pour la deuxième fois de son histoire, il incombe au congrès de déterminer qui sera déclaré président de la République.<sup>42</sup> Bien que le Parti libéral possédait une majorité de représentants à l'assemblée, il ne possédait pas, tout comme les deux autres partis, la majorité absolue, de sorte que la désignation du président allait passer par un jeu de négociations ardues. Camacho se montra, semble-t-il, inflexible<sup>43</sup> et fut rapidement écarté tandis que, grâce à la médiation de Mariano Baptista, Arce et Pacheco parvinrent à se réconcilier et à trouver un terrain d'entente.<sup>44</sup> Il faut dire que les affinités idéologiques, mais surtout d'intérêts, entre les partis constitutionnel et démocrate étaient davantage apparentes qu'avec le Parti libéral. Plusieurs membres du Parti démocrate avaient en effet quitté le giron du Parti constitutionnel pour rejoindre la nouvelle formation, croyant que celle-ci serait mieux à même de défendre leurs intérêts spécifiques (surtout au niveau de l'économie minière). Cette défection s'était

---

<sup>41</sup> Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, p. 524.

<sup>42</sup> Carlos D Mesa G; José de Mesa; Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, p. 407.

<sup>43</sup> Dans le manifeste qu'il publie en 1884, après que la dispute électorale eut été résolue, Camacho reviendra sur l'événement et, sans entrer directement dans les détails, il écrira : « Le Parti libéral, fondé sur un programme de principes et non sur la base d'un caudillisme éphémère, fondé pour établir des bases démocratiques et non pour dominer le pays [...], ne doit ni ne peut accepter des propositions qui l'éloignent de son objectif [...] ». Cela permet effectivement d'envisager une certaine intransigeance au moment des négociations.

« El partido Liberal, fundado sobre un programma de principios y nó sobre la base de un efimero caudillaje; fundado para establecer costumbres democráticas y nó para dominar al país [...], no debia ni podia aceptar proposiciones que lo apartasen de su objetivo, [...] » Dans HCL, LAPDC, Eliodoro Camacho, « Manifiesto que el Jefe... (segunda edicion) », pp. 6-7.

<sup>44</sup> Klein, Herbert S., *Parties and Political Change...*, p. 21

toutefois opérée avant qu'Arce n'assume le leadership des constitutionnalistes.<sup>45</sup> Il n'est donc pas particulièrement étonnant de voir un pacte politique être établi entre les formations des deux partenaires d'affaires.

Le pacte établissait le retrait de la course d'Arce, laissant ainsi la présidence à Pacheco. En retour, Pacheco s'engageait à assurer l'élection d'Arce lors du prochain mandat. Pour s'assurer du respect de l'entente, Mariano Baptista fut désigné premier vice-président. Le 27 août 1884, dans la foulée de la médiation effectuée par Baptista, Arce écrivit à Pacheco, « Le Parti constitutionnel [...] en jetant les bases de notre patriotique transaction électorale, a consenti à la renonciation définitive de ma candidature à la Présidence [...] »<sup>46</sup> et, faisant écho au contenu de l'entente décidée, il ajoute, « J'espère que la refonte des partis constitutionnel et démocrate, en un seul [et même] parti entrainera des résultats profitables pour le pays. »<sup>47</sup>

À cette époque, tout comme aujourd'hui, il était courant de voir des alliances politiques s'établir. Ce pacte est toutefois plus qu'une simple alliance puisqu'il sous-entend de passer outre les dispositifs démocratiques institutionnels afin de garantir la présidence à Arce quatre années plus tard. Lorsqu'on se penche sur les discours qui entourent l'émergence du pacte, on constate toutefois que ce n'est pas la façon dont il est perçu par les acteurs qui y sont directement impliqués, ou à tout le moins, ce n'est pas la façon qu'ils souhaitent que le pacte soit perçu. Ainsi, dans une lettre dirigée à ses coreligionnaires, Arce écrit que sa « [...] principale intention est de sauver le pays, de l'anarchie jusqu'aux procédures irrévérencieuses de la lutte présidentielle. »<sup>48</sup> Se faisant, il passe sous silence son intérêt personnel à s'assurer de la présidence future en insistant plutôt sur son rôle de défenseur du pays devant l'anarchie et les autres maux de la politique. De la même manière, lorsqu'il écrit au président du congrès national pour lui faire part de sa renonciation à la candidature,

---

<sup>45</sup> Vega, Alipio Valencia, *Aniceto Arce...*, p. 87.

<sup>46</sup> « El partido constitucional [...] sentando las bases de nuestra patriótica transacción electoral, ha consentido en la renuncia definitiva de mi candidatura Presidencial [...] » Dans HCL, LAPDC, Arce, Aniceto et Gregorio Pacheco (correspondance), « Aniceto Arce a sus electores », Sucre, Imprenta de la industria, août 1884, p. 4.

<sup>47</sup> « Espero que la refundición de los partidos constitucional y democrático, en un solo, ha de ser de proficuos resultados para el país. » Dans HCL, LAPDC, Arce, Aniceto et Gregorio Pacheco (correspondance), « Aniceto Arce... », p. 4.

<sup>48</sup> « Mi principal propósito, es salvar al País, de la anarquía hasta de indecorosos procedimientos en la pugna presidencial. » Dans Vásquez, Huberto, de Mesa, José et Teresa Gisbert, *Manual de Historia de Bolivia*, La Paz, Gisbert et Cia, 1963. Cité dans Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, p. 527.

rappelant d'abord que son parti avait réuni un nombre important de votes et avait fait élire une quantité significative de représentants, il mentionne que

[...] voyant les conflits que scrutin et élection parlementaire peuvent produire, je me suis résolu, après avoir consumé le sacrifice qui me fut imposé en acceptant ma candidature, à remplir un autre devoir élevé au service du pays, afin d'assurer le maintien de l'ordre public, condition indispensable à la paix extérieure.<sup>49</sup>

En conséquence de quoi, il renonce officiellement à sa candidature. Une fois de plus, il néglige d'aborder les avantages adjoints à une telle renonciation, faisant plutôt valoir les sacrifices et devoirs supérieurs qui accompagnent une telle décision.

Cette façon de présenter comme méritoire, voire même sacrificielle, le rôle des acteurs impliqués dans le pacte politique renvoie donc à l'inadéquation entre posture discursive et réalité pratique qui est au cœur de la « pugna del cheque contra el cheque », et qui est symptomatique de la politique bolivienne de l'époque. Ce qui est en fait un pacte politique qui se pose à l'encontre des institutions démocratiques est présenté comme quelque chose qui s'inscrit à l'intérieur de ces mêmes institutions voire même qui les maintient, les protège. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de constater la frustration du plus grand perdant de l'affaire, Eliodoro Camacho.

Dans la deuxième édition de son manifeste publié dans les mois suivants l'élection, le chef du parti libéral se montre très critique de la manière dont s'est conclu l'exercice électoral. Se référant à une conversation qu'il avait eue avec Arce avant les élections, il rapporte ce qu'il aurait dit à ce dernier :

Quel que soit le parti qui triomphe, lui dis-je, ça ne m'inquiète en rien, tant que cette victoire ne soit pas le résultat d'un coup d'État, d'une révolution qui anéantirait la Bolivie. Les majorités sont celles qui sont appelées à gouverner

---

<sup>49</sup> « [...] viendo los conflictos que el escrutinio y eleccion parlamentaria pueden producir, hé resuelto, después de consumado el sacrificio que me impuse aceptando mi candidatura, llenar otro alto deber en servicio del país, á fin de asegurar la conservación del orden público, condicion indispensable para la paz externa. » Dans HCL, LAPDC, Arce, Aniceto et Gregorio Pacheco (correspondance), « Aniceto Arce... », p. 5.

dans un régime démocratique et celui qui souhaite être favorisé par celles-ci, nous devons nous y attaquer.<sup>50</sup>

Bien qu'il nous soit possible de douter de la validité de cet échange, nous n'avons rien pour prouver ou invalider son authenticité. Il demeure que Camacho prend soin de présenter publiquement cet échange, c'est donc une idée qu'il souhaite faire sienne et défendre. En fait, ce que le chef des Libéraux effectue alors qu'il s'apprête à critiquer la manière dont les élections se sont déroulées et conclues, est qu'il se positionne, antérieurement aux élections, comme un apôtre de la liberté électorale, comme un défenseur de l'institution électorale. De plus, en insistant sur les « majorités », il rappelle subtilement que c'est son parti qui est majoritaire à l'assemblée, ayant fait élire plus de représentants que les autres partis, pris indépendamment.

Camacho reste amère quant à la manière dont se sont déroulées les élections. Il critique le fait que son parti est celui qui a amassé le plus de signatures (dans les mises en candidature, à travers le système des clubs) tout en étant celui qui en définitive se retrouve avec le moins de votes. Il indique donc de manière implicite que les votes ont été achetés, l'allégeance des électeurs ayant changée dans l'intervalle entre les présentations de mise en candidature et le jour du vote. Prenant l'exemple de la ville de Cochabamba, il indique que pour les quelques 800 signatures qui avaient été déposées, le parti n'a recueilli que quelques 250 votes.<sup>51</sup> Ainsi, critiquant la corruption ayant eut cours, Camacho suggère que seul le vote libre peut représenter la véritable manifestation de la souveraineté nationale.<sup>52</sup>

La réflexion que présente Camacho est, ironiquement, en accord avec ce que ses adversaires politiques défendent, avant comme après l'élection. Du côté constitutionnaliste, Arce était dépeint comme vouant un grand respect à la constitution : « La Constitution, code sacré de ses institutions [celles de la nation], proclamée en des jours de danger éminent, est

---

<sup>50</sup> « Cualquiera que sea el partido que triunfe, le dije, no me alarma en nada, en tanto que esa victoria no sea el resultado de un golpe de mano, de una revolución que mataría a Bolivia. Las mayorías son las que están llamadas a gobernar en el régimen democrático y a quien quiera que éstas favorezcan tenemos que atacarlas. » Dans HCL, LAPDC, Camacho, Eliodoro, « Manifiesto que el Jefe... (secunda edicion) », p. 7.

<sup>51</sup> HCL, LAPDC, Camacho, Eliodoro, « Manifiesto que el Jefe... (secunda edicion) », p. 12.

<sup>52</sup> HCL, LAPDC, Camacho, Eliodoro, « Manifiesto que el Jefe... (secunda edicion) », p. 13.

l'objet de son profond respect [celui d'Arce] »<sup>53</sup> tandis qu'on parlait en ces termes de Baptista, cœur du parti et candidat à la vice-présidence : « Athlète de la parole, il est et a été l'apôtre de la démocratie, le défenseur de la loi, le modeste et valeureux républicain. »<sup>54</sup> En fait, au centre du programme constitutionnaliste, on insiste sur « [...] le libre exercice des droits individuels, sous l'Empire de la loi sincèrement appliquée [...] »<sup>55</sup> On constate que, du côté constitutionnaliste, on adopte dans l'espace public, dans le discours, les mêmes idées que celles défendues par Camacho. En ce sens, les partis adverses forment une communauté d'idées.

Gregorio Pacheco, coresponsable du pacte qui entraîne le courroux des Libéraux, n'est pas plus étranger à ces idées que les autres hommes avec lesquels il partage la scène politique. Après les élections, il se félicite d'ailleurs de contribuer au maintien de ces nobles idéaux :

L'Empire des institutions s'enracine profondément dans la conscience nationale, et ce problème ardu de concilier le plus ample exercice de la liberté avec un maintien plus scrupuleux de l'ordre public a reçu parmi nous une solution heureuse et complète grâce à la sagesse du peuple et à la sagacité des tenants de l'Administration Nationale.<sup>56</sup>

Hypocrisie ou aveuglement ? Cela importe peu dans la mesure où la posture publique adoptée, donc la posture officielle, est celle de la volonté démocratique.

En traitant de la notion de ce qu'on a nommé un paradoxe, celui qui intervient entre sphère discursive et sphère pratique, entre ce qui est dit d'un côté et ce qui est fait de l'autre, nous n'avons pu faire autrement que de nous immiscer sur deux terrains à la fois. D'une part,

---

<sup>53</sup> « La Constitución, sagrado código de sus instituciones, proclamada en días de peligro eminente, es el objeto de su profundo respeto » Dans HCL, LAPDC, Anonyme, « Candidatura constitucional », dans *La Verdad. N° Extraordinario*, Potosí, Tipografía Municipal – Arrendada, 23 avril 1884, p. 2.

<sup>54</sup> « Atleta de la palabra, es i ha sido el apóstol de la democracia, el defensor de la lei, el modesto i valeroso republicano. » Dans HCL, LAPDC, Anonyme, « Candidatura constitucional », p. 2.

<sup>55</sup> « [...] ejercicio libre de los derechos individuales, bajo el Imperio de la lei sinceramente aplicada, [...] » Dans HCL, LAPDC, Movimiento electoral del departamento de La Paz, « Candidatura nacional... », p. 5.

<sup>56</sup> « El Imperio de las instituciones está arraigándose hondamente en la conciencia nacional, y aquel árduo problema de conciliar el mas amplio ejercicio de las libertades, con las mas escrupulosa conservación del orden publico, ha recibido entre nosotros, cumplida y feliz solucion, gracias a la sensatez del pueblo y a la sagacidad de los gerentes de la Administracion Nacional. » Dans CULDC, AMBPC, Pacheco, Gregorio, « Carretera de Sucre a Puerto Pacheco. Mensajes del Presidente de la República al Senado nacional », La Paz, Imprenta de *El Nacional*, 1885, p. 1.



surtout lorsqu'il est question de discours, nous sommes allés du côté de l'espace public, dans la mesure où ces discours que nous utilisons et dont nous traitons, sont toujours projetés dans cet espace, qu'il soit formé de sympathisants ou d'adversaires. D'autre part, et cela s'est peut-être davantage retrouvé en filigrane de notre récit, nous avons mis les pieds dans ce que l'on pourrait qualifier d'« officiel », ce qui est certifié par l'autorité comme étant vrai. En réalité, ces deux terrains, celui du public et celui de l'officiel, se superposent, puisque c'est par sa réverbération dans l'espace public que l'officiel acquiert une matérialité, puisque c'est là qu'il vient au monde. Bourdieu suggère que

L'officiel est donc le public : c'est l'idée que le groupe a de lui-même, et l'idée qu'il entend professer de lui-même, la représentation [...] qu'il entend donner de lui-même quand il se présente en tant que groupe. On pourrait dire "devant les autres groupes", mais pas nécessairement : devant lui-même en tant que groupe. [...] Autrement dit, l'idée qu'il entend donner de lui-même en représentation publique : on voit le lien entre l'officiel et le théâtre, la théâtralisation, l'officiel étant le visible, le public, le théâtral [...]. C'est donc l'idée que le groupe veut avoir et donner de lui-même devant lui-même comme autre.<sup>57</sup>

De là, on peut affirmer qu'une part importante de l'exercice politique est théâtre, soit la constitution de l'officiel à travers la représentation publique.<sup>58</sup> Toujours dans son manifeste de 1884, Camacho écrit « [q]ue comprennent les adversaires du Parti libéral : ce parti ne cherche pas le pouvoir suprême pour dominer le pays ; il cherche la vérité dans les institutions démocratiques pour améliorer la société ».<sup>59</sup> Il faut voir dans une telle affirmation ce qu'est officiellement le parti, au yeux du parti lui-même. Un parti qui, à la différence de ses adversaires – c'est implicite dans la formulation –, ne recherche pas le pouvoir pour le pouvoir, mais pour améliorer la société ; un parti qui postule que la vérité repose dans les institutions démocratiques. Et lorsque ce même parti, mené par Camacho, aura recours aux armes pour tenter de prendre le pouvoir en 1888, il ne sera pas officiellement moins démocrate, puisque cette mesure extrême sera prise afin de déloger ceux qui cherchent le pouvoir pour le pouvoir et ne voient pas la vérité dans les institutions démocratiques.

---

<sup>57</sup> Bourdieu, Pierre, *Sur l'État...*, p. 84.

<sup>58</sup> Nous développerons plus en détails ce lien entre théâtre, politique, État et nation dans le chapitre 5.

<sup>59</sup> « Comprendan los adversarios del partido liberal: no busca este partido el poder supremo para dominar al país; busca la verdad en las instituciones democráticas para mejorar la sociedad. » Dans Eliodoro Camacho, « Manifiesto que el Jefe... (segunda edicion) », p. 14.

## La route vers la présidence d'Arce : l'avènement de la violence démocratique ?

L'arrivée au pouvoir de Pacheco marque l'amorce de ce que la plupart des historiens qualifient d' « ère de l'oligarchie conservatrice ». <sup>60</sup> Le gouvernement du Parti démocrate n'est certes pas passé à l'histoire pour son bilan de transformations et de changements significatifs dans la vie sociale et économique du pays. Parti de faible unité et de peu de projets, dont les membres cherchaient davantage le maintien au pouvoir qu'autre chose, il a tout de même su, entre autres grâce à la figure suffisamment consensuelle de Pacheco au sein des deux autres partis, à soutenir une gouverne républicaine paisible pour le contexte bolivien. Cette quiétude dans la vie politique, principalement attribuable, selon Klein, à la promesse de respect des résultats électoraux faite par Camacho à l'égard de Baptista, n'allait pas engendrer de consensus général pour autant. <sup>61</sup> Même si la principale cause de discorde à l'origine de la création des partis politiques, la question de la paix avec le Chili, allait se dissiper quasi complètement <sup>62</sup> durant le mandat de Pacheco, les affrontements entre partis allaient pour leur part s'intensifier durant la même période.

La première partie de la présidence de Pacheco est entre autres marquée par la signature de la trêve définitive avec le Chili. C'est Aniceto Arce qui, à titre d'émissaire spécial et de ministre plénipotentiaire, permettra la signature de la trêve au printemps 1885. Au niveau de ses affaires personnelles, Arce était demeuré à la tête du directoire de Huanchaca jusqu'au 30 septembre 1884, soit jusqu'à ce que déménage la direction de la compagnie vers Valparaiso, à proximité de nombre de ses actionnaires. <sup>63</sup> Ce déplacement devenait fort logique avec la reprise des relations commerciales que la trêve, favorisée par Arce, allait permettre. D'ailleurs, son rôle officiel auprès de l'État bolivien et les changements au sein de l'administration de Huanchaca ne furent sans doute pas une simple coïncidence. Rappelons que, bien que de manière moins significative qu'Arce, Pacheco demeurait un actionnaire

---

<sup>60</sup> Klein, Herbert S., *Parties and Political Change...*, p. 21 ; Dunkerley, James, *Orígenes del poder militar...*, p. 59. ; Carlos D Mesa G; José de Mesa; Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, livre VII, chapitre I.

<sup>61</sup> Klein, Herbert S., *Parties and Political Change...*, p. 22.

<sup>62</sup> Pour un exemple d'une attaque dirigée à l'endroit d'Arce en continuité des lignes *pacistas* et *guerristas*, voir HCL, LAPDC, Anonyme, «*Todavía don Aniceto Arce (Editoriales de La Razon)* », La Paz, Imprenta de *La Razon*, 1886.

<sup>63</sup> Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, p. 542.

important de la manière, et il n'était sans doute pas indifférent au fait qu'une supervision plus proximale du déménagement soit effectuée par un homme en qui il avait confiance.

Arce demeura au Chili jusqu'aux premiers mois de l'année 1886 même si ses obligations officielles avaient cessées de l'y retenir. Le 20 mars 1886 il quitta, en compagnie de sa famille, vers l'Europe, où ses nouvelles fonctions d'ambassadeur de Bolivie en France et en Espagne l'attendaient. Aux dires de son fils Ricardo, Arce avait alors la ferme intention de s'établir définitivement à Paris où il pourrait aisément poursuivre ses activités industrielles et commerciales, tout en prenant part aux mondanités et autres activités sociales que son nouveau poste lui imposaient.<sup>64</sup> Ce séjour ne sera évidemment pas définitif puisqu'Arce allait quitter Paris au début du mois de septembre 1887 pour rentrer au pays afin de représenter le nouvellement nommé *Partido Nacional* lors des élections de 1888. Son absence de la scène publique bolivienne ne fut toutefois pas synonyme d'accalmie au niveau des divisions marquant la vie politique du pays, si bien qu'à son retour, Arce se retrouva immédiatement au cœur de la division opposant son parti au Parti libéral mené par le général Camacho.

Durant le séjour d'Arce à Paris, Mariano Baptista – sans doute le véritable idéologue derrière le Parti constitutionnel –, jouant sur l'enjeu du lien entre l'État et l'Église, allait clairement contribuer à forger fermement l'identité conservatrice de son parti. Selon Baptista, « [l]es principes de ce parti étaient aussi fondés sur la liberté. Mais il s'agissait d'une liberté "fondée sur la loi sociale du Christianisme". »<sup>65</sup> Attaqué sur la base de ce conservatisme par les Libéraux qui lui en accolèrent l'épithète, Baptista, bien que dénonçant publiquement les étiquettes faciles, était heureux de ce nouveau titre puisqu'il engendrait de nouvelles forces pour le parti qui peinait alors à combattre les Libéraux clairement plus populaires.<sup>66</sup> Ces querelles de nature idéologiques masquaient toutefois la réalité qui s'était constituée depuis l'émergence du système de partis quelques années plus tôt, soit, comme l'écrit Klein, que les deux groupes « [...] provenaient des classes supérieures blanches, qui cherchaient à mener la nation vers une nouvelle ère de paix et de progrès à travers un gouvernement constitutionnel,

---

<sup>64</sup> Cité dans Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, p. 550.

<sup>65</sup> Cité dans Klein, Herbert S., *Parties and Political Change...*, p. 22.

<sup>66</sup> Klein, Herbert S., *Parties and Political Change...*, p. 22.

et les buts des deux [groupes] étaient la stabilité, l'unification nationale et la stimulation du développement économique. »<sup>67</sup>

Ainsi, on note une constance à la fois dans le temps, et d'un parti à l'autre, quant à la conception de la démocratie et de ses institutions qui est mise de l'avant et défendue. Lorsque Camacho écrit, en 1887, que « [...] la liberté doit se battre contre deux ennemis : les excès du pouvoir qui la noient en feignant la protéger, lesquels nous dénommons *tyrannie*, et les actes personnels et sociaux qui la déshonorent en l'abusant sous prétexte de la servir, lesquels s'appellent *débauche* ou *anarchie* »<sup>68</sup>, il ne fait, au fond, que répéter ce qu'il écrivait en 1884 dans la deuxième édition de son manifeste, soit que son parti recherche

[l'o]rdre politique et social non pas comme une fin en soi, sinon comme un moyen d'atteindre le progrès graduel par où sont passées les sociétés avancées. C'est-à-dire, ordre politique au sein du peuple, pour ne pas être traité de démagogue ; ordre administratif au sein du gouvernement, pour ne pas être condamné en tant que tyran ; ordre civil au sein de la société pour ne pas causer sa corruption.<sup>69</sup>

Ces discours de 1887 et 1884 peuvent être considérés à bien des égards comme l'écho de ce qu'Arce et ses défenseurs mettaient de l'avant dès 1880 lorsqu'ils écrivaient :

“Nous sommes un peuple de souverains, tout ce qui affaibli le pouvoir nous conduit à la démagogie, c'est-à-dire, à la destruction du principe démocratique.”  
N'oublions pas cette sentence d'Aristote particulièrement vraie, “les monarchies

---

<sup>67</sup> Klein, Herbert S., *Parties and Political Change...*, p. 23. Ceci fait écho aux propos de Brooke Larson et suppose une certaine continuité au niveau des factions créoles au long du XIXe siècle. Se référant à l'historien Edwin Williamson, elle écrit, « [...] les premiers temps de la période républicaine dans les Andes, et en Amérique hispanique en général, peuvent être considérés comme un conflit continu entre factions libérales et conservatrices créoles afin de refaçonner la société en accord avec leurs conceptions mutuelles incompatibles du chemin à emprunter pour arriver aux mêmes buts : la reproduction de la richesse, du pouvoir et des privilèges de leur propre classe. » Dans Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, p. 38.

<sup>68</sup> « Por eso, la libertad cuenta con dos enemigos capitales: los excesos del poder que la ahogan fingiendo protegerla, lo cual denominamos *tiranía*, y los actos personales y sociales que la deshonoran con el abuso, á pretexto de servirla, lo cual se llama *licencia* ó *anarquía*. » Dans HCL, LAPDC, Camacho, Eliodoro, « La política liberal formulada por el jefe del Partido, General Dn. Eliodoro Camacho (con un Apéndice que comprende la teoría del Liberalismo) », Cochabamba, Imprenta y Litografía de *El Progreso*, 1887, p. 2.

<sup>69</sup> « Orden político y social, no como fin, sino como medio de alcanzar el progreso gradual por donde han marchado las sociedades avanzadas. Es decir: órden político en el pueblo, para no ser acusado de demagogo; órden adminisatrivo en el gobierno, para no ser condenado como tirano; órden civil en la sociedad para no causar su corrupcion. » Dans HCL, LAPDC, Camacho, Eliodoro, « Manifiesto... (segunda edicion) », p. 17.

meurent par le despotisme, les aristocraties par l'oligarchie, les démocraties par la démagogie".<sup>70</sup>

Nous sommes vraiment dans la continuité, dans l'adhésion généralisée aux principes associés, à l'époque, à la démocratie. Il n'est conséquemment pas si étonnant de voir, à l'aube de la campagne électorale de 1888, le Parti libéral évoquer, « [...] nous pourrions revendiquer pour notre parti les titres de *constitutionnel* et *démocrate* [...] »<sup>71</sup>, tant peu d'éléments concrets distinguent les divers partis.

Dans la période qui précède les élections de 1888, on constate que ce qui se manifeste de manière encore plus pressante que dans la foulée des élections de 1884, est une insistance sur les élections comme source de légitimité du pouvoir. Cette tendance émane principalement du Parti libéral qui ressent encore une frustration relative à la conclusion des élections précédentes. Pour Camacho et son parti, « [...] le droit électoral, est le grand, le fondamental et le plus auguste de tous les droits politiques [...] ».<sup>72</sup> Revenant sur les élections précédentes au cours desquelles, selon Camacho, le Parti libéral avait été victime de fraude et de magouille, le chef des Libéraux explique l'insistance renouvelée de son parti pour l'ordre électoral :

Il y a ici la raison pour laquelle, ce parti a pris pour pierre angulaire de son programme et pour devise de son drapeau l'ORDRE DANS LA LOI, en opposition à l'ordre dans le despotisme qu'impudemment proclament ses adversaires, se constituant dans le plus ferme soutien à la paix publique.

---

<sup>70</sup> Cité au chapitre précédent. Tiré de HCL, LAPDC, Miranda, Agustin María, Gallo, José Manuel et Juan G. Rúa, « Candidatura del Señor Doctor Aniceto Arce... », p. 3-4. Camacho amorce d'ailleurs l'appendice de son texte avec la phrase suivante : « "L'autorité sans liberté est la tyrannie et la liberté sans autorité est l'anarchie" [...] » ; « "La autoridad sin libertad es tiranía y la libertad sin autoridad es anarquía:" » Dans HCL, LAPDC, Camacho, Eliodoro, «La política... », p. I.

<sup>71</sup> « [...] podríamos reivindicar para nuestro partido los títulos de *constitucional* y *democrático* [...] Nuestra conducta política desde el momento en que se organizaron esos dos partidos, hasta el día de hoy en que nos preparemos á comparecer de nuevo en la arena legal, nos da sobre todo el derecho de ser considerados como los más firmes y celosos defensores de nuestras instituciones. » Dans CULDC, AMBPC, Blanco, Cleómedes , Aguirre, Nataniel et Justiano Galdo, « Manifiesto del directorio del Partido liberal con motivo de la proclamacion de la candidatura del ciudadano Eliodoro Camacho », Cochabamaba, Imprenta de *El Herald*, 1887, p. 3.

<sup>72</sup> « [...] el derecho electoral, es el magno, el fundamental y el más augusto de todos los derechos políticos [...] » Dans HCL, LAPDC, Camacho, Eliodoro, «La política... », p. 3.

Il a sacrifié à ceci [la victoire des Démocrates et, c'est sous-entendu, le pacte avec les Constitutionnalistes] ses intérêts particuliers, ses aspirations légitimes, sa popularité et, de plus, l'esprit de la loi fondamentale resté lettre morte, pour accepter comme légaux et constitutionnels les effets d'une perversion morale condamnée par la Constitution et par la loi.<sup>73</sup>

Si on suit le raisonnement de Camacho, c'est la volonté des Libéraux d'en finir avec les gouvernements militaires qui les a poussé à accepter la conclusion des élections de 1884, qui selon eux était injuste et illégale. C'est toutefois la volonté de ne pas voir se reproduire cette situation qui les entraîne à mettre l'emphase sur l'ordre (gouvernement civil et élu) à l'intérieur de la loi (respect des institutions). Camacho se fait d'ailleurs insistant. Pour lui, il en va de la force du gouvernement :

L'autorité n'est forte qu'à condition d'être légitime, et elle n'est légitime qu'à condition d'être nécessaire. [...] Le suffrage populaire est la seule origine légitime de l'autorité et le titre le plus parfait de commandement que celle-ci exerce ; et ce suffrage, conjointement à la publicité et à la responsabilité, forment l'unique garantie de la fidélité à ses obligations de la part du mandataire.<sup>74</sup>

Il n'est donc pas étonnant qu'avec de tels propos, le Parti libéral lance sa campagne pour les élections de 1888 sur l'idée qu'il « [...] a à constituer définitivement la République, cherchant son unique salvation [possible] dans la pratique des institutions. »<sup>75</sup> Ainsi, on reprend le mot d'ordre lancé quelques années plus tôt par Camacho : « Que vive l'ordre, que meurent les révolutions ! »<sup>76</sup> Car c'est par le maintien de l'ordre, tel qu'évoqué plus haut, et

---

<sup>73</sup> « Hé aquí la razón por qué, ese partido ha tomado por piedra fundamental de su programa y lema de su bandera el ORDEN EN LA LEY en contraposición al orden en el despotismo que impudentemente proclaman sus adversarios, y constituídose en el más firme sostén de la paz pública.

A ello ha sacrificado sus intereses particulares, sus legítimas aspiraciones, su popularidad y, lo que es más, el espíritu de la ley fundamental á la letra muerta de ella, para aceptar como legal y constitucional los efectos de una pervisión moral condenada por la Constitución y por la ley. » Dans HCL, LAPDC, Camacho, Eliodoro, «La política... », p. 11.

<sup>74</sup> « La autoridad no es fuerte sinó á condición de ser legítima, y no es legítima sinó á condición de ser necesaria. [...] El sufragio popular, es el sólo origen legítimo de la autoridad y el más perfecto título del mando que este ejerce; y este sufragio, junto con la publicidad y la responsabilidad, forman la garantía única de la fidelidad de las obligaciones del mandatario. » Dans HCL, LAPDC, Camacho, Eliodoro, «La política... », p. IV.

<sup>75</sup> « [...] ha [le parti libéral] de constituer définitivamente la República, buscando su única salvación en la práctica de las instituciones. » Dans CULDC, AMBPC, Blanco, Cleómedes, Aguirre, Nataniel et Justiano Galdo, « Manifiesto... », p. 2.

<sup>76</sup> CULDC, AMBPC, Blanco, Cleómedes, Aguirre, Nataniel et Justiano Galdo, « Manifiesto... », p. 3.

par l'incrustation de l'agir politique à l'intérieur des institutions libres que sera régénérée la République, cette dernière ayant été avilie par le dernier exercice électoral.<sup>77</sup>

En fait, il semble que l'insistance particulière sur la démocratie, les institutions électORALES et la République dont font preuve les libéraux exprime une crainte profonde de perdre à nouveau les élections. Du côté libéral, on sait que si la campagne se joue à nouveau sur le terrain de la corruption, les conservateurs, appuyés par l'élite minière, l'emporteront une fois de plus, malgré un appui populaire de toute évidence plus important du côté des Libéraux.<sup>78</sup> Ceux-ci ont donc tout intérêt à ce que les élections se déroulent dans la plus stricte légalité et, conséquemment, à insister sur ce point en se présentant comme les plus prompts à défendre ce système. D'ailleurs, les auteurs qui présentent la candidature officielle de Camacho suggèrent qu'aucun parti, mis à part le leur, ne fait montre d'un « [...] engagement plus grand pour fonder la véritable *démocratie*, ni une foi plus grande que celle que nous détenons en la pratique de notre belle *constitution*. »<sup>79</sup>

## Les élections de 1888

Le 25 janvier 1888, Gregorio Pacheco annonce la tenue d'élections devant avoir lieu le premier dimanche du mois d'août de la même année. C'est la première fois de l'histoire du pays qu'un gouvernement ayant été formé via des élections, en conformité avec la constitution, appelle à des élections.<sup>80</sup> Les divers groupes impliqués dans la joute électorale n'avaient bien entendu pas attendu le déclenchement officiel de la campagne pour se mobiliser. Les Libéraux étaient en campagne non officielle depuis pratiquement un an et la candidature de Camacho avait déjà été présentée, tandis que dans le camp conservateur, le

---

<sup>77</sup> « El orden público, la práctica constante de las instituciones libres son sin duda las bases seguras de la regeneración [de la República]. » Dans CULDC, AMBPC, Blanco, Cleómedes, Aguirre, Nataniel et Justiano Galdo « Manifiesto... », p. 5.

<sup>78</sup> Klein, Herbert S., *Parties and Political Change...*, p. 23.

<sup>79</sup> « [...] empeño mayor que el nuestro por fundar la verdadera *democracia*, ni más fe que la que tenemos nosotros en la práctica de nuestra hermosa *Constitución*. » Dans CULDC, AMBPC, Blanco, Cleómedes, Aguirre, Nataniel et Justiano Galdo, « Manifiesto... », p. 3.

<sup>80</sup> Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, p. 575.

Parti national (fondé du Parti constitutionnel et des restes du Parti démocrate) s'était institué, et la candidature de son chef, Aniceto Arce, avait également déjà été annoncée.

Lorsque la campagne fut mise en branle, les deux chefs des partis officiels avaient déjà convenu, en décembre 1887, d'une rencontre au sommet devant avoir lieu au début de l'année suivante. D'abord prévue pour se dérouler à Challapata, dans le département d'Oruro, la rencontre allait finalement être tenue à Paria, légèrement au Sud-Ouest du lieu initial, le 24 février 1888.<sup>81</sup> La rencontre fut initiée par Camacho. Ayant pris effet des intentions de corruption à peines voilées du camp opposé<sup>82</sup>, gardant à l'esprit que le pacte existant entre Pacheco et Arce devait assurer à ce dernier l'appui du gouvernement en place pour son élection, et craignant conséquemment une redite de 1884, le chef libéral eut l'idée de proposer à son tour un pacte à son opposant du Parti national.

Ce qui apparaîtra ironique lors de cette rencontre est la discorde qui s'insinue entre les chefs des deux groupes malgré leurs idées pourtant fort semblables. Avant que les « négociations » proprement dites sur l'offre faite par Pacheco ne débutent, les deux chefs expriment leur accord quant aux similitudes unissant les deux camps. Arce postule d'emblée que les programmes présentés par les deux chefs ne diffèrent pas vraiment sur le fond, en conséquence de quoi, il devrait être facile d'obtenir un résultat permettant la conservation de l'ordre public par-delà les intérêts personnels.<sup>83</sup> Un tel constat suscite l'approbation de Camacho qui répond à son homologue en disant « [q]ue la solution recherchée est déjà de forme simple lorsque les doctrines et aspirations des deux partis sont identiques [...] ». <sup>84</sup> On est dans la continuité de ce qui était avancé avant le déclenchement des élections lorsque les auteurs de la mise en candidature de Camacho rapportaient certains propos d'Arce : « Les *camachistas* s'approprient indument le titre de *libéraux*. Nous, nous sommes ceux qui portons [réellement] cette bannière. »<sup>85</sup> Ou encore, lorsque ces mêmes auteurs écrivaient, toujours en

---

<sup>81</sup> Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, p. 578.

<sup>82</sup> Klein, Herbert S., *Parties and Political Change...*, p. 23.

<sup>83</sup> HCL, LAPDC, Arce, Aniceto et Eliodoro Camacho, « Protocolo de las conferencias de Paria. Celebradas entre los Jefes del Partido Nacional, Doctor Aniceto Arce, y del Liberal, General Eliodoro Camacho », Oruro, Tipografía de *El Progreso*, février 1888, p. 8.

<sup>84</sup> « Que la solución que se busca, es ya de simple forma, una vez que las doctrinas y aspiraciones de ambos partidos, son idénticas [...] » Dans HCL, LAPDC, Arce, Aniceto et Eliodoro Camacho, « Protocolo... », p. 8.

<sup>85</sup> « los camachistas se aproprian indebidamente el título de *liberales*. Nosotros somos los que llevamos esa bandera. » Dans CULDC, AMBPC, Blanco, Cleómedes, Aguirre, Nataniel et Justiano Galdo, « Manifiesto... », p. 13.



rapportant, soi-disant, les propos d'Arce, « Mais qu'y a-t-il ici ? Rien d'autre que deux partis s'étant formés en 1881 avec les noms de *guerreros* et *pacistas*, ayant adopté depuis les [noms] de *Libéraux* et *Constitutionnalistes*, des branches poussées depuis le même vieux tronc libéral [...]. »<sup>86</sup>

Malgré cette perception communément partagée selon laquelle bien peu de choses différencient les partis l'un de l'autre, lorsque Camacho présentera concrètement son offre, l'atmosphère de bonne entente propice à la conciliation se dissipera rapidement. De la proposition de Camacho et de la réaction d'Arce rejailliront distinctement plusieurs aspects caractéristiques, pour l'époque, de la conception de la République et de l'agir politique. En présentant son offre, Camacho mentionne que ce qu'il recherche est « [...] l'unification de la famille bolivienne, sur les bases d'une égalité parfaite et d'opportunités réciproques [...]. »<sup>87</sup> Réitérant le fait que les deux partis présentent des programmes portés par une pensée identique, le chef libéral émet la proposition suivante :

[...] les deux partis conserveraient leur autonomie, et les partisans de l'un et l'autre se donneraient une preuve de confiance réciproque, en votant, ceux du Parti libéral, pour Aniceto Arce en tant que premier vice-président et ceux du Parti national, pour le Général Camacho pour le même poste ; le candidat élu à la Présidence de la République devant démissionner après deux ans, afin que le premier vice-président complète le mandat constitutionnel [...].<sup>88</sup>

En somme, Camacho propose à Arce un pacte semblable à celui qui était intervenu entre ce dernier et Pacheco lors des dernières élections. Mais au lieu de s'appliquer à deux mandats successifs, la proposition libérale s'inscrit à l'intérieur d'un même mandat, les deux chefs s'échangeant le pouvoir au bout de deux ans. Camacho ajoute qu'une telle entente lui permettrait de répondre à ceux qui l'accusent d'être le perturbateur de l'ordre public, tandis

---

<sup>86</sup> « Pero ¿qué hay aquí? Nada más que dos partidos que se formaron en 1881 con los nombres de *guerreros y pacistas*, adoptando después los de *liberales y constitucionalistas*, ramas desprendidas del mismo añejo tronco *liberal* [...] » Dans CULDC, AMBPC, Blanco, Cleómedes, Aguirre, Nataniel et Justiano Galdo, « Manifiesto... », p. 14.

<sup>87</sup> « [...] la unificación de la familia boliviana, sobre la base de una perfecta igualdad y de conveniencias recíprocas [...] » Dans HCL, LAPDC, Arce, Aniceto et Eliodoro Camacho, « Protocolo... », p. 9.

<sup>88</sup> « [...] conservarían los dos partidos su autonomía, y los adherentes de uno y otro se darían una prueba de recíproca confianza, votando los del Partido Liberal para 1r. Vice-Presidente por el señor Aniceto Arce y los del Partido Nacional para ese mismo puesto, por el General Camacho; debiendo el candidato que resulte electo Presidente de la República dimitir á los dos años, á fin de que el 1r. Vice-Presidente complete el periodo constitucional [...]. » Dans HCL, LAPDC, Arce, Aniceto et Eliodoro Camacho, « Protocolo... », p. 9.

qu'Arce pourrait se défaire de l'étiquette de corrupteur et de celui que le pouvoir protège. Pour le libéral, ce pacte est la garantie que le suffrage sera émis avec liberté et conviction et que cesseront les divisions improductives pour le pays.<sup>89</sup>

Le moins que l'on puisse dire est qu'Arce ne partage pas l'enthousiasme du général. Il rejette la proposition pour une série de raisons :

[...] pour ne pas avoir le droit d'imposer un candidat vice-présidentiel à ses amis politiques, encore moins depuis que la désignation des candidats pour les deux vice-présidences a déjà été vérifiée par l'Assemblée électorale [...] – que, le temps était trop serré pour consulter le Parti National quant à la proposition faite, procédure de laquelle je ne pourrais m'éloigner une fois que [la consultation a été faite] [...] – que, quant au fond de la pensée proposée, je la crois inconstitutionnelle, immorale et sans autre portée que celle de bénéficier au chef du Parti libéral [...].<sup>90</sup>

On se retrouve donc dans une situation qui, si elle n'est pas ironique, voire même cynique, est à tout le moins paradoxale. D'un côté, nous avons Arce, le chef d'un parti qui, dans un passé récent a accepté une entente similaire qui lui assurerait l'accès à la présidence grâce au contournement de certaines lois – plus spécifiquement, en étant favorisé par le gouvernement sortant ainsi qu'en s'octroyant le droit à la corruption – et qui refuse une nouvelle entente sur les bases du respect des lois et de la constitution. Tandis que de l'autre côté, nous avons Camacho, le chef d'un autre parti, s'étant fait et continuant à se faire l'apôtre de la démocratie et du respect de la loi, qui propose un pacte de nature clairement inconstitutionnelle. Il nous apparaît naïf d'y voir un simple paradoxe et non l'ironie découlant d'une volonté d'accéder au pouvoir qui s'avère supérieure au respect des principes sensés guider le pouvoir. Ce constat se confirmera dans la suite des échanges tenus à la conférence.

Clairement irrité par la réponse du chef conservateur, Camacho laisse transparaître une agressivité qui se transforme rapidement en menaces directes. Il rappelle que le Parti libéral

---

<sup>89</sup> HCL, LAPDC, Arce, Aniceto et Eliodoro Camacho, « Protocolo... », p. 9.

<sup>90</sup> « Que no aceptaba la proposición del General Camacho, por no tener derecho de imponer un candidato vice-presidencial á sus amigos políticos, mucho ménos desde que la designación de los candidatos para las dos vice-presidencias se había verificado ya por la Asamblea electoral [...]; - que el tiempo era demasiado estrecho para consultar al Partido Nacional la combinación propuesta, procedimiento del que no podría apartarse una vez que se había impuesto la invariable regla de conducta de buscar el voto de las mayorías: [...] – que, en cuanto al fondo del pensamiento propuesto, lo cría inconstitucional, inmoral, y sin más alcances que el de beneficiar al jefe del Partido Liberal [...] » Dans HCL, LAPDC, Arce, Aniceto et Eliodoro Camacho, « Protocolo... » pp. 9-10.

est plus nombreux que l'on ne le croit, comme l'ont démontré les dernières élections municipales de La Paz. Dans ce contexte, si le parti d'Arce l'emporte, ce ne peut être, aux yeux de Camacho, que grâce à la corruption et à l'aide du pouvoir officiel. Ceci étant dit, il met en garde son adversaire : « [...] Monsieur Arce doit être persuadé que les résistances se lèveront, et la paix publique, que nous briguons tant, disparaîtra de Bolivie. »<sup>91</sup> Arce, peut-être plus calme que son opposant, peut-être plus habile politicien ou peut-être simplement plus certain de sa victoire à venir, rétorquera qu'il ne craint pas la révolution. Il ne la craint pas parce que « [...] le bon sens du pays ne l'accueille pas ; parce que le Parti national est fort et dispose d'éléments pour la combattre ; parce que je ne crois pas qu'après 50 ans de scandales, se renouvellent les faits qui ont discrédités la Bolivie. »<sup>92</sup> Ainsi, il rejette candidement la menace qui lui est proférée, insistant sur le fait que le pays est las de cette forme de politique, mais il prend tout de même le soin d'indiquer à son adversaire que si son parti en venait à prendre les armes, le Parti national serait prêt à se défendre.

Arce n'en reste toutefois pas là, il ajoute que « [l']opposition est nécessaire comme élément de direction pour le Gouvernement, mais si elle abandonne ce terrain pour prendre le camp de la rébellion, le Parti National s'armera pour défendre ses droits politiques et les intérêts de la République. »<sup>93</sup> Il se fait ainsi plus ferme et direct quant aux intentions de son parti de se défendre, mais cette défense est immédiatement inscrite dans le cadre institutionnel du pays : nécessité bienveillante de l'opposition, droits politiques des partis, intérêts de la République. Arce positionne sa défense dans le cadre plus large de la communauté politique et de la République, conférant du même coup aux menaces formulées par Camacho des relents d'un caudillisme dépassé qui faisait passer les intérêts de factions spécifiques devant ceux de la République entière.

---

<sup>91</sup> « [...] debe estar persuadido el Sr. Arce que las resistencias se levantarán, y la paz pública, que tanto anhelamos, desaparecerá de Bolivia. » Dans HCL, LAPDC, Arce, Aniceto et Eliodoro Camacho, « Protocolo... » p. 10.

<sup>92</sup> « No veo posible la revolución, porque el buen sentido del país no la acoge; porque el Partido Nacional es fuerte y dispone de elementos para combatirla; porque no creo que después de 50 años de escándalos, se renueven los hechos que han desprestigiado el nombre boliviano. » Dans HCL, LAPDC, Arce, Aniceto et Eliodoro Camacho, « Protocolo... » p. 10.

<sup>93</sup> « La oposición es necesaria como elemento de dirección para el Gobierno; pero, si abandonando ese terreno se echare mano de la rebelión, el Partido Nacional se armará para defender sus derechos políticos y los intereses de la República. » Dans HCL, LAPDC, Arce, Aniceto et Eliodoro Camacho, « Protocolo... » p. 10.

Prenant peut-être conscience de l'erreur commise en formulant de manière aussi explicite une menace de rébellion, Camacho se repli alors dans des retranchements démagogiques de bas étages que seule la plus aveugle des partisanerie peut ignorer. Cherchant à faire porter l'odieux de la menace sur son adversaire, il mentionne que la déclaration d'Arce lui fait une grande peine, ce dernier disant « [...] qu'il compte s'appuyer sur les éléments de la force pour contrecarrer le Parti libéral [...]. »<sup>94</sup> Arce réfute d'aussi ridicules accusations et se contente de rappeler que le gouvernement demeure neutre, respectant les convictions du citoyen.<sup>95</sup>

Cessant rapidement le jeu des menaces et des accusations directes, on revient rapidement sur les questions de démocratie et d'institutions électorales qui étaient l'enjeu de base de la proposition de Camacho et de la réponse d'Arce. Ce dernier suggère que dans les démocraties, le pouvoir représente la majorité et qu'il est du devoir des minorités de s'y soumettre, une opinion soutenue dans le passé par le Parti libéral. Le chef du Parti national ajoute toutefois que, partout où le pouvoir se constitue via le suffrage, la lutte électorale se soutient par tous les moyens envisageables, suggérant par le fait même, à mots couverts, que la corruption est un moyen légitime d'accéder au pouvoir.<sup>96</sup> Camacho lui fera remarquer que la corruption est dans les faits un crime, proscrit en tous lieux par la loi. Ce à quoi Arce rétorquera qu'il utilise certes sa fortune pour gagner des adhérents, mais qu'il ne s'agit pas de corruption – il l'utilise pour des œuvres publiques, par exemple. Pour Arce, « [...] le vote est secret, et se faisant, il est absolument libre ; [...] personne n'a de l'influence sur la conviction et la conscience du citoyen [...]. »<sup>97</sup> Ces dernières affirmations, bien que nébuleuses, nous éclairent à plusieurs niveaux. D'une part, on comprend que l'éthique d'Arce est plutôt flexible et que les accusations qui sont portées contre lui semblent être fondées. D'autre part, on note que pour Arce, à tout le moins dans son discours, l'individu vit seul avec sa conscience, ce qui le rend inflexible dans la mesure où on lui offre un cadre honnête à même lequel exprimer cette conscience.

---

<sup>94</sup> « Que ha escuchado con profunda pena la declaración que acaba de hacer le señor Arce, quien dice que cuenta con los elementos de fuerza para contrarrestar al Partido Liberal [...] » Dans HCL, LAPDC, Arce, Aniceto et Eliodoro Camacho, « Protocolo... » p. 11.

<sup>95</sup> HCL, LAPDC, Arce, Aniceto et Eliodoro Camacho, « Protocolo... » p. 11.

<sup>96</sup> HCL, LAPDC, Arce, Aniceto et Eliodoro Camacho, « Protocolo... » p. 12.

<sup>97</sup> « [...] el voto es secreto, y por tanto, absolutamente libre; que nadie tenía influencias aobre la convicción y la conciencia del ciudadano [...]. » Dans HCL, LAPDC, Arce, Aniceto et Eliodoro Camacho, « Protocolo... » p. 12.

Ces deux aspects ne sont pas indépendants l'un de l'autre, évidemment. Il permettent de percevoir la manifestation d'une certaine hypocrisie chez Arce, un moment où le désir d'accéder au pouvoir l'emporte sur les idéaux publiquement défendus. On aperçoit un moment où la rhétorique ne tient plus la route. En effet, à quoi bon dépenser de l'argent pour influencer les choix des individus si en définitive, ils n'ont toujours à répondre que devant eux-mêmes. De même, il est en effet possible de considérer le vote secret comme un vote libre, mais ce serait passer outre le fait qu'à cette époque, le vote demeure bien souvent public malgré des dispositifs sensés en garantir le secret.<sup>98</sup> Arce n'est pas conséquent ici. Cela dit, s'il trébuche dans son argumentaire, on peut quand même effectuer un constat qui s'harmonise avec le reste de la pensée qu'il manifeste publiquement. Arce suggère que le citoyen est un individu libre dans ses convictions et dans sa pensée, par extension, si on lui confère le droit de vote, c'est que cette pensée est digne d'être émise et de contribuer à la destinée collective. Il est donc conséquent qu'il soit du devoir de la communauté politique, constituée par ces citoyens, de s'offrir le cadre qui permet l'expression libre de cette pensée libre, soit la démocratie, ses institutions, la République. Le raisonnement peut paraître circulaire, mais il semble tout de même à la base de la pensée politique d'Arce. L'individu libre est le fondement de la communauté de laquelle il dépend pour exister librement, d'où l'insistance constante sur les institutions que porte la communauté et qui incarnent la démocratie. La République est en définitive la jonction de ces deux éléments : communauté politique et institutions.

Les échanges qui clôturent la conférence reflètent bien cette dernière idée. Arce émet dans les derniers instants le souhait que tous les citoyens se rendent aux urnes lors de l'élection et qu'en définitive, la minorité respecte le choix de la majorité.<sup>99</sup> Ce à quoi Camacho rétorque : « [c]omment arriverons-nous à cette fin si le Gouvernement ne permet pas la libre expression du suffrage, en déprimant les uns et protégeant les autres ? Le suffrage n'étant pas libre, on ne peut connaître la véritable volonté nationale. »<sup>100</sup> Ici, Camacho exprime la même

---

<sup>98</sup> Demélas, Marie-Danielle, *L'invention politique...*, pp. 456-462.

<sup>99</sup> En Bolivie, la citoyenneté au XIX<sup>e</sup> siècle et même au XX<sup>e</sup> siècle est très exclusive, n'étant accessible, suivant diverses formulations, qu'aux hommes, majeurs, lettrés et détenteurs d'un emploi (qui ne soit pas en tant que domestique) ou d'un certain capital. En d'autres mots, la citoyenneté est réservée aux quelques hommes blancs, lettrés et riches que compte le pays. Pour une discussion plus étendue, voir les pages 143-145 du présent chapitre.

<sup>100</sup> « ¿Cómo se llegará á ese fin, si el Gobierno no permite la libre emisión del sufragio, deprimiendo á unos y protegiendo á otros? No siendo libre el sufragio, no se puede conocer la verdadera voluntad nacional. » Dans HCL, LAPDC, Arce, Aniceto et Eliodoro Camacho, « Protocolo... » p. 14.

logique que celle qui sous-tend la pensée d'Arce. Et c'est là que repose leur véritable appartenance conjointe à une même communauté politique, malgré les divergences partisans.

Bien évidemment, le pacte souhaité par Camacho n'aura pas lieu, laissant les Libéraux présager du pire pour l'élection. Le 5 mai, à quelques jours des élections, Camacho écrivait à son collègue Ricardo Mujía,

Les excès de l'intervention [gouvernementale] de plus en plus effrontés rendent extrêmement irritable l'état d'esprit populaire. Arce qui dépense son argent pour attirer les cupides, et Pacheco celui de l'État pour chasser les Libéraux, sont deux torrents difficiles à contrecarrer. Cependant, cela ne doit pas nous essouffler pour autant que nous sentions encore dans notre poitrine battre un cœur qui aime la patrie et méprise le crime et les criminels.<sup>101</sup>

Mais devant l'incapacité de rivaliser avec les moyens déployés par Arce et les conservateurs, le Parti libéral commence à songer, en guise de dernier recours, au boycott des élections.<sup>102</sup> En fait, une fois que furent passées les élections et les tumultueux événements qui les suivirent de peu, Domingo L. Ramirez<sup>103</sup>, résuma ainsi la situation prévalant dans les semaines avant l'élections, « [l]a subornation fut si scandaleuse et l'intervention [du gouvernement sortant] si effrontée que dans presque tous les départements *le Parti libéral* dut abandonner les urnes, se résignant à supporter *l'abstention imposée*. »<sup>104</sup>

En regardant les résultats de l'élection, une seule chose peut être affirmée de manière certaine : la victoire sans équivoque d'Aniceto Arce. À la différence de 1884, seuls deux candidats s'affrontèrent, Arce pour le Parti national et Camacho pour le Parti libéral. Des 34

---

<sup>101</sup> « Los excesos de la intervención cada vez más descarados, hacen sumamente irritable el ánimo popular. Arce que gasta su plata para atraer a los venales i Pacheco la del Estado para ahuyentar a los liberales, son dos torrentes difíciles de contrarrestar. Sin embargo ello no debo desalentamos en tanto que sintamos en nuestro pecho, latir todavía un corazón que ama la patria i desprecia el crimen i a los criminales. » Lettre de Camacho à Mujía, La Paz, 4 mai 1888 citée dans Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, p. 585.

<sup>102</sup> HCL, LAPDC, Demetrio Calbimonte, « Club General del Partido Liberal. Alocucion del Presidente del Directorio Dr. Demetrio Calbimonte en la Noche del 23 de Abril de 1888. », Potosí, Imprenta de "El Tiempo", Avril 1888, p. 7.

<sup>103</sup> Libéral influent, d'abord membre de la Convention de 1880, il demeura dans le giron du parti et dans les sphères du pouvoir pour plusieurs décennies.

<sup>104</sup> « Fué tan escandaloso el soborno y tan descarada la intervencion, que casi en todos los departamentos *el partido liberal*, tuvo que abandonar las urnas, resignandose á soportar *la abstencion impuesta*. » Dans HCL, LAPDC, Ramirez, Domingo L., « Datos para la Historia de Bolivia. La Revolucion. » Buenos Aires et La Plata, Imprenta, litografía y encuadernación de J. Peuser, 1889, p. 18.

418 votes enregistrés, 25 396 allèrent du côté d'Arce, contre seulement 7183 pour Camacho, avec 1839 votes blancs ou annulés.<sup>105</sup> Le nombre de votes enregistrés ne permet pas d'attester de l'effectivité du boycott libéral puisqu'on note une hausse du nombre de votes entre 84 et 88, les élections précédentes ayant enregistré à peine plus de 30 000 votes. Cela dit, on note une très faible variation des votes enregistrés par Camacho d'une élection à l'autre ce qui indique ou bien une stabilité dans sa popularité ou bien – et c'est ce que laissent entendre les Libéraux – une popularité croissante masquée par la corruption et le boycott libéral.<sup>106</sup> Il ne fait aucun doute que la corruption ait joué un rôle important lors de la prise du pouvoir d'Arce. Le nouveau président admettait lui-même, sans trop s'en cacher, lors de la conférence de Paria, qu'il utilisait son argent à ces fins ; le pacte entre Pacheco et Arce le laissait également présager et les Libéraux le dénoncèrent sur toutes les tribunes. Cela dit, on constate surtout, en regardant les chiffres de l'élection, qu'une stabilité se maintient à quatre années d'intervalle alors que les votes obtenus jadis par le Parti démocrate transitent vers le nouveau Parti national. Ainsi, un des premiers constats qu'il est loisible de poser avec l'élection d'Arce est celui de la solidification de l'oligarchie conservatrice à la tête de l'État. Or, l'établissement de cette stabilité conservatrice au pouvoir entraîne, bien entendu, son lot d'insatisfaits.

La transition officielle et effective du pouvoir eut lieu le 15 août 1888. Arce s'engage à mettre de l'avant plusieurs éléments qui figuraient dans son programme : construire un réseau routier unissant les diverses capitales départementales, sortir Santa Cruz de son isolement, répandre le télégraphe, sécuriser le commerce intérieur et extérieur, lier l'éducation publique à l'État, réorganiser l'armée, mais surtout, construire le chemin de fer qui unirait l'altiplano à la côte Pacifique (en passant par le Chili).<sup>107</sup> L'opposition ne lui en donnera toutefois pas l'occasion immédiate. Le 8 septembre suivant, alors qu'une cérémonie officielle réunissant Arce, les membres de son cabinet et nombre de délégués officiels des quatre coins du pays se tient à l'église de la Vierge de la Conception de Sucre, une mutinerie éclate. Au milieu du

---

<sup>105</sup> Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, p. 601.

<sup>106</sup> À l'opposé, les adversaires des Libéraux laissent sous-entendre que l'appel au boycott n'est qu'une façon de masquer leur petit nombre. Voir HCL, LAPDC, Anonyme (Unos democratas), « Rectificaciones para la Historia », Sucre, Tipografía del Progreso – Arrendada, 1<sup>er</sup> juillet 1889, p. 9.

<sup>107</sup> Vega, Alipio Valencia, *Aniceto Arce...*, p. 91. Nous aborderons plus en détails ces éléments dans le chapitre suivant.

service religieux, quatre sergents du bataillon « Loa » censés rendre hommage au président mènent la charge au cri de « [...] *mort au traite et voleur Arce* »<sup>108</sup> .

Arce réussit à prendre la fuite de façon spectaculaire (escaladant d'abord un mur pour fuir la scène, caché ensuite par un religieux, puis fuyant de nuit, déguisé en moine) et il rejoignit Cochabamba quelques jours plus tard, tandis que le soulèvement demeurait pour l'instant circonscrit à Sucre. Dans la foulée de l'attaque, le Parti libéral annonça la nomination de Belisario Salinas à titre de Chef politique, de Ricardo Mujía en tant que préfet du département de Chuquisaca et d'Eliodoro Camacho en tant que président du pays.<sup>109</sup> Ne parvenant pas à trouver un écho à l'extérieur des cercles libéraux ni à étendre la rébellion à l'ensemble du pays, le soulèvement fut maté au bout d'un mois, le 8 octobre précisément. Arce avait réussi à consolider ses appuis depuis Cochabamba et était retourné vers Sucre au devant de l'armée nationale dont la majorité des officiers et soldats lui était restée fidèle.<sup>110</sup> Une fois l'insurrection freinée, la répression gouvernementale sera féroce et sans pitié. Les militaires ayant mené la mutinerie seront sommairement jugés puis exécutés tandis que des sévices corporels seront imposés à de nombreux soldats. L'état de siège décrété permit de faire des Libéraux la principale cible de la répression : exil des chefs, confinement des représentants et harcèlement des militants ou de ceux se réclamant du parti. Ainsi commença la présidence d'Arce.

L'état de siège qui avait été proclamé le 13 septembre 1888 sera finalement levé le 4 juin 1889, soit près de 10 mois plus tard. La durée de cette situation d'exception offre une idée de l'étendue de la répression que le gouvernement a pu exercer. Lors du congrès ordinaire d'août 1889, Arce prend le temps d'expliquer les gestes qui ont été posés pour mater la rébellion dirigée contre son gouvernement. Fidèle à la nature des discours tenus avant la période tumultueuse que vient de vivre le pays, il insiste sur le fait que l'état de siège a été décrété, d'une part, par nécessité extrême et, d'autre part, en parfait accord avec les

---

<sup>108</sup> « [...] *muera el ladron y traidor Arce* » Dans HCL, LAPDC, M. D. M., « El Gobierno Arce y la Revolucion de Septiembre de 1888 en Bolivia (primera parte) », Tacna, Tipografía y litografía de "El Deber", 1889.

<sup>109</sup> Vega, Alipio Valencia, *Aniceto Arce...*, p. 92.

<sup>110</sup> Pour plus de détails sur la rébellion, voir Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, pp. 609-617 ; Vega, Alipio Valencia, *Aniceto Arce...*, pp. 91-93. Pour des comptes rendus détaillés mais partisans, voir HCL, LAPDC, M. D. M., « El Gobierno Arce... » ; HCL, LAPDC, Ramirez, Domingo L., « Datos para la Historia... » ; HCL, LAPDC, Anonyme (Unos democratas), « Rectificaciones... ».



dispositions constitutionnelles.<sup>111</sup> Il présente la réponse dirigée contre l'insurrection dans l'ensemble du pays, comme une démonstration d'amour à l'endroit des institutions<sup>112</sup> et suggère que la rébellion ne doit pas être perçue comme représentative de l'armée, mais comme une malheureuse exception.<sup>113</sup> En définitive, malgré toute la répression déployée par son gouvernement, aux yeux d'Arce : « les garanties individuelles sont sorties saines et sauvées des dispositions extraordinaires que le gouvernement s'est vu obligé d'adopter. »<sup>114</sup> Ainsi, malgré tout ce qui s'est passé, malgré les écarts ayant eu lieu durant la période électorale et l'année qui suivie, ce qui revient au centre du discours présidentiel est l'idée de la démocratie institutionnelle.

Ce retour discursif à la démocratie n'est pas forcément étonnant lorsqu'on suit l'évolution du discours d'Arce au fil des ans et qu'on sait la place que cette thématique y occupe. Cela n'est pas non plus étonnant si on considère l'institution qu'incarne Arce dont la légitimité repose sur la prétendue démocratie. Cela peut toutefois surprendre lorsque ce discours est repris par les Libéraux, ceux-là même qui ont été liés – directement et indirectement – à la tentative de coup d'État qui eut lieu à peine quelques mois plus tôt.

Chez les Libéraux, on constate, d'un côté, que certains auteurs interpellent le gouvernement sur la base des abus dont ils considèrent avoir été victimes et qui vont à l'encontre des valeurs démocratiques et républicaines généralement défendues dans le discours public. « Les droits individuels sont violés par la justice », écrit Moisés Ascarrunz, éditeur et éditorialiste du journal libéral *El Imparcial*.<sup>115</sup> Critiquant les entraves faites au travail journalistique, mais plus généralement la censure imposée aux libéraux, il ajoute « [a]insi on veut détruire une autre des manifestations les plus saintes et les plus précieuses de la liberté, sa base même : le droit de penser, le droit d'écrire. »<sup>116</sup> Le discours abordant institutions et

---

<sup>111</sup> Arce, Aniceto, « Mensaje especial del Presidente de la República de Bolivia al Congreso ordinario de 1889, sobre la medidas adoptadas con motivo de la rebellion del 8 de Septiembre 1888 », La Paz, Imprenta y Litografía de *El Nacional*, 6 août 1889, p. 2.

<sup>112</sup> Arce, Aniceto, « Mensaje especial... », pp. 3-4.

<sup>113</sup> Arce, Aniceto, « Mensaje especial... », p. 4.

<sup>114</sup> « Las garantías individuales han salido ilesas de en medio de las disposiciones extraordinarias que el Gobierno se vió obligado á adoptar. » Dans Arce, Aniceto, « Mensaje especial... », p. 9.

<sup>115</sup> « Los derechos individuales están violados por la justicia. » Dans HCL, LAPDC, Ascarrunz, Moisés, « Carta de un acusado al Presidente de la República », La Paz, Casa Editora de «El Imparcial», 9 décembre 1889, p. 5.

<sup>116</sup> « Así se quiere destruir otra de las más santas y caras manifestaciones de la libertad, su base misma: el derecho de pensar, el derecho de escribir. » Dans HCL, LAPDC, Ascarrunz, Moisés, « Carta de un acusado... », p. 6.

démocratie surgit toutefois ici de la nécessité de faire respecter des droits qui apparaissent bafoués. Il s'agit donc davantage un discours de nécessité qu'un discours de principes.

D'un autre côté, ce discours de principes se manifeste aussi publiquement, et ce malgré l'apparente contradiction pouvant le lier aux événements violents récents. Mais sous la plume d'un auteur comme l'influent leader libéral Domingo L. Ramirez, ce qui à prime abord revêt l'apparence d'une contradiction devient un argument pour défendre le soulèvement libéral dans une perspective démocratique. Ramirez pose d'emblée, et ce faisant il reprend un argument libéral de longue date, que l'autorité publique ne peut se constituer qu'à travers le suffrage, lui-même expression de la souveraineté nationale.<sup>117</sup> En cela, il suggère que « l'autorité des gouvernants ne peut uniquement se présenter que comme émanation de la liberté des gouvernés. »<sup>118</sup> C'est en cela que réside l'ordre public, la souveraineté, soit le pouvoir du peuple à se gouverner via une représentation légitime.<sup>119</sup> De cette conception de la souveraineté (« la liberté incarnée dans les collectivités »<sup>120</sup>), l'auteur fait découler deux devoirs qui nous renvoient directement aux enjeux liés au soulèvement de 1888 : un devoir « constitutif », le suffrage, et un devoir « répressif », le soulèvement populaire.<sup>121</sup>

Faisant un long détour pour expliquer l'absence de légitimité des gouvernants qui utilisent la corruption pour accéder au pouvoir, expliquant également la perte de liberté individuelle de ceux qui acceptent de se vendre politiquement (puisque la « vente » d'un vote implique la suppression du libre arbitre), Ramirez vient nuancer la notion généralement entendue du « règne » de la majorité.<sup>122</sup> Certes, le pouvoir échoit à la majorité, mais cette situation est conditionnelle à l'indépendance de ceux qui constituent cette majorité – l'indépendance étant assurée par le vote libre, dépourvu de corruption.<sup>123</sup> En somme, au sein des « républiques représentatives, les majorités gouvernent parce qu'elles sont souveraines, et

---

<sup>117</sup> HCL, LAPDC, Ramirez, Domingo L., « Datos para la Historia... », p. 3.

<sup>118</sup> « [...] la autoridad de los gobernantes solo puede presentarse como emanacion de la libertad de los gobernados. » Dans HCL, LAPDC, Ramirez, Domingo L., « Datos para la Historia... », p. 3.

<sup>119</sup> Ramirez rejoint là une conception hobbesienne de la démocratie comme génératrice d'un certain ordre public. Comme l'écrit John Dunn en renvoyant au *De Cive* de Hobbes, « Puisqu'un ordre politique ne peut être créé que par les choix des individus, ils doivent tout simplement accepter la création d'une structure commune d'autorité qui serait au-dessus d'eux. C'est cette acceptation qui fait d'eux un Peuple, une entité unique capable de gouverner et d'exercer l'autorité et non une multitude d'individus querelleurs. » Dunn, John *Libérer le peuple. Histoire de la démocratie*, Genève, Éditions Markus Haller, 2010, p. 70.

<sup>120</sup> HCL, LAPDC, Ramirez, Domingo L., « Datos para la Historia... », p. 4.

<sup>121</sup> HCL, LAPDC, Ramirez, Domingo L., « Datos para la Historia... », p. 4.

<sup>122</sup> HCL, LAPDC, Ramirez, Domingo L., « Datos para la Historia... », p. 4.

<sup>123</sup> HCL, LAPDC, Ramirez, Domingo L., « Datos para la Historia... », p. 5.

elles sont souveraines à condition d'être indépendantes. »<sup>124</sup> Ce n'est qu'à ce moment qu'il revient sur le deuxième devoir qu'il présentait plus haut, le devoir répressif du soulèvement populaire. Il explique que

[...] si une fois, les majorités, en tant que telles, veulent s'imposer en constituant les pouvoirs publics, il appartient aux minorités de se lever pour soutenir les privilèges de la liberté collective, exerçant le droit sacré du soulèvement populaire. Autrement, le caprice du corrupteur qui réussit à discipliner un groupe nombreux, aplattirait la volonté d'une minorité autonome; et alors, loin de voir se réaliser "le gouvernement du peuple par le peuple," se réaliserait le gouvernement du peuple par l'argent, et la démocratie serait un jouet et la souveraineté un sarcasme.<sup>125</sup>

Ainsi, ce que suggère Ramirez, est que la majorité n'est pas l'incarnation de la liberté collective. La liberté collective existe à l'extérieur des individus, soit à l'intérieur du peuple souverain qui lui se constitue d'individus indépendants.<sup>126</sup> Par ce raisonnement, la liberté collective peut très bien être représentée et défendue par une minorité d'individus prise en tant que globalité républicaine. De là, il n'y a qu'un pas, et Ramirez le franchi, vers une légitimation sur les bases de la démocratie institutionnelle du coup d'État qui visait à renverser un gouvernement majoritairement élu : « [...] c'est au cas où le suffrage est falsifié, *droit constitutif*, que les groupes libres possèdent le recours à la protestation armée, *droit répressif*. »<sup>127</sup> En sommes, pour l'auteur, les partis indépendants, où s'est réfugiée la souveraineté populaire, ayant été vaincus par la corruption de certaines franges politiques, ont

---

<sup>124</sup> « En las repúblicas representativas, las mayorías gobiernan por que son soberanas, y son soberanas á condicion de ser independientes. » Dans HCL, LAPDC, Ramirez, Domingo L., « Datos para la Historia... », p. 6.

<sup>125</sup> « Y si alguna vez, las mayorías, á titulo de tales, quieren imponerse constituyendo los poderes públicos, toca á las minorías levantarse á sostener los fueros de la libertad colectiva, egerciendo el sagrado derecho del levantamiento popular. De otro modo, el capricho del cohechador que logrása disciplinar un grupo numeroso, aplastaría la voluntad de una minoría autónoma; y entónces, lejos de realizarse "el gobierno del pueblo por el pueblo," se realizaría el gobierno *del pueblo por el dinero*, y la democracia sería un juguete y la soberania un sarcasmo. » Dans HCL, LAPDC, Ramirez, Domingo L., « Datos para la Historia... », p. 6.

<sup>126</sup> Cette logique n'est pas sans rappeler les bases de la citoyenneté telles qu'elle se constitue suite aux indépendances. Fortement influencée par la constitution espagnole de 1812, qui perçoit la collectivité nationale comme une entité précédant l'individu et qui fait passer les corporations devant l'individu, la citoyenneté bolivienne, à son origine, considère le peuple à la fois comme corps et comme collectivité. Voir Rossana Barragán, *Asambleas Constituyentes. Ciudadanía y elecciones, convenciones y debates (1825-1971)*, La Paz, Muela del Diablo, 2006, p. 11-12.

<sup>127</sup> « Y es para el caso en que se falsifica el sufragio, *derecho constitutivo*, que tienen los grupos libres el recurso de la protesta armada, *derecho represivo*. » Dans HCL, LAPDC, Ramirez, Domingo L., « Datos para la Historia... », p. 7.

pour devoir de se soulever afin de se réappropriier les fondements qui leur appartiennent « en défendant la pureté des institutions démocratiques. »<sup>128</sup>

Un consensus est établi au sein de la communauté historienne, qui voit dans la période qui s'amorce avec la guerre du Pacifique la fin des gouvernements militaires et l'amorce d'une gouverne civile qui durera pour plusieurs décennie de manière presque ininterrompue. Malgré ce consensus, rarement l'attention a-t-elle été portée sur l'univers discursif qui accompagne cette transition et qui en est à la fois cause et effet. Avec la volonté de mettre fin à la culture du caudillisme systématisé et de la gouverne militaire à répétition, c'est tout un univers discursif qui se constitue en privilégiant une idée particulière, mais généralement partagée, de la démocratie, axée sur les institutions de nature républicaine. Si cet univers discursif semble régulièrement entrer en contradiction avec les événements qui ponctuent la vie politique bolivienne (guerres, exils, corruption, fraude, tentatives de coup d'État), on note toutefois une constance rhétorique impressionnante. L'idée qui accompagne le désir de maintien de gouvernements civils est que la source de légitimité de l'autorité repose maintenant sur le suffrage comme mode d'expression de la souveraineté du peuple. En jouant sur ces termes et ces idées, et en demeurant fidèles à la structure rhétorique qui épouse l'univers discursif de l'époque, il devient possible à des acteurs comme Arce de justifier publiquement la corruption comme s'inscrivant dans une logique démocratique ou encore, à des Libéraux comme Ramirez d'inscrire dans une démarche tout aussi démocratique une tentative de coup d'État qui reposerait sur le « devoir » de soulèvement populaire.

Un élément qu'il est important de souligner lorsqu'on considère cet univers discursif qui accompagne la vie politique bolivienne à partir de 1880, grosso modo, est qu'il n'est pas le simple signe d'une hypocrisie généralisée. La démocratie telle qu'elle est pensée et utilisée renvoie à des critères spécifiques qui, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, sont une expression de la République et de ses institutions. Si parfois elle se heurte à la volonté d'exercer le pouvoir d'une manière plus pressante, elle ne sort pas forcément du paradigme au sein duquel le discours l'a placée. Et nous le verrons plus explicitement dans la dernière section de ce chapitre, la démocratie telle qu'elle s'exprime à l'époque en un calque de la

---

<sup>128</sup> « [...] defendiendo la pureza de las instituciones democráticas. » Dans HCL, LAPDC, Ramirez, Domingo L., « Datos para la Historia... », p. 8.

République est de nature autoréférentielle, renvoyant à une communauté politique bien spécifique et circonscrite qui forme une unité discursive qui se formalise, au fond, bien peu des écarts pratiques en autant qu'est maintenu l'univers idéologique qu'elle constitue et qui la constitue.

### **Un saut dans le temps : les élections de 1904**

La présidence d'Aniceto Arce sera, en terme de modernisation, un bond qualitatif impressionnant pour la Bolivie. L'avènement du chemin de fer, la construction de routes, les transformations au sein de l'armée seront parmi les éléments infrastructurels les plus significatifs à se produire en Bolivie dans le dernier quart de siècle. Sa présidence sera d'ailleurs l'occasion d'observer, plus que jamais, un arrimage du capital à l'État (enjeu que nous développerons en détails au chapitre suivant). La complétion de ces objectifs permettra à Arce de quitter l'arène politique en 1892, à la fin de son mandat, et de retourner de façon plus exclusive à la vie d'industriel qui l'avait défini par le passé. Pendant sa retraite politique, le règne conservateur sera maintenu, mais les frictions avec les Libéraux ne feront que croître pour éventuellement culminer dans la guerre Fédérale (1898-1899).

Avec la victoire libérale lors de la guerre civile s'ouvrira également le règne du Parti libéral à la tête du gouvernement, règne qui s'échelonnara sur près de deux décennies.<sup>129</sup> Ce changement de parti dominant la vie politique ne se fera toutefois pas au détriment de la pratique électorale et de la tradition de gouvernement civil s'étant instituées dans la foulée de la guerre du Pacifique. Ainsi, alors que les plaies sont désormais pansées et que la poussière commence à retomber, des élections présidentielles seront organisées lors de l'année 1904. Aniceto Arce, maintenant octogénaire, sortira de sa retraite politique afin de se porter candidat à nouveau sous la bannière du Parti constitutionnel (le parti ayant désormais retrouvé son nom d'origine).

---

<sup>129</sup> Klein, Herbert S., *Parties and Political Change...*, chapitre 2 ; Dunkerley, James, *Orígenes del poder militar...*, chapitre 4 ; Carlos D Mesa G; José de Mesa; Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, livre VII, chapitre II.

Il est particulièrement éclairant de se pencher sur le discours tenu par Arce dans sa mise en candidature pour l'élection de 1904, discours qui présente certes sa vision personnelle, mais également des éléments centraux au programme de son parti. Bien qu'Arce sera durement défait par Ismael Montes<sup>130</sup>, son opposant libéral, le discours qu'il tient est révélateur de la réalité politique bolivienne qui s'est raffermie et consolidée au cours du dernier quart de siècle. Après toutes ces années, après la guerre récemment terminée, et malgré les épreuves auxquelles la vie politique l'a jadis soumis, Arce ne peut éloigner l'idée de démocratie de son discours. Cet élément de son discours vaut la peine que l'on s'y attarde encore puisqu'il offre une idée plus nette que jamais de ce qu'il représente pour Arce tout en exposant la continuité discursive, malgré les événements, chez les hommes politiques de son temps.

D'entrée de jeu, Arce explique ce qui l'amène à accepter de se porter à nouveau candidat :

Se présentera donc le Parti constitutionnel, avec mon nom, dans le champ électoral dans lequel se livrera le noble tournoi démocratique, qui a à déterminer les destinées de la Bolivie. J'accepte le poste, plus par sacrifice que par honneur, [...] et en cette action finale de ma vie, je crois que je pose un geste positif, non seulement pour ma communauté politique, mais pour les trois partis en lutte<sup>131</sup> et à la cause nationale.<sup>132</sup>

Arce présente ici l'implication politique à laquelle il s'adonne comme un service qu'il rend.<sup>133</sup> Il s'agit d'un service rendu à trois entités : la communauté politique, les partis en compétition, la cause nationale. Ainsi, ce « tournoi démocratique » ne renvoie pas au peuple ni à la plèbe, ni même à la communauté dans un sens large et indéfini – ce qui serait matière à

---

<sup>130</sup> Militaire de carrière, il fut d'abord colonel lors de la guerre Fédérale. Une fois la guerre terminée, il fut ministre de la Guerre au sein du gouvernement de José Manuel Pando avant d'être désigné comme son successeur.

<sup>131</sup> Ismael Montes représente les Libéraux, Lucio Pérez Velasco, la frange dissidente (puritaine) des Libéraux et Arce les conservateurs du Parti Constitutionnel. Montes remportera haut la main les élections avec 76,45 % des suffrages. Carlos D Mesa G; José de Mesa; Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, p. 433.

<sup>132</sup> « Se presentará pues el partido constitucional, con mi nombre, en el campo electoral, en el que vá á librarse el noble torneo democrático, que ha de decidir de los destinos de Bolivia. Acepto el puesto, más de sacrificio que de honor, [...] y en esta acción final de mi vida, creo que puesto un positivo servicio, no sólo á mi comunidad política, sino á los tres partidos en lucha y á la causa nacional. » Dans Arce, Aniceto, « Circular del Ciudadano Aniceto Arce... », 1904, p. 4.

<sup>133</sup> On demeure dans la logique, présentée par Demélas, de l'exercice du pouvoir suprême comme forme de dévotion à la cause nationale. Demélas, Marie-Danielle, *L'invention politique...*, p. 448.

interprétation –, il s'adresse à la communauté spécifiquement politique, aux partis politiques qui en sont partie prenante, et à la cause nationale. D'une part donc, à une communauté restreinte par l'exercice politique, d'autre part, et on reste dans la même logique, à la cause nationale. Ce n'est pas à la nation que le service est rendu, concept qui pourrait laisser entendre une communauté plus large que la simple communauté politique, mais bien à la cause nationale, soit à ce principe qui inspire l'action, ce vers quoi les gestes sont orientés : la cause. Et pour Arce, cette cause nationale est généralement confondue avec maintien des institutions et développement économique.<sup>134</sup> Dans ce contexte, il n'est pas surprenant de voir Ismael Montes déclarer, après sa victoire, qu'il félicite « [...] le patriotisme [de ses] adversaires politiques, dont les principaux chefs ont déclaré, avec une noblesse qui les honore, leur intention de collaborer au travail civique commun de constitutionnaliser chaque jour davantage le pays.»<sup>135</sup> Puisque pour lui comme pour Arce, bien qu'adversaires, ceux qui se livrent à l'exercice politique appartiennent à une même communauté et travaillent à une même cause.

Arce écrit, quelques lignes plus bas :

Dans cet engagement patriotique, il revient aux trois partis de chercher, par tous les moyens possibles, le vote libre, à se faire des concessions réciproques, en disciplinant leurs rangs pour que la lutte soit l'honneur de notre démocratie, et nous rende fort par le respect du droit et la pratique de la liberté.<sup>136</sup>

Puisque pour lui, cet exercice politique est un service rendu à *sa* communauté politique, on comprend que la pratique de la liberté qu'il évoque renvoie à un droit inhérent à cette communauté spécifiquement. « Notre démocratie » ne renvoie pas tant à la démocratie bolivienne, entendue comme celle de tous les habitants du pays, mais bien à la démocratie de cette communauté politique précise. Comprenant ceci, il devient facile d'encenser la

---

<sup>134</sup> Sur ce deuxième point, voir le chapitre suivant.

<sup>135</sup> « [...] el patriotismo de los mismos adversarios políticos, cuyos principales jefes han declarado, con hidalguía que les honra, su propósito de colaborar en el común trabajo cívico de constitucionalizar cada día más y más el país. » Dans CULDC, AMBPC, Montes, Ismael, « Discurso del señor Presidente Constitucional de la República al tomar posesión del cargo », La Paz, édition (?), 1904, p. 3.

<sup>136</sup> « En ese empeño patriótico, corresponde á los tres partidos, buscar, por todos los medios posibles, el voto libre, haciéndose concesiones recíprocas, disciplinando sus filas para una lucha que sea honor de nuestra democracia, y nos haga fuertes por el respeto al derecho y la práctica de la libertad. » Dans Arce, Aniceto, « Circular del Ciudadano Aniceto Arce... », 1904, p. 5.

démocratie comme principe lorsqu'il est admis que ce principe ne concerne en réalité qu'une minorité d'individus, et qui plus est, n'appartenant grosso modo qu'à une seule et même classe politique.

Il importe de rappeler que la citoyenneté bolivienne au XIX<sup>e</sup> siècle, et jusqu'à tard au XX<sup>e</sup>, est particulièrement exclusive. Dans un tel contexte où la pauvreté et l'analphabétisme sont fortement rependus, dans un pays où la très vaste majorité de la population est amérindienne, les règles d'accès à la citoyenneté n'apparaissent pas seulement restrictives, elles s'avèrent perverses. En effet, si, concrètement, aucune loi ou réglementation n'interdit aux indigènes d'avoir le statut de citoyen, les paramètres d'accès à la citoyenneté les discriminent de manière détournée. La législation ne repose en effet pas sur des critères ethniques, mais dès la première constitution que connaîtra le pays, et sans réels changement avant la révolution de 1952, la citoyenneté n'est accessible qu'aux Boliviens de sexe masculin, majeurs (âgés de plus de 21 ans ou mariés), sachant lire et écrire, ayant un emploi qui ne soit pas en qualité de domestique, ou possédant une entreprise.<sup>137</sup> De ces critères émerge la distinction entre « Bolivien » et « citoyen ». Être « Bolivien » implique simplement d'être né sur le territoire de la République. Ce statut ne confère aucun pouvoir électoral, mais donne accès aux droits civils. De l'autre côté, le statut de « citoyen » permet l'exercice du pouvoir électoral et donne accès aux emplois et charges publiques. En somme, ce double standard distingue l'accès aux droits civils de celui aux droits politiques.<sup>138</sup> Si les deux catégories sont formellement distinctes l'une de l'autre, il faut cependant noter l'inclusion du statut de « Bolivien » dans la notion de « citoyen », le « citoyen » combinant droits civils et politiques.

La citoyenneté bolivienne impose donc des conditions qui n'interdisent pas formellement l'accès à la citoyenneté sur une base ethnique, mais qui dans les faits exclut la grande majorité des amérindiens et par conséquent, de la population. Il s'agit d'une citoyenneté lettrée et, au fil des règlements électoraux venant se greffer d'une élection à l'autre, censitaire, un revenu annuel minimal étant exigé.<sup>139</sup> En définitive, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, ce n'est que de 1,5 % à 8,9 % de la population masculine majeure qui votera d'une élection à l'autre, les votes excluant donc femmes, indigènes et les multiples métis et

---

<sup>137</sup> Barragán, Rossana, *Asambleas Constituyentes...*, p. 16.

<sup>138</sup> Barragán, Rossana, *Asambleas Constituyentes...*, p. 16.

<sup>139</sup> Barragán, Rossana, *Asambleas Constituyentes...*, p. 18-22.



créoles analphabètes et/ou pauvres, et se concentrant à forte majorité dans les centres urbains d'importance.<sup>140</sup> Les élections de 1904, pour leur part, verront seulement 2,58 % de la population se présenter aux urnes.<sup>141</sup>

Mais rappelons que le citoyen, figure centrale de la vie républicaine, est d'abord considéré comme un sujet de droit. En tant que sujet de droit, le citoyen dispose de droits civils et politiques et jouit des libertés individuelles, en contrepartie desquels, certains devoirs lui incombent (comme respecter la loi ou payer des impôts). Or, ce caractère juridique de la citoyenneté a pour conséquence, comme l'écrit la sociologue Dominique Schnapper que

[...] la citoyenneté est aussi le principe de la légitimité politique. Le citoyen n'est pas seulement un sujet de droit individuel. Il est détenteur d'une part de la souveraineté politique. C'est l'ensemble des citoyens, constitués en collectivité politique ou en "communauté des citoyens" qui, par l'élection, choisit les gouvernants. C'est l'ensemble des citoyens qui est à la source du pouvoir et qui justifient que les décisions prises par les gouvernants soient exécutées. C'est l'ensemble des citoyens qui contrôle et sanctionne l'action des gouvernants issus de l'élection. Les gouvernés reconnaissent qu'ils doivent obéir aux ordres des gouvernants parce que ceux qui leur donnent ces ordres ont été choisis par eux et restent sous leur contrôle. C'est l'ensemble des citoyens qui dispose de la souveraineté.<sup>142</sup>

De là, en considérant la nature restrictive de la citoyenneté en Bolivie, l'idée qu'Arce et ses confrères politiques se font de la démocratie devient beaucoup plus claire. Il s'agit d'une démocratie qui se joue à l'intérieur des limites fort restreintes d'une communauté politique bien définie. Communauté de laquelle sont exclus notamment les amérindiens et les femmes, soit plus de 80 % de la population. Leur démocratie est ainsi républicaine, non seulement parce qu'elle fonctionne par représentation, qu'elle présente un mode d'exercice politique indirect, mais parce qu'elle renvoie non pas à une population, mais à une communauté politique dont la détermination des critères d'appartenance lui appartient.<sup>143</sup>

---

<sup>140</sup> Barragán, Rossana, *Asambleas Constituyentes...*, pp. 29 et 35.

<sup>141</sup> Barragán, Rossana, *Asambleas Constituyentes...*, p. 30.

<sup>142</sup> Schnapper, Dominique, *Qu'est-ce que la citoyenneté...*, p.10-11.

<sup>143</sup> Par ces caractéristiques, la démocratie républicaine bolivienne rejoint très certainement les démocraties/républiques états-uniennes et françaises s'étant définies un siècle plus tôt. James Madison, un des principaux idéologues du modèle républicain états-unien, cherchait un modèle qui serait supérieur à la démocratie. Pour lui, il s'agissait d'une république, « [...] c'est-à-dire un gouvernement caractérisé par un processus de représentation. » Pour lui, deux éléments distinguaient la démocratie de la république, d'une part,

Plus loin dans son discours, vantant les mérites des actions passées de son parti, Arce ajoute :

Au sein du gouvernement, il a soutenu la tradition légale, il a réalisé l'indépendance et l'harmonie des pouvoirs publics, à l'intérieur de la loi, il a respecté les garanties et libertés communes qu'accorde la Constitution, et il a vécu en protégeant et développant les institutions qu'elle consacre.<sup>144</sup>

Arce insiste sur le respect de la constitution, sur la protection des institutions et de l'État de droit. C'est là, bien plus qu'ailleurs, que repose l'idée de démocratie pour lui, dans la stabilité au sein de sa communauté politique garantie par l'absence de despotisme, de tyrannie. Mettre de l'avant et insister sur l'idée de démocratie, ne fait donc pas d'Arce un hypocrite. Pas plus que ne le sont ses contemporains déployant une rhétorique semblable à la sienne. Leur conception de la démocratie n'est pas antithétique avec l'exclusion de la grande majorité de la population du pays – exclusion renforcée par les conclusions et conséquences de la guerre civile –, puisque leur conception ne renvoie aucunement à un idéal de participation plébéienne, mais bien à une représentativité communautaire. Et cette communauté est non seulement exclusive, mais également fortement minoritaire au sein du pays.

---

la « “[...] délégation du gouvernement à un petit nombre de citoyens [...]” » et, d'autre part, « “[...] la plus grande part du pays sur laquelle ce mode de gouvernement peut s'étendre. ” » Si Madison proposait ce modèle en opposition à la démocratie, on comprend qu'en Bolivie, c'est exactement ce modèle qui s'est implanté, mais avec un glissement terminologique, démocratie en étant désormais l'épithète. Une idée absolument similaire apparaissait au bout de la plume de Robespierre lorsqu'il parlait de gouvernement démocratique ou républicain : « “[...] ces deux mots sont synonymes [...] La démocratie n'est pas un état où le peuple, continuellement assemblé, règle par lui-même toutes les affaires publiques, encore moins celui où mille factions du peuple, par des mesures isolées, précipitées et contradictoires, décideraient du sort de la société entière [...]. La démocratie est un état où le peuple souverain, guidé par des lois qui sont son ouvrage, fait par lui-même tout ce qu'il peut bien faire, et par des délégués tout ce qu'il ne peut pas faire lui-même.” » Les citations de Madison et de Robespierre sont tirées Dunn, John, *Libérer le peuple...*, pp. 86 et 129-130.

<sup>144</sup> « En el Gobierno ha sostenido la tradición legal, ha realizado la independencia y la armonía de los poderes públicos, dentro de la ley, ha respetado las garantías y las libertades comunes que acuerda la Constitución, y ha vivido protegiendo y desarrollando las instituciones que ella consagra. » Dans Arce, Aniceto, « Circular del Ciudadano Aniceto Arce... », 1904, p. 7.

## Conclusion

Une des caractéristiques essentielles du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle bolivien, est la transformation institutionnelle qui s'opère avec pour premiers symptômes la fin de la gouvernance militaire et l'émergence du système de partis. Ces deux éléments sont à la fois causes et effets du déploiement d'un discours démocratique républicain propre à la communauté politique créole qui se renouvelle dans la foulée de la guerre du Pacifique, se constituant à la fois comme actrice *et* comme espace politique.

L'ironie dans ce contexte est de constater une concordance des idées et une similitude dans le discours sur les institutions, la république et la démocratie chez les divers partis en présence, chez les diverses forces politiques, tout en observant dans la pratique une discorde constante et acerbe, voire violente. Il y a lutte pour le pouvoir à travers la présentation d'idées qui se veulent foncièrement distinctes, mais qui dans les faits sont gravement similaires au point où ces querelles publiques auraient l'apparence de chamailleries gamines si elles n'étaient pas accompagnées de cette escalade de violence dans le discours et dans les faits. En fait, c'est dans l'espace ayant pour point central le parlement (dont les ramifications s'étendent bien au-delà du parlement comme lieu physique) que cette réalité s'articule, espace qui apparaît, pour reprendre les mots de Bourdieu, comme « [...] un lieu de consensus organisé ou, mieux, comme lieu d'un dissensus réglé ». <sup>145</sup>

Chez Arce et nombre de ses contemporains, on peut clairement observer la présence systématique d'un discours portant sur la démocratie, ou à tout le moins une insistance sur la démocratie comme forme de légitimation du pouvoir. Ceci entre toutefois en contradiction avec l'absence en Bolivie d'une démocratie effective, ne serait-ce qu'électorale. Cette absence de démocratie est manifeste lorsqu'on observe, d'une part, le pourcentage infime de la population ayant accès de manière concrète à la citoyenneté et, par extension, au droit de vote ainsi que les attaques récurrentes contre les mécanismes propres à l'institutionnalisation de cette démocratie (fraudes en tous genres, non respect de la constitution, etc.). Or, lorsqu'on

---

<sup>145</sup> Bourdieu, Pierre, *Sur l'État...*, p. 559.

prend un peu de recul, on constate que ce paradoxe n'en est pas un et qu'il s'agit plutôt d'une inadéquation sémantique.

Cette inadéquation intervient à deux niveaux, d'abord sous la forme d'un glissement de sens, puis ensuite, via une réappropriation du terme tel que désormais entendu. Elle intervient donc d'abord dans le glissement du sens conféré à la notion de démocratie, glissement qui apparaît au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et qui va se cristalliser au XIX<sup>e</sup> puis au XX<sup>e</sup> siècle, là où la démocratie moderne, la « démocratie capitaliste libérale moderne » telle que la nomme Dunn<sup>146</sup>, s'institue comme modèle politique. Ce glissement éloigne la notion de démocratie du sens qui lui avait historiquement été attribué depuis les Grecs, et qui faisait référence spécifiquement à la démocratie directe, à une forme de régime politique au sein duquel le peuple se gouverne seul, sans autorité suprême pouvant le contraindre à l'obéissance. Ce glissement se concrétise dans le fait que la majorité des acteurs politiques de l'époque avaient pour modèle politique idéal la République et non pas, au grand jamais, la démocratie. Cette distinction est observable en Amérique latine depuis la période des indépendances, avec des variations régionales, dans les débats relatifs à l'opposition entre tyrannie et anarchie ou, posé autrement, entre despotisme et démocratie.

À un deuxième niveau, cette inadéquation sémantique intervient dans le sens que les acteurs politiques conféreront désormais à l'expression, la faisant équivaloir, justement, à la notion de République et, conséquemment, à une démocratie médiatisée, représentative et donc, exclusive. Ce nouveau sens permettra ainsi l'harnachement effectif et efficace, en Bolivie, d'une rhétorique démocratique réelle au sein de la réalité politique oligarchique du pays. L'usage récurrent, systématique, du « langage de la démocratie » devrait être un indice suffisant pour comprendre l'aspect restreint des ambitions politiques de l'élite créole, les prétentions universelles masquant bien souvent les intérêts particuliers.<sup>147</sup> En faisant équivaloir démocratie et république, les politiciens boliviens des diverses factions partisans réussissent un tour de force puisqu'ils confèrent une universalité au particularisme bien spécifique d'une communauté politique éminemment restreinte : la leur.

---

<sup>146</sup> Dunn, John, *Libérer le peuple...*, p. 23.

<sup>147</sup> Bourdieu, Pierre, *Sur l'État...*, p. 463.

## Chapitre 4 – Capitalisme

Il me sera permis de rappeler, sans vanité personnelle, que j'ai enligné la Bolivie sur les chemins du progrès, du travail et de l'industrie. J'ai organisé et servi les institutions de crédit que détient le pays ; j'ai formé les plus grandes entreprises industrielles et minières ; j'ai protégé le commerce et attiré des capitaux étrangers ; j'ai travaillé pratiquement toutes les lignes télégraphiques et les chemins charretiers qui unissent la République ; j'ai travaillé l'étendu chemin de fer de Antofagasta à Oruro, la première voie ferrée à pénétrer la Bolivie, sans que cela ne coûte un centime à la Nation, et qui bifurquera, très prochainement, en de nombreuses ramifications vers les centres de productions et toutes les capitales de département ; j'ai fondé et soutenu à mes frais des institutions religieuses d'enseignement et de bienfaisance ; pour terminer, j'ai distribué ma fortune, constituée par le travail, en servant la patrie, répondant à toute nécessité, favorisant l'avancement.<sup>1</sup>

C'est ainsi qu'en 1904 Aniceto Arce résumait le « bilan industriel » de sa carrière, de sa vie. En sortant de sa retraite politique pour briguer le siège présidentiel, l'industriel octogénaire semble voir dans ce bilan les éléments clés allant permettre son élection. Après avoir rappelé les accomplissements qui marquèrent sa carrière politique, Arce insiste sur ses accomplissements d'homme d'affaire, de négociant, de financier, d'industriel. À en croire ses propos, Arce serait le principal, voire l'unique responsable de l'avènement d'une société capitaliste en Bolivie. Et peut-être n'a-t-il pas complètement tort. S'il est plutôt parcimonieux avec la modestie, il demeure difficile de reprocher à Arce le bilan qu'il dresse, puisque pour la Bolivie du XIX<sup>e</sup> siècle, Aniceto Arce apparaît comme le capitaliste quintessentiel !

Le travail d'Arce dans l'industrie minière fait clairement de lui un pionnier dans le renouveau économique de ce secteur au tournant des années 1860 et 1870. L'empreinte qu'il

---

<sup>1</sup> « Me será permitido recordar, sin vanidad personal, que he impulsado á Bolivia en las vias del progreso, del trabajo y de la industria. He organizado y he servido las instituciones de crédito que tiene el país; he formado las más grandes empresas industriales y mineras; he protegido el comercio y atraído capitales extranjeros; he trabajado casi todas las líneas telegráficas y caminos carreteros que comunican la República; he trabajado el extenso ferrocarril de Antofagasta á Oruro, la primera línea férrea que á penetrado á Bolivia, sin que cueste un centavo á la Nación, y que se ha de bifurcar, bien pronto, en numerosos ramales a los centros productores y á todas las capitales de departamentos; he fundado y sostenido á mi costa, institutos religiosos de enseñanza y de beneficencia; he distribuido, por fin, mi fortuna, formada en el trabajo, sirviendo á la patria, acudiendo á toda necesidad, fomentando todo adelanto. » Dans Arce, Aniceto, « Circular del Ciudadano Aniceto Arce... », 1904, pp. 7-8.

laisse sur la modernisation des techniques d'extraction, de transformation, d'exportation et de gestion de l'industrie minière est difficilement contestable.<sup>2</sup> Avec Arce, le secteur minier s'affranchit des modes de production et d'opération précapitalistes pour entrer de plain-pied dans le capitalisme industriel (caractérisé entre autres par la nécessité d'une accumulation sans limite du capital par des moyens officiellement pacifiques).<sup>3</sup> Mais plus encore que la transformation de ce secteur de l'économie et de ses ramifications étendues (contrôle et exploitation de la terre, développement des communications, etc.), ce qui apparaît avec Arce et les autres leaders de l'industrie minière de l'époque – parmi lesquels se trouve Gregorio Pacheco – est l'union jusque-là inédite du pouvoir capitaliste et du pouvoir politique.

Pour Arce et certains membres de l'élite industrielle bolivienne, le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle offrira les conditions nécessaires à un rapprochement de l'industrie et de la politique, une imbrication du capital et de l'État. Au cours de cette période, une nouvelle articulation de l'économie et du politique se constitue. Alors que le capital devient un outil d'accès au pouvoir politique, le pouvoir politique devient en contrepartie un outil d'accroissement du capital. Selon Boltanski et Chiapello, ce qui confère au capitalisme son dynamisme et sa force de transformation, c'est « [...] la remise en jeu perpétuelle du capital dans le circuit économique dans le but d'en tirer un profit, c'est-à-dire d'accroître le capital qui sera à son tour réinvesti [...] ».<sup>4</sup> Nous verrons plus loin que si cette caractéristique est

---

<sup>2</sup> À ce sujet, voir principalement l'imposant chapitre 3 de la biographie que lui consacre Morales dans Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, chapitre 3, pp. 97-277. Voir également le chapitre 7, « Arce y el capitalismo inglés » du livre de Guillermo Lora consacré à l'histoire du mouvement ouvrier bolivien, Lora, Guillermo, *Historia del Movimiento Obrero Boliviano. Tomo I, Los Amigos del Libro*, La Paz, 1967 ; et surtout le très détaillé livre d'Antonio Mitre sur l'évolution de l'industrie argentifère bolivienne au XIX<sup>e</sup> siècle, Mitre, Antonio, *Los patriarcas de la plata. Estructura socioeconomica de la mineria boliviana en el siglo XIX*, Lima, Instituto de Estudios Peruanos, 1981.

<sup>3</sup> Boltanski, Luc et Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, p. 37. De façon plus large, nous adhérons à la définition du capitalisme telle que développée par Robert Brenner. Fortier et Lavallée écrivent que pour Brenner, le capitalisme se distingue « [...] par des relations sociales d'appropriation indirectes et impersonnelles, médiatisée par des relations contractuelles, fondée sur le travail salarié et la propriété privée. [...] pour Brenner, le mode de production capitaliste se distingue de toutes les formes sociales précédentes par sa tendance systématique et obstinée à développer les forces productives. Cette tendance provient d'une institutionnalisation des relations sociales de propriété qui entraîne l'exposition et la dépendance au marché de l'ensemble des acteurs sociaux ». Dans Fortier, Francis et Louis-Philippe Lavallée, « Chapitre 7 : Robert Brenner », dans Martineau, Jonathan (dir.), *Marxisme anglo-saxon : figures contemporaines. De Perry Anderson à David McNally*, Montréal, Lux, 2013, pp. 257-258.

<sup>4</sup> Se référant à R. L. Heilbroner, les deux auteurs rappellent que « L'accumulation du capital ne consiste pas en un amoncellement de richesses – c'est-à-dire d'objets désirés pour leur valeur d'usage, leur fonction ostentatoire ou comme signes de pouvoir. Les formes concrètes de la richesse (immobilier, biens d'équipement, marchandises, monnaie, etc.) n'ont pas d'intérêt en soi et peuvent même constituer, du fait de leur manque de liquidité, un

représentative du travail d'Arce en tant qu'industriel, elle sera également transposée dans sa carrière politique, le capital découlant de son activité économique étant remis en jeu dans l'arène politique avec pour conséquence (et peut-être pour objectif) l'extraction de « profits » qui à leur tour seront éventuellement réinvestis dans son activité économique.

Mais comment comprendre ce phénomène d'imbrication du capitalisme et de l'État ? En nous penchant sur l'effort de libéralisation de l'économie qui se manifeste plus fortement que jamais en Bolivie à partir des années 1870, nous ne chercherons pas concrètement à en déceler et comprendre les diverses phases et mécanismes. Ce qui nous intéressera plutôt seront les enjeux politiques, les luttes au sein de l'élite créole qui découlent de ces transformations et les accompagnent, et qui nous permettent de comprendre le rapport idéologique qui se constitue à travers cet arrimage du capitalisme à l'État. En somme, il ne s'agit aucunement d'une réflexion centrée sur l'économie dans la mesure où ce sont plutôt les enjeux moraux (notamment le patriotisme) et les luttes de pouvoir politiques qui se trouvent au cœur de l'analyse formulée dans le présent chapitre.

En étudiant les transformations socio-économiques constitutives de la libéralisation à l'échelle des rapports politiques individualisés, plutôt qu'à un niveau macroéconomique, par exemple, nous toucherons en fait à cette volonté apparente d'une frange de l'élite bolivienne d'instituer en Bolivie une « société de marché » au sens où pouvait l'entendre Karl Polanyi.<sup>5</sup> Bien que le contexte particulier de la Bolivie ne permettra jamais l'implantation complète

---

obstacle par rapport au seul objectif qui importe vraiment : la transformation permanente du capital, de biens d'équipement et d'achats divers (matières premières, composants, services...) en production, de production en monnaie et de monnaie en nouveaux investissements » dans Boltanski, Luc et Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme...*, pp. 37-38.

<sup>5</sup> Bien que l'analyse de Polanyi concerne les sociétés occidentales, il semble possible de l'étendre plus généralement, en changeant la temporalité, aux sociétés vivant une libéralisation capitaliste de leur économie. Pour Polanyi, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, grosso modo, les sociétés (qu'il qualifie de traditionnelles) ont privilégié, à travers leurs institutions, la distribution et la réciprocité au détriment des échanges de nature marchande – ceux-ci se trouvant marginalisés, cantonnés à certains espaces comme les ports de commerce. Ce contexte était un frein au développement d'un « grand » marché, « [...] libre des prix, autorégulé par la loi de l'offre et de la demande ». De là peut être extraite la thèse considérée comme centrale à l'œuvre de Polanyi soit « [...] qu'avant le XIX<sup>e</sup> siècle, l'économie était encadrée dans la société (c'est-à-dire que l'économie à finalité sociale n'était pas une sphère d'activités distinctes de la société), alors qu'à partir des années 1830, c'est la société qui était encadrée dans l'économie (la société était mise au service de l'économie, désormais conçue comme une sphère d'activités distinctes, car le marché a ses propres "lois") ». Petitclerc, Martin, « Karl Polanyi, historien des mondes possibles » dans Dupuis-Déri, Francis (Dir.), *Par dessus le marché. Réflexions critiques sur le capitalisme*, Montréal, Écosociété, 2012, pp. 101-102.

d'une telle société<sup>6</sup> (ou à tout le moins, pas avant le XX<sup>e</sup> siècle avancé), nous verrons sur la base de quelles idées et à travers quels enjeux d'ordre politique le capital cherchera à subordonner le pouvoir étatique.

Cette approche s'inscrit dans la démarche immanente à la présente thèse, soit de faire ressortir à l'échelle humaine la logique qui accompagne les transformations de niveau structurel. Suivant Thompson, nous considérons en effet que « les idées sont tout à fait réelles et sont des forces matérielles dans la société ».<sup>7</sup> On tend souvent à étudier l'État à travers ses institutions, ses représentations matérielles qui lui confèrent un aspect tangible. Cela dit, un des éléments les plus significatifs de ce qui forme l'État est sa capacité à constituer une pensée d'État, à induire cette pensée chez l'individu qui, par cette pensée, constitue en retour l'État, le développe, le maintient.<sup>8</sup> La même chose peut être dite du capitalisme duquel on a davantage tendance à étudier les effets, les configurations matérielles, les représentations systémiques. Pourtant, « l'esprit du capitalisme », cette force qui à l'instar de l'État constitue une pensée individualisée qui, à l'échelle sociale, est le moteur qui maintient vivant le système, mérite autant, si ce n'est pas plus, notre attention lorsque vient le temps de saisir les inflexions qui ponctuent l'histoire et conditionnent ses instants.<sup>9</sup>

Concrètement, la libéralisation qui marque les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle bolivien et qui constitue la principale expression d'une transformation capitaliste au pays

---

<sup>6</sup> Comme le rappelle Andrew Pearse, « [...] l'entreprise capitaliste fut présente sur la scène [latino-américaine] ponctuellement depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, utilisant toutefois des formes coutumières de travail en l'absence de conditions générant un marché du travail ». Dans Pearse, Andrew, *The Latin American Peasant*, Londres, Frank Cass, 1975, p. 3.

<sup>7</sup> Thompson, Edward P., « Socialist Humanism » dans *The New Reasoner*, vol. 1, no. 1, 1957, p. 115, cité dans Lafrance, Xavier, « Chapitre 2 : Edward Palmer Thompson » dans Martineau, Jonathan (dir.), *Marxisme anglo-saxon...*, p. 72. Ou comme l'écrit Gabriel L'Écuyer en renvoyant au travail de Derek Sayer, « [i]l n'y a pas que la violence des choses qui soit réelle ; la violence des abstractions est aussi dévastatrice puisqu'elle impose des limites à l'action émancipatrice des femmes et des hommes ». L'Écuyer, Gabriel, « Chapitre 5 : Derek Sayer », dans Jonathan Martineau (dir.), *Marxisme anglo-saxon...*, p. 177.

<sup>8</sup> Sur les ramifications culturelles et sociales de l'État, voir Corrigan, Philip et Derek Sayer, *The Great Arch...*. Voir également Bourdieu, Pierre, *Sur l'État...*

<sup>9</sup> Pour Max Weber, l'« esprit du capitalisme » correspond à l'ensemble des composantes éthiques qui, bien qu'extérieures au capitalisme dans leur essence, conditionnent les comportements entrepreneuriaux individuels à s'orienter vers l'accumulation du capital. Plus récemment et de façon plus large, chez Boltanski et Chiapello, l'esprit du capitalisme renvoie « [...] à l'idéologie qui justifie l'engagement dans le capitalisme » où la notion d'idéologie renvoie pour sa part à « [...] un ensemble de croyances partagées, inscrites dans des institutions, engagées dans des actions et par là ancrées dans le réel » dans Boltanski, Luc et Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme...*, p. 35 et 42-43.



s'exprime principalement au sein de deux sphères spécifiques. D'une part, elle s'incarne dans les transformations liées au mode de propriété terrienne et aux règles qui en régissent l'échange et l'appropriation. D'autre part, elle s'observe au niveau du secteur minier, principalement en ce qui concerne l'extraction, la transformation et le commerce de l'argent, de loin le plus important minerais à être exploité en Bolivie jusqu'aux dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est ce deuxième volet qui sera indirectement approfondi dans le présent chapitre, la question des transformations liées au rapport à la terre étant, pour sa part, abordée au chapitre suivant, en lien avec son impact sur l'émergence du nationalisme.

Ce choix s'explique par l'importance pour la période abordée, mais aussi pour l'histoire globale du pays, de l'industrie minière – l'extraction et l'exportation des métaux précieux étant, comme le rappelle Antonio Mitre, le domaine qui a permis de maintenir une relation entre la région et le marché international. De là, on peut affirmer que le secteur minier, et cela est criant pour la période que nous étudions, « joua un rôle décisif en ce qui a trait à lier le développement de la région à un phénomène qui se veut plus grand et universel : l'expansion du capitalisme ».<sup>10</sup> Ainsi, en nous penchant plus en détail sur les deux figures les plus marquantes du secteur minier pour l'époque, soient Aniceto Arce et Gregorio Pacheco, nous touchons au cœur de l'articulation humaine du rapport entre capital et État, Pacheco et Arce étant hautement emblématiques de ces deux sphères (ils possèdent les deux plus importantes fortunes du pays pour la période et ils se succéderont à la tête du gouvernement durant la décennie 1880).

Le présent chapitre sera divisé en trois sections. La première section offrira un survol des transformations économiques qui marquent la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, avec une insistance particulière sur les changements qui marquent l'industrie minière bolivienne. Cette section permettra de constituer les bases sur lesquelles s'appuieront les deux sections suivantes. Ainsi, la seconde partie du chapitre abordera les tensions qui émergent entre camps pacifiste et pro-guerre durant la guerre du Pacifique. Nous constaterons que dans les débats internes qui animent l'élite politique créole, les intérêts du capital s'immiscent dans les prises de décisions et viennent se heurter à des intérêts d'ordre patriotique, contribuant ainsi à définir la nouvelle place qu'occupera le capital au sein de la vie politique. Finalement, la troisième

---

<sup>10</sup> Mitre, Antonio, *Los patriarcas de la plata...*, p. 15.

section reviendra périphériquement sur la « pugna del cheque contra el cheque », cette lutte entre Pacheco et Arce pour l'élection présidentielle. Nous constaterons que cette confrontation, en plus de mobiliser de façon spectaculaire les ressources capitalistes pour accéder au pouvoir, marque le moment où se cristallise dans le discours l'abandon du gouvernement et des institutions de l'État aux mains des capitalistes, ces entités se mettant désormais, à bien des égards, au service du capital.

### **Transformations économiques de la Bolivie au XIX<sup>e</sup> siècle**

En dressant un portrait large de l'évolution économique de l'Amérique latine, il n'est pas inusité lorsque vient le moment d'en découper la temporalité, de déplacer la césure conventionnellement posée à l'indépendance. Si les indépendances entraînent une fragmentation économique et une diminution importante de la production consécutive des guerres, les legs économiques et institutionnels de l'économie coloniale continuent massivement à dicter la logique de production et de commerce des nouveaux pays.<sup>11</sup> Selon Bulmer-Thomas, Coatsworth et Cortés Conde, il faudra attendre les années 1850 et l'influx massif de capitaux venant de l'étranger ainsi que d'immigrants pour que « [...] la région n'atteigne un niveau de croissance économique soutenue pour la première fois de son histoire ». Tout comme il faudra attendre le mi-XIX<sup>e</sup> siècle pour que ne s'opère « [...] la modernisation institutionnelle nécessaire à soutenir cette croissance économique [...] », modernisation qui se poursuivra jusqu'à la fin du siècle.<sup>12</sup>

Vers le milieu du siècle, l'idée d'une croissance induite par les exportations semble faire consensus, pratiquement sur l'ensemble du territoire latino-américain, en tant que modèle à mettre de l'avant.<sup>13</sup> Si le consensus apparaît généralisé, l'application du modèle ne sera pas pour autant fluide dans toutes les régions. Les politiques inconstantes dans certains pays

---

<sup>11</sup> Bulmer-Thomas, Victor, Coatsworth, John H. et Roberto Cortés Conde (Dir.), *The Cambridge Economic History of Latin America, volume I. The Colonial Era and the Short Nineteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 2.

<sup>12</sup> Bulmer-Thomas, Victor, Coatsworth, John H. et Roberto Cortés Conde (Dir.), *The Cambridge Economic History...*, p. 2.

<sup>13</sup> Bulmer-Thomas, Victor, *The Economic History of Latin America Since Independence, second Edition*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003 (1995), p. 42.

ralentirent le développement de la croissance induite par les exportations, tandis que l'instabilité politique d'autres régions – notamment la Bolivie – eut pour conséquence de priver les gouvernements des moyens nécessaires à la pleine application du modèle, même là où il faisait consensus.<sup>14</sup> Indépendamment de l'application pleine ou partielle du modèle, l'idée qui le portait était qu'une « [...] forte performance au niveau des exportations [...] était la clé du succès. Pourvu que le secteur des exportations s'accroisse, le reste de l'économie se développerait de lui-même ». D'où le développement d'économies – souvent extractives – axées sur le secteur des exportations et sur les activités connexes comme le développement des chemins de fer.<sup>15</sup> Cette logique était toutefois défailante dans des pays comme la Bolivie où la faible productivité des secteurs de l'économie non liés à l'exportation n'était aucunement affectée par le secteur des exportations, même en période de forte hausse de ces dernières.<sup>16</sup>

En fait, si la Bolivie s'inscrit bel et bien dans cette logique, elle suit une chronologie légèrement décalée qui entrainera certaines particularités lui étant propres. Cette distinction chronologique s'exprime et s'explique en bonne partie par la domination quasi totale, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, du minerai d'argent comme ressource vouée à l'exportation, ainsi que par les choix politiques venant en encadrer la production et le commerce. En ce sens, la Bolivie fait un peu figure d'exception en Amérique latine en restant attachée à un modèle colonial de mono-exportation de métaux précieux. Cette situation voit la Bolivie être marquée par deux grandes phases au cours du siècle, clairement séparées par les années 1871-1873.

### *Évolution de l'industrie minière argentifère à l'époque républicaine*

La première des phases constitutives de l'économie argentifère bolivienne s'étend grosso modo de l'indépendance à 1871, tandis que la deuxième, plus courte, s'amorcera en 1872 pour se clore en 1895. La première période s'inscrit dans une logique mercantiliste. Elle est marquée par une production assez basse et toujours axée sur un modèle colonial, par des prix internationaux stables et somme toute élevés en comparaison aux « banques de rachat »

---

<sup>14</sup> Bulmer-Thomas, Victor, *The Economic History ...*, p. 42.

<sup>15</sup> Bulmer-Thomas, Victor, *The Economic History ...*, p. 50.

<sup>16</sup> Bulmer-Thomas, Victor, *The Economic History ...*, p. 50.

(*Bancos de Rescate*)<sup>17</sup> et par un protectionnisme principalement articulé à travers des politiques fiscales et monétaires.<sup>18</sup> Dans le contexte bolivien, la nature précapitaliste de l'économie combinée aux nombreuses pertes humaines et matérielles conséquentes des guerres d'indépendance allait orienter rapidement et durablement les gouvernements vers des politiques protectionnistes en rupture avec les idéaux libéraux qui accompagnaient le mouvement d'indépendance. L'idée derrière ces politiques était de palier aux carences techniques de l'économie nationale par des décrets législatifs venant contrer la logique du libre marché. En pratique cela se manifesta à travers un prolongement du système colonial de production basé sur le *gamonalismo*<sup>19</sup> et sur des modes féodaux de gestion de la main-d'œuvre.<sup>20</sup>

L'attitude protectionniste d'une frange importante de l'élite politique créole est d'ailleurs une des raisons principales qui expliquent le retard affiché par la Bolivie, en comparaison à d'autres régions du continent, en matière de libéralisation de l'économie. Ce protectionnisme s'avère intimement lié à une forme de patriotisme affichant une crainte de l'extérieur et visant la défense des intérêts de la patrie.

« Nous sommes fortement alarmés par l'afflux de biens étrangers au pays, qui rapidement devient une inondation. Le peuple bolivien doit se réveiller vis-à-vis de ce danger ou nos politiques de commerce extérieur vont finir par sacrifier nos intérêts au profit des intérêts d'autrui. »<sup>21</sup> Voilà ce qu'on pouvait lire en 1845 dans *El Éco de Potosí*, un journal réputé de l'époque, en réponse à un article du journal *La Época* faisant la promotion de politiques libre-échangistes. Tandis que la Bolivie vivait ses dernières années de protectionnisme caractéristique d'une conception mercantiliste de l'économie dont Manuel Isidoro Belzu (1848-1855) allait être le dernier ardent défenseur, le journal potosino mettait son lectorat en garde et affirmait :

---

<sup>17</sup> Durant cette phase, il existe un monopole étatique sur le commerce de l'argent qui oblige les mineurs à vendre leur pâte d'argent à la « Banque de rachat » à des prix inférieurs à ceux du libre marché. Mitre explique que dans ces conditions, l'exploitation de la main-d'œuvre devient la pierre angulaire du système. Mitre, Antonio, *Los patriarcas de la plata...*, p. 184.

<sup>18</sup> Mitre, Antonio, *Los patriarcas de la plata...*, pp. 180-181.

<sup>19</sup> Forme d'accumulation de la terre et du pouvoir par des propriétaires fonciers locaux, généralement marquée par un usage systémique de la violence et/ou de manipulation du système légal.

<sup>20</sup> Cité dans Lora, Guillermo, *A History of the Bolivian Labour Movement...*, p. 10.

<sup>21</sup> Cité dans Lora, Guillermo, *A History of the Bolivian Labour Movement...*, p. 12.

Nous nous opposons au type de commerce qui échoue à promouvoir la production nationale et qui ne fait que réveiller l'appétit consumériste ; qui, en effet, menace le progrès de l'industrie nationale et gêne la libre compétition qui est nécessaire au bien-être du consommateur. Nous nous opposons au commerce concentré entre les mains d'une poignée d'étrangers de sorte qu'ils puissent accumuler des richesses qu'ils sortiront en temps et lieu du pays. [...] Nous nous opposons à un type de commerce qui menace notre liberté durement gagnée, nous soumettant par de honteux traités aux dictats de puissances étrangères.<sup>22</sup>

Cette attitude allait toutefois s'évanouir progressivement à partir de l'arrivée au pouvoir de Linares en 1857, alors qu'allaient s'effectuer les premiers pas vers une ouverture du pays aux capitaux étrangers et au libre-échange. Cette peur de l'autre, articulée dans une logique économique protectionniste caractéristique de la première phase de l'économie argentifère au XIX<sup>e</sup> siècle, allait toutefois ressurgir, nous le verrons plus tard, au début des années 1880 dans les débats entourant la guerre du Pacifique.

S'amorçant donc sous Linares, la marche vers la libéralisation de l'économie bolivienne se manifesta d'abord par l'élimination des deux principales barrières à l'intégration pleine du secteur minier bolivien au marché mondial. D'une part, on institua par le décret du 8 octobre 1872, le libre commerce de la pâte et du minerai d'argent via la suppression des banques de rachat ; d'autre part, on élimina en 1873 la monnaie faible (*moneda feble*)<sup>23</sup> qui constituait un des principaux obstacles pour les échanges internationaux.<sup>24</sup> Conjointement à ces deux transformations internes, au niveau extérieur, l'adoption par l'Allemagne en 1873 de l'étalon or allait entraîner la vente massive de ses réserves d'argent, engendrant une crise de la valeur de cette ressource sur les marchés mondiaux.<sup>25</sup> Ces transformations internes et externes marquent la transition de la première phase vers la deuxième phase évoquée précédemment.

À partir, grosso modo, de 1872, la Bolivie entre dans une nouvelle phase en ce qui a trait à son économie. Cette phase, dite de l'« essor » (*auge*), se caractérise par une baisse

---

<sup>22</sup> Cité dans Lora, Guillermo, *A History of the Bolivian Labour Movement...*, pp. 13-14.

<sup>23</sup> Instaurée pour la première fois sous Santa Cruz, la « monnaie faible » était une monnaie de moindre poids dont l'émission conjointe à la monnaie standard se voulait une solution aux problèmes de liquidités de l'État ainsi qu'aux problèmes d'argent en circulation. Toutefois, alors que l'émission de cette monnaie de moindre valeur se voulait une mesure temporaire, elle fut maintenue par les gouvernements successifs au point de remplacer, pratiquement de manière complète, la monnaie standard à partir de la moitié du siècle. Mitre, Antonio, *Los patriarcas de la plata...*, p. 187.

<sup>24</sup> Conjointement, le monopole fiscal de l'État et la monnaie faible constituaient un impôt indirect variant de 15 à 25 % de la valeur de la production. Mitre, Antonio, *Los patriarcas de la plata...*, p. 188.

<sup>25</sup> Mitre, Antonio, *Los patriarcas de la plata...*, p. 181.

constante de la valeur marchande de l'argent au niveau international et par un fulgurant accroissement de la production argentifère jusqu'à la fin du siècle.<sup>26</sup> À partir de 1895, la production d'argent devient de moins en moins rentable au point d'être complètement remplacée dans la balance commerciale du pays par le caoutchouc et, surtout, l'étain.<sup>27</sup> À titre indicatif, pour l'année 1913, l'étain représentait 72,3 % des exportations de Bolivie, tandis que l'argent, la deuxième ressource la plus exportée du pays, ne représentait plus que 4,3 % des exportations, alors qu'elle en représentait aux alentours de 60 % en 1891.<sup>28</sup>

Cette seconde phase marque la montée en puissance d'une nouvelle génération d'entrepreneurs miniers ayant pris le contrôle des plus importantes mines du pays au tournant des années 1850 et 1860. Ce sont ces personnes, avec d'abord la famille Aramayo, puis Aniceto Arce et Gregorio Pacheco, qui contribuèrent le plus manifestement à la modernisation capitaliste de l'industrie minière et qui permirent de justifier l'idée d'une croissance induite par les exportations – bien que la croissance ne fut pas forcément conséquente de la hausse des exportations. Ce groupe introduisit les méthodes modernes qui permirent de résoudre les problèmes spécifiques de l'industrie minière du pays : nouvelles techniques d'extraction développées via la venue d'ingénieurs européens, nouveaux équipements également importés, développement des voies d'exportation (chemins de fer) et transformations administratives (intégration verticale de l'industrie) afin de rendre les mines toujours plus rentables.<sup>29</sup> Ces investissements massifs entraînèrent des profits importants, réinvestis à nouveau dans l'industrie afin de générer davantage de profits. La logique du capitalisme industriel était en marche.

En raison du capital large et varié nécessaire à l'industrie minière, capital nécessitant un apport financier significatif, les nouveaux oligarques se trouvaient toutefois incapables de soutenir seuls les investissements nécessaires. On se tourna donc vers des prêts afin de couvrir

---

<sup>26</sup> Pour illustrer cette hausse, notons que la production annuelle moyenne passe d'environ 79 220 tonnes pour la décennie 1860-1869 à 219 795 tonnes pour la décennie 1870-1879, pour finalement atteindre 380 825 tonnes pour la décennie 1890-1899, soit une augmentation d'environ 380 % sur quatre décennies. Voir Klein, Herbert S., *A Concise History...*, pp. 271-272.

<sup>27</sup> Mitre, Antonio, *Los patriarcas de la plata...*, p. 181.

<sup>28</sup> Bulmer-Thomas, Victor, *The Economic History ...*, p. 58.

<sup>29</sup> Mitre, Antonio, *Los patriarcas de la plata...*, p. 185. Comme le rappelle Bulmer-Thomas, « La rentabilité du secteur des exportations dépendait souvent des investissements complémentaires dans des activités liées [à la ressource exploitée], comme le transport, les services publics, les ports, les communications, le logement. Ainsi, les besoins généraux en capitaux associés au modèle de croissance induite par l'exportation étaient considérables. » Bulmer-Thomas, Victor, *The Economic History ...*, p. 95.

les coûts des investissements déployés. L'économie bolivienne n'étant cependant pas suffisamment dynamique, c'est à partir de ce moment que les compagnies boliviennes se tournèrent vers les capitaux étrangers. L'exemple d'Arce et de la compagnie Huanchaca est ici fort éloquent. En refondant, en 1872, sa compagnie sous le nom de Compañía Huanchaca de Bolivia et prenant désormais la forme d'une société anonyme – « le grand instrument du système capitaliste », telle que la désigne l'historien Alipio Valencia Vega<sup>30</sup>, Arce assure un apport majeur en capitaux qui permettront de compléter les modernisations nécessaires à une hausse massive de l'exploitation et éventuellement, par l'accroissement massif du volume d'exportations, des profits.<sup>31</sup> Nécessitant un apport massif en capitaux, Arce se tourna vers la Banque nationale de Bolivie, formée l'année précédente. Il fut toutefois surpris et embêté de constater que le capital entier de la Banque correspondait à peine au cinquième du prêt qu'il souhaitait obtenir.<sup>32</sup> Confronté à cette situation, il décida alors de se tourner vers des capitaux étrangers. Bien qu'il conservait la majorité des actions de son entreprise, les nouveaux investissements provenaient majoritairement d'actionnaires chiliens auprès de qui Arce avait entretenu des relations de longue date.<sup>33</sup>

Avec la guerre du Pacifique, les liens de dépendance de l'économie bolivienne vis-à-vis d'intérêts étrangers (principalement chiliens) allaient éclater au grand jour. Comme nous le verrons plus loin, deux camps allaient s'opposer : ceux voulant défendre d'abord et avant tout une forme de fidélité à la patrie et ceux voulant défendre et promouvoir de façon prioritaire les intérêts économiques. En définitive, ce qui se produisit est que « [l']oligarchie, qui jusqu'à ce moment avait gouverné à travers les chambres [de commerce et de députés], prit le contrôle direct du gouvernement et postula que ses intérêts de classe étaient, de fait, ceux de la nation ».<sup>34</sup>

---

<sup>30</sup> Vega, Alipio Valencia, *Aniceto Arce...*, p. 52.

<sup>31</sup> L'exemple de Huanchaca sera d'ailleurs rapidement suivi par d'autres compagnies minières : Guadalupe de Bolivia, Oploca, Portugalete, etc. À l'aide de capitaux étrangers et nationaux, nombreuses furent les sociétés anonymes à voir le jour, contribuant à l'essor des plus grandes fortunes de la région. Vega, Alipio Valencia, *Aniceto Arce...*, p. 55.

<sup>32</sup> Vega, Alipio Valencia, *Aniceto Arce...*, p. 51.

<sup>33</sup> Au total, ce sont 24 actionnaires chiliens qui se joignent à la compagnie, comptant un total de 1273 actions, tandis que les dix actionnaires boliviens comptent pour leur part 4727 actions dont 1941 sont détenues par Arce. Vega, Alipio Valencia, *Aniceto Arce...*, p. 53-54 ; voir également Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, pp. 223-230.

<sup>34</sup> Mitre, Antonio, *Los patriarcas de la plata...*, p. 190.

Parallèlement à cette situation, les taux de l'argent entamèrent, durant les années 1880, une chute significative. L'élite minière se trouva donc dans la situation où pour parvenir à maintenir un profit, elle n'avait d'autre choix que d'engendrer une baisse radicale des coûts de production. Pour ce faire, la solution passait par le développement du chemin de fer. D'une part, le chemin de fer permettait une réduction significative des coûts de transport (jusque là encore effectué en bonne partie à dos d'ânes, de mules ou de lamas), d'autre part, il permettait la vente immédiate d'une quantité importante de minerai brut dont la production était significativement moins coûteuse.<sup>35</sup> Une première ligne de chemin de fer liant Uyuni, dans le département d'Oruro, à Antofagasta sur la côte nouvellement chilienne fut ainsi inaugurée en 1889.

Avec la chute inéluctable de l'industrie argentifère au milieu des années 1890, combinée à un spectaculaire développement de l'exploitation de l'étain, allait coïncider une transposition de la balance du pouvoir politique et économique des conservateurs vers les libéraux, des oligarques de l'argent à ceux de l'étain et des haciendas. Si on dresse toutefois un bilan de cette période de l'« essor », on constate que la modernisation de l'industrie minière n'a, en définitive, bénéficié qu'à une poignée d'entreprises. De plus, par la spécialisation du secteur minier et le développement d'une structure d'exportation mines/ports maritimes, les autres secteurs de l'économie s'atrophiaient, engendrant au niveau national le développement d'une logique généralisée d'exportation de minéraux et d'importation de pratiquement tous les autres produits de l'industrie.<sup>36</sup> Comme l'écrit Antonio Mitre :

Le capital accumulé par l'oligarchie minière ne permit pas de dynamiser d'autres secteurs de la production, il se consuma rapidement dans les faillites financières de la fin du siècle, dans l'achat de terres, la construction de palais et dans des campagnes présidentielles. Les liens unissant l'oligarchie aux formes sociales dérivées du *latifundio* furent renforcés.<sup>37</sup>

---

<sup>35</sup> Mitre, Antonio, *Los patriarcas de la plata...*, p. 191.

<sup>36</sup> Mitre, Antonio, *Los patriarcas de la plata...*, p. 192.

<sup>37</sup> Mitre, Antonio, *Los patriarcas de la plata...*, pp. 192-193.



### ***La question agraire : privatisation des terres, « libre » marché***

L'indépendance de la Bolivie était indéniablement portée, ou à tout le moins, accompagnée par une pensée libérale exprimée en terme d'idéaux d'égalité et de liberté. Il n'est conséquemment pas surprenant que le tribut, cet impôt « dégradant pour la dignité des citoyens », fut rapidement aboli sous les auspices de Bolívar.<sup>38</sup> Le Libérateur abolit également la position de cacique, en plus de déclarer les Indiens propriétaires des terres en leur possession. Ces mesures ne furent toutefois que de très courte durée, puisqu'en raison des problèmes administratifs et fiscaux de l'État, les mesures discriminatoires à l'égard des populations autochtones héritées de l'époque coloniale furent réintroduites, moins d'un an plus tard, sous la présidence de Sucre.<sup>39</sup> La réintroduction de ces mesures qui perdurèrent ensuite sans réelles modifications jusqu'aux années 1860 fit passer l'impulsion libérale accompagnant l'indépendance pour un simple hoquet dans la longue histoire de la présence européenne dans cette partie de l'Amérique. Au tournant des années 1850 et 1860, toutefois, la croissance de l'économie nationale et la hausse des revenus gouvernementaux conséquents des investissements majeurs dans le secteur minier argentifère et de la récente exploitation minière de la côte pacifique vinrent altérer significativement l'importance relative du tribut comme source de revenus étatiques. Tandis que de manière absolue, les revenus associés à la collecte du tribut continuèrent à croître avec la hausse constante de la population autochtone au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, sa place centrale dans les revenus de l'État, elle, commença à s'effriter significativement.<sup>40</sup>

Simultanément à cette baisse de l'importance du tribut, accédait au pouvoir un groupe de politiciens nettement plus enclins à en finir avec le protectionnisme caractéristique des 30 premières années d'existence du pays. « Inspirée par le libéralisme de Bolívar, cette seconde génération de réformateurs cherchait aussi à éliminer l'héritage discriminatoire de la gouverne coloniale : tribut, caste, le cacique et même la communauté amérindienne en soi. »<sup>41</sup>

---

<sup>38</sup> La citation est tirée de José Flores Moncayo, *Legislación boliviana del indio*, La Paz, Instituto Indigenista Boliviano, 1953, cité dans Gotkowitz, Laura, *A Revolution for Our Rights...*, p. 17.

<sup>39</sup> Gotkowitz, Laura, *A Revolution for Our Rights...*, p. 17.

<sup>40</sup> Cet effritement devient radicalement évident au milieu des années 1860 alors que la proportion du revenu annuel total de l'État attribuable au tribut passe de 41 % en 1865 à 17 % en 1867. Klein, Herbert S., *Haciendas & 'Ayllus'...*, p. 115.

<sup>41</sup> Gotkowitz, Laura, *A Revolution for Our Rights...*, p. 18.

Cette période correspond également, comme nous l'avons présenté dans la section précédente, au moment où l'élite minière argentifère se mobilise contre les mesures (monnaie faible et banques de rachat) qui lui sont défavorables. Avec la pensée économique libérale qui imprègne cette période, il n'est pas étonnant que soit défié ce « modèle "antimoderne" et supposément non productif de propriété des terres que représentait la communauté [indigène] [...] ». <sup>42</sup> Il importe de spécifier que cette volonté de rompre avec l'héritage discriminatoire ne doit pas être comprise dans une logique humaniste de justice sociale, mais bien dans une logique de libéralisation économique et donc d'affranchissement vis-à-vis de mécanismes considérés comme désuets et s'opposant au progrès. C'est donc dans ce contexte que le gouvernement de Mariano Melgarejo émergera comme un des plus radicaux que la Bolivie ait connus. Indépendamment de son attitude fermement « caudilliste » et violente, la présidence de Melgarejo fut principalement marquée par la réforme de 1866.

Par le décret confiscatoire de 1866, Melgarejo fit de l'État bolivien le seul et unique propriétaire de toutes les terres communautaires, forçant de ce fait les Indiens vivant sur ces terres à acheter, sur une base individuelle, un titre de propriété renouvelable aux cinq ans. En d'autres mots, l'État était propriétaire des terres louées sur une base quinquennale par les indigènes. Les Indiens incapables d'acheter leurs terres les verraient être confisquées par l'État et mises aux enchères. <sup>43</sup> Comme si ce n'était pas suffisant, en plus de s'attaquer directement au mode d'existence communautaire des indigènes, le gouvernement fit tout en son pouvoir pour empêcher les communautés d'acheter les terres jadis sous leur contrôle. Le gouvernement requérait effectivement un minimum élevé de dimension et de coût pour tout achat de terres – ce qui limitait fortement les possibilités d'achat pour les membres des communautés –, en plus de favoriser les spéculateurs au sein du gouvernement en permettant les paiements via des obligations de dettes du gouvernement. <sup>44</sup>

Cette réforme de Melgarejo représente le premier effort significatif de privatisation généralisée des terres et d'implantation d'un libre marché en ce qui a trait aux transactions foncières. La réaction fut toutefois tout aussi violente que la réforme elle-même avec une opposition venant autant des communautés que de la frange créole exclue des faveurs

---

<sup>42</sup> Klein, Herbert S., *Haciendas & 'Ayllus'...*, p. 115.

<sup>43</sup> Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, pp. 216-217.

<sup>44</sup> Klein, Herbert S., *Haciendas & 'Ayllus'...*, p. 115-116.

déployées par le gouvernement. Cette opposition culmina au final avec le renversement de Melgarejo en janvier 1870 et l'abolition, par le gouvernement subséquent, de toutes les réformes formulées sous le règne du caudillo.

L'opposition qui s'était manifestée au sein même de l'élite créole ne provenait toutefois pas tant, en définitive, d'un désaccord avec les politiques foncières mises de l'avant par Melgarejo, mais plutôt avec la forme et le moment de leur application.<sup>45</sup> Comme l'écrit Gotkowitz, la volonté de l'élite politique de rendre aux communautés les terres usurpées ne fut que de courte durée : « [à] l'intérieur du Congrès comme à l'extérieur de ses murs, les politiciens affirmèrent leur support à la privation des terres communautaires sur le long terme ».<sup>46</sup> Dans ce contexte, deux camps se dessinèrent au sein de l'élite créole. Adoptant tous deux une position anticorporatiste vis-à-vis des communautés, les percevant comme une entité rétrograde à éliminer, ils ne s'entendaient toutefois pas sur la forme que devait prendre cette élimination. Pour les libéraux, il s'agissait de faire des Indiens des propriétaires individuels dans le but de les transformer en paysans libres aptes à vendre leurs surplus sur le marché, tandis que pour les conservateurs, une aliénation totale des terres était souhaitable afin d'éduquer « [...] les Indiens sous la tutelle des hacendados qui s'empareraient de leurs terres ».<sup>47</sup>

Il n'est ainsi pas surprenant de voir apparaître, dès 1874, une nouvelle réforme ayant sensiblement les mêmes objectifs que la réforme proposée à peine quelques années plus tôt. La *Ley de Ex-vinculación*, telle qu'elle se dénommait sous sa rhétorique positive, visait effectivement à concéder le droit de propriété individuelle aux Indiens. La loi d'*Ex-vinculación*, littéralement « hors du lien », « offrait » donc aux individus membres des communautés de sortir de celles-ci en devenant propriétaires individuels des terres. Ce vocabulaire hautement libéral laissait entendre que la propriété rendait libre : libre des obligations de travail imposées aux communautés, libre de l'autorité rétrograde des gouvernements communautaires.<sup>48</sup> Dans les faits, la loi abolissait les communautés en tant qu'unité juridique, fiscale et propriétaire.<sup>49</sup>

---

<sup>45</sup> Klein, Herbert S., *Haciendas & 'Ayllus'...*, p. 116.

<sup>46</sup> Gotkowitz, Laura, *A Revolution for Our Rights...*, p. 21.

<sup>47</sup> Klein, Herbert S., *Haciendas & 'Ayllus'...*, p. 133.

<sup>48</sup> Klein, Herbert S., *Haciendas & 'Ayllus'...*, p. 117.

<sup>49</sup> Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, p. 219.

Avec la mise en application de la loi à partir de 1880, l'idéal émancipatoire de « petits propriétaires » qui accompagnait la formulation de la loi et qui était porté par une frange de l'élite fut rapidement bafoué. Les défenseurs de l'expansion des haciendas ayant influencé sa mise en application accélérée, le but de la loi était devenu plus clair que jamais : l'élimination des communautés et la réappropriation des terres par l'élite créole.<sup>50</sup> Pour les 40 années qui allaient suivre, la vente de terres, principalement dans le département de La Paz, allait être massive. Ces ventes allaient être particulièrement importantes de 1881 à 1886, alors qu'elles furent caractérisées par un nombre de fraudes spectaculaire.<sup>51</sup> En définitive, malgré l'importante résistance à la vente de leurs terres qui allait être déployée par les communautés indigènes, on estime à environ 40 % la perte de terres appartenant aux communautés durant la période s'échelonnant de 1880 à 1930.<sup>52</sup> En fait, alors que les communautés détenaient encore, en 1880, la moitié des terres et représentaient 50 % de la population rurale, elles ne représentaient plus, en 1930, qu'un tiers de celle-ci ne possédant plus qu'un tiers des terres. Comme l'écrit Herbert Klein : « [l]e pouvoir des communautés indiennes libres était définitivement brisé ».<sup>53</sup>

En somme, ce qu'on observe en Bolivie avec le libéralisme plus affirmé du tournant des années 1860 et 1870 n'est en rien étranger aux transformations de nature capitaliste ayant été observées ailleurs en d'autres époques. Dans son étude sur les origines du capitalisme, origines qu'elle situe dans l'Angleterre du XVII<sup>e</sup> siècle, Ellen Meiksins Wood écrit :

[...] aux yeux des seigneurs et à ceux de leurs fermiers capitalistes [...], il fallait lever de tels obstacles empêchant les terres de donner leur plein rendement et qui les empêchaient, eux, d'exploiter leur propriété au maximum. Entre les XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ils exercèrent des pressions de plus en plus vives afin d'abolir ces droits coutumiers qui freinaient l'accumulation capitaliste. Ces pressions furent de diverses natures. On contesta le droit d'accès aux terres dites communales, sous prétexte qu'elles appartenaient en fait à des particuliers qui avaient sur elles des droits exclusifs ; on élimina certains droits d'accès à la propriété privée, et

---

<sup>50</sup> Gotkowitz, Laura, *A Revolution for Our Rights...*, p. 26 ; Klein, Herbert S., *Haciendas & 'Ayllus'...*, p. 117.

<sup>51</sup> Klein, Herbert S., *Haciendas & 'Ayllus'...*, p. 156 ; pour un exemple tiré du département de Chuquisaca voir Langer, Erick D. *Economic Change...*, chapitre 4, principalement pp. 52-73.

<sup>52</sup> Kohl, Benjamin et Linda Farthing, *Impasse in Bolivia. Neoliberal Hegemony and Popular Resistance*, Londres et New York, Zed Books, 2006, p. 43.

<sup>53</sup> Klein, Herbert S., *A Concise History...*, p. 147.

on remet sérieusement en question les tenures traditionnelles, qui accordaient à plusieurs petits cultivateurs des droits de propriété alors qu'ils n'avaient en main aucun titre légal à cet effet. Dans tous ces cas de figure, il s'agissait avant tout de substituer de nouvelles conceptions capitalistes sur la propriété à d'anciens concepts traditionnels, et de faire en sorte que la propriété désormais ne soit plus seulement « privée », mais demeure à l'usage *exclusif* de celui qui la possédait. Il fallait donc en exclure tout autre individu, y compris la personne morale que constituait la communauté, [...]. Bref, pour y arriver, il fallait abolir une fois pour toutes, les droits coutumiers qui autorisaient l'accès aux terres sous certaines conditions.<sup>54</sup>

Bien que la relation liant État, communautés et terres dans la Bolivie du XIX<sup>e</sup> siècle soit distincte de celle unissant seigneurs, paysans et terres dans l'Angleterre des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, il n'en demeure pas moins que ce qui s'observe dans les Andes à l'époque que nous étudions s'inscrit à l'intérieur d'une logique hautement similaire à ce que Meiksins Wood décrit (logique à laquelle il faut toutefois ajouter la structure de division raciale propre à l'Amérique latine). La vague de libéralisation qui marque la Bolivie dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, qui passe par une restructuration des rapports qui lient les divers groupes entre eux et à la terre, appartient au fond à un mouvement plus général de développement du capitalisme. Et comme ce fut le cas plus tôt en Angleterre, ce développement passe par une substitution des rapports à la terre, à la production et à la communauté – indigène et bolivienne – préexistants par de nouvelles conceptions de la propriété et par les structures qui en permettent la diffusion.

### **Guerre et paix : composantes morales du rapport au capital en contexte patriotique**

En septembre 1883, Almanzor Prudencio, homme de lettres paceño, dépose publiquement une accusation formelle contre Aniceto Arce : « [...] permettez-moi de dénoncer, tel que je dénonce, le crime de lèse-patrie, perpétré par le Vice-Président de la République Aniceto Arce, actuel Président du Sénat, pour le discrédit majeur et la honte infligée à ma Patrie

---

<sup>54</sup> Wood, Ellen Meiksins, *L'origine du capitalisme. Une étude approfondie*, Lux, Montréal, 2009 (2002). p. 172.

[...]. »<sup>55</sup> Équivalent à la trahison, le crime de « lèse-patrie » est une offense passible, à cette époque, de la peine capitale. Le dossier étoffé quoique bancal déposé par Prudencio suggère qu'Arce ait trahi les intérêts de la Bolivie au profit des intérêts du Chili. Son accusation ne trouvera toutefois pas de suite concrète auprès des autorités. Elle n'en est pas moins porteuse d'une rancœur vis-à-vis d'Arce, sentiment manifeste depuis quelques années au sein d'une frange de l'élite créole et qui naquit, dans le contexte de la guerre opposant la Bolivie au Chili, de la position en faveur de la paix défendue par Arce.

Dans le débat qui oppose le camp pro-paix au camp pro-guerre et qui sera au cœur de la vie politique bolivienne lors des premières années de la décennie 1880, un enjeu principal ressortira plus que tout autre : le patriotisme. Cet enjeu, entre autres par le degré de haute sensibilité qu'il induit, viendra écartier de nombreux autres enjeux d'intérêt pourtant significatif. Et lorsqu'il ne passera pas sous silence ces autres enjeux, il viendra pervertir selon ses termes, la nature des réflexions. C'est le cas de la question de la place croissante du capital dans la vie politique bolivienne et de la transformation de l'État sur les bases d'un esprit capitaliste.

Alors que la transformation capitaliste de la société apparaît plus franchement que jamais au tournant des années 1870 et 1880 avec la place croissante du libéralisme comme idée maîtresse de la politique économique bolivienne, la discussion sur les valeurs associées à cette transformation ne semble que très peu apte à se distancier franchement des questions patriotiques. Dans la société bolivienne en mutation, les questions relatives à la forme que prend la société seront donc débattues sous la lumière aveuglante de la guerre.

En tant que fer de lance de la communauté capitaliste, mais plus encore, en tant que son principal représentant au sein du pouvoir étatique, Arce se trouvera forcément au cœur des débats, et ce en tant que sujet aussi bien qu'objet. En effet, non seulement Arce sera-t-il le plus ardent défenseur du capital – sa croissance, sa circulation – et conséquemment le membre le plus loquace du camp *pacista*, mais la plupart du temps, c'est Arce lui-même, en tant qu'actionnaire majoritaire de la compagnie Huanchaca, en tant que défenseur des relations

---

<sup>55</sup> « [...] me permite denunciar, como denuncia, el crimen de Lesa-Patria, perpetrado por el Vice-Presidente de la República Boliviana Aniceto Arce, actual Presidente del Senado para mayor mengua y vergüenza de mi Patria [...] » Dans HCL, LAPDC, Prudencio, Almanzor, « Acusacion formulada contra Aniceto Arce. Conteniendo los primeros Documentos para la prueba », Sucre, Imprenta de Pedro España, 21 septembre 1883, p. 1.

économiques avec le Chili, qui sera la cible des accusations du camp belliqueux et donc au centre des discussions.

### ***Les prémisses de la Convention de 1880***

C'est dans le contexte de la Convention de 1880<sup>56</sup> que s'affirmeront plus concrètement les deux camps opposés, principalement à la suite de la publication d'un manifeste soutenu par Arce qui présentait la guerre comme une erreur politique du gouvernement.<sup>57</sup> Mais avant que tous les débats ne commencent à s'articuler sur des bases patriotiques, la Convention avait déjà offert l'occasion à Arce d'exprimer ses positions quant à sa conception de la politique et de l'État bolivien. La Convention avait certes pour premier objectif l'établissement d'une nouvelle constitution pour le pays, mais elle avait également pour tâche pressante la nomination d'un nouveau président et de ses vice-présidents. Se portant candidat, Arce profita de ce contexte pour exposer ses convictions.

Par la plume des coreligionnaires chargés de présenter sa candidature en son nom, Arce pose d'emblée qu'« [...] il est temps d'éloigner du trône du pouvoir, tout calcul impur de convenances personnelles, et de rendre digne la magistrature, non seulement par le détachement de son personnel, mais [aussi] par la propreté des mains, qui ont à se mettre dans la gérance de la chose publique ». <sup>58</sup> Par cette posture en apparence défensive, dans la mesure où il semble vouloir se distancier via une posture éthique des potentielles accusations de conflit d'intérêt lié à sa candidature, Arce insiste sur une gestion honnête, mais surtout désintéressée. Or, dans la logique du magnat de Huanchaca, ce désintéressement – entendu comme l'absence d'une volonté d'utilisation égoïste ou népotique du pouvoir – est assuré par la fortune déjà établie du candidat :

---

<sup>56</sup> Voir le chapitre 2

<sup>57</sup> Vega, Alipio Valencia, *Aniceto Arce...*, p. 62.

<sup>58</sup> « Pero es tiempo de alejar del solio del poder todo cálculo impuro de conveniencias personalistas, i dignificar la magistratura, no solo por el desprendimiento de su personal; sino por la limpieza de las manos, que se han de poner en la gerencia de la cosa publica. » HCL, LAPDC, Agustín María Miranda, José Manuel Gallo, Juan G. Rúa, « Candidatura del Señor Doctor Aniceto Arce... », p. 2.

[...] ces qualités, nous les voyons admirablement combinées chez l'illustre citoyen Dr. Aniceto Arce. Son détachement est confirmé par ce désintéressement généreux avec lequel il se prête aux tâches pénibles de la préfecture de ce département, renonçant à la faveur de l'État, le montant du budget alloué à ses services. Son patriotisme ressort dans le relevé des fréquentes, généreuses oblations de forte somme destinées à des établissements et des institutions publiques de bienfaisance.<sup>59</sup>

D'une part, Arce témoigne de son détachement dans l'exercice politique en refusant le salaire qui lui est inutile en raison de sa fortune, mais plus significatif encore, il utilise cette fortune amassée à l'extérieur des circuits politiques, par son expérience d'industriel, afin de favoriser l'État et la patrie. En effet, non seulement renonce-t-il au salaire que lui paie l'État, mais il utilise ses propres ressources pécuniaires pour financer des institutions profitables au peuple. De cette affirmation découle l'idée qu'un individu utilisant sa fortune pour financer des institutions qui servent au bien commun (et qui potentiellement devraient être financées par l'État) accomplit un geste patriotique. Cette logique se pervertit quelque peu lorsque cet individu est, d'une part, l'homme le plus riche du pays, le capitaliste par excellence, et, d'autre part, un aspirant à la plus haute fonction de l'État. C'est que dans le contexte bolivien du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que règne un certain présidentialisme teinté d'atavismes « caudillesques », le président tend à incarner d'une certaine manière l'État, la patrie. Il découle donc, par extension, que la nomination d'Arce à la présidence du pays correspondrait à la pénétration aboutie de valeurs capitalistes au cœur même de la logique de l'État bolivien.

Ce raisonnement qui, de prime abord, peut paraître un peu alambiqué est renforcé par la suite du discours de mise en candidature présenté par Miranda, Gallo et Rua. Toujours à propos d'Arce, les trois hommes écrivent :

Les biens de la fortune qu'il possède sont un gage de son détachement, puisqu'il n'a pas besoin de l'abondante rente présidentielle pour rendre confortable, somptueuse et respectable sa nouvelle position. Il dispose d'un revenu annuel abondant provenant de ses propriétés immeubles et de ses labeurs argentifères.

---

<sup>59</sup> « [...] estas cualidades vemos admirablemente combinadas en el conspicuo ciudadano Dr. Aniceto Arce. Su desprendimiento está comprobado por ese generoso desinterés, con que se ha prestado á las penosas tareas de la prefectura de este departamento, renunciado a favor del estado, la cifra del presupuesto asignado á este servicio. Su patriotismo resalta en el relieve de las frecuentes, generosas oblaciones de fuertes sumas destinadas á establecimientos, é instituciones de beneficencia pública. » HCL, LAPDC, Agustin María Miranda, José Manuel Gallo, Juan G. Rua, « Candidatura del Señor Doctor Aniceto Arce... », p. 2.



Ainsi, par son élévation à la présidence de la République, aucun intérêt personnel ne se laisse entrevoir qui puisse rabaisser l'arrogance élevée de son patriotisme ; et tandis que d'autres présidents ont gaspillé les fortunes publiques, le Sr. Arce, peut-être, pourrait les accroître avec des sommes plus ou moins importantes selon sa libéralité coutumière.<sup>60</sup>

Ce passage, en plus de paradoxalement contenir, à mots à peine couverts, une offre de pots de vin – selon la « libéralité coutumière » d'Arce –, présente explicitement l'idée selon laquelle la richesse rend incorruptible. De là, il découle qu'Arce est le plus incorruptible des hommes puisque le plus riche de ceux-ci.<sup>61</sup> Cette notion, certes fallacieuse, nous permet toutefois de comprendre l'aura positive qu'on cherche à associer à la richesse d'Arce. Ce dernier a fait fortune à travers la modernisation capitaliste de l'industrie minière ; cette fortune induit le détachement nécessaire à une gouverne « propre » ; par extension, la fortune capitaliste devient une condition de la bonne gouverne. Et en suggérant qu'Arce pourrait accroître les ressources de l'État par l'usage de ses propres ressources financières, on laisse sous-entendre que le capitalisme est bénéfique à l'État.

Ces idées n'approchent toutefois que périphériquement les liens concrets unissant le capital à l'État. Ils n'énoncent en effet pas de façon directe un projet d'engagement de l'État sur la voie de l'économie capitaliste. Cette énonciation, centrale à l'observation d'un esprit du capitalisme associé à l'État, apparaîtra plutôt lorsque seront débattus les enjeux entourant l'engagement de la Bolivie dans la guerre avec le Chili. Et ce débat commencera à s'articuler avec force dès les premiers mois de la Convention, Arce laissant très rapidement entendre qu'à ses yeux, la paix immédiate est essentielle à la destinée sereine du pays :

---

<sup>60</sup> « Los bienes de fortuna que posee, son una prenda de su desprendimiento; pues no necesita de la pingüe renta presidencial, para hacer cómoda, suntuosa i respetable su nueva posición. Cuenta con un ingreso cuantioso anual de sus propiedades inmuebles i labores argentifera.

Así que, en su elevación á la presidencia de la República, no vemos traslucirse ningun interés personal, que rebajar pueda la levantada altivez de su patriotismo; i mientras otros presidentes han derrochado [gaspiller] los caudales [fortunes] públicos, el Sr. Arce, acaso, los pueda acrecer con cifras mas ó menos numerosas de su acostumbrada liberalidad. » HCL, LAPDC, Agustin María Miranda, José Manuel Gallo, Juan G. Rua, « Candidatura del Señor Doctor Aniceto Arce... », p. 3.

<sup>61</sup> Cette logique est loin d'être l'apanage d'Arce ou du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour un exemple lié à l'actualité contemporaine, voir, Kaufman, Scott Eric, « Donald Trump: Unlike me, Hilary Clinton isn't rich enough to be incorruptible » dans *Salon*, 18 juin 2015, [http://www.salon.com/2015/06/18/donald\\_trump\\_unlike\\_me\\_hillary\\_clinton\\_isnt\\_rich\\_enough\\_to\\_be\\_incorruptible/](http://www.salon.com/2015/06/18/donald_trump_unlike_me_hillary_clinton_isnt_rich_enough_to_be_incorruptible/), page consultée le 18 septembre 2015.

La nécessité la plus appuyée de la République aujourd'hui est le règne de l'ordre civil dans toutes les artères de la vie publique. Seulement à l'ombre d'une paix bénéfique et bienfaisante peut germer le camp de la liberté et donner les fruits du progrès. La paix, comme ressort de toute action salutaire : la paix dans le pouvoir, la paix dans l'obéissance, la paix dans toutes les parties.<sup>62</sup>

Arce insiste, via le discours de ses représentants, sur le besoin de la paix comme condition préalable pour répondre à la nécessité première de la république : l'ordre civil. L'ordre civil s'inscrit dans la logique de respect des institutions en lien avec les idéaux de démocratie et de république tels que nous les avons développés dans les chapitres précédents. Toutefois, une composante supplémentaire apparaît ici, cet ordre civil engendré par la paix n'est pas une fin en soit, il est lui-même essentiel au développement de la liberté et du progrès. Et liberté et progrès, chez Arce, sont synonymes de libéralisme économique et de développement capitaliste.

### *L'exil d'Arce et l'essence du débat guerre vs paix*

Si deux camps, l'un en faveur de la continuation de la guerre, l'autre en faveur d'une paix immédiate avec le Chili, avaient commencé à se manifester dès les débuts du conflit en 1879, c'est principalement à partir de la défaite de l'Alto de la Alianza, le 26 mai 1880 (qui marque le repli des troupes boliviennes vers l'intérieur du pays), que les positions s'affirmeront de manière plus véhémente et que les débats prendront un ton désormais acrimonieux. Ce changement de ton culminera avec l'exil proclamé, le 11 mars 1881, à l'encontre d'Arce (alors vice-président du pays) et la série de discours et pamphlets publiés à sa suite. Comme nous l'avons expliqué au chapitre 2, cet exil se justifiait, aux yeux de ceux l'ayant décrété, par la publication d'une lettre écrite par Arce à son ami José Pol, et dont nous reproduisons à nouveau le passage clé :

---

<sup>62</sup> « La necesidad mas acentuada de la República es hoy el imperio del orden civil en todas las arterias de la vida pública. Sola á la sombra de una paz benéfica i bienhechora puede fecundar el campo de la libertad i dar frutos de progreso. La paz, como resorte de toda accion saludable: la paz en el poder, la paz en la obediencia, la paz en todas partes. » HCL, LAPDC, Agustin María Miranda, José Manuel Gallo, Juan G. Rua, « Candidatura del Señor Doctor Aniceto Arce... », p. 6.

[...] Nos folies nous ont apporté la guerre, la perte du territoire, et pourtant vaincus, exténués et impuissants, nous faisons de ridicules provocations pour attirer la rage de l'ennemi ; et plus encore pour encourager le communisme. La seule voie de salut pour la Bolivie est la nécessité qu'a le Chili de la mettre à son avant-garde pour assurer ses conquêtes. Pour cela même, notre attitude doit être silencieuse, digne et d'un travail patient. En espérant la solution à la Convention, je crois [toutefois] qu'elle accouchera de monstres. [...]<sup>63</sup>

Le passage clé de cette lettre est bien entendu celui où Arce semble laisser entendre que la seule solution pour la Bolivie est de passer sous domination chilienne. Il s'agit du passage clé dans la mesure où c'est sur la base de cette phrase seule que sera justifié l'exil du vice-président, phrase qui sera reprise hors contexte par tous les adversaires d'Arce et jusqu'aux historiens ayant traité de cet épisode.<sup>64</sup> Il s'agit également du passage clé en raison de la fenêtre qu'il ouvre sur la pensée politique d'Arce. Pour lui, la guerre mine complètement la Bolivie, elle affaiblit le pays, le prive de ses ressources, et offre le prétexte à certaines franges du gouvernement pour lever des impôts odieux et confisquer des biens privés.<sup>65</sup> Il apparaît donc impératif de faire la paix avec le Chili – entendu par là que ce n'est pas l'allié péruvien qui permettra au pays de s'en sortir. Ces éléments deviendront plus explicites à la lumière des explications fournies dans le manifeste que publiera Arce avant de quitter le pays.

Arce écrit dans son manifeste, au moment de son départ :

Je n'ai donc pas voulu la guerre, j'ai aspiré à la paix, parce que tel est le gaspillage de forces, si profonde est la perturbation que cause la guerre dans tous les domaines de l'existence sociale, que même si l'on suppose une victoire, elle ne compense pas les ravages de ce choléra qui souffle sur les nations, ensemençant de cadavres et de ruines le territoire par où elle passe.<sup>66</sup>

---

<sup>63</sup> Dans HCL, LAPDC, Tapia, José C. Calasanz, « Una carta del Doctor... ».

<sup>64</sup> Même Alipio Valencia Vega, pourtant un biographe perspicace d'Arce, ne rapporte pas la citation complète et, conséquemment, passe à côté du propos plus large d'Arce. Vega, Alipio Valencia, *Aniceto Arce...*, p. 62.

<sup>65</sup> À titre d'exemple – et c'est sans doute ce à quoi Arce pense lorsqu'il parle des folies ridicules faites en Bolivie pour encourager le communisme – les actions de la compagnie Huanchaca détenues par des intérêts chiliens furent confisquées par le gouvernement dès les premiers mois du conflit et le directoire de Valparaiso fut rapatrié à Sucre. Vega, Alipio Valencia, *Aniceto Arce...*, p. 54-55.

<sup>66</sup> « No he querido pues, la guerra, he anhelado la paz, porque tanto es el desperdicio de fuerzas, tan honda es la perturbacion que causa la guerra en todos los dominios de la existencia social, que aún supuesta una victoria, no compensa ella los estragos de ese cólera que sopla sobre las naciones, sembrando de cadáveres y ruinas el territorio por donde va. » Dans Arce, Aniceto, « Manifiesto del Vice-Presidente... », p. 6.

À la lecture de ce passage, on comprend qu'Arce développe sa position dans une logique de pacifisme rationnel. Sa posture en faveur de la paix n'est pas guidée par des principes moraux, mais plutôt par un rapport coûts/bénéfices. Pour Arce, le prix de la guerre (gaspillage des forces, perturbation de tous les domaines, etc.) est tel qu'en aucun cas il ne pourrait être compensé par les bénéfices qu'elle pourrait engendrer. Il ne s'agit pas de savoir si l'action de faire la guerre est bien ou mal en soi, mais plutôt si cette guerre nuit ou bénéficie au pays. Ainsi, Arce évacue explicitement la question de la victoire ou de la défaite de sa réflexion. Sa posture ne s'appuie pas sur les chances ou non de victoire de la Bolivie dans le conflit (bien qu'il croit en une défaite imminente)<sup>67</sup>, mais sur le fait que la guerre en elle-même, comme situation vécue, est nuisible au pays.

D'une certaine manière, la position défendue par le camp en faveur de la guerre relèvera de la même logique. Pour les pro-guerres, celle-ci est l'expression d'un geste patriotique, la mise en action d'une posture morale où la notion de victoire intervient non pas dans les résultats de la guerre, mais dans le simple fait de combattre :

[I]nterrogez [...] tous les autres [tous ceux dont les intérêts économiques ne sont pas liés au Chili] s'ils désirent la paix à ces conditions [des gains territoriaux et commerciaux concédés par le Chili, trahison du Pérou et fin de l'alliance] ou la guerre avec tout ce cortège d'horreurs tel qu'on en sait le Chili capable, et tous, sans qu'il n'en manque un, nous répondront à l'unisson : la guerre ! Jusqu'à expirer le dernier souffle !<sup>68</sup>

Ainsi, si la guerre fournit le contexte à la discussion, elle est en même temps évacuée, à bien des égards, du débat. Le fait est que les chances de victoire ou de défaite de la Bolivie dans la guerre n'ont pas de réelle importance pour la réflexion ici déployée. Qu'un des deux camps voie juste à savoir si la guerre peut être remportée ou non n'est pas une condition déterminante de leurs postures puisque celles-ci s'inscrivent toutes deux à l'extérieur du cadre venant régir les modalités du combat et de la guerre en général. D'une part, le camp « patriotique » n'articule pas sa réflexion en fonction d'une logique de défense du pays, au sens d'un

---

<sup>67</sup> Dès 1878, avant même le déclenchement de la guerre, Arce s'inquiète du conflit à venir, car il ne croit pas en la possibilité d'une victoire pour la Bolivie. Vega, Alipio Valencia, *Aniceto Arce...*, p. 60.

<sup>68</sup> « [...] interrogad [...] a todos los demas [...] si desean la paz con estas condiciones ó la guerra con todo ese cortejo de horrores con que sabe hacerla Chile, y todos, sin que falta uno, nos contestarán unísonamente: la guerra! Hasta exhalar el último aliento! » Dans HCL, LAPDC, Quiroga, Nicasio B. Y., « El manifiesto del señor Aniceto Arce... », pp. 5-6.

engagement dans la guerre en tant qu'activation d'un geste sécuritaire, au sens de préservation de l'intégrité du territoire. Il ne s'agit pas d'un geste de survie matérialisé, mais plutôt d'une posture éthique, une défense de la patrie à tout prix, « la patrie ou la mort ». La patrie étant entendue comme préexistante, voire « sur existante » au territoire, au peuple. D'autre part, le camp « capitaliste » ne considère pas les éléments qui ne sont pas en lien avec une logique d'accumulation du capital. Pour Arce et les autres pacistas, la guerre n'est évaluée qu'en tant qu'outil ou frein à l'activité commerciale, à la croissance. Nous comprendrons mieux ces deux postures en creusant les discours d'Arce et de ses adversaires à partir du moment où il publie son manifeste.

À la lecture du manifeste, il ressort clairement que le futur exilé trouve son châtement injuste. Injuste en soi, car Arce ne considère aucunement avoir trahi sa patrie. Il rappelle qu'indépendamment de sa position en faveur d'une paix rapide négociée avec le Chili, il s'est toujours soumis honnêtement aux demandes de son gouvernement en matière de contribution à l'effort de guerre.<sup>69</sup> Et il considère sa situation d'autant plus injuste lorsqu'il réfléchit au sort plus favorable réservé à d'autres ayant « trahi » le pays :

Pardon à ceux du 12 mars, indemnité pour les délits de détournement [de fonds], absolution pleine aux coupables et aux perturbateurs d'aujourd'hui. Oui, mais éloignement de la patrie à celui [Arce] qui la servit avec confiance, à celui qui pleura ses blessures et son sang, maudissant cette guerre prématurée et stérile, qui a

---

<sup>69</sup> Arce écrit : « Et bien, nonobstant mes convictions invariables sur le sujet, je me suis trouvé disposé à toute demande du gouvernement relative à la distribution de fonds pour soutenir l'armée et remplir des besoins ordinaires et extraordinaires du service national ; ma bourse n'a pas fait défaut pour les demandes qui furent faites au nom des convenances du pays.

Ami sincère de la paix, [...], après être un ennemi de la guerre dans le jeu tranquille de la diplomatie, unique champ d'action opportun et prévoyant pour la Bolivie, je me suis soumis à des angoisses et des sacrifices communs, offrant mon tribut, sans l'exagérer ni le minimiser. »

« Y bien, no obstante mis convicciones invariables al respecto, toda demanda del gobierno relativa á erogacion de fondos para sustentar ejércitos y llenar necesidades ordinarias y extraordinarias de servicio nacional, me ha encontrado dispuesto á ello; no he escaseado mi bolsa para pedidos que se hacian á nombre de las conveniencias del pais.

Amigo-franco de la paz, [...], después de ser enemigo de la guerra en el juego tranquilo de la diplomacia, único campo de accion oportuna y previsora para Bolivia, me he sometido á angustias y sacrificios comunes, ofreciendo mi tributo, sin exagerarlo, ni empequeñecerlo. » Dans Arce, Aniceto, « Manifesto del Vice-Presidente... », p. 7.

tiré les fonds du travail et relâché les ressorts de l'industrie, sacrifiant honneur et bourse.<sup>70</sup>

Arce critique ainsi l'injustice qu'il perçoit à son endroit, mais, plus significatif pour nous ici, il exprime pour une première fois concrètement la raison de son opposition au conflit. Pour lui, la guerre est stérile et entraîne deux fâcheuses conséquences : elle détourne du travail, elle écrase l'industrie. Travail, production, capital, voilà les principales victimes de la guerre à ses yeux. Alors que travail, production et capital s'avèrent également les piliers du développement du pays pour Arce :

Homme de travail, je souhaitais pour mon pays que se forment des éléments de l'industrie à l'ombre de la paix.

Préoccupé par cette idée, je n'ai pensé qu'à ouvrir des sources de production et à entraîner des courants d'activités jusque dans les entrailles des forêts, croyant que la rédemption sociale ne peut qu'être l'œuvre du travail.<sup>71</sup>

Il importe ici de rappeler que le texte que publie Arce n'est pas une plaidoirie contre son exil. Il ne cherche pas à faire renverser le jugement qui le pousse à quitter la Bolivie. Arce quitte, bien qu'à contrecœur, le pays, il y est résigné. Non pas un appel à la clémence, donc, son texte est bel et bien un manifeste, une déclaration publique et solennelle de ses positions politiques. Il n'est conséquemment pas surprenant que ses propos bifurquent rapidement vers une sorte d'exégèse du projet qu'il entrevoyait et qu'il entrevoit pour la Bolivie, vers une chronique de ses accomplissements passés ou à venir. Dans ce contexte, ce qui apparaît de manière frappante sont donc les trois piliers évoqués précédemment (travail, production, capital), et la paix (dont la défense est ce qui le pousse à l'exil, rappelons-le) n'est au fond que la condition nécessaire à leur épanouissement. Comme il l'écrit, « [l]a *paix* est mon ardent désir, je

---

<sup>70</sup> « Perdon á los del 12 de marzo, indemnidad para los delitos de peculado, absolució n plena á los culpables de ayer y á los perturbadores de hoy. Sí, pero, léjos de la pátria al que la sirvió con fé, al que lloró sobre sus heridas y su sangre, maldiciendo esa guerra prematura y estéril, que ha sacado los fuentes del trabajo y aflojado los resortes de la industria, sacrificando honra y bolsa. » Dans Arce, Aniceto, « Manifiesto del Vice-Presidente... », p. 4.

<sup>71</sup> « Hombre de trabajo, queria para mi pais, que se formasen elementos de industria, á la sombra de la paz.

Preocupado con esa idea, solo he pensado en abrir fuentes de producción y en llevar corrientes de actividad hasta las entrañas de las selvas, creyendo que la redencion social, solo es obra del trabajo. » Dans Arce, Aniceto, « Manifiesto del Vice-Presidente... », p. 6.

souhaite voir les industries du pays croître avec la sève qu'elles donnent en abondance ». <sup>72</sup> Ou plus explicitement encore, en réponse à un article rédigé par Nathaniel Aguirre, alors ministre de la Guerre, « [...] je ne vois d'autres chemins pour la salvation de la Bolivie que celui de la paix. La paix qui nous permet de nous consacrer aux labours féconds du travail et au développement de nos richesses ». <sup>73</sup>

Cette posture en faveur du travail et de l'industrie n'est bien entendu pas l'apanage d'Arce. Il n'y a qu'à regarder du côté de la Convention de 1880 et des discussions relatives à la réforme de la loi sur les mines et de la loi sur les terres des communautés (la mise en application de la réforme de 1874) <sup>74</sup> pour percevoir l'adhésion somme toute généralisée au développement de structures favorisant l'essor de l'industrie et du travail (via entre autres l'expansion de la propriété privée). Ainsi, même les plus ardents opposants d'Arce sont prêts à défendre la valeur de ces deux notions pour le pays. José Calasanz Tapia, éditeur et proche du futur parti libéral, écrit :

Travail ! Industrie ! Rien n'est plus miraculeux en effet, mais sans les ressources de la politique, sans les *Vice-majestés*, sans le captage des forces collectives, parce que tout cela est une inversion de l'ordre social, c'est une exagération de l'autorité, ça frôle les limites du *communisme*. <sup>75</sup>

---

<sup>72</sup> « La paz es mi anhelo vivísimo; deseo ver que las industrias del país crezcan con la savia que ella dá abundantamente. » Dans Arce, Aniceto, « Manifiesto del Vice-Presidente... », pp. 9. Passages en italique dans le texte original.

<sup>73</sup> « [...] no encuentro otro camino para la salvacion de Bolivia que el de la paz. La paz que nos permita de consagrarnos a las labores fecundas del trabajo y al desarrollo de nuestras riquezas. » Dans HCL, LAPDC, Guzmán, Santiago V., « El Doctor Arce y su rol... », p. 25.

<sup>74</sup> Nathaniel Aguirre, qui siège alors à titre de président de la Convention, présente ainsi les nouvelles lois relatives à la propriété des terres : « [l]es lois que nous avons dictées en faveur de la race indigène déshéritée portent en elles-mêmes une pacifique et féconde transformation, couronnement indispensable de la république démocratique, ouvrant au moment opportun de nouvelles sources de production à notre richesse. » « Las leyes que hemos dictado a favor de la desheredada raza indígena, traerán consigo una pacífica y fecunda transformación, coronamiento indispensable de la república democrática, abriendo al propio tiempo nuevas fuentes de producción a nuestra riqueza. » Dans Anonyme, *Redactor de la Convencion nacional del año 1880*, tome II, La Paz, Litografías e imprentas unidas, 1924, p. 936.

<sup>75</sup> Il serait intéressant d'investiguer le sens donné au terme « communisme » pour l'époque. Tapia n'est pas le premier à l'utiliser, Arce lui-même le voyait comme un danger (voir sa lettre à José Pol). Sans en comprendre le sens précis, il est tout de même clair que, tel qu'il est utilisé par Tapia, il renvoie à une transformation négative de la société marquée, entre autres, par un autoritarisme inacceptable.

« Trabajo! Industria! Nada hai mas santo en efecto, pero sin los recursos de la política, sin las *Vice-majestades*, sin la captación de las fuerzas colectivas, porque todo eso es inversion del orden social, es exageracion de la autoridad, toca los límites del *comunismo*. » Dans HCL, LAPDC, Tapia, José C. Calasanz, « Otra vez el señor Arce... », p. 3.

Ce que l'on reproche à Arce n'est donc pas la promotion du travail et de l'industrie, voire du capital, c'est plutôt la forme que prend cette promotion, ce développement mis de l'avant par Arce. Et c'est là qu'intervient le filtre patriotique.

Deux éléments interviennent simultanément. D'une part, on reproche directement aux gouvernements d'ici et d'ailleurs d'avoir permis l'appropriation d'importantes ressources par des particuliers nationaux et étrangers.<sup>76</sup> Ce faisant, on s'offusque du pouvoir qu'ont acquis des particuliers grâce à l'appropriation de ressources. Et d'autre part, dans la foulée de ce premier reproche, une critique est émise quant au danger de la place grandissante d'intérêts étrangers dans l'économie du pays. De la même manière que s'articulaient dans les années 1840 et 1850 les craintes et critiques vis-à-vis d'une économie libéralisée, on s'inquiète du rôle que jouent globalement les pays étrangers – à l'avant-plan desquels se trouve le Chili – dans l'économie nationale. Mais ce n'est pas tant l'appropriation individuelle en elle-même qui est critiquée ; une telle posture serait hautement inconséquente avec les lois nouvellement votées lors de la Convention de 1880 (au-devant desquelles l'activation de la loi du 5 octobre 1874 visant la privatisation des terres communales). C'est plutôt – et c'est là que s'applique le filtre patriotique, faisant intervenir des inconséquences rationnelles – le fait que cette appropriation puisse atteindre des niveaux tels que le pouvoir qui en découle puisse venir influencer la destinée de la patrie. Santiago V. Guzmán, homme de lettres et fondateur du journal *La Patria*, écrit en ce sens que

[I]e Chili a trouvé en Arce un coopérateur efficace de ses intérêts, qui lui consacrait ses sympathies engendrées de temps anciens ; il comptait sur un millionnaire assez riche pour mettre en jeu le stimulant de l'argent, et disgracieusement peu scrupuleux afin de soutenir un prêche qui impliquait l'ignominie.<sup>77</sup>

Guzmán suggère ainsi que la position pacifiste d'Arce provient de ses liens établis de longue date avec des intérêts chiliens et que la puissance que lui confère sa fortune fait d'Arce un

---

<sup>76</sup> HCL, LAPDC, Tapia, José C. Calasanz, « Otra vez el señor Arce... », p. 9.

<sup>77</sup> « Chile [...] encontró en el señor Arce un cooperador eficaz de sus propósitos, que le consagraba sus simpatías enjendradas de tiempo atrás; contaba con un millonario bastante rico para poner en juego el incentivo del dinero, y desgraciadamente poco escrupuloso para sostener una prédica que envolvía la ignominia. » Dans HCL, LAPDC, Guzmán, Santiago V., « El Doctor Arce y su rol en la Política Boliviana. Exámen de sus opiniones concernientes a la celebracion de la Paz entre Bolivia y Chile », La Paz, Imprenta de la Union Americana, 1881, p. 6.



danger pour la cause nationale puisqu'il serait prompt à agir en fonction des intérêts de l'ennemi et non de sa patrie. Son exil est donc la moindre des choses à faire. « Si les idées du señor Arce entraînaient une trahison de l'honneur, des engagements de la nation, de la volonté populaire et de l'ordre public incertain, le Gouvernement accomplirait-il son devoir en encourageant par l'impunité une telle posture ? », c'est par un « non » sans équivoque que répond Guzmán.<sup>78</sup>

En fait, pour les opposants d'Arce et de la position pacista, il ne fait aucun doute que la volonté de mettre fin au conflit s'inscrit dans une logique de profit qui revient, à ce moment, à une volonté de faire passer les intérêts de quelques individus devant ceux de la patrie. Pour Nicasio B. Y. Quiroga, « [à] l'exception de quelques 15 ou 20 individus de ce cercle *pacista* qui a lié sa fortune aux intérêts de Guanchaca [sic] fortement compromis avec des associations et des capitaux chiliens, le reste de la Nation demeure viril et énergique sous la brèche ».<sup>79</sup> Il n'y aurait donc que les quelques capitalistes dont les fortunes sont liées à la compagnie Huanchaca et de là, à la destinée du pays voisin, qui souhaiteraient la paix ; tous les autres veulent « virilement » la guerre. Suivant aussi cette logique, Guzmán, pose la question : que peut-on attendre de ces « [...] quelques hommes de capital [...] qui espéraient que se prononce dès que possible, avec ou sans ignominie, le mot paix, seul moyen d'assurer les fortunes constituées grâce à l'abondance de ce sol dont ils s'abstenaient de défendre l'honneur ? »<sup>80</sup>

Ces critiques ainsi formulées s'inscrivent dans une logique binaire manichéenne : intérêts individuels vs patrie, capital vs honneur, paix vs guerre. Si on peut comprendre l'origine de telles critiques, elles semblent toutefois inexactes à certains niveaux lorsqu'on les regarde à la lumière de la posture générale d'Arce. Il ne fait aucun doute que la guerre nuit à la compagnie Huanchaca. Outre les nombreux investisseurs chiliens que compte la compagnie, le

---

<sup>78</sup> « Si las ideas del señor Arce importaban una traicion al honor, a los compromisos de la nacion, a la voluntad popular y al orden público inseguro, ¿cumpliría el Gobierno su deber alentando el desquicio con la impunidad? » Dans HCL, LAPDC, Guzmán, Santiago V., « El Doctor Arce y su rol... », p. 6.

<sup>79</sup> « Excepto unos quince ó veinte individuos de ese círculo pacista que ha vinculado su fortuna á los intereses de Guanchaca fuertemente comprometidos con asociaciones y capitales chilenos, el resto de la Nacion se mantiene viril y enérgico sobre la brecha. » Dans HCL, LAPDC, Quiroga, Nicasio B. Y., « El manifiesto del señor Aniceto Arce... », p. 5.

<sup>80</sup> « ¿Qué se podía esperar de esos [...] hombres de capital [...] que esperaban se pronunciase cuanto ántes, con ignominia o sin ella la palabra paz, único medio de asegurar fortunas levantadas merced a la exuberancia de ese suelo cuya honra escusaban defender? » Dans HCL, LAPDC, Guzmán, Santiago V., « El Doctor Arce y su rol... », p. 16.

Chili représente également la principale voie d'exportation des ressources minières boliviennes, surtout avec la perte de la province de Litoral.<sup>81</sup> Ainsi, sans remettre en question les intérêts industriels de l'actionnaire principal de Huanchaca et les liens importants de sa compagnie avec le Chili, il semble tout de même qu'Arce ait toujours souhaité sincèrement le développement du pays. Or, comme nous l'avons évoqué en d'autres termes plus tôt, pour Arce, le développement du pays s'exprime par le développement des structures permettant la croissance du capital. D'où l'erreur pour plusieurs, aveuglés par leur fièvre patriotique, de voir en Arce un promoteur des intérêts chiliens alors qu'il se veut plus spécifiquement un promoteur des intérêts du capital en tant que condition nécessaire au développement du pays.

Suivant cette idée, on peut avancer que par son manifeste, Arce propose un autre visage du patriotisme, non pas la guerre comme geste patriote, mais le développement du pays comme expression du patriotisme :

Quand [je verrai] les rails fouler le sol de notre altiplano désert, rapprochant les populations et condensant les bénéfiques mutuels qui poussent dans les diverses zones géographiques ; quand nos broussailles, nos pendantes, nos solitudes agrestes, nos chemins tortueux seront vaincus par l'action simultanée du capital et du travail, protégés par la paix interne qu'est la vie des institutions, et celle externe, qui est celle de la nationalité et du commerce, alors j'aurai atteint un jour de bonheur pour mon cher pays, sol où vivent mes enfants, mes souvenirs et mes affections.<sup>82</sup>

Cette posture n'échappe toutefois pas en tout temps à tous les critiques d'Arce. Une des critiques les plus lucides à être présentées provient de la plume de José Calasanz Tapia, le rédacteur en chef du journal *El industrial*. Si Tapia s'égare lui-même par moment dans son patriotisme, il parvient toutefois à saisir une part importante des transformations qui ébranlent la Bolivie à l'extérieur de l'actuel contexte spécifique à la guerre, et au sein desquelles Arce est un acteur central. Pour Tapia les camps pacista et guerrista ou « *Partido de paz* » et

---

<sup>81</sup> Ironiquement, la guerre deviendra toutefois l'occasion pour Arce de s'enrichir davantage avec des fusions et de nouvelles voies d'exportation via l'Argentine. Vega, Alipio Valencia, *Aniceto Arce*, pp. 54-55.

<sup>82</sup> « Cuando vea [veré ?] cruzar por nuestra desierta altiplanicie los rieles, acercando poblaciones y condensando los mútuos beneficios que brotan en las diversas zonas geográficas; cuando nuestras breñas, nuestras pendientes, nuestras agrestes soledades, nuestros caminos tortuosos, sean vencidos por la acción simultánea del capital y del trabajo, protegidos por la paz interna que es la vida de las instituciones, y por la externa, que es la de la nacionalidad y del comercio, entónces, habré alcanzado un día de ventura para mi querido país, suelo donde están mis hijos, mis recuerdos y mis afecciones. » Dans Arce, Aniceto, « Manifiesto del Vice-Presidente... », pp. 9-10.

« *Partido de guerra* », comme il les désigne, ne sont que des formules empruntées afin de désigner les nouvelles tendances politiques au sein du pays – tendances à l’origine des partis constitutionnel et libéral qui se développeront dans les années suivantes. Et ces nouvelles tendances se définissent principalement par leurs liens avec les intérêts capitalistes. Tapia écrit :

La détermination des partis commence à porter fruit, non plus grâce à l’affection personnelle d’un caudillo, mais par les intérêts économiques de groupes plus ou moins importants.

[...]

Et ce n’est pas que s’est égaré le bon sens au point de fractionner et d’engager dans des luttes acharnées le cercle traditionnel des bons principes politiques. C’est que se précisent les intérêts, [...]. Il s’agit d’un symptôme certain [de] cet accommodement des ressorts officiels vis-à-vis la pression croissante de l’influence industrielle.

Ce n’est pas étrange. Au Chili, l’[emportèrent] sur les idées timorées et quasi pacifiques de son Chef suprême les suggestions belliqueuses [...] du parti qui complotait au sein du Cabinet et travaillait dans les « salpêtrières ». Les premiers vice-présidents du Pérou et de la Bolivie, Canevaro et Arce, doivent leur position à la croissance de leurs vastes entreprises [exploitant] guano et mines d’argent, respectivement.

Et ceci s’est réalisé avec une logique admirable. Les grandes industries chiliennes, péruviennes et boliviennes ont gagné les régions du pouvoir, au moment où le salpêtre, le guano et les métaux ont été la principale ressource de chaque pays. La seule différence est que certains gestionnaires poursuivent toujours enveloppés du souffle populaire : Santa Maria s’élève à la présidence du Chili – tandis que d’autres pleurent leur destin : Arce, comme du pain sans levain. Toutefois, l’objet mercantile, l’idée vitale, demeure identique ; elle s’appelle profit.

[...]

Nos industries ne se nationalisèrent pas, et là est le mal. Tous les principaux sièges miniers, particulièrement celui de Huanchaca, se lièrent à de forts capitaux chiliens, dont les intérêts, une fois saisis et étant donné la prépondérance de l’industrie minière, constituent une formidable force de résistance à la guerre.<sup>83</sup>

---

<sup>83</sup> « La determinación de los partidos empieza a ser fruto, no ya de las afecciones personales a un caudillo, sino los intereses económicos de grupos mas o menos importantes. [...]

Y no es que se haya extraviado el buen criterio hasta el punto de fraccionar y empeñar en lucha encarnizada el tradicional círculo de los buenos principios políticos. Es que se deslindan los intereses, [...]. Es un seguro síntoma ese acomodamiento de los resortes oficiales ante la presión creciente de la influencia industrial.

No es raro. En Chile venció sobre las timoratas y cuasi pacíficas ideas de su Jefe supremo, las belicosas y abaras [sic] sugerencias del partido que intrigaba en el Gabinete y trabajaba en las “salitreras”. Los primeros

Dans ce long passage, Tapia soulève de nombreux éléments importants. D'abord, il suggère que les intérêts économiques de certains groupes ont remplacé le caudillisme en tant que vecteurs de l'action politique. De ce fait découle la suggestion qu'à l'usage politique de la violence caractéristique des caudillos se substitue le pouvoir corrupteur de l'argent, voire que l'argent est un outil plus puissant que la violence des armes. En d'autres mots, les armes ont fait place aux chéquiers. En fait, Tapia pose le constat que l'influence industrielle sur le pouvoir se fait sentir de façon plus importante que jamais. Et cette réalité n'est point manifeste seulement en Bolivie, mais également au Pérou et au Chili. Le pouvoir conféré par le capital a donc permis à une poignée d'individus gravitant autour des cercles industriels de s'immiscer jusqu'aux plus hautes sphères de l'État, conditionnant par le fait même la prise de décision. Alors qu'au Chili, ces intérêts industriels sont responsables – à tout le moins en partie – de l'entrée en guerre, en Bolivie ils seraient à la base de la position en faveur de la paix. Ce qu'exprime Tapia est en fait le début d'un arrimage plus explicite que jamais en Bolivie entre capital et État.

Une logique cyclique est en train de s'instituer en Bolivie. Alors que le capital permet l'accès au pouvoir de l'État, le pouvoir de l'État, lui, accommode ses fonctions aux visées capitalistes, soit, comme l'écrit Tapia, le profit. Mais selon l'auteur du pamphlet, cela n'est pas en soi un problème. Le problème est que ces profits sont individualisés, ils ne rejaillissent pas sur l'ensemble du pays, ils ne servent pas les intérêts de la patrie. En fait, Tapia est en train d'exposer l'amorce du processus décrit par l'historien Derek Sayer et selon lequel « [l']État, par l'action concrète d'individus au sein de ses appareils, va contribuer à créer un ordre social particulier qui est compatible avec les intérêts matériels de la classe dominante et qui rend

---

Vice-Présidentes del Perú y Bolivia, Canevaro y Arce, deben su posición al incremento de sus vastas empresas sobre huanos y minas de plata, respectivamente.

Y eso se ha realizado con una lógica admirable. Las grandes industrias chilenas, peruanas y bolivianas, han ganado las rejiones del poder, al mismo tiempo que el salitre, el huano y los metales han hecho la principal riqueza de cada país. La sola diferencia está en que unos gestores todavía siguen envueltos en las auras populares: Santa María sube a la presidencia de Chile; - mientras que otros lloran un destino: Arce como panes ácidos. Empero, el objeto mercantil, la idea vital, permanece idéntica; se llama *lucro*. [...]

Nuestras industrias no se nacionalizaron, y este es el mal. Todos los principales asientos mineros, especialmente el de Huanchaca, se ligaron a fuertes capitales chilenos, cuyos intereses, una vez secuestrados y dada la preponderancia de lo minería, constituyen una formidable fuerza de resistencia a la guerra. » Dans HCL, LAPDC, Tapia, José C. Calasanz, « Otra vez el señor Arce... », pp. 1-3.

légitime et naturelle la vision de la réalité sociale des membres de cette classe ». <sup>84</sup> Ce qui est en train de se produire durant cette période en Bolivie est le développement d'un esprit capitaliste combiné à une imbrication nouvelle du capital au cœur de l'État.

L'avènement d'un esprit du capitalisme au sein des sociétés est caractérisé par le développement des idées et appareils qui favorisent une intériorisation individualisée de valeurs permettant, à l'échelle de la société, l'épanouissement du capitalisme. En d'autres mots, c'est l'érection d'une structure morale favorable au capital. Ce qui est particulièrement intéressant avec le contexte de la guerre du Pacifique en Bolivie, c'est qu'il constitue une fenêtre à travers laquelle il est possible d'observer cette construction d'une structure morale particulière. En effet, l'une des caractéristiques principales des débats qui animent la sphère politique à cette époque est une certaine incapacité à détacher l'affect du rationnel dans la prise de position vis-à-vis de la gestion du conflit – à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières. Or, c'est justement cette part affective, manifestée par un omniprésent patriotisme, qui est significative ici, en ce sens que s'amorce son glissement progressif de la « patrie » vers le « capital » comme point de fuite de son expression. Principalement à travers la figure et les propos d'Aniceto Arce, on constate une transformation de sens du patriotisme qui commence désormais à être entendu comme l'attitude déployée afin de favoriser le développement du pays ; développement entendu comme la somme des actions favorisant la croissance et l'essor du travail, de la production et du capital. Ainsi, dans ce contexte particulier, avec Arce comme figure de proue, le développement capitaliste commence à arborer une aura morale, commence à se harnacher à un affect particulier, celui qui lie chaque individu au bien-être de sa patrie.

### **L'abandon de l'État aux mains des capitalistes ou la nature discursive du développement capitaliste bolivien à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle**

Si l'exil effectif d'Arce en 1881 semble constituer une victoire du camp guerrista sur le camp pacista, la victoire d'un militarisme patriotique aux dépens des intérêts capitalistes, cette

---

<sup>84</sup> Rapporté dans L'Écuyer, Gabriel « Chapitre 5 : Derek Sayer », dans Martineau, Jonathan (dir.), *Marxisme anglo-saxon...*, p. 180.

victoire ne sera que de très courte durée. D'abord, on note que sous le leadership de Baptista, figure préminente du camp conservateur, le congrès vote dès octobre 1883 pour une paix négociée avec le Chili, négociations qui déboucheront sur un accord avec le pays voisin en avril 1884.<sup>85</sup> Ensuite, et de manière tout aussi significative, on constate que l'exil d'Arce sera, en définitive, de très courte durée, celui-ci rentrant au pays dès août 1882. Le fait que la composition de la communauté politique bolivienne ne se soit pratiquement pas altérée en son absence est particulièrement éloquent quant au renversement de la situation, les mêmes personnes l'ayant poussé à l'exil sont celles qui le réintègrent au sein de la République.

Les débats entourant l'exil d'Arce et les prises de position publiées par ce dernier à la veille de son départ montraient l'amorce d'un changement en ce qui a trait à la place occupée par le capital dans l'affect collectif de l'élite, et conséquemment en ce qui a trait à sa position concrète au cœur de la pensée politique venant régir le pays. S'il ne s'agissait que de l'amorce d'une transformation plus profonde, on constate qu'en l'absence d'Arce certaines idées ont fait leur chemin, puisqu'à son retour d'exil, cette place du capital dans la vie étatique s'est désormais matérialisée de manière plus concrète que jamais. Ainsi, il n'est plus tant question de débattre à savoir s'il est bienvenu ou non de faire une place plus grande au capital dans la vie politique du pays, mais bien de déterminer la forme de l'espace qu'il occupera désormais.

Les élections qui auront lieu en 1884 sont une occasion en or pour scruter les modalités régissant la place désormais prise par le capital au sein de la vie politique bolivienne. En d'autres mots, la campagne électorale qui culminera avec l'élection de Gregorio Pacheco au mois de mai 1884 offre l'occasion d'approfondir la nature du développement du capitalisme qui s'accélère à cette époque. Quelle place vient-il occuper au sein de l'espace politique ? Quel sens prend-il désormais pour l'élite politique ?

### ***La pugna del cheque contra el cheque comme activation du capital dans la sphère politique***

Les élections de 1884 seront non seulement les premières à survenir après le triste épisode de la guerre du Pacifique, elles marqueront également une transformation importante

---

<sup>85</sup> Dunkerley, James, *Orígenes del poder militar...*, p. 56.

de la vie politique bolivienne en étant les premières à se structurer sur la base d'une confrontation entre partis politiques. La fin effective de l'emprise du pouvoir militaire sur la vie politique, allait se manifester d'abord, dès 1883, par la naissance des deux partis qui allaient constituer les deux tendances politiques majeures des 50 années suivantes : le parti libéral et le parti constitutionnel (conservateur). Un autre parti, le parti démocrate, allait rapidement se joindre aux deux autres lors de la campagne électorale de 1884 et allait y jouer un rôle central, au point de sortir vainqueur de cette joute politique, au grand désarroi du chef libéral Eliodoro Camacho.

L'entrée en scène de ce nouveau parti, et surtout de son chef, Gregorio Pacheco, allait profondément déstabiliser l'équilibre bipartite qui semblait en voie de s'instaurer au pays. L'arrivée de ce nouveau joueur jouissant d'une popularité immédiate allait avoir pour conséquence, entre autres, de « forcer » les conservateurs à revoir leur stratégie et à favoriser la candidature d'Aniceto Arce comme nouveau chef du parti. Prenant le relais de Mariano Baptista, Arce, tout comme Pacheco, allait mobiliser sa fortune dans le but de se faire élire – tel que nous l'avons vu au chapitre précédent – mais il allait également mobiliser une série d'idées qui viendraient modifier de manière significative les enjeux placés au cœur de la vie politique. Alors que les Libéraux restaient attachés à la division patriotique entre guerristas et pacistas qui était à la base de la création des partis, le parti constitutionnel d'Arce, tout comme le parti démocrate de Pacheco, allaient placer au centre de leurs propositions les notions d'industrie, de production et de travail.

Ainsi, deux éléments centraux ressortent des élections de 1884 lorsque considérées en tant que point névralgique de l'évolution de la place du capital dans la pensée politique bolivienne. D'une part, nous observons la mobilisation de nouvelles idées qui viennent conditionner les débats autour de la notion de développement capitaliste de la patrie, du pays ; d'autre part, nous constatons l'« activation » du capital dans l'arène politique à travers ce qu'on a désigné sous l'épithète de « pugna del cheque contra el cheque ».

L'épisode de la « guerre du chèque contre le chèque » que nous avons abordé en détail au chapitre précédent, s'avère particulièrement instructif afin de comprendre la place et le rôle désormais conféré au capital dans la vie des institutions étatiques. Premièrement, on note que les deux candidats issus du monde capitaliste de l'industrie minière, Pacheco et Arce, se

retrouvent au cœur de cette situation en raison de leurs immenses fortunes. Cela est particulièrement vrai pour Arce. Alors que Pacheco s'avère lui-même l'instigateur de sa candidature présidentielle, Arce est coopté par son parti afin d'en porter l'étendard à la place de Baptista. Ce remplacement à la tête du parti se fait à l'initiative de Baptista lui-même, voyant en Arce, en raison de son profil semblable à celui de Pacheco et en raison de ses immenses ressources, un candidat plus susceptible de l'emporter face au chef démocrate.<sup>86</sup> Nous avons donc en Arce, et dans une moindre mesure en Pacheco, un capitaliste, œuvrant dans le monde industriel comme premier champ d'activité, et qui est recruté pour jouer un rôle d'avant-plan au sein du monde politique spécifiquement parce qu'il est un capitaliste et qu'il détient des ressources significatives issues du monde du capital. À travers ces hommes apparaissent explicites des liens qui jusque là étaient demeurés discrets entre le capital et le pouvoir étatique.

Parlant de la démocratie représentative parlementaire, Dupuis-Déri écrivait que « [...] l'élection implique une attitude élitiste, puisqu'il est implicite que certains individus peuvent être considérés plus aptes que les autres à gouverner. »<sup>87</sup> En Bolivie, cela s'avère plus vrai que jamais à partir de cette époque. Non seulement certains sont-ils considérés plus aptes que d'autres pour gouverner, mais les conditions nécessaires à être ainsi considéré deviennent plus restrictives que jamais, notamment en raison du capital qu'il importe désormais de détenir pour être jugé apte à la gouverner. On observe ainsi une certaine adéquation entre capitalisme et vision républicaine de l'État de par la composante d'exclusion que les deux systèmes génèrent, surtout dans la forme oligarchique qui marque les deux tendances en Bolivie. L'idée d'une chasse gardée transparaît, du pouvoir de quelques individus sur l'ensemble.

Les millions de bolivianos (Bs.) engagés dans la campagne par Arce et Pacheco sont un second indice significatif de l'arrimage du capital à l'État. Ils constituent en fait une réallocation des ressources provenant de l'entreprise capitaliste à l'intérieur de la sphère politique. Il s'agit, pour Pacheco et Arce – et par extension pour leurs partis – d'utiliser les profits générés par les investissements en capital dans le secteur minier afin de générer de nouveaux profits, cette fois dans la sphère politique, profits qui ne seraient toutefois

---

<sup>86</sup> Vega, Alipio Valencia, *Aniceto Arce...*, p. 70.

<sup>87</sup> Dupuis-Déri, Francis, *Démocratie. Histoire politique d'un mot...*, p. 149.



qu'indirectement pécuniaires. S'inscrivent donc au cœur même de la sphère politique institutionnelle, au cœur du pouvoir étatique, les ressources directes du capitalisme.

Tandis qu'une part importante des ressources financières investies dans la campagne a pour fonction, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, l'achat du vote des électeurs ou plus largement dit, la corruption, une part non négligeable de ces ressources est consacrée à des actions de nature philanthropique. Ce ne serait pas un abus de langage de dire qu'une bonne partie de cette lutte électorale se mène par gestes philanthropiques interposés.<sup>88</sup> Ce type d'actions, s'il génère momentanément des bénéfices pour les moins nantis, pour les institutions, pour les services offerts à la population, n'en est pas moins l'expression de l'entrée massive du capital comme outil de la politique. Il s'agit également, par extension, de l'amorce d'un contrôle du capital sur l'exercice politique.

D'abord, parce que c'est l'usage d'un capital privé, constitué grâce aux modes d'accumulation capitalistes, qui, aussi philanthropique soit-il, permet la prise du pouvoir. Ensuite, parce que ce capital privé se substitue à l'État relativement à plusieurs fonctions que ce dernier doit remplir. Les dons de 500 000 Bs. offerts par Pacheco et Arce à l'État bolivien en sont d'excellents exemples.<sup>89</sup> Les capitalistes financent avec leurs propres ressources ce que l'État devrait payer, ce faisant, ils se substituent à lui à au moins deux niveaux : au niveau du financement d'abord, se substituant aux impôts et autres taxes comme manière de pourvoir aux besoins pécuniaires de l'État ; au niveau politique ensuite, en décidant eux-mêmes à quelles fins serviraient les ressources qu'ils fournissent.

Ainsi, ces éléments qui caractérisent la lutte que se livre le parti démocrate et le parti constitutionnel à travers l'affrontement entre Pacheco et Arce s'avèrent une fenêtre ouverte sur l'immixtion sans détour du capital dans la vie politique de l'État. En considérant les conditions qui structurent la « guerre du chèque contre le chèque » nous sommes davantage en mesure de comprendre comment le capital devient un agent actif au sein de l'État. Toutefois, c'est en nous penchant sur le contenu des discours déployés par les deux candidats que nous serons

---

<sup>88</sup> Mesa G, Carlos D; José de Mesa; Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia...*, p. 407.; Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, pp. 483-486.

<sup>89</sup> HCL, LAPDC, Anonyme, « El Señor Gregorio Pacheco. Sus meritos personales... », pp. 9-11 ; HCL, LAPDC, Movimiento electoral del departamento de La Paz, « Candidatura nacional... », pp. 6-7 ; Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, pp. 483-486.

mieux à même de saisir le sens conféré par les acteurs à cette nouvelle imbrication du pouvoir capitaliste à celui de l'État.

### *Travail, production, capital : constitution discursive de l'État capitaliste*

À l'aube des élections devant se dérouler du quatre au sept mai 1884, Gregorio Pacheco écrit en avant-propos de sa candidature, « [m]es seules aspirations sont : une Patrie qui protège et veille sur tous. Un gouvernement qui, diffusant l'instruction, ouvre les sources inépuisables de l'industrie et du progrès. »<sup>90</sup> Pacheco résume ainsi un programme qui, à prime à bord, semble être caractérisé par les notions d'ordre et de progrès. En formulant ainsi ses aspirations pour le pays advenant son élection, il se distingue bien peu d'Aniceto Arce, son plus important rival dans la course à la présidence. Dans la mise en candidature de ce dernier, il est écrit :

Paix honorable à l'extérieur, ordre consolidé à l'intérieur, seront avec le señor Arce, non seulement les sources fertiles des libertés garanties par la loi, mais aussi du progrès matériel que peuvent uniquement réaliser les génies dans les mains desquels la Providence a placé suffisamment d'éléments.<sup>91</sup>

Les représentants des clubs politiques de La Paz exposent ainsi une idée défendue de longue date par Arce, idée inscrite dans la continuité de sa position en faveur de la paix avec le Chili, et qui voit comme base du développement du pays la stabilité des relations extérieures et l'ordre dans la vie interne. Dès 1880, Arce affirmait que « [l]a nécessité la plus appuyée de la République aujourd'hui est le règne de l'ordre civil dans toutes les artères de la vie publique. Seulement à l'ombre d'une paix bénéfique et bienfaisante peut germer le camp de la liberté et

---

<sup>90</sup> « Mis únicas aspiraciones son: Patria que ampare y proteja á todos. Gobierno que, difundiendo la instrucción, abra las inagotables fuentes de la industria y del progreso. » Dans CULDC, AMBPC, La Bandera nacional (organo del « Club Industrial Fusionista »), « Candidatura presidencial del ciudadano Gregorio Pacheco en el departamento de La Paz para la elecciones de 1884 », La Paz, 1883, p. I.

<sup>91</sup> « Paz honrosa en el exterior, órden afianzado en el interior, séran en el señor Arce, no solo los manantiales fecundos de las libertades garantizadas por la lei, sino tambien del progreso material que solo pueden realizarlo los jénios en cuyas manos ha puesto la Providencia bastantes elementos. » Dans HCL, LAPDC, Movimiento electoral del departamento de La Paz, « Candidatura nacional... », p. 2.

donner les fruits du progrès. »<sup>92</sup> Ainsi, la candidature d'Arce propose des idées qui sont en continuité avec sa pensée, mais qui sont également en parfaite symbiose avec ce que son adversaire met de l'avant. Car non seulement s'entendent-ils sur la nécessité de l'ordre, de la stabilité, mais également sur l'idée que cette stabilité est nécessaire afin de permettre au progrès de s'épanouir.

Mais quelle est la nature de ce progrès ? Un autre point de rapprochement entre les deux candidatures nous permet de nous orienter vers une réponse. Selon ceux qui portent leurs candidatures, Pacheco, tout comme Arce, sont des individus providentiels. Ils seraient d'une certaine mesure un choix divin. En les présentant ainsi, on cherche certes à constituer une aura positive autour d'éléments qui pourraient autrement être perçus comme négatifs. Leurs succès industriels, leurs fortunes, ne sont pas issus de viles entreprises, mais bien de la Providence qui, d'une certaine manière, en aurait fait des élus. Alors qu'Arce fait partie de ces génies favorisés par la Providence, les auteurs qui mettent de l'avant la candidature de Pacheco le comparent à César, Alexandre, Pizarro ou Cortés. Tandis que ces derniers ont acquis leurs fortunes, aux dires des auteurs, par le vol, la ruse, l'injustice et la violence, ce n'est pas le cas de Pacheco : « [...] son argent est le résultat de l'industrie, du travail et du talent, favorisé non par la chance aveugle, mais par la mystérieuse main de la Providence, qui sait à qui elle donne, et à quelles fins elle donne : il protège les pauvres mendiants, les pauvres honteux et plusieurs autres qui ne le sont pas [...]. »<sup>93</sup> Ainsi, le progrès apparaît d'abord comme une manifestation providentielle dont Arce ou Pacheco serait le vecteur.<sup>94</sup>

---

<sup>92</sup> « La necesidad mas acentuada de la República es hoy el imperio del orden civil en todas las arterias de la vida pública. Sola á la sombra de una paz benéfica i bienhechora puede fecundar el campo de la libertad i dar frutos de progreso. La paz, como resorte de toda accion saludable: la paz en el poder, la paz en la obediencia, la paz en todas partes. » HCL, LAPDC, Agustin María Miranda, José Manuel Gallo, Juan G. Rúa, « Candidatura del Señor Doctor Aniceto Arce... », p. 6.

<sup>93</sup> « Nó: su dinero es el resultado de la industria, del trabajo y del talento, favorecido no por la fortuna ciega, sino por la mano misteriosa de la Providencia, que sabe á quien dá, y los fines por que le dá: él protege á los pobres mendigos, a los pobres vergonzantes y á otros muchos que no lo son [...]. » Dans HCL, LAPDC, Anonyme « El Señor Gregorio Pacheco... », p. 13.

<sup>94</sup> Cette logique s'inscrit en continuité avec ce que Dupuis-Déri écrit à propos de la gouverne des élites : « Les riches n'ont pas seulement le droit de se rassembler pour délibérer, ils sont en plus persuadés d'être plus éclairés que les pauvres, qu'ils considèrent comme inaptes à exercer une pensée politique autonome et rationnelle. Inspirés par leur connaissance des classiques grecs et romains ainsi que par une socialisation élitiste, les dirigeants du mouvement patriote sont convaincus que les êtres humains ne sont pas égaux en terme de compétences politiques : certains sont plus raisonnables et plus sages, d'autres moins. La compétence politique est alors désignée par un terme : la vertu. Le citoyen vertueux a la capacité d'appréhender avec sagesse et de façon raisonnable un problème politique et de prendre la *bonne* décision, c'est-à-dire celle qui est favorable au bien commun. Celui qui n'est pas vertueux prendra ses décisions politiques uniquement en fonction de ses

Voilà pour sa nature, mais qu'en est-il de son expression ? Comment se matérialise-t-il concrètement ? Dans un texte qu'il signe de sa main, Arce résume son programme politique :

Création de l'industrie nationale, à travers le libre développement de l'esprit de partenariat ; élargissement des relations commerciales, grâce à la réalisation, par l'entreprise nationale, d'une voie ferrée, qui traversant notre sol, nous met en contact immédiat avec le monde. Stimulation du travail, mouvement du capital, sécurité et expansion du crédit, comme facteurs de la grande évolution économique qui doit s'amorcer en Bolivie.<sup>95</sup>

Il semble que pour Arce, le progrès gît dans la grande évolution économique dont la Bolivie a besoin. Cette évolution passe par le développement de l'industrie, par l'accroissement des relations commerciales, par la plus grande circulation du capital, l'amélioration du crédit et par la stimulation du travail : production, capital, travail. Les trois mots d'ordre du programme d'Arce, les trois notions à la base du progrès tel qu'il l'envisage, les trois idées au centre de l'esprit capitaliste naissant. Si elles sont au cœur de l'esprit capitaliste qui s'affirme à l'époque, c'est entre autres parce qu'Arce n'est pas le seul à mettre ces idées de l'avant.

Quelques mois à peine après son élection, Pacheco écrit au sénat à propos des enjeux liés au développement de la partie orientale du pays. Son message qui porte principalement sur le développement de voies de communication praticables est introduit par Julio L. Jaimes. Ce dernier écrit que parmi les avantages les plus notoires de développer ces chemins, il y a le fait d'ouvrir « [...] de vastes horizons pour le travail, de nouvelles sources de production pour les fortunes personnelles et de l'État, des éléments faciles pour l'activité productive et, par conséquent, la transformation salutaire du pays, par le plus fécond des moyens d'élévation soit

---

intérêts égoïstes et personnels, au détriment du bien commun. Cette conception de la compétence politique a évidemment un avantage pour les membres de l'élite, puisqu'elle permet de justifier une concentration du pouvoir réel au sein d'une assemblée d'élus "vertueux" qui gouvernent au nom du peuple souverain tout en déclarant – eux-mêmes – ce souverain inapte à (se) gouverner, par manque de vertu. » Dupuis-Déri, Francis, *Démocratie. Histoire politique d'un mot...*, pp. 160-161.

<sup>95</sup> « Creacion de la industria nacional, mediante el desarrollo libre del espíritu de asociacion; ensanche de relaciones comerciales, mediante la realizacion, por empresa nacional, de una vía férrea, que cruzando nuestro suelo, nos ponga en contacto inmediato con el mundo. Impulso al trabajo; movimiento al capital; seguridad y expansion al crédito, como factores de la gran evolucion económica que debe iniciarse en Bolivia. » Dans HCL, LAPDC, *Movimiento electoral del departamento de La Paz, « Candidatura nacional... »*, p. 5.

le travail. »<sup>96</sup> Et Pacheco d'écrire quelques pages plus loin, à propos de ces territoires à investir :

[...], aujourd'hui éloignés des centres de la civilisation chrétienne et de culture sociale, mais appelés à être, plus tard, de hauts lieux de richesse agricole, commerciale et manufacturière, se convertissant en villages et en villes, ceux [les territoires] qui dans l'actualité ne sont que douars sauvages ou déserts incultes et improductifs pour la Bolivie !<sup>97</sup>

Il est difficile d'être plus explicite : la « transformation salutaire du pays », de ses « douars sauvages et déserts incultes et improductifs », passe par la production et le travail. Il est également difficile d'être plus cohérent avec la position défendue par Arce quelques mois plus tôt. Comme l'écrivaient les représentants d'Arce, ce qu'un gouvernement mené par le pionnier de Huanchaca apporterait serait : « [...] un ordre des choses qui serait caractérisé par le travail et l'industrie, et engagée sur ce chemin, ramassant comme premier fruit l'ordre public consolidé, la Bolivie arriverait rapidement à la prospérité à laquelle elle aspire et à laquelle elle a droit. »<sup>98</sup>

Dans la vision mise de l'avant par Arce, Pacheco et les groupes d'individus à leur suite, les liens entre le capital, l'industrie, la production et le travail sont multiples au point où ils en viennent parfois à se confondre. Toutefois, parmi ces notions, il y en a une qui, aussi polysémique soit-elle, se trouve davantage mise à l'avant-plan que les autres. Pour les deux industriels politiques et leurs apôtres, il semble que la valeur primordiale, celle par laquelle il

---

<sup>96</sup> « [...] amplios horizontes al trabajo, nuevas fuentes de producción para la fortuna particular y del Estado, fáciles elementos para la actividad productiva y, por consiguiente, saludable transformación del país, por el más fecundo de los medios de engrandecimiento que es el trabajo. » Dans Pacheco, Gregorio, « Carretera de Sucre a Puerto Pacheco... », p. III.

<sup>97</sup> « ¡ [...], hoy apartados de los centros de civilización cristiana y cultura social, pero llamados a ser, más tarde, emporios de riqueza agrícola, comercial y fabril, convirtiéndose en pueblos y ciudades, los que en la actualidad son aduanas salvajes o desiertos incultos e improductivos para Bolivia! » Dans CULDC, AMBPC, Pacheco, Gregorio, « Carretera de Sucre a Puerto Pacheco... », pp. 8-9.

<sup>98</sup> « La administración del señor Arce, en nuestro concepto, y deseamos que lo fuera en el de todos los bolivianos, fundaría una era distinta a nuestro pasado, un orden de cosas que sería caracterizado por el trabajo y la industria, y empeñados en este camino, recojiendo como primer fruto el orden público afianzado, pronto llegaría Bolivia a la prosperidad a que aspira y a que tiene derecho. » Dans HCL, LAPDC, Movimiento electoral del departamento de La Paz, « Candidatura nacional... », p. 2.

est possible d'engendrer les autres conditions nécessaires au progrès, soit le travail. Pour Arce, la base de la création de richesse est le travail :

Sa consécration au travail dirigé par son génie entrepreneurial l'a fait créer des richesses pour la nation, pour lui-même et pour un nombre important de familles, et la position élevée et honorable qu'il a atteinte à cette occasion, met entre ses mains des éléments dont il saura profiter pour contribuer puissamment au développement des abondantes sources de richesse nationale que possède la Bolivie.<sup>99</sup>

Arce a su, par son dévouement au travail – et son « génie » - créer des richesses pour lui, pour ses voisins, pour la nation, et cette abondance qu'il a engendrée par le travail lui permet de générer à nouveau de plus amples richesses pour le pays. Le travail est donc la clé du développement économique. Mais peut-être plus profond encore qu'un simple outil vers l'atteinte de la richesse collective, le travail est une disposition, un mode d'être au monde. Pacheco l'exprime plus lyriquement que quiconque. Dans un passage qu'il adresse aux artisans du « Club industriel fusionniste » au moment de la campagne de 1884, il écrit,

Vous êtes la part de la classe sociale que mon cœur aime le plus, parce que, comme vous, j'ai aussi vécu modeste de fortune, et je suis artisan, à la différence que mon atelier est au sein de la terre. Si Dieu me destine à nous gouverner, je tâcherai d'améliorer votre situation, en fournissant les meilleures aides à vos industries, et établissant, avec des professeurs européens, des collèges pour que vos enfants se rendent dignes au moyen du travail et puissent gagner leur pain avec plus de facilité [...]. Pour moi, valent autant l'humble artisan que le riche propriétaire, lorsqu'ils se sont rendus dignes par l'honnêteté et le travail – parce que le travail, c'est la vertu.<sup>100</sup>

---

<sup>99</sup> « Su consagración al trabajo dirigido por su jénio empresario, le ha hecho crear riquezas para la nacion, para sí y para un gran número de familias, y la honorable y elevada posición en que con este motivo se ha colocado, pone en sus manos elementos de que sabrá aprovechar para contribuir poderosamente al desarrollo de las abundantes fuentes de riqueza nacional que posee Bolivia. » Dans HCL, LAPDC, Movimiento electoral del departamento de La Paz, « Candidatura nacional... », pp. 1-2.

<sup>100</sup> « Vosotros sois la porcion de la clase social que mas ama mi corazon, porque, como vosotros, tambien he vivido escaso de fortuna, y soy artesano, con la diferencia de que mi taller está en el seno de la tierra. Si Dios me destina a gobernarnos, procuraré mejorar vuestra situación, proporcionando las mayores facilidades á vuestras industrias, y planteando, con profesores europeos, colegios para que vuestros hijos se dignifiquen por medio del trabajo y puedan ganar un pan con mas facilidad [...]. Para mí, valen tanto el humilde artesano como el rico propietario, cuando éstos se han dignificado por la honradez y el trabajo – porque trabajo es virtud [...]. » Dans CULDC, AMBPC, La Bandera nacional (organo del « Club Industrial Fusionista »), « Candidatura presidencial... », pp. 2-3.

Si on exclut la rhétorique qui lie Pacheco – un richissime industriel – aux plus humbles de son électorat, deux éléments ressortent quant au travail. D’une part, le travail est la condition de la prospérité du pays, certes, mais il est également la voie vers l’émancipation individuelle. Pacheco voit dans le travail, la raison de la constitution de sa fortune, mais il y voit également le salut des moins nantis. L’amélioration de leur situation passe par l’aide à leurs industries, à l’éducation de leurs enfants, conditions de la dignité par le travail. Pacheco, inspiré par son propre exemple, fait la promotion du « self-made man », de la prospérité assurée par le dur labeur. Il y croit. D’autre part, le travail est la vertu. Il s’agit d’un idéal moral, la disposition d’un rapport au monde qui pousse l’individu vers le « bien ». Travailler, travailler durement, c’est vertueusement s’engager vers ce qui est juste, vers ce qui doit être.

Dans une des candidatures déposées au nom de Pacheco, l’auteur anonyme rapportait des propos que le candidat aurait tenus auprès de ses employés de la mine “Ángeles”. Bien que la citation soit sans doute apocryphe, elle n’en est pas moins révélatrice :

Enfants, je veux vous soulever de la prostration dans laquelle vous êtes soumis : je ne veux pas que vous soyez esclaves, mais plutôt des hommes libres ; je veux améliorer votre condition vous ennoblissant par le travail. Si je désire la fortune, ce n’est pas seulement pour moi, mais pour que nous la partagions tous.<sup>101</sup>

Cette citation est d’une certaine manière l’incarnation de l’idée du travail en tant que vertu. Le travail marque un affranchissement ontologique puisqu’il extrait de l’oisiveté malveillante, de l’improductivité comme incarnation du mal. Croyant au travail en tant que vertu, en tant que vecteur du bien, Pacheco ne voit pas le paradoxe dans l’adéquation qu’il exprime entre travail et liberté, entre le travail effectué pour les intérêts d’autrui et la liberté du travailleur.

---

<sup>101</sup> « Hace pocos años que después de haber condonado mas de sesenta mil pesos á los empleados y trabajadores que les eran deudores en la mina “Ángeles” con motivo de darles todavía una gratificacion, les dice: “Hijos, quiero levantaros de la prostracion en que estais sumidos: no quiero que seais esclavos, sinó hombres libres; quiero mejorar vuestra condicion ennobleciendoos por el trabajo. Si yo deseo fortuna, no es solo para mi, sinó para que todos participemos de ella.”» Dans Anonyme « El Señor Gregorio Pacheco... », p. 14.

### *Une conception lockéenne du travail ?*

La pensée que déploient Arce et Pacheco suggère une conception particulière du travail. Non seulement le travail est-il « glorifié » – il est à l’avant-garde du progrès, la modalité première de son avènement –, mais il est également envisagé comme une condition morale, non pas une vertu, mais *la* vertu. À travers cette conception double du travail, les deux industriels politiques sont porteurs d’une logique qui vient significativement servir le développement capitaliste du pays. Le travail étant la disposition morale qui pousse vers le bien ; le bien étant le développement du progrès de la patrie ; puisque le progrès passe par le travail, le travail devient un devoir moral.

Il y a une logique toute lockéenne dans ce dispositif. Sans pouvoir démontrer concrètement qu’Arce ou Pacheco aient lu John Locke<sup>102</sup>, certaines des idées développées par le philosophe trouvent une résonance particulière dans la pensée des deux hommes. Chez Locke, c’est le travail qui confère le droit de propriété sur la terre.<sup>103</sup> Pour être plus exact, c’est la valeur conférée par le travail qui attribue ce droit, la valeur étant entendue chez Locke comme valeur d’échange.<sup>104</sup> Lorsque ces idées transitèrent vers le monde colonial, du côté de la Nouvelle-Angleterre, elles offrirent une nouvelle base argumentative aux colonisateurs pour justifier les spoliations et autres expropriations. Il semble que c’est cette même logique qui existe à l’époque du développement capitaliste de la Bolivie. Ellen Meiksins-Wood écrit que suivant l’esprit de Locke, une nouvelle échelle justificative apparut en Amérique :

Désormais, pour justifier leurs agissements, les colonisateurs se basèrent sur des principes économiques, plutôt que sur des idées morales ou religieuses de nature extra-économique. Ou, pour être plus précise, les principes économiques acquirent un sens moral et religieux. Puisqu’en améliorant la terre, ces hommes

---

<sup>102</sup> Pour une réflexion sur la pénétration des idées provenant de la Grande-Bretagne en Amérique latine, notamment celles de Locke, voir Racine, Karen, « “This England and This Now”... », particulièrement les pages 442-443.

<sup>103</sup> « Autant d’arpents de terre qu’un homme peut labourer, semer, cultiver, et dont il peut consommer les fruits pour son entretien, autant lui en appartient-il en propre. Par son travail, il rend ce bien-là son bien *particulier*, et le distingue de ce qui est *commun* à tous. » Dans Locke, John, *Traité du gouvernement civil*, Paris, Flammarion, 1992 (1984), p. 166.

<sup>104</sup> Wood, Ellen Meiksins, *L’origine du capitalisme...*, p. 247.



exécutaient le dessein de Dieu, tout leur projet se haussait au rang de religion nouvelle.<sup>105</sup>

Il semble que l'on observe une logique fort similaire dans le discours d'Arce et de Pacheco. Le travail s'enveloppe d'un sens moral, alors même qu'il se déploie comme un outil de conquête des ressources, du territoire et des êtres humains qui le peuplent. Pacheco touchait à quelque chose relevant de cet esprit lockéen lorsqu'il évoquait l'aspect « improductif » de la terre, justifiant ainsi la prise du territoire et l'expansion vers l'Est.<sup>106</sup> Cette articulation permet aussi à Arce, par exemple, de prononcer un discours dans lequel il dit « [...] éduquant à l'école du travail, mon seul désir consistera, si j'accède au pouvoir, à l'organiser, à l'élargir et à le protéger, changeant complètement la face économique du pays au moyen de l'industrie sans obstacle [...]. »<sup>107</sup> Le travail devient une école, un espace d'enseignement qui permet en définitive l'expansion effrénée du capital.<sup>108</sup>

Lorsqu'on se penche spécifiquement sur le discours d'Arce, on constate que cette série d'idées ainsi mobilisées faisait déjà son chemin depuis quelques années. Au moment de sa condamnation à l'exil, il évoquait déjà le « Droit naturel » cher aux philosophes du contrat social afin de justifier moralement ses actions, afin d'exprimer l'injustice immanente à sa

---

<sup>105</sup> Wood, Ellen Meiksins, *L'origine du capitalisme...*, p. 260. Dans l'esprit de Locke, « [p]uisque le travail est à la fois la source de la propriété privée et de la valeur, la propriété privée se distingue par la création de valeur : une terre qui produit de la valeur (d'échange) est donc une terre dûment appropriée, et l'"amélioration" de la productivité de la terre est un bienfait découlant de son appropriation privée. » Dans Turgeon, Nancy, « Chapitre 8 : Ellen Meiksins Wood », dans Martineau, Jonathan (dir.), *Marxisme anglo-saxon...*, p. 284.

<sup>106</sup> Voir la citation de la page 188.

<sup>107</sup> Citation tirée d'une lettre écrite à ses électeurs par le député Rodolfo Soria Galvarro : « [...] educando en la escuela del trabajo mi solo anhelo consistirá, si llego al poder, en organizarlo, ensancharlo y protegerlo, cambiando por completo la faz económica del País por medio de la industria sin trabas y el establecimiento de vías de comunicación que aproximando los pueblos de la República entre sí, los unan a las naciones que nos son limítrofes. » Galvarro, Rudolfo Soria, « Carta a sus electores » [?], Cochabamba, 1884, cité dans Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, p. 511.

<sup>108</sup> Il ne faut peut-être pas se surprendre de rencontrer chez Arce ce qui pourrait être une adhésion, à tout le moins partielle, aux conceptions véhiculées par les philosophes du « contrat social ». L'idée du droit naturel telle qu'exprimée chez Locke est en parfaite adéquation avec certains propos d'Arce, tout comme elle l'est avec sa vie d'industriel (autant peut être dit de Pacheco). Aussi riche et ambitieux fut-il, aussi engagé dans les hautes sphères de la politique et du pouvoir économique fut-il, Arce ne rechigna jamais le travail, intellectuel comme manuel. Ses premières années à Huanchaca en sont un exemple criant, le travail qu'il accomplit ou qu'il fait accomplir à La Florida en est un autre. Voir Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, principalement les chapitres II à V de la section 3.

condamnation.<sup>109</sup> Dans le même manifeste, il écrivait plus loin, « [f]aire des bras pour mener, enseigner au sauvage des bois à s'estimer, couvrant ses chairs dénudées et pétrissant son pain à la sueur de son propre front : c'était pour moi faire le premier pas vers la conquête de notre étendue et inculte frontière. »<sup>110</sup> Dans ce passage, non seulement Arce rejoint-il la logique derrière la position des hacendados dans le débat qui accompagnait la loi de 1874, soit l'idée qu'il fallait éduquer les Indiens sous la tutelle des hacendados, mais il exprime aussi clairement cette conception lockéenne du travail ici développée. Le travail, le sien, celui de l'Indien, ce « sauvage des bois », est le premier pas vers la conquête du territoire. Non seulement le travail est-il vertueux, mais il est également un outil de conquête !

Comme pour renforcer définitivement son point, Arce écrira plus loin :

L'ivresse énerve l'organisation de l'homme, elle achève de dégrader celle de l'indien : c'est l'ombre du mal qui finit par éteindre [...] toute lumière dans la nature humaine.

Comment la combattre ? Par le travail amplement rémunéré, qui dignifie, qui moralise et qui réveille le sentiment d'honneur, perdu entre les haillons de la misère et les frémissements maladroits de l'orgie.<sup>111</sup>

Là, par cette affirmation, il termine d'apposer le sceau de la morale sur l'idée du travail. À la différence de l'ivresse, vil mal qui étouffe l'éclat rayonnant se trouvant chez l'homme, le travail, lui, élève, il moralise, il ennoblit. Le travail est le salut des hommes et de la patrie. Cela dit, Arce ajoute dans ce passage une caractéristique particulière au travail. Pour s'élever à la hauteur de la puissance moralisatrice, le travail doit être dignement rémunéré. Il est ainsi conséquent de noter qu'en 1878, la mine de Huanchaca comptait déjà 1580 employés salariés,

---

<sup>109</sup> « Et *Campero*, [...] signant un ordre d'exil, d'aucune forme constitutionnelle, sans l'avis du représentant [Arce], sans l'entendre, sans lui dire pourquoi, contre le Droit universel des nations, contre le Droit naturel, contre la loi écrite du pays, [...]. »

« Y *Campero*, [...] firmando una órden de destierro, sin forma alguna constitucional, sin juicio al sindicato, sin oírle, sin decirle porqué, contra el Derecho Universal de las naciones, contra el Derecho Natural, contra la ley escrita del país, [...]. » Dans Arce, Aniceto, « Manifiesto del Vice-Presidente... », p. 4.

<sup>110</sup> « Hacer brazos para manejar, enseñar al salvaje de los bosques á estimarse, cubriendo sus carnes desnudas y amasando su pan con el sudor de su misma frente: era para mi dar el primer paso en la conquista de nuestra extensa é inculta frontera. » Dans Arce, Aniceto, « Manifiesto del Vice-Presidente... », p. 6.

<sup>111</sup> « La embriaguez enerva la organizacion del hombre, acaba de degradar la del indio: es la sombra del mal que concluye por extinguir [...] toda luz en la naturaleza humana.

¿Cómo combatirla? Con el trabajo ampliamente retribuido, que dignifica, que moraliza y despierta el sentimiento de pundonor, perdido entre los harapos de la miseria y los torpes estremecimientos de la orgia. » Dans Arce, Aniceto, « Manifiesto del Vice-Presidente... », p. 6.

un chiffre énorme pour l'époque.<sup>112</sup> Plus significatif encore peut-être, en rupture avec le système latifundiaire classiquement établi, Arce introduit à partir de 1878 le travail salarié journalier sur son immense Hacienda de La Florida – hacienda qui servait entre autres de centre d'approvisionnement pour les employés de la mine de Huanchaca.<sup>113</sup> Sur cette base, Arce s'avère clairement un précurseur des modes d'exploitation capitaliste, son exemple tardant à être suivi par les autres hacendados du pays.<sup>114</sup>

À la suite de Derek Sayer, Gabriel L'Écuyer écrit que « [c]e qui distingue le capitalisme des formes précapitalistes est la généralisation de la production marchande sur la base du travail salarié. »<sup>115</sup> Si la Bolivie ne connaît pas encore la généralisation de sa production sur la base du salariat, il n'en demeure pas moins qu'Arce en sème le germe, contribuant ainsi au développement d'un esprit du capitalisme au sein de l'élite créole. Boltanski et Chiapello écrivent à propos du travail salarié :

Nous caractériserons également le capitalisme par le salariat. Marx comme Weber placent cette forme d'organisation du travail au centre de leur définition du capitalisme. [...] [C]e qui importe est qu'une partie de la population, qui ne détient pas ou peu de capital et au profit de laquelle le système n'est pas naturellement orienté, tire des revenus de la vente de son travail (et non de la vente des produits de son travail), qu'elle ne dispose pas de moyens de production et qu'elle dépend donc des décisions de ceux qui les détiennent pour travailler (car, en vertu du droit de propriété, ces derniers peuvent leur refuser l'usage de ces moyens), et enfin qu'elle abandonne, dans le cadre de la relation salariale et en échange de sa rémunération, tout droit de propriété sur le résultat de son effort dont il est dit qu'il revient en totalité aux détenteurs du capital.<sup>116</sup>

Cette réflexion nous engage à considérer avec nuances la position d'Arce sur le salariat. Si, comme nous l'avons vu, le travail implique pour Arce, Pacheco et les politiciens à leur suite une composante morale, voire moralisante, il ne faut pas percevoir dans l'institution du travail salarié une extension de cette morale vertueuse. Le salariat n'a rien de la bienfaisance, il

---

<sup>112</sup> Vega, Alipo Valencia, *Aniceto Arce...*, p. 54.

<sup>113</sup> Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, pp. 242-243.

<sup>114</sup> Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, p. 244.

<sup>115</sup> Comme l'écrit Sayer « ce sont les relations sociales spécifiques à la production de marchandises – sa division du travail social – qui expliquent pourquoi les instants de travail doivent s'exprimer dans la forme mystificatrice de la valeur d'échange. » Dans Sayer, Derek, *Capitalism and Modernity. An Excursus on Marx and Weber*, Londres et New York, Routledge, Chapman and Hall, 1992, p. 29, cité dans Gabriel L'Écuyer, « Chapitre 5 : Derek Sayer », dans Jonathan Martineau (dir.), *Marxisme anglo-saxon...*, pp. 184-185.

<sup>116</sup> Boltanski, Luc et Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme...*, p. 40.

s'inscrit directement dans la logique capitaliste. Et chez Arce, il semble découler de la même logique lockéenne qui enveloppe sa conception du travail, lui-même compris comme mode d'appropriation.<sup>117</sup>

### **Conclusion : la naissance de l'État capitaliste bolivien**

Dans la biographie que lui consacre Ramiro Condarco Morales en 1985, Arce est dépeint comme cet homme visionnaire, fer de lance de la révolution industrielle en son pays, ayant dû se battre contre vents et marées afin de faire triompher le progrès. Dans le portrait hagiographique que dresse l'historien, aux limites de l'admiration caricaturale, de la pâmoison, on sent la volonté de présenter Arce comme un avant-gardiste, comme un moteur de transformation et de changement, mais pas seulement aux niveaux économique et politique. À plusieurs reprises, Morales évoque les nombreux voyages de l'industriel, sa curiosité au niveau culturel, technique et botanique. Il aurait introduit nombre de variétés de plantes en Bolivie, dont l'eucalyptus et la mandarine ; l'ampoule électrique, le télégraphe et bien entendu le train, seraient également des importations de sa part.<sup>118</sup> Morales voit là les signes d'un visionnaire. S'il ne fait pas de doute que des technologies comme le télégraphe et le chemin de fer eurent des effets transformateurs importants sur les communications et l'industrie du pays, il y a dans la boulimie (chaque voyage à l'étranger est l'occasion de rapporter une multitude d'objets et de curiosités) et l'obstination d'Arce quelque chose qui renvoie à un certain fétichisme.

---

<sup>117</sup> Suivant cette idée, on note que le salariat implique l'aliénation par le travailleur de sa propre force de travail. En échange du salaire, le travailleur offre sa force de travail et abandonne les fruits de celle-ci à celui qui le paye. Conséquemment, par une sorte de syllogisme pervers :

- a. la terre appartenant à celui qui la travaille ;
- b. et le travail n'appartenant plus à celui qui l'effectue, mais à celui qui le paye ;
- c. il en découle donc que la terre appartient à celui disposé à financer son exploitation, même si ses ressources financières proviennent justement de l'exploitation par autrui de ladite terre.

Comme nous le verrons au prochain chapitre, cette manière de réfléchir devient hautement problématique dans une région où la terre appartenait déjà, ou à tout le moins était déjà travaillée par les individus et leurs communautés qui y habitaient.

<sup>118</sup> Voir principalement le chapitre 5 de la partie 3, Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, pp. 230-245.

En ce sens, rien n'est plus révélateur que son travail de très longue haleine pour le développement du chemin de fer. Sa volonté d'étendre les rails sur le territoire bolivien s'amorçait sur les bases d'une logique capitaliste d'investissements en fonction de profits à venir. En 1880, Arce craint l'isolement de la Bolivie que renforce l'absence de chemin de fer liant les différentes régions du pays entre elles, mais surtout liant le pays à la côte. Il écrit :

La Bolivie sans sortie sur le Pacifique, sera, bientôt, la Pologne américaine. [...] La Bolivie, en possession de Tacna et de Arica, [une fois] la ligne de chemin de fer construite, le progrès envahira ce pays, ses richesses se développeront, et alors elle pourra œuvrer comme une nation libre et indépendante, et elle sera respectée par ses voisins.<sup>119</sup>

En contrepartie, la satisfaction qu'il affiche, de nombreuses années plus tard, une fois la réalisation du projet complétée, est détachée de ce pragmatisme économique et rappelle plutôt une certaine naïveté juvénile du bonheur qu'apporte l'objet nouveau.<sup>120</sup> Benigno Guzmán, directeur du journal *El industrial*, parlant de « l'apothéose du docteur Arce », rapporte que ce dernier aurait déclaré une fois la cérémonie d'inauguration dudit chemin de fer complétée : « Mon œuvre est achevée, ils [en référence à ses ennemis politiques] peuvent maintenant me tuer ». <sup>121</sup> Morales évoque également cette discussion survenue quelques années

---

<sup>119</sup> « Bolivia sin salidas al Pacífico, será la Polonia americana, dentro de poco. [...] En posesion Bolivia de Tacna y Arica, construida la línea férrea de la costa al interior, el progreso invadirá ese país, sus riquezas se desarrollarán, y entonces podrá obrar como nacion libre e independiente, y será respetada por sus vecinos. » Dans HCL, LAPDC, Guzmán, Santiago V., « El Doctor Arce y su rol... », p. 26.

<sup>120</sup> Loin de nous l'idée d'entrer dans une analyse de nature psychanalytique sur l'importance que le train prit dans la vie d'Arce – les symboles nous pousseraient trop facilement vers la dérive –, mais il y a dans la fascination du politicien pour cet objet quelque chose qui semble dépasser les simples bénéfices capitalistes que cette technologie puisse apporter. Cela rappelle cette scène dans *Citizen Kane*, le classique d'Orson Wells inspiré de la vie du milliardaire et magnat de la presse américaine William Randolph Hearst, où le jeune Kane correspond avec Thatcher, son ancien tuteur et gestionnaire de ses avoirs financiers. Kane affiche un désintérêt pour l'ensemble de ses actifs à l'exception d'un petit journal au tirage marginal. « I think it would be fun to run a newspaper », écrit-il à Thatcher qui évidemment s'enrage. Kane, ayant été privé de sa jeunesse, recherche tout au long de sa vie ce plaisir d'enfant auquel il n'a pas eu droit. Parmi tout ce qu'il possède, c'est ce petit journal, un jouet à ses yeux, qui marque son intérêt. Il semble que nous puissions avancer, sans trop entrer dans la psychologie spéculative d'Arce, que celui-ci entretient un rapport semblable avec le train et le chemin de fer. Au-delà des avantages que le chemin de fer entraîne pour Huanchaca et la Bolivie, l'objet lui-même apparaît comme un plaisir. La première locomotive à faire son entrée en Bolivie portera d'ailleurs le nom de celui qui avait si longtemps porté le projet : *Arce*. Voir *Citizen Kane*, Orson Wells (réal.), Etats-Unis, RKO pictures, 1941, [23 min. 46 sec.]

<sup>121</sup> « Mi obra esta acabada; ahora podéis matarme. », Benigno Guzmán, « Dr. Aniceto Arce. Su Apoteosis », *Aniceto Arce*, lieu d'édition inconnu, Tipografía Escolar, 1907, pp. 125-126. Cité dans Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, p. 642.

plus tard entre Arce et son fils Ricardo. Ce dernier rappelant à son père que « la lutte politique, avec ses dépenses démesurées, avait déstabilisé sa fortune », celui-ci lui répondit « Oui, je le sais, mais plus grande fut ma jouissance lorsque je plantai, à Oruro, le dernier rail. »<sup>122</sup> Ces propos qui suivirent, de près ou de loin, l'achèvement du chemin de fer montrent la part d'irrationnel qui pouvait également guider cet homme généralement considéré comme porté par un esprit scientifique, rigoureux et calculateur.

Il est important de se rappeler cette part d'irrationnel lorsqu'on cherche à saisir l'émergence de l'esprit du capitalisme en Bolivie. Car ce qui constitue cet esprit, au fond, est l'ancrage de ce qu'on considère comme une pensée rationnelle – la raison du marché – à même un affect individuel, formant ensuite un tout plus large et cohérent à l'échelle de la société. Or, cet affect est justement caractérisé par ce qui se ressent et non ce qui se résonne. Et cela s'avère vrai, même chez les plus importants promoteurs du capital au sein de la société.

\*\*\*

Alors que les années 1860-1870 voient se constituer un capital minier et agraire significatif en Bolivie, permettant à des hommes comme Arce et Pacheco d'émerger comme des figures incontournables de la vie économique du pays, on constate que les années 1880 sont pour leur part marquées par un harnachement de ce capital à la vie politique du pays, faisant désormais d'Arce et de Pacheco des figures politiques incontournables. C'est à partir de cette époque que l'État bolivien devient plus concrètement un État capitaliste. L'État devient alors « [...] l'agent principal par lequel s'organise la révolution culturelle plus large du capitalisme, son agent régulateur tangible clé », pour reprendre les mots de Corrigan et Sayer.<sup>123</sup> C'est principalement à cette époque que les politiques qui seront mises en place – libéralisation économique, réforme de la propriété agraire – en viennent à déterminer l'émergence des structures capitalistes. Mais plus significativement encore pour comprendre l'arrimage du capital à l'État qui s'institue, cette époque est marquée par le développement

---

<sup>122</sup> « “la lucha política con desembolsos desmedidos habían desequilibrado su fortuna”. [...] “Si ya lo sé [...], pero mayor ha sido mi goce espiritual cuando clavé en Oruro el último riel”. », Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce...*, pp. 643.

<sup>123</sup> Corrigan, Philip et Derek Sayer, *The Great Arch...*, p. 191.

d'un esprit du capitalisme qui se manifeste d'abord au sein de l'élite et dont Aniceto Arce est le porte-étendard.

Dans le contexte de la guerre du Pacifique qui marque la Bolivie dans les premières années de la décennie 1880, on voit que s'insinuent tranquillement les bases d'un esprit du capitalisme à travers le débat entourant la volonté de poursuivre la guerre opposée à un désir d'opter pour une paix négociée. Ce qui voit le jour dans ce débat est une confrontation sur les bases d'un sentiment patriotique se heurtant aux intérêts du capital. Toutefois, ce qui ressortira de cette confrontation est une sorte d'hybridation, alors que se dessinera une défense des intérêts capitalistes en tant qu'expression d'un sentiment patriotique. C'est à travers cette transformation que sera semé le germe d'un esprit capitaliste bolivien.

Dans les années qui suivront, alors que la position en faveur de la paix se sera progressivement imposée, on constate que s'est simultanément constituée une pensée faisant du travail, de la production et du capital, les idées maîtresses de la vie économique, politique et sociale du pays. Les élections présidentielles qui marquent l'année 1884 seront l'occasion d'observer la matérialisation discursive de ces idées, alors qu'elles seront portées et incarnées par les deux principaux candidats à la présidence : Aniceto Arce et Gregorio Pacheco. En investiguant plus en profondeur la place qu'ils accordent à la notion de travail et, surtout, le sens qu'ils lui confèrent, nous sommes mieux à même de comprendre le développement de la structure idéologique individualisée qu'est l'esprit du capitalisme en Bolivie et, par extension, l'imbrication progressive du capitalisme à l'État.

## Chapitre 5 – Nationalisme

*Je peux prendre n'importe quel espace vide et l'appeler une scène. Quelqu'un traverse cet espace vide pendant que quelqu'un d'autre l'observe, et c'est suffisant pour que l'acte théâtral soit amorcé.*

Peter Brook<sup>1</sup>

*Le patriotisme demande l'abnégation du peuple au nom de la grande cause qui apportera la régénération de la Bolivie.*

Pablo Zárate Willka<sup>2</sup>

Le 14 novembre 1898, le parlement bolivien sanctionne la *Ley de Radicatoria* dont l'article premier stipule que le pouvoir exécutif résidera désormais de manière permanente dans la capitale de la république. Cette loi cherche à apaiser certaines sensibilités régionalistes qui s'affirment de plus en plus franchement sous le gouvernement du conservateur Severo Fernández Alonso (1896-1898).<sup>3</sup> Cette loi a toutefois pour principale conséquence une levée de boucliers féroce de la part de la délégation paceña présente au parlement. Cette dernière contrattaquera d'ailleurs avec un projet de loi, déposé le 14 avril 1899, visant à faire de La Paz la nouvelle capitale de la république. En filigrane de cette confrontation régionaliste, se dissimule également un enjeu quant à la structure administrative de la république, soit un mode de fonctionnement de nature fédéraliste ou centraliste. C'est ainsi que, sur fond de prétextes constitutionnels, éclatera le conflit qui passera justement à l'histoire sous le nom de guerre Fédérale (1898-1899).

Alors qu'en surface, c'est le mode de gouvernance préconisé (centralisateur ou fédéraliste) qui détermine les factions opposées, dans les faits, on retrouve les mêmes camps

---

<sup>1</sup> Brooke, Peter, *L'espace vide. Écrits sur le théâtre*, Paris, Seuil, 1977 (1968), p. 25.

<sup>2</sup> Archivo de Justicia de Oruro, « Al Sr. Cacique Gobemador [sic] de la parcialidadde Tapacarí en el Vice Canton Provincia [sic] de Poopó, de Villca », Dossier du procès Peñas, 20 mars 1899, vol. 1, page 28. Cité dans Kuenzli, Gabrielle E., *Acting Inca...*, p. 41.

<sup>3</sup> Sangines, Carlos Ponce et Ana Maria Montaña Duran, *La Revolución federal...*, p. 20.



conservateur et libéral s'affrontant afin de déterminer qui exercera le pouvoir.<sup>4</sup> L'émergence des partis politiques, caractéristique fondamentale de la vie politique bolivienne qui s'institua dans la foulée de la guerre du Pacifique, avait permis de rompre avec la logique « caudillesque » d'usage de la violence comme mode d'appropriation du pouvoir. Toutefois, le contrôle de la frange conservatrice sur la joute électorale tout au long des années 1880 et 1890, qu'il soit légitime ou non, finira par éloigner l'élite libérale de ces résolutions anti-belliqueuses. Fatigué d'être exclu du pouvoir étatique suprême, le Parti libéral amorcera dans les dernières années de la décennie 1890 une mobilisation visant à se réapproprier le pouvoir par tous les moyens possibles, n'excluant point un usage de la force.

Les leaders du parti profiteront donc des tensions extrêmement vives entre les communautés amérindiennes et l'État, principalement liées à la mise en application des dispositions de la loi du 5 octobre 1874 (ayant concrètement pour objectif la privatisation des terres communales et, par extension, la fin légale des communautés), pour forger des alliances jusque-là inédites dans l'histoire du pays. C'est principalement grâce aux liens tissés entre José Manuel Pando, alors principal meneur libéral et futur président du pays, et Juan Lero ainsi que Pablo Zárate Willka, respectivement kurakas de Tapacarí et de Sica Sica et influents apoderados indigenas, qu'une alliance politique et militaire sera mise en place. Combattant au côté des forces libérales durant la guerre, les communautés aymaras qui se joindront au conflit sous l'égide de Zárate Willka et de Lero mettront d'abord de l'avant une défense et une promotion de l'identité et des droits autochtones, finissant par promouvoir une refonte du libéralisme et du fédéralisme bolivien qui soit respectueuse de leur autonomie politique et culturelle.

Après plusieurs mois d'intenses affrontements, les Libéraux et leurs alliés aymaras eurent finalement le dessus dans la guerre sur leurs adversaires conservateurs. Cela dit, malgré le rôle déterminant joué par de nombreuses communautés indigènes, les Libéraux, désormais au pouvoir, décidèrent de se retourner contre leurs frères d'armes et de les châtier pour leur participation dans le conflit. Les Libéraux accusèrent alors concrètement certaines communautés d'avoir profité du conflit pour mener une « guerre de races » visant

---

<sup>4</sup> Les suites de la guerre nous montreront très bien que le centralisme demeurera le système préconisé voire qu'il sera renforcé et que l'idée fédéraliste, pourtant l'enjeu premier d'entrée en guerre, fut complètement abandonnée. Voir Sangines, Carlos Ponce et Ana Maria Montaña Duran, *La Revolución federal...*, chapitre 7.

l'élimination des Blancs. Dans ce spectaculaire retournement de situation, non seulement les communautés amérindiennes n'obtiendront-elles aucune reconnaissance pour leur effort de guerre, mais certaines d'entre elles se verront même spécifiquement persécutées afin de servir d'exemple. C'est le cas de la communauté de Mohoza (département de La Paz) dans la foulée de ce que l'histoire a retenu sous le nom du « massacre de Mohoza » alors qu'environ 130 soldats d'un bataillon libéral furent tués par des « auxiliaires » aymaras supposément sous les ordres de Zárate Willka. C'est également le cas de plusieurs membres des communautés de Peñas (Département d'Oruro) qui furent accusés de pillage, de vol et de meurtre, étant au final accusés de contester la souveraineté nationale de la Bolivie en cherchant à établir un gouvernement indien sous l'égide du cacique apoderado Juan Lero.<sup>5</sup>



**Figures 4 et 5** : José Manuel Pando (à gauche) ; le haut commandement de l'armée et du gouvernement de Pablo Zárate Willka (à droite). Il y a une incertitude quant à l'identité exacte des hommes sur la photo. L'homme au centre serait potentiellement Zárate Willka lui-même, tandis que le plus grand des deux hommes à sa droite serait probablement Juan Lero.<sup>6</sup>

<sup>5</sup> Pilar Mendieta Parada, *Entre la alianza y la confrontación...*, pp. 267-277.

<sup>6</sup> La photo provient de l'Archivo de La Paz, tirée de Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, p. 235.

Ces procès serviront d'occasion pour représenter les communautés amérindiennes comme une menace directe pour la population créole et plus généralement pour la nation bolivienne. Au total, plusieurs dizaines d'Amérindiens aymaras seront accusés et emprisonnés pendant des mois voire des années avant qu'un verdict ne soit rendu. En plus de devoir combattre les conditions périlleuses de leur détention, les accusés devaient surmonter l'immense défi consistant à convaincre les autorités judiciaires de leur innocence dans un contexte leur étant extrêmement hostile et défavorable. Dans ce contexte de vendetta fortement chargé racialement, Juan Lero écrira depuis la prison, dans une lettre destinée aux représentants de la justice :

Depuis l'aube de ma vie, mon cœur a cultivé de saints principes, inculquant le respect pour la vie, honorant la propriété, et condamnant les crimes et abus. Je suis accusé de multiples meurtres... La calomnie à laquelle sont prompts les humains me submerge de douleur, mais avec l'esprit serein et la conscience claire, j'attends les résultats de la justice, bien que je ne demande pas pardon, car je n'en ai pas besoin. J'ai besoin de l'application correcte de la loi.<sup>7</sup>

Ces propos, formulés par l'une des figures centrales de l'alliance entre Libéraux et Aymaras ainsi que principal accusé du procès Peñas, apparaissent hautement significatifs. Ils sont tout à fait représentatifs des enjeux qui seront spécifiquement abordés dans le présent chapitre, à savoir l'émergence d'un discours nationaliste s'harnachant à l'État via son déploiement à l'intérieur du cadre de la justice institutionnalisée.

Les propos de Lero sont extrêmement chargés et sont une expression nette de la dynamique constitutive des procès marquant les quatre ou cinq premières années du XX<sup>e</sup> siècle bolivien. Ce que le kuraka de Tapacarí réclame n'est pas la clémence puisqu'il se sait non coupable, ce qu'il demande, ce qu'il exige pour lui et ses compagnons d'infortune est une simple application de la loi – la justice étant selon lui détournée au profit de certains individus, de certains groupes.

---

<sup>7</sup> Juan Lero y Proceso Peñas, Corte Suprema de Justicia, Oruro, vol. 2, f. 353. Cité dans Hylton, Forrest, « Reverberations of Insurgency... », pp. 145-146.



**Carte 4** : Parties des départements de La Paz et Oruro. Peñas et Mohoza n'apparaissent pas sur la carte. On peut les situer à environ 90 km à l'Est de Sicasica pour Mohoza, tandis que Peñas se trouve à une trentaine de km au Sud-Est de Poopó. En guise d'échelle, La Paz et Oruro sont distantes d'environ 200 km l'une de l'autre.<sup>8</sup>

Cette porte d'entrée qu'est le système judiciaire, et qu'emprunte le nationalisme émergeant afin de s'introduire au sein de la vie étatique, est la même porte que nous franchirons afin de comprendre, justement, la nature de ce nationalisme. Dans le contexte des événements de Peñas et de Mohoza, la justice, entendue en tant qu'institution étatique de contrôle physique et moral, se présente sous la forme d'un grand théâtre nationaliste. Nous verrons, par une lecture des discours tenus lors des procès et en périphérie de ceux-ci (littérature scientifique et pamphlets), que le nationalisme qui se construit à travers ces procès

<sup>8</sup> Carte tirée du site *Bolivia Excepción*, « Carte du département d'Oruro, Bolivie », consulté le 18 décembre 2015, <http://www.bolivia-excepcion.com/cartes-bolivie/cartes-centre-bolivie/carte-oruro>.

bénéficiera de cet espace théâtral afin de se constituer comme un outil culturel de légitimation de l'État s'étant redéfini et solidifié dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle.

\*\*\*

Nouvellement élu président de la République, le libéral Ismael Montes, dans son premier discours en tant que chef de l'État, déclarera en 1904 que ce qui permet aux peuples d'être considérés dignement aux yeux du monde, est « [...] un esprit élevé d'ordre, de paix et de travail : les bases sur lesquelles les garanties civiles et politiques seront toujours certaines, tout comme sera utile l'action tutélaire et réparatrice de la Justice. »<sup>9</sup> Quelques années après la guerre qui est venue diviser et ravager le pays, il n'est pas surprenant que le premier président à être élu depuis la fin du conflit insiste sur l'ordre et la paix comme conditions essentielles à l'existence honorable du peuple bolivien. Toutefois, alors que les derniers verdicts des procès suivant la guerre Fédérale n'ont toujours pas été rendus, insister sur la dimension réparatrice de la justice révèle quelque chose d'à la fois significatif et cruel. Et ce quelque chose renvoie au nationalisme qui se déploie à l'époque.

Plus loin dans son discours, Montes affirme qu'en acceptant le poste présidentiel, il exprime entre autres l'idée qu'à partir de ce moment, « [...] nationaliser toutes les aspirations, tous les sentiments et les manifestations de l'opinion publique, devrait être le sujet principal de la politique quant à diriger les affaires de l'État [...]. »<sup>10</sup> Ainsi, après avoir insisté sur l'ordre, la paix et la justice, Montes affirme que le sujet principal au centre des affaires de l'État consiste à « nationaliser » les aspirations et les sentiments tels qu'exprimés par l'opinion publique. En d'autres mots, le nouveau président suggère deux choses. D'une part, le pays doit éviter une nouvelle division telle que celle qui a mené à la guerre civile ; en ce sens, il insiste à nouveau sur l'ordre et la paix. D'autre part, et c'est ce qui nous intéressera davantage dans le présent chapitre, Montes suggère que cet ordre si important, cette paix jugée essentielle,

---

<sup>9</sup> « [...] un elevado espíritu de orden, paz y trabajo: bases sobre las cuales serán siempre ciertas las garantías civiles y políticas, como será práctica, la acción tutelar y reparadora de la Justicia. » CULDC, AMBDP, Montes, Ismael, « Discurso del señor Presidente Constitucional de la República al tomar posesión del cargo », La Paz, 1904, p. 2

<sup>10</sup> « [...] nacionalizar todas las aspiraciones, todos los sentimientos y las manifestaciones de la opinión pública, debiera ser el tópico principal de la política que al dirigir los negocios del Estado [...] » CULDC, AMBDP, Montes, Ismael, « Discurso del señor Presidente... », p. 5.

passent par une cohésion nationale, par la « nationalisation », le fait de rendre communs à la nation les aspirations et les sentiments du « public ».

Le discours de Montes n'est pas original en soi, pas plus qu'il ne présente uniquement la vision des Libéraux désormais au pouvoir. Dans un discours présenté lors de la campagne électorale qui vient à peine de se conclure, Aniceto Arce, alors sorti de sa retraite politique afin de se présenter sous la bannière constitutionnaliste, écrivait :

Mon engagement solennel est celui de soutenir une politique éminemment nationale, et je déclare que si j'accédais au pouvoir, je couperais court à toutes les embrouilles ou tous les désaccords régionaux, sans jamais heurter les aspirations légitimes ni les droits de quelque peuple que ce soit, mais plutôt en les harmonisant et en les rendant cohésifs à travers le sentiment d'amour de la patrie.<sup>11</sup>

Ce passage du discours d'Arce porte non seulement sur les mêmes enjeux que ceux soulevés par Montes, mais il propose les mêmes solutions : assurer l'ordre et la paix en évitant les désaccords régionaux, en « nationalisant » les aspirations légitimes de tout le pays. Arce ne sera évidemment pas élu et cette défaite marquera définitivement la fin de son influence sur la vie politique bolivienne. Cependant, l'homothétie de son discours et de celui de Montes, l'unité idéologique exprimée sur la question nationaliste par les conservateurs *et* les libéraux, nous permet de suggérer, à quelques dissensions près, une unanimité créole sur cette question.

En nous replaçant dans le contexte des procès de Peñas et de Mohoza, puis à une échelle un peu plus large qui nous ramènera jusqu'à la guerre du Pacifique, ce que nous constaterons est que ce nationalisme, cette articulation politique de valeurs communes au sein de l'espace public, se présentera plus clairement que jamais sur les bases d'un rapport identitaire ségrégué – un « nous » créole d'un côté, un « autre » autochtone de l'autre – et non plus sur les bases exclusives d'un patriotisme, d'un rapport identitaire au territoire. C'est à travers cette nouvelle articulation de l'identité que le nationalisme deviendra, à ce moment de l'histoire, un outil de légitimation de cet État dont se sont dotés les créoles.

---

<sup>11</sup> « Mi compromiso solemne es el de sostener una política eminentemente nacional, y declaro que si llegara al poder, cortarí todas las causas de desavenencias ó desacuerdos regionales, sin herir jamás las aspiraciones legítimas ni los derechos de ningún pueblo, sino armonizándolos y cohesionándolos en el sentimiento de amor á la patria. » Dans Arce, Aniceto, « Circular del ciudadano... », p. 11.

Ainsi, le présent chapitre s'articulera en trois parties. Dans un premier temps, nous effectuerons un survol sommaire de la guerre Fédérale afin d'établir la base événementielle sur laquelle se constitua la réponse judiciaire déployée par les Libéraux suite au conflit. Dans un deuxième temps, en prenant soin d'inscrire notre réflexion dans une discussion théorique plus large sur la nature théâtrale du politique, nous exposerons la logique de mise en scène du politique constitutive de l'attitude et du discours de l'élite libérale dans la foulée de la guerre. Finalement, découlant de la réflexion sur la théâtralité judiciaire qui se déploie en Bolivie dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle, nous suggérerons que le discours libéral qui accompagne cette théâtralité et la constitue participe d'un mouvement plus large d'émergence d'un nationalisme qui se distingue du patriotisme jusque-là mis de l'avant par l'élite créole. Et ce nationalisme sera en définitive utilisé comme un outil de légitimation et de renforcement de l'État au profit de l'élite créole.

### **La guerre Fédérale et l'alliance libérale aymara**

Lorsqu'à l'automne 1898, le député de La Paz Isaac Campero présente devant le parlement un projet de loi visant une modification constitutionnelle de la forme du gouvernement, il ne se doute probablement pas des conséquences funestes qui découleront en partie de ce geste. Le projet de loi vise la conversion de la Bolivie en un État fédéral sous le nom d'« Estados Unidos de Bolivia ». Cette idée s'inscrivait directement dans une logique de pouvoir régionaliste, principalement articulée autour des pôles de La Paz (principal centre du pouvoir libéral) et Sucre (château fort conservateur). Majoritaires à l'assemblée, les députés pro Chuquisaca (département dont la capitale est Sucre) répondent à ce projet fédéraliste en sanctionnant la Ley de Radicatoria qui fixe la capitale du pays à Sucre.<sup>12</sup> Cette transformation se fera toutefois au prix de l'effritement de l'unité conservatrice, les députés conservateurs de La Paz s'opposant à l'adoption et à l'application de la loi.<sup>13</sup>

---

<sup>12</sup> Jusqu'à ce moment, le pouvoir exécutif fonctionnait de manière itinérante, se déplaçant en diverses villes en fonction des conjonctures du moment. Mendieta, Pilar, *Entre la alianza...*, p. 78.

<sup>13</sup> Mendieta, Pilar, *Entre la alianza...*, p. 78.

Ce qui occupera principalement les esprits et les débats au sortir de la guerre Fédérale est la participation autochtone dans le conflit, son rôle et les conséquences qui doivent en découler. Il importe toutefois de garder en tête que l'éclosion de la guerre, son commencement, repose d'abord et avant tout sur les dynamiques en vigueur à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au sein du pouvoir créole. Il est nécessaire de bien saisir la double division qui est constitutive des rapports politiques au sein de l'élite. D'abord une division partisane, Libéraux et Conservateurs, et ensuite une division régionale qui, à l'époque, se présente principalement sur une ligne Nord-Sud, La Paz contre Sucre.<sup>14</sup> Or, si on tend à associer systématiquement les Libéraux à La Paz et les Conservateurs à Sucre, cette association n'est pourtant pas immuable. Les représentants de La Paz, qu'ils soient Libéraux ou Conservateurs, se plaignaient de longue date des iniquités dans l'attribution des budgets. Et non sans raison. Un débalancement s'était institué (et renforcé dans les années 1890) quant à l'allocation des ressources par le gouvernement central en raison, principalement, de la domination sur l'économie et la politique de l'élite argentifère du Sud. C'est « contre ce “despotisme centraliste” que la rébellion fédéraliste commença à bouillir. »<sup>15</sup>

Ainsi, dans ce contexte de débalancement régional, lorsque les députés de La Paz quittèrent le congrès en signe de protestation et amorcèrent leur marche vers La Paz, ils reçurent un appui chaleureux de la population orureña, au point d'obtenir un appui formel du président du Conseil municipal d'Oruro. Parallèlement, lorsque fut connue à La Paz la nouvelle de l'adoption de la Ley de Radicatoria, la colère commença à monter et des confrontations violentes surgirent.<sup>16</sup>

Confronté à cette mobilisation menaçante, le préfet du département de La Paz, Serapio Reyes Ortiz, un Conservateur, tenta d'établir une alliance avec le gouvernement municipal de La Paz, alors entre les mains des Libéraux. Manifestant son désir de voir la capitale rapatriée à La Paz, Reyes Ortiz se ralliait ainsi à l'opposition à la Ley de Radicatoria. Cet affront au pouvoir central engendra la décision du président de la République, Severo Fernández Alonso, de défendre l'ordre établi en mobilisant l'armée pour descendre sur La Paz le 5 décembre

---

<sup>14</sup> Pour une réflexion sur l'importance des régionalismes et des dynamiques interrégionales dans l'histoire bolivienne, voir Roca, José Luis, *Fisionomía del Regionalismo Boliviano. La otra cara de la historia*, Santa Cruz de la Sierra, Editorial El País, 1979 (2007).

<sup>15</sup> Hylton, Forrest, « Reverberations of Insurgency... », p. 76.

<sup>16</sup> Mendieta, Pilar, *Entre la alianza...*, p. 79.



1898. Alonso croyait qu'il s'agissait d'un coup d'État orchestré par les Libéraux.<sup>17</sup> Faisant fi des propositions de résolution diplomatique soumises par le camp fédéraliste, le président prit la tête de l'armée et marcha vers La Paz. C'était le début de la guerre.

Devant cette situation, un gouvernement de junte révolutionnaire composé de Libéraux et de Conservateurs fut formé le 12 décembre 1898 dans le but de combattre l'armée républicaine. Bien qu'initialement tripartite, le leadership de la junte fédéraliste fut très rapidement assumé par le chef libéral José Manuel Pando à qui l'on attribua le titre de commandant de l'armée fédérale. Déterminés à reprendre par les armes le pouvoir duquel les Libéraux étaient écartés depuis près de 20 ans, Pando et la junte rallièrent rapidement à leur cause les diverses régions du département ainsi que de nombreuses régions du département d'Oruro et de Potosí.

### *L'alliance entre Libéraux et communautés aymaras*

La guerre allait durer plusieurs mois avant de se conclure officiellement à la mi-avril par une victoire indiscutable des troupes fédérales. La victoire allait porter au pouvoir Pando qui demeurerait président jusqu'à l'organisation d'élections lors de l'année 1904, élections qui, désignant Ismael Montes à la tête de l'État, confirmeraient la mainmise libérale sur le pouvoir étatique et ce jusqu'aux années 1920. Sans vouloir réduire l'importance des combats et des enjeux stratégiques et tactiques du conflit, ce qui nous intéresse plus spécifiquement dans la guerre Fédérale, et d'autant plus lorsque l'on connaît les suites immédiates de la guerre, est l'alliance qui unira le Parti libéral, principalement via son chef José Manuel Pando, à de nombreuses communautés aymaras, principalement coordonnées par les chefs Juan Lero et surtout Pablo Zárate Willka. Comme l'indique l'historienne Gabrielle Kuenzli, cette alliance entre créoles et indigènes en faveur du Parti libéral, bien plus qu'une simple union basée sur des intérêts réciproques, doit être perçue comme un partenariat qui a profondément structuré le projet étatique national se constituant au début du XX<sup>e</sup> siècle.<sup>18</sup>

---

<sup>17</sup> Mendieta, Pilar, *Entre la alianza...*, p. 79.

<sup>18</sup> Kuenzli, Gabrielle, *Acting Inca...*, p. 4.

Dans leur volonté de chasser les Constitutionnalistes (conservateurs) du pouvoir, les Libéraux eurent l'idée de forger une alliance entre créoles et indigènes semblable à celle qui avait connu un succès impressionnant lors du renversement du gouvernement de Mariano Melgarejo au tournant des années 1860 et 1870.<sup>19</sup> Ils profitèrent de l'importante mobilisation autochtone amorcée depuis plusieurs années, principalement sous l'impulsion des apoderados, pour lutter contre les transformations de la propriété terrienne consécutives de la loi du 5 octobre 1874. Si certaines alliances avaient déjà été conclues entre divers leaders communautaires autochtones et l'aile radicale du Parti libéral aussi tôt qu'en 1884, suite à l'élection de Gregorio Pacheco, c'est à partir de l'élection de 1896 que s'instituera réellement un partenariat concret et étendu.<sup>20</sup>

De l'avis de l'historienne Brooke Larson : « [l]a nouvelle puissante coalition libérale-indienne fut construite par deux hommes : José Manuel Pando et Pablo Zárate Willka. »<sup>21</sup> Tandis que pour Pando, l'ennemi était incarné par les différentes moutures du Parti conservateur qui maintenait les Libéraux hors d'atteinte du pouvoir depuis 1880, pour les communautés indigènes (attaquées directement dans leur mode d'existence depuis des décennies), l'ennemi dépassait la politique partisane et s'incarnait plus largement dans tout l'ordre moral et social régissant la vie bolivienne.<sup>22</sup> C'est dans ce contexte que Pando en appela directement à Zárate Willka pour obtenir l'aide des communautés dans sa campagne contre ses adversaires. En échange de cette aide, Pando promit l'abrogation des lois de privatisation des terres implantées dans les décennies précédentes et la fin de la *contribución indigenal*, un impôt payé exclusivement par les membres des communautés amérindiennes. Les Libéraux promirent également aux élites locales l'établissement d'un gouvernement davantage décentralisé et soucieux des intérêts économiques régionaux.<sup>23</sup>

Militant libéral depuis 1884, puis chef du parti à partir de 1894, Pando s'était constitué une imposante aura de crédibilité principalement en tant que militaire et explorateur (la

---

<sup>19</sup> Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism... », p. 79. À propos de cette alliance et de ses conséquences, voir Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, pp. 216-219 ; Gotkowitz, Laura, *A Revolution for Our Rights...*, pp. 18-26 ; Mendieta, Pilar, *Entre la alianza y la confrontación...*, pp. 119-125.

<sup>20</sup> Hylton, Forrest, « Reverberations of Insurgency... », p. 65 ; Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism... », p. 80.

<sup>21</sup> Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, p. 231.

<sup>22</sup> Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, p. 231.

<sup>23</sup> Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism... », p. 80 ; Gotkowitz, Laura, *A Revolution for Our Rights...*, p. 36.

connaissance et l'intégration des territoires du Nord de la Bolivie – Nord de La Paz, Beni et Pando – lui est en grande partie imputable). Candidat déchu à l'élection présidentielle de 1896, il sera l'un des principaux artisans du soulèvement de 1898. Pour sa part, Zárate Willka, en sa position d'apoderado, avait acquis au fil des ans une réputation fort enviable de médiateur des conflits opposant diverses communautés à l'État. Leader aymara, habile politicien ayant établi des liens forts au travers de l'altiplano, bilingue et sachant lire et écrire, ayant beaucoup voyagé au sein de la Bolivie, son rôle central dans l'alliance n'avait rien du hasard. Ce sont ses nombreuses connections politiques et ses rapports diplomatiques qui à bien des égards permirent l'émergence d'un large mouvement autochtone que Zárate Willka offrit en support au Parti libéral.<sup>24</sup> Ainsi, lorsque la guerre éclata, ce fut sous son leadership qu'une imposante armée indigène s'allia aux troupes libérales. Zárate Willka s'octroya le double titre de « Général de division de l'armée fédérale » et de « Commandant en chef de l'armée indigène », reflétant ainsi son statut pluriel d'allié militaire (de rang égal à Pando) et de leader suprême des forces autochtones.<sup>25</sup> Portée par Zárate Willka, l'idée qu'un ordre social plus intégré puisse émerger de la guerre et de la montée du libéralisme était partagée par une forte proportion des indigènes s'étant engagés dans le conflit.

Le 10 avril 1899, Pando et Zárate Willka entrèrent ensemble dans la ville d'Oruro. Cette entrée conjointe, qui suivait immédiatement la bataille de la « Deuxième croix » marquant définitivement la victoire libérale, confirmait de manière explicite l'alliance entre le Parti libéral et ses supporters aymaras.<sup>26</sup> Les résidents de la ville célébrèrent les soldats des armées fédérale et indigène qui pénétrèrent dans la ville. Après les festivités, les chefs des deux armées dormirent sous le même toit, dans le palais préfectoral, un événement qui, comme l'écrit Kuenzli, « [...] symbolise à quel point l'expérience de la guerre avait atténué les tensions raciales, ethniques et régionales accablant la société bolivienne et avait promu l'unité nationale. »<sup>27</sup>

Cette bonne entente, cette apparente unité, sera toutefois de bien courte durée. À peine deux semaines après que Pando fut proclamé président, s'amorçait, le 25 avril, le procès

---

<sup>24</sup> Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, p. 233.

<sup>25</sup> Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...*, p. 234.

<sup>26</sup> Kuenzli, Gabrielle, *Acting Inca...*, p. 31.

<sup>27</sup> Kuenzli, Gabrielle, *Acting Inca...*, p. 31.

Peñas. Tandis que la presse avait déjà commencé à multiplier les articles minimisant le rôle, pourtant crucial, des alliés aymaras dans la victoire libérale, c'est avec le procès Peñas – et le procès Mohoza qui allait suivre rapidement – que se cristalliserait la violente rupture de l'alliance libérale-aymara, brisant par le fait même la possibilité d'une plus grande harmonie raciale et ethnique telle qu'elle avait pu être entrevue brièvement quelques semaines plus tôt.<sup>28</sup>

### *Les procès Peñas et Mohoza*

Dans les chapitres qui ont précédé, nous nous sommes efforcé de montrer que l'État qui est développé en Bolivie à partir de la guerre du Pacifique – État qui demeurera encore longtemps l'apanage de la minorité créole – est la structure qui permet la constitution d'un monopole de la violence physique, institué politiquement et économiquement par la contrainte exercée concrètement quant à l'accès au pouvoir effectif et à la prospérité. Toutefois, cet État s'avère également la structure qui rendra possible l'établissement d'un monopole créole de la violence symbolique, principalement instituée par l'établissement d'un nationalisme créole/bolivien dominant. En d'autres mots, et c'est ce qui se trouve en filigrane du présent chapitre, la solidification de l'État bolivien dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle est ce qui permit l'émergence du nationalisme créole en exposant, de manière plus explicite que jamais, les conditions d'appartenance légitimes au groupe. Ce nationalisme, qui renvoie aux marges les populations indigènes, sera alors lui-même utilisé comme outil de renforcement, de légitimation de l'État, les deux structures se combinant pour garantir la domination créole en Bolivie.<sup>29</sup>

Un point d'entrée privilégié pour saisir cette construction du nationalisme par et pour l'État s'avère l'appareil judiciaire. Fonction essentielle de l'État, l'administration de la justice

---

<sup>28</sup> Kuenzli, Gabrielle, *Acting Inca...*, p. 33.

<sup>29</sup> Cette domination bien qu'instituée dès les premières années suivant l'indépendance, et subséquemment renforcée, sera toutefois l'objet d'une vive et constante contestation tout au long des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles par les groupes subalternisés. Voir, entre autres, Gotkowitz, Laura, *A Revolution for Our Rights...* ; Irurozqui, Marta, « The Sound of the Pututos... » ; Larson, Brooke, *Cochabamba, 1550-1900...* ; Larson, Brooke, *Trials of Nation Making...* ; Morales, Ramiro Condarco, *Zárate, el "Temible" Willka...* ; Platt, Tristan, *Estado boliviano, ayllu andino...*, Platt, Tristan, « The Andean Experience... » ; Mendieta Parada, Pilar, *Entre la alianza y la confrontación...*

apparaît comme cette sphère à même laquelle l'État se représente lui-même tout en y inscrivant les conditions d'appartenance et les limites de la communauté nationale imaginée. Afin de développer cette dynamique particulière, les cas des procès Peñas (département d'Oruro) et Mohoza (département de La Paz), survenus entre 1899 et 1905, s'avèrent une porte d'entrée fort pertinente.

Le procès Peñas s'ouvre le 25 avril 1899 et se poursuit jusqu'en 1902. Il regroupe plusieurs dizaines d'indigènes membres de la communauté de Peñas accusés de meurtre, de vol et de pillage. L'une des principales caractéristiques de ce procès est qu'il porte sur de supposés crimes commis durant la guerre Fédérale, mais que l'accusation est extirpée de ce contexte spécifique. Ainsi, ce qui est encore plus saisissant que l'accusation elle-même, est l'insistance du procureur à spécifiquement présenter ces gestes comme n'étant ni de nature politique ni liés à la guerre qui faisait rage au moment des faits allégués. Le procureur suggère que les accusés aymaras ont plutôt utilisé le contexte de la guerre pour commettre leurs crimes, allant jusqu'à les accuser de contester la souveraineté nationale de la Bolivie en cherchant à restructurer la société locale politiquement, culturellement et économiquement en établissant un gouvernement dirigé par le cacique apoderado Juan Lero.<sup>30</sup> Pour leur part, les accusés nièrent en bloc les accusations auxquelles ils faisaient face.

Le procès s'attarde principalement à déterminer si les événements de Peñas s'inscrivaient bel et bien dans la guerre opposant les forces conservatrices aux forces libérales. Une loi d'amnistie ayant été passée le 31 octobre 1899, il était clairement dans l'intérêt des accusés d'insérer leurs actions dans le cadre de la guerre s'ils voulaient bénéficier des réductions de peines offertes par l'amnistie (advenant qu'ils soient reconnus coupables). Toutefois, en suggérant que les accusés avaient plutôt orchestré une « guerre de races », les procureurs établissent une distinction nette entre les actions commises lors d'une guerre civile

---

<sup>30</sup> En plus de Lero, ce gouvernement alternatif aurait été mené par Feliciano Mamami, Ascencio Fuentes et Lázaro Condori, qui seront tous mis en accusation. D'ailleurs, tous les Aymaras accusés étaient pressentis comme membres du personnel militaire de Lero ou comme ministres de son supposé gouvernement. Voir Kuenzli, Gabrielle, *Acting Inca...*, pp. 17, 33-34 ; Hylton, Forrest, « Reverberations of Insurgency... », p. 145 ; Mendieta Parada, Pilar, *Entre la alianza y la confrontación...*, pp. 267-277.

(jugées légitimes) et les actions commises par les indigènes de Peñas (jugées illégitimes et illégales).<sup>31</sup>

Initialement, c'est une quarantaine d'Aymaras qui sont mis en procès. Incarcérés en attente du verdict qui ne viendra pas avant des années, les accusés passeront ces mois d'attente dans des conditions de détention misérables où l'insalubrité, la malnutrition et l'absence de soins marquent leur quotidien. Forcés d'orchestrer leur défense dans ces conditions, auxquelles il faut ajouter une connaissance plus souvent qu'autrement insuffisante de l'espagnol (accompagnée de traductions biaisées)<sup>32</sup>, une santé souvent chevrotante et le fardeau économique imposé par le procès, les accusés ne bénéficient pas de conditions propices afin d'œuvrer à leur acquittement.<sup>33</sup> Lors de la première sentence rendue le 25 janvier 1901, ce sont 13 des accusés, soit près du tiers, qui sont condamnés à mort. Après de nombreuses et houleuses procédures légales, une nouvelle sentence sera prononcée le 27 février 1902. Au final, Asencio Fuentes, Gregorio Chaparro et Mariano Choque<sup>34</sup> furent condamnés à mort tandis que Juan Lero mourut en prison, à l'âge de soixante ans, en attente de son verdict.<sup>35</sup> 20 autres accusés furent condamnés à 10 ans de prison suivis d'un confinement indéterminé dans la région récluse de Salinas de Garci Mendoza<sup>36</sup> en plus d'être forcés à assister aux exécutions des trois condamnés à mort.

Pour sa part, le procès Mohoza renvoie à des événements ayant eu lieu dans les premiers jours du mois de mars 1899, soit un peu plus d'un mois avant que ne soit officiellement célébrée la victoire libérale. Des troupes aymaras tuèrent alors les membres

---

<sup>31</sup> Kuenzli, Gabrielle, *Acting Inca...*, p. 35.

<sup>32</sup> Alors que le procès et l'ensemble des procédures se déroulaient en espagnol, on compte au moins 34 (et probablement plus) accusés unilingues aymaras. Kuenzli, Gabrielle, *Acting Inca...*, p. 37.

<sup>33</sup> Kuenzli, Gabrielle, *Acting Inca...*, p. 34.

<sup>34</sup> Apoderado de la région de Penas, lettré, Fuentes travaille, avant que n'éclate la guerre, à la reconnaissance des titres légaux des communautés qu'il représente. Durant le conflit, il sera nommé *juez riguroso* et *corregidor* par Juan Lero. Lors de la guerre, Gregorio Chaparro fut pour sa part nommé colonel au sein de l'armée aymara sous les ordres du « président » Juan Lero. Il ne fait aucun doute que Chaparro joua un rôle actif dans les sanglants événements de Peñas. Quant à Mariano Choque, outre son exécution, nous ne détenons pas d'information quant à son rôle exact dans le conflit. Hylton, Forrest, « Reverberations of Insurgency... », p. 80, 102, 120-123.

<sup>35</sup> En mai 1899, quelques mois avant sa mort, Lero écrivait d'ailleurs prophétiquement : « Les prisons devraient servir à la correction, pas au martyre. À mon âge, avec les rhumatismes dont je souffre, je meurs d'une mort lente. » Juan Lero y Proceso Peñas, Corte Suprema de Justicia, Oruro, vol. 7, f. 1213-14. Cité dans Hylton, Forrest, « Reverberations of Insurgency... », p. 147.

<sup>36</sup> Une région riche en minéraux, certes, mais particulièrement désolée, froide et aride. Kuenzli, Gabrielle, *Acting Inca...*, p. 163.

d'un contingent libéral qui transitait par Mohoza en direction de Cochabamba. Les quelques 130 membres du bataillon perdirent la vie. L'annonce de la nouvelle déstabilisa Pando qui chercha alors à négocier une trêve avec l'armée républicaine, trêve que lui refusèrent les Conservateurs. Sachant qu'il avait toujours besoin du support de l'armée « auxiliaire » indigène, Pando attendit la fin du conflit avant de punir les acteurs du « massacre de Mohoza ». La guerre se conclut tout de même rapidement à la faveur des Libéraux, mais l'épisode de Mohoza avait significativement miné l'alliance entre Pando et Zárate Willka. Le nouveau président de la République célébra momentanément la victoire avec le leader aymara, puis quelques jours plus tard, ordonna son arrestation.<sup>37</sup>

Une période de vive répression, surtout dans le département de La Paz, suivit la victoire libérale. Les foyers de gouvernance locale qui avaient émergé durant le conflit furent réprimés et de nombreuses arrestations furent effectuées dont plusieurs en lien avec le massacre de Mohoza. Au total, c'est plus d'une centaine d'accusés qui seront trainés en justice et, pour ce faire, déplacés vers La Paz où aura lieu le procès, marquant de ce fait une démonstration de force du nouveau pouvoir centralisateur. Le procès s'échelonna sur près de six ans et mobilisa, à un moment ou à un autre, selon les chiffres compilés par Marta Irurozqui, près de 10 % de tous les avocats de la région afin de servir à la défense des accusés.<sup>38</sup> L'historienne Nancy Eagan suggère que ce procès constituait un test politique pour l'élite appelée à y être impliquée et également l'occasion pour le nouveau gouvernement de tester son pouvoir.<sup>39</sup> Ainsi nombreux seront les avocats à insister sur leur participation dans la défense de « misérables indiens » comme s'inscrivant uniquement dans l'optique du maintien du système légal de justice – toute personne accusée d'un crime ayant droit à une représentation légale. Comme l'écrit Eagan, « [a]lors que certains avocats présentèrent des défenses approfondies de leurs clients aymaras, la plupart des débats entre avocats opposés [...] étaient centrés autour du degré de culpabilité et de responsabilité qui pouvait être attribué aux accusés [...]. »<sup>40</sup>

---

<sup>37</sup> Eagan, Nancy, « Citizenship, Race, and Criminalization... », p. 6 ; Gotkowitz, Laura, *A Revolution for Our Rights...*, p. 37-38.

<sup>38</sup> Irurozqui, Marta, *La armonía de desigualdades...*, appendice 1. Cité dans Eagan, Nancy, « Citizenship, Race, and criminalization... », p. 8.

<sup>39</sup> Eagan, Nancy, « Citizenship, Race, and Criminalization... », p. 9.

<sup>40</sup> Eagan, Nancy, « Citizenship, Race, and Criminalization... », p. 9.

Les conditions de détention des accusés du procès Mohoza étaient semblables voire pires que celles des accusés de Peñas. De la centaine d'accusés présents dans les premières phases du procès entre 1899 et 1901, environ la moitié seulement survécut à l'incarcération lorsque les sentences définitives furent prononcées en 1905.<sup>41</sup> En plus des périlleuses et horribles conditions de détention, le procès fut truffé d'irrégularités judiciaires, le ministère public allant même jusqu'à changer l'acte d'accusation lors du processus d'appel qui suivit le premier verdict de 1901. Alors que les premières convictions reposaient principalement sur les notions de meurtre, d'intention et de préméditation, le processus d'appel qui s'amorça en 1902 pour se conclure en 1905 s'orienta sur la question de la trahison. En définitive, ce seront 35 accusés qui seront exécutés cette année-là sur la place publique de Mohoza.<sup>42</sup> Pablo Zárate Willka n'aura pour sa part même pas droit à une sentence officielle. Au cours de son transfert en septembre 1904 de la prison de Oruro à celle de La Paz où il devait subir son procès, le puissant leader aymara est exécuté.<sup>43</sup>

Avec la distance que nous confère le regard historique, il ne fait aucun doute que les procès de Peñas et de Mohoza apparaissent tragiques, autant pour le sort réservé aux accusés durant les procès et lors de leurs conclusions, que, plus largement, pour la part d'humanité bafouée au cours de cette période. Toutefois, ces procès possèdent également une valeur incomparable en raison des traces qu'ils laissèrent quant au phénomène de construction nationale qui se déploya à l'époque. En effet, les idées qui furent mobilisées dans le contexte juridique de ces années de transition apparaissent particulièrement saisissantes afin de comprendre l'émergence, la construction et le raffinement d'un discours nationaliste dominant qui viendra, à partir de ce moment et dans les années suivantes, définir et imposer une vision spécifique de la nation bolivienne.

Afin de comprendre la construction discursive de la nation qui s'opère à cette époque, il est nécessaire d'interpréter les exemples de Peñas et de Mohoza comme s'inscrivant dans une transformation plus large du rapport à la justice amorcée près d'un siècle auparavant. Cette transformation permettra à l'État bolivien, davantage stabilisé et institué que par le

---

<sup>41</sup> Eagan, Nancy, « Citizenship, Race, and Criminalization... », p. 11.

<sup>42</sup> Eagan, Nancy, « Citizenship, Race, and Criminalization... », p. 11.

<sup>43</sup> Hylton, Forrest, « Reverberations of Insurgency... », p. 150.



passé, de faire de tels procès la démonstration publique de la nation, solidifiant de ce fait, les assises étatiques. Pour comprendre cette transformation et la nouvelle situation qui en découle, il nous apparaît judicieux de considérer la sphère juridique comme un théâtre, un espace théâtral au sein duquel sont mis en scène les enjeux sensibles de l'État et de la nation.

### **La justice comme théâtre étatique**

Dans un article célèbre publié en 1974, E. P. Thompson met de l'avant l'idée que l'expression du pouvoir de l'aristocratie et de l'État, ses manifestations culturelles, prennent la forme d'un théâtre.<sup>44</sup> Parlant de la haute *gentry*, il écrit, « [l]eurs apparences ont beaucoup de la conscience de soi étudiée du théâtre public. »<sup>45</sup> Thompson élabore ensuite sur le style vestimentaire, la gestuelle, le comportement public de cette *gentry*, ce qui l'amène à écrire :

Nous avons ici un style hégémonique élaboré et étudié, un rôle théâtral dans lequel les grands étaient éduqués dès l'enfance et qu'ils maintenaient jusqu'à la mort. Et si l'on en parle comme un théâtre, ce n'est pas pour en diminuer l'importance. Une grande part de la politique et de la loi est toujours théâtre ; une fois qu'un système social devient "fixé", il n'a pas besoin d'être soutenu par des démonstrations de pouvoir quotidiennes (bien que des démonstrations de force occasionnelles seront faites afin de définir les limites de la tolérance propre au système) ; ce qui importe davantage, est un style théâtral permanent. Ce que l'on constate au XVIII<sup>e</sup> siècle est une élaboration de ce style et de la conscience de soi par laquelle il se déploie.<sup>46</sup>

Ainsi, Thompson parle de l'élaboration politique de la vie sociale comme un monde théâtral, un monde défini par un style théâtral. Mais qu'est-ce que ce style théâtral ? En d'autres mots, qu'est-ce que le théâtre ? Ou plus spécifiquement pour nous, qu'est-ce que le théâtre lorsque compris comme une caractéristique de l'organisation politique du social ? Dans leur volumineux ouvrage portant justement sur la nature du théâtre, Christian Biet et Christophe

---

<sup>44</sup> Thompson, E. P., « Patrician Society, Plebian Culture » dans *Journal of Social History*, vol. 7, no. 4, 1974, pp. 382-405. Son argument sera repris presque intégralement dans Thompson, Edward Palmer, *Customs in Common*, Londres, Penguin Books, 1991.

<sup>45</sup> Thompson, E. P., « Patrician Society... », p. 389.

<sup>46</sup> Thompson, E. P., « Patrician Society... », p. 389.

Triau insiste d'abord longuement sur le théâtre en tant qu'espace, en tant que lieu tangible.<sup>47</sup> Pour les auteurs, « [l]e lieu théâtral est d'abord un lieu concret [...] au sein duquel se déplacent des corps et sont placés des objets. » Ce lieu, comme tout autre lieu, comporte des dimensions, ce qui implique qu'il s'inscrit dans l'espace. La particularité de cette inscription physique du lieu théâtral dans l'espace et des contraintes physiques qu'elle impose – et cela deviendra particulièrement significatif afin d'aborder la question de la politique en tant que théâtre – est que cet ensemble est « [...] immédiatement [signifiant] et qu'il est impératif, pour un metteur en scène et pour un spectateur, d'en prendre simplement conscience à chaque regard ou à chaque analyse de l'acte de théâtre. »<sup>48</sup> Ceci est d'autant plus important, que le théâtre est d'abord et avant tout un lieu social.<sup>49</sup> C'est un lieu de rencontre, de socialisation, un lieu où les idées se forment, s'énoncent, s'échangent.

Mais au-delà du lieu physique à proprement parler, Biet et Triau voient également le théâtre scindé en deux lieux dramatiques correspondant à deux fonctions associées traditionnellement à l'art : « [...] d'une part, la fonction artistique de mise en place d'un lien social, capable de donner à la cité une cohésion, d'autre part, une fonction critique [...] à même de poser à la cité des questions majeures et difficiles à résoudre. »<sup>50</sup> En joignant ces deux composantes du théâtre en tant que lieu, soit le théâtre comme structure spatiale concrète et comme lieu dramatique, le théâtre apparaît comme un espace spécifique à l'intérieur de la société, un espace de socialisation dont la topographie conditionne les manières d'être et d'agir, les discours. Le théâtre est donc un lieu d'interactions sociales codifiées et normées qui est porteur d'un sens, d'une signification immédiate autant pour les acteurs (entendus comme intervenants internes du théâtre) que pour les spectateurs.

En transposant à la vie politique bolivienne ces notions du théâtre en tant que lieu qui conditionne à divers niveaux la pensée et les comportements de ceux qui s'y inscrivent, on constate qu'au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, ce lieu théâtral est particulièrement bien incarné par l'institution de justice. La justice, plus spécifiquement à travers les procès qui en sont caractéristiques, correspond éloquentement au lieu théâtral, à cet espace qui active ces deux lieux dramatiques dont parlent Biet et Triau. Car un procès est à n'en pas douter un lieu

---

<sup>47</sup> Biet, Christian et Christophe Triau, *Qu'est-ce que le théâtre ?*, Paris, Gallimard, 2006.

<sup>48</sup> Biet, Christian et Christophe Triau, *Qu'est-ce que le théâtre...*, p. 91.

<sup>49</sup> Biet, Christian et Christophe Triau, *Qu'est-ce que le théâtre...*, p. 92.

<sup>50</sup> Biet, Christian et Christophe Triau, *Qu'est-ce que le théâtre...*, p. 142.

politique de socialisation où finissent par être réifiées, suivant une série de normes, de codes, de rituels, les conditions du vivre ensemble.

En ce sens, l'appareil juridique, les procès, rejoignent une certaine dimension brechtienne du théâtre. Pour Bertolt Brecht, le théâtre qui doit être créé en est un qui reste attaché à la société au service de laquelle il doit se porter.<sup>51</sup> Dans son théâtre de la distanciation, le quatrième mur – le mur imaginaire séparant la scène des spectateurs et à travers lequel ceux-ci observent la pièce – tombe, forçant le rapprochement de la scène et de la salle, rompant avec l'illusion assumée d'une réalité des personnages. Peter Brook écrit à ce sujet, « [d]istancier, c'est couper, interrompre, mettre quelque chose en lumière et nous faire voir à nouveau. La distanciation est surtout un appel lancé au spectateur pour qu'il entreprenne sa propre recherche et devienne de plus en plus responsable, qu'il n'accepte ce qu'il voit que s'il en est convaincu. »<sup>52</sup> Ce que nous observerons pour le contexte bolivien, avec l'exemple des procès de Peñas et Mohoza, nous permet effectivement de percevoir une manifestation de cette distanciation. En considérant l'institution judiciaire comme un théâtre au sein duquel la nation est mise en scène, on constate la chute de ce quatrième mur puisque la nation est à la fois spectatrice et objet de la pièce présentée à l'intérieur des palais de justice et autres lieux du théâtre étatique. Elle *est* la pièce qui se joue *et* le public qui la regarde. Dans ce théâtre national, le spectateur prend la responsabilité, plus que nulle part ailleurs, des images qu'il contribue à créer.

Cette logique nous ramène aux notions de public et d'officiel tels que Bourdieu les mettait en relation : « [l]'officiel est donc le public : c'est l'idée que le groupe a de lui-même, et l'idée qu'il entend professer de lui-même, la représentation [...] qu'il entend donner de lui-même quand il se présente en tant que groupe. »<sup>53</sup> C'est précisément ce que nous évoquons en convoquant la notion de distanciation dans le théâtre national étatique des procès boliviens, l'idée que la nation (le groupe), a d'elle-même, « [...] l'idée que le groupe veut avoir et donner de lui-même devant lui-même comme autre. »<sup>54</sup>

---

<sup>51</sup> Brooke, Peter, *L'espace vide...*, p. 99.

<sup>52</sup> Brooke, Peter, *L'espace vide...*, p. 99.

<sup>53</sup> Bourdieu, Pierre *Sur l'État...*, p. 84.

<sup>54</sup> Bourdieu, Pierre, *Sur l'État...*, p. 84.

E. P. Thompson suggérait, toujours à propos du XVIII<sup>e</sup> siècle anglais, que l'une des principales fonctions assumée comme sienne par la gentry était « [...] l'administration de la loi, le maintien, en temps de crise, de l'ordre public. »<sup>55</sup> En considérant plus largement la gentry comme l'élite de la société (économique, certes, mais également, et plus que jamais au XVIII<sup>e</sup> siècle, politique), il devient approprié, en nous transposant dans le contexte bolivien du XIX<sup>e</sup> siècle tardif, de la mettre en adéquation avec l'élite créole en fonction de laquelle l'État se constitue. Cette concordance entre la gentry de l'époque géorgienne et l'élite créole de la Bolivie républicaine nous permet d'enrichir notre compréhension des mécanismes de la justice théâtralisée. À propos de cette administration de la loi, Thompson écrit d'ailleurs :

Il s'agissait certes d'une responsabilité, bien qu'il s'agisse d'une responsabilité [...] vis-à-vis de leur propre propriété et autorité. Les limites de la tolérance du système social étaient, avec régularité et avec une horrible solennité, ponctuées par les jours de pendaisons de Londres, par les corps pourrissant au gibet le long de la grande route [...]. Quels que soient les effets secondaires indésirables [...], le rituel de l'exécution publique était un corollaire nécessaire à un système de discipline sociale au sein duquel beaucoup dépendait du théâtre.<sup>56</sup>

Cette composante de l'exécution publique, de la démonstration explicite de l'autorité trouve un écho puissant en Bolivie avec les procès Mohoza et Peñas et leurs châtiments publics mis en scène. De telles démonstrations correspondent à l'outil auquel l'État recourt lorsqu'un « [...] exemple punitif doit être présenté, dans le but de rétablir la crédibilité de l'ordre [social]. »<sup>57</sup> Or, cet usage de l'exécution publique, de la violence spectacle, n'est qu'un appendice de la justice théâtralisée. Un artifice, pour être plus exact, qui n'est au fond que le point d'exclamation d'une démarche mise en scène avec beaucoup plus de complexité dans les discours qui constituent et accompagnent l'acte d'établir la justice. C'est cette complexité que nous chercherons à décortiquer à présent.

---

<sup>55</sup> Thompson, E. P., « Patrician Society... », p. 390.

<sup>56</sup> Thompson, E. P., « Patrician Society... », p. 390.

<sup>57</sup> Thompson, E. P., « Patrician Society... », p. 405.

### *De Katari à Peñas et Mohoza : changement de sens dans l'acte officiel de rendre justice*

Afin de comprendre le déploiement de la justice nationale qui s'active au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, un bref détour par le XVIII<sup>e</sup> siècle s'avère judicieux. Les années 1780 sont connues dans l'histoire andine comme celles de l'ère des insurrections. Trois rébellions différentes vinrent alors ébranler de manière significative le pouvoir colonial autour des centres de pouvoir économique et politique qu'étaient Cusco (dans l'actuel Pérou), La Paz et Chayanta (départements de La Paz et Potosí). Ces mouvements furent séparément menés par Túpac Amaru II, un chef d'origine quechua, Túpak Katari<sup>58</sup> ainsi que Tomas Katari, deux chefs d'origine aymara. Aidés de leurs communautés respectives, les trois chefs s'immiscèrent violemment au cœur du pouvoir espagnol, l'ébranlant au plus profond de ses assises. Combattus avec vigueur par les autorités, aucun des trois chefs ne survécut à la rébellion. Tous trois furent en définitive capturés, tous trois furent exécutés. Tandis que Tomas Katari fut assassiné dans ce qui fut décrit comme une tentative d'évasion, la justice rituelle se saisit fermement de Túpac Amaru et de Túpak Katari. On fit de leurs corps suppliciés des exemples à voir pour l'Indien en qui la flamme de la révolte brûlerait encore. L'historien Sinclair Thomson relate ainsi le châtement de Katari :

Le 14 novembre 1781, dans une exécution rituelle sise sur la place du Sanctuaire de Peñas, les quatre membres de Tupaj Katari furent attachés par d'épaisses cordes aux queues de quatre chevaux qui avancèrent alors dans des directions opposées, démantibulant du coup son corps. Afin d'offrir une terrifiante démonstration de la justice espagnole et de symboliquement réaffirmer le pouvoir espagnol à travers la région entière, la tête de Katari ainsi que ses membres furent distribués afin de les exposer ostentatoirement dans les zones où son influence avait été la plus forte. Sa tête fut envoyée à la capitale régionale et fut placée sur la potence installée au cœur de la place centrale de la ville [...].

Le bras droit de Katari fut exposé au centre de la place municipale de la ville d'Ayoayo, lieu de sa résidence et base politique d'origine, puis fut déplacé à la ville voisine de Sicasica, sa ville natale et capitale de la province coloniale du même nom [...].

La jambe droite de Katari fut envoyée à la ville de Chulumani, devenue la capitale de la nouvelle province de Yungas [...] en 1779. [...]

---

<sup>58</sup> Selon les sources, et selon l'orthographe choisie (espagnol, aymara ou quechua), le nom peut s'écrire Katari ou Catari et Túpak, Túpac ou encore Tupaj.

Le bras gauche de Katari fut expédié à la ville avoisinante de Achacachi, capitale de Omasuyos, province au cœur du massif andin [...].  
La jambe gauche de Katari fut envoyée à Caquiaviri, capitale de Pacajes.<sup>59</sup>

Environ 120 ans plus tard, alors que des événements d'une nature différente embrasent la région, alors qu'un monde nouveau prétend s'être érigé, les villes de Peñas et de Mohoza, mais surtout d'Oruro et de La Paz deviennent ou redeviennent à leur tour les foyers d'une démonstration de la justice officielle. Dans la foulée de la guerre civile qui mit à feu et à sang les montagnes du pays, et surtout ceux et celles les peuplant, ce ne sont point les perdants de la guerre, les Conservateurs, qui doivent faire face à la justice. Dans la série de procès qui suivent la guerre, ce sont les membres de communautés indigènes qui seront paradoxalement jugés et, par extension, les communautés elles-mêmes voire l'indigénat.

Alliés aux Libéraux durant la guerre à laquelle ils participèrent massivement, c'est désormais, comme nous l'avons indiqué précédemment, en tant qu'ennemis, en tant que protagonistes d'une « guerre de races » visant l'instauration d'un pouvoir autochtone et l'élimination des Blancs, que nombre d'Amérindiens seront jugés. Or, si les jugements associés aux procès Peñas et Mohoza affirment la culpabilité des accusés, une lecture minimalement attentive du déroulement de ces procès tend plutôt à démontrer qu'une adhésion aux valeurs politiques libérales était réellement à la source des actions aymaras.<sup>60</sup> Pablo Zárate Willka résume bien ce partage de certaines valeurs de l'élite créole. Dans sa position de chef suprême de l'armée indigène, Zárate Willka se trouve dans la situation fort peu enviable d'être parmi les accusés des procès de Peñas *et* de Mohoza.<sup>61</sup> Lors du procès Peñas (lors duquel il sera innocenté), il présente une défense écrite qui exprime bien, si ce n'est une adhésion aux valeurs libérales, à tout le moins une adhésion aux valeurs républicaines. Après avoir rappelé qu'il avait servi en tant que l'un des principaux auxiliaires du général libéral Pando, il indique qu'il aurait très bien pu mourir au combat, et il ajoute que cela eut peut-être été préférable si

---

<sup>59</sup> Sinclair Thomson, *We alone will Rule...*, pp. 18-21.

<sup>60</sup> Voir sur cet aspect Mendieta Parada, Pilar, *Entre la alianza y la confrontación...* ; Kuenzli, Gabrielle, *Acting Inca...*

<sup>61</sup> Sa mise en accusation pour le procès Peñas est un bon exemple de la mauvaise foi et du mépris raciste dont firent preuve les autorités dans la foulée de la guerre Fédérale. Comme nous l'avons évoqué plus haut, les accusés du procès Peñas furent considérés comme des criminels communs (voleurs, meurtriers, etc.) et non comme des acteurs agissant à l'intérieur d'une guerre. Or, Zárate Willka n'était même pas présent dans la région de Peñas lors des faits allégués et ne pouvait donc d'aucune manière y avoir participé.

on considère « [...] la prison et les jugements qui me suivent pour avoir servi le pays jusqu'au sacrifice. Je ne suis pas érudit, pour annoncer avec tous les tons de la vanité les services positifs que j'ai rendus pour le triomphe des institutions républicaines au sein de la patrie bolivienne. »<sup>62</sup>

En nous penchant plus en profondeur sur les procès, on constate également que ceux-ci sont, dans leur entièreté, truffés d'irrégularités judiciaires, de même qu'ils sont guidés par une préconception stéréotypée et raciste des autochtones.<sup>63</sup> Pour Gabrielle Kuenzli, la tâche des juges lors du procès Peñas – mais on peut étendre cette réflexion au procès Mohoza également – fut de déconnecter le support aymara aux troupes libérales durant la guerre de la victoire ultime du Parti libéral. « Pour ce faire, ils mirent l'accent sur la nature "primitive" des Aymaras et sur leur besoin conséquent des "forces civilisatrices" que leur apporterait une tutelle libérale. »<sup>64</sup> D'où, selon les juges, une inadéquation entre leurs intentions et leurs actions durant le conflit. Comme le soutenait le procureur de la République dans sa recommandation pour le verdict lors du procès Peñas :

Ce ne fut pas la passion politique, toujours dangereuse pour les Indiens, qui poussa les Aymaras vers l'action. Non, l'Indien est très loin de comprendre les obligations liées à la citoyenneté. L'Indien accorde peu d'importance quant à quel parti politique l'emporte. Les meneurs indiens firent comprendre aux masses que si elles tuaient et volaient des membres et des supporteurs du Parti conservateur,

---

<sup>62</sup> « [...] la prisión y juicios que se me siguen por haber servido al país hasta el sacrificio, no soy letrado, para pregonar con todos los tonos de la banda-gloria (sic) los positivos servicios que he hecho, para el triunfo de las instituciones repúblicas, en la patria boliviana. » Archivo de Justicia de Oruro, « Confesión de P. Zárate Willka », Dossier du procès Peñas, (date inconnue), vol. 9, page 18. Cité dans Ramiro Condarco Morales, *Zárate, el "Temible" Willka...*, p.400.

<sup>63</sup> Cette situation s'applique autant aux procès eux-mêmes qu'aux conditions dans lesquelles doivent vivre les accusés durant les nombreuses années que durent les procès. Le 23 février 1900, Juan Lero soumet, en son nom et au nom de 44 de ses camarades d'infortune, une pétition dirigée au président de l'inspection de la prison afin de dénoncer leurs conditions de détention et les abus dont ils sont victimes : « [d]étenus [...] dans cette prison pour des crimes nous étant attribués en tant qu'auxiliaires de la dernière guerre civile et pour y avoir pris une part active, bien que nous soyons indigènes [et conséquemment] considérés comme dépossédés de droits politiques, et puisque les règles de la justice vont à l'encontre de notre race, en tout respect nous disons honnêtement, devant l'Inspection de Prison : considérant la situation anxiogène de la longue période durant laquelle nous avons été prisonniers [...] nous implorons pour l'humanité et, en observance de la loi, que l'on nous écoute et que l'on prenne soin de nous. » Et la pétition continue pendant plusieurs paragraphes, détaillant les divers abus dont les prisonniers sont victimes, allant des insultes aux coups au travail forcé. Lero conclut la pétition en réitérant sa demande pour que les abus cessent et que lui et les autres pétitionnaires « [...] soient considérés comme des prisonniers pour la cause nationale et non comme ennemis publics, dépouillés de tout droits et condamnés à une mort civile. » Juan Lero y Proceso Peñas..., vol. 6, f. 1140-42. Cité dans Hylton, Forrest, « Reverberations of Insurgency... », pp. 148-149.

<sup>64</sup> Kuenzli, Gabrielle, *Acting Inca...*, p. 17.

les Libéraux supporteraient leurs actions. Les Indiens posèrent des actions [...] afin de libérer leurs instincts sauvages. La politique ne joua absolument aucun rôle dans leur mobilisation.<sup>65</sup>

S'il ne voyait pas d'engagement politique (au sens d'une adhésion aux valeurs libérales les ayant poussé à combattre), le procureur croyait tout de même que l'intention première des accusés était de mener une guerre de races contre la population blanche. On retrouve d'ailleurs le même consensus chez les procureurs ayant œuvré au procès de Mohoza, alors que ceux-ci voient dans les actions de rébellion menées par les accusés les signes d'une guerre de races, une menace à la sécurité nationale. Du côté des multiples avocats de la défense, la position était moins tranchée. Certains condamnaient la légalité de la poursuite de leur client, d'autres tendaient à condamner le rôle du gouvernement dans l'orchestration du soulèvement. Dans tous les cas toutefois, du côté de l'accusation comme de la défense, on ne questionna pas le rôle des individus autochtones accusés des crimes faisant l'objet des procès.<sup>66</sup> Le crime était assumé, le crime était collectif.<sup>67</sup>

Ainsi, en regroupant les accusés en un tout dépourvu de singularité par l'usage systématique d'un langage collectivisant, en insistant sur la notion d'une guerre de races plutôt que d'un engagement politique dans la guerre, les divers intervenants créoles de l'appareil judiciaire en vinrent très rapidement à faire de ces procès – et principalement celui de Mohoza – un enjeu de civilisation. L'idée de la guerre de races impliquait une menace immédiate et sérieuse à l'intégrité de la nation (celle-là même que l'on était en train de construire). À ce sujet, Nancy Eagan écrit : « Le développement actif d'une cause indigène qui soit "entièrement la leur" présentait une menace directe à la sécurité nationale. La guerre Fédérale signifiait la confrontation de deux projets nationaux en compétition, mais, selon les avocats, le projet indigène était la négation de la nation bolivienne ».<sup>68</sup>

---

<sup>65</sup> Archivo de Justicia de Oruro, « Al Sr. Juez Instructor », Dossier du procès Peñas, 1900 (date estimée), vol. 6, page 1042, dossier incomplet. Cité dans Kuenzli, Gabrielle, *Acting Inca...*, p. 36. Traduction libre.

<sup>66</sup> Eagan, Nancy, « Citizenship, Race, and Criminalization... », p. 16 ; Kuenzli, Gabrielle, *Acting Inca...*, p. 45.

<sup>67</sup> Un terme qui reviendra constamment pour désigner les accusés est celui d'« indiada ». Il s'agit d'un terme significatif puisqu'il renvoie, d'abord, à une désignation collective, à un groupe, et ensuite, parce qu'il est connoté de manière péjorative. Ce terme, associé à l'époque à la « multitude indienne », dépassait largement aux yeux de ceux qui l'employaient, les individus présents au procès. Combiné à des idées en vogue à l'époque – telles celles formulées par Gustave Le Bon liées à la psychologie des foules – ce terme englobant en venait à « [...] effacer l'identité individuelle au point où les documents de la cour présentent des identifications très ambiguës des personnes accusées. » Eagan, Nancy, « Citizenship, Race, and Criminalization... », p. 13.

<sup>68</sup> Eagan, Nancy, « Citizenship, Race, and criminalization... », p. 17.



### ***Bautista Saavedra, acteur central du théâtre national***

Afin de comprendre avec plus de finesse ces divers enjeux, il apparaît éclairant de se pencher sur la défense mise de l'avant par Bautista Saavedra lors du procès Mohoza. Intellectuel important de son époque, avocat de formation, mais « scientifique » versatile, Bautista Saavedra fut projeté à l'avant-scène des débats nationaux lorsqu'il fut désigné en 1901 avocat des meneurs de la rébellion aymara lors du procès.<sup>69</sup> Bien qu'originale et somme toute unique dans la multitude de plaidoiries déployées lors de ces procès, la défense formulée par Saavedra apparaît tout de même emblématique des idées émergeant à l'époque et qui s'inscrivent dans le cadre de ce théâtre étatique national.

Sa plaidoirie est structurée, minutieuse et clairement orientée. Elle ne repose pas sur un nouvel examen de la preuve, mais plutôt sur une évaluation « scientifique » des conditions d'émergence de l'événement et sur une catégorisation sociologique des mises à l'examen durant le procès. Pour l'avocat libéral, il ne s'agit pas de déterminer si les individus qu'il défend ont commis ou non les gestes qui leur sont reprochés, mais plutôt d'assumer le fait que les accusés ont bel et bien perpétré ces « crimes » pour ensuite les remettre en perspectives, les comprendre, les excuser sur la base de considérations politiques, sociales et psychologiques. Sa défense repose donc sur un argument de droit construit sur des prémices de nature sociologique.

Pour Saavedra, les délits qui sont au cœur du procès sont d'une nature bien particulière, « [...] ils constituent ce qui en science criminelle se dénomme *délits collectifs*. »<sup>70</sup> Puisqu'ils

---

<sup>69</sup> Larson, Brooke, « Reedemed Indians, Barbarized Cholos. Crafting Neocolonial Modernity in Liberal Bolivia, 1900-1910 » dans Jacobsen, Nils et Cristóbal Aljovin de Losada, *Political Culture in the Andes, 1750-1950*, Durham et Londres, Duke University Press, 2005, p. 233. Saavedra deviendra président de la Bolivie en 1920 lorsqu'il mènera la « révolution républicaine », mettant du coup fin au règne libéral amorcé à la suite de la guerre Fédérale, ainsi qu'à la « stabilité » démocratique des 40 années précédentes. Effectivement, bien qu'associé au camp libéral au tournant du siècle, Saavedra se trouvera à la tête d'une fraction réformiste de l'élite politique qui fondera en 1914 le *Partido Unión Republicana* (le Parti républicain). Dans les faits, les Républicains ne différaient que bien marginalement des Libéraux. D'ailleurs, nombreux furent les membres du Parti libéral à rejoindre les rangs du nouveau parti, incluant l'ancien chef libéral et président du pays, José Manuel Pando. À l'image des Libéraux par rapport aux Conservateurs avant eux, les Républicains s'opposaient principalement à certaines politiques économiques et, surtout, aux stratégies électorales frauduleuses du Parti libéral. Plutôt qu'une réforme radicale, les Républicains se faisaient davantage les promoteurs d'un retour aux idéaux originaux du Parti libéral. Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism... », p. 95.

<sup>70</sup> « [...] constituyen lo que en la ciencia criminal se donominan *déritos colectivos* » dans CULDC, AMBPC, Saavedra, Bautista, « Proceso Mohoza. Defensa del abogado Bautista Saavedra pronunciada en la audiencia del 12 de octubre 1901 », La Paz, 1902.

sont de cette nature, procéder comme le souhaite l'accusation, en jugeant les actions commises à Mohoza selon les critères du droit criminel commun, est illusoire, voire dérisoire. Car les délits collectifs sont caractérisés, au fond, par une idée ou une cause (politique, sociale, économique, religieuse ou intellectuelle) qui devient « la force motrice psychologique » transformant une série d'individus en une collectivité, une multitude qui se substitue aux individualités pensantes.<sup>71</sup>

Saavedra établit le lien entre les événements de Mohoza et la révolution de 1898, suggérant que sans les événements se jouant sur la scène nationale entre fédéralistes et unionistes, jamais la confrontation ayant eut lieu à Mohoza n'aurait pu survenir.<sup>72</sup> Documents à l'appui, Saavedra démontre que le soulèvement indigène eut pour cause les incitatifs du gouvernement révolutionnaire – sans qu'il n'y ait pour autant une alliance étroite ni que ce dernier ne cautionne forcément les gestes posés par l'armée aymara, prend-il le soin d'ajouter. Ainsi, pour l'avocat, « [...] la raison ou le motif déterminant de l'attitude de *las indiadas* fut la révolution de 98 ou l'état belliqueux qu'elle produisit. »<sup>73</sup> À la différence de tous les autres avocats impliqués dans les procès, pour Saavedra, les crimes de Mohoza sont de nature politique.

Après avoir insisté durant de nombreux paragraphes sur cette nature politique de la participation aymara durant le conflit, Saavedra revient sur la nature injuste du traitement qui est réservé aux accusés. Puisque, comme il l'a démontré, la base des crimes attribués aux accusés est d'ordre politique, ces derniers doivent bénéficier du même traitement qui a été réservé aux divers accusés dans la foulée du conflit. En d'autres mots, les accusés de Mohoza devraient pouvoir jouir de l'amnistie décrétée par le gouvernement pour tous les Boliviens ayant pris part à la guerre civile.<sup>74</sup> Pour Saavedra, le tribunal a le devoir d'appliquer cette mesure, cette « transaction politique » comme il l'écrit, aux accusés qu'il défend :

[...] sauf s'il est considéré que les Indiens ne sont pas des Boliviens, ou comme je l'ai dit, et ce vers quoi semblent pencher les membres du tribunal, que les événements du premier mars 1899 ne revêtent pas un caractère politique ; mais

---

<sup>71</sup> CULDC, AMBPC, Saavedra, Bautista, « Proceso Mohoza... », pp. 2-3.

<sup>72</sup> CULDC, AMBPC, Saavedra, Bautista, « Proceso Mohoza... », pp. 4-5.

<sup>73</sup> « [...] la razón ó el motivo determinante de la actitud de las indiadas fué la revolución de 98, ó sea el estado bélico que ella produjo » dans CULDC, AMBPC, Saavedra, Bautista, « Proceso Mohoza... », p. 6.

<sup>74</sup> CULDC, AMBPC, Saavedra, Bautista, « Proceso Mohoza... », p. 12.

ceci constituerait une inconséquence juridique due peut-être à la prépondérance de préjugés professionnels.<sup>75</sup>

La suggestion mise de l'avant par l'avocat est saisissante. À ses yeux, soit les membres du tribunal considèrent les Aymaras comme n'étant pas des Boliviens, soit ils ne considèrent pas le crime comme étant politique. Pour Saavedra, c'est la deuxième option qui paraît valable. Il semble y avoir toutefois une certaine ironie dans la dualité de ces propositions. Si effectivement les crimes n'apparaissent pas politiques aux membres du tribunal, c'est justement parce que d'une certaine manière les Aymaras mis en accusation ne sont pas vraiment Boliviens. C'est leur nature d'« Autre » à la nation bolivienne émergente qui les rend inaptes à poser un geste politique – quelque chose ayant rapport à la société organisée – au sein de la guerre civile. Ainsi, dès la première partie de son argumentaire, et bien que ce ne soit pas sur ce point que repose sa démonstration, il apparaît dans le discours de Saavedra une dichotomie identitaire qui positionne les Aymaras, les indigènes, en tant que groupe distinct au sein de la nation.

Une fois explicitée la nature politique des actions posées à Mohoza, Saavedra s'avance davantage dans le vif de son argumentaire. C'est cette seconde partie de sa plaidoirie qui marquera le plus les esprits et qui sera mobilisée par d'autres avocats et dans moult discours. Saavedra avance alors que si elles sont politiques, les actions aymaras ne sont pas pour autant à placer sur une base commune avec l'engagement des troupes libérales et conservatrices dans le conflit, non, les actions commises à Mohoza s'inscrivent plutôt dans une « explosion ethnique », une guerre de races.<sup>76</sup>

Cette manière d'articuler la défense en tant que geste politique, certes, mais relevant toutefois de la guerre de races est l'occasion pour Saavedra d'offrir une représentation des indigènes – et plus spécifiquement des Aymaras – en tant que groupe essentiellement distinct des Blancs et des mestizos. C'est en abordant l'idée de la guerre de race que Saavedra construira une rhétorique tournant autour du caractère primitif des Aymaras, oscillant entre

---

<sup>75</sup> « [...] salvo que se piense que los indios no son bolivianos, ó como he dicho, y á lo que se parece inclinan los miembros del tribunal, que los sucesos de 1º de marzo de 1899 no envuelven carácter político, pero esto constituirá una inconsecuencia jurídica debido quizás al predominio de prejuicios profesionales. » dans CULDC, AMBPC, Saavedra, Bautista, « Proceso Mohoza... », p. 12.

<sup>76</sup> CULDC, AMBPC, Saavedra, Bautista, « Proceso Mohoza... », p. 12.

une apparence de soumission et une plus profonde sauvagerie.<sup>77</sup> Cette rhétorique était fortement inspirée des travaux d'auteurs comme Auguste Comte, Gustave Le Bon, Gabrielle Tarde, Cesare Lombroso ou Scipio Sighele<sup>78</sup>, mais également de ses propres recherches, principalement celles portant sur le ayllu<sup>79</sup>. Ainsi, considérant les événements de Mohoza, il ne faisait pas de doute pour l'avocat de la défense que ceux-ci étaient portés par la volonté, telle que la preuve l'avait démontré, « [...] de réaliser un soulèvement général des *indiadas*, parce qu'elles ne voulaient plus tolérer davantage l'autorité des Blancs ».<sup>80</sup> La guerre conférait ainsi l'occasion de mettre de l'avant une *régénération* aymara passant par un soulèvement planifié de toute la classe indigène.<sup>81</sup> Cette volonté émancipatrice n'est pas infondée aux yeux de Saavedra. S'il est loin d'être un défenseur aveugle de l'identité aymara (il est entre autres un opposant farouche au maintien de leur structure communautaire traditionnelle<sup>82</sup> en plus de considérer les Aymaras comme des barbares dotés d'un potentiel inouï de sauvagerie<sup>83</sup>), il affirme comprendre la posture oppositionnelle des indigènes :

<sup>77</sup> Larson, Brooke, « Reedemed Indians... », p. 233.

<sup>78</sup> Les idées mobilisées par Saavedra et d'autres intellectuels de l'époque, notamment Alcides Arguedas et Franz Tamayo, allaient en définitive servir à justifier, une fois de plus, le règne de la minorité créole en réaffirmant le mythe de la supériorité culturelle et raciale de l'Europe, cette fois en mobilisant la science en tant qu'outil séculaire de légitimation. Pour se faire, c'est l'ensemble des pseudosciences en vogue à l'époque qui s'entrecroiserait, au devant desquelles la psychologie des foules chère à Le Bon, Tarde, Lombroso et Sighele, mais également le tellurisme, l'anthropométrie et le néo-lamarckisme. En fait, comme le suggère Marie-Danielle Demélas, les écrits de Saavedra représentent l'apogée du darwinisme social en Bolivie. Demélas, Marie-Danielle, « Darwinismo a la criolla... », p. 80. Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism... », p. 160. Voir également Larson, Brooke, « Reedemed Indians... ».

<sup>79</sup> Sous-titré « études sociologiques », *El Ayllu*, ouvrage à caractère scientifique le plus important ayant été écrit par Saavedra, est un exemple spectaculaire de l'application des théories pseudo-scientifiques de l'époque au contexte bolivien. Des auteurs comme Tarde, Le Bon ou Sighele y sont d'ailleurs directement débattus, tout comme ils seront utilisés comme argument d'autorité dans sa plaidoirie. Voir notamment, Saavedra, Bautista, *El Ayllu (estudios sociológicos)*, Librería Paul Ollendorf, Paris, 1903, pp. 14-18 et 89 ; CULDC, AMBPC, Saavedra, Bautista, « Proceso Mohoza... », pp. 16, 23 et 26.

<sup>80</sup> « [...] de realizar una sublevación general de las indiadas, porque no querían tolerar más la autoridad de los blancos » dans CULDC, AMBPC, Saavedra, Bautista, « Proceso Mohoza... », p. 13.

<sup>81</sup> CULDC, AMBPC, Saavedra, Bautista, « Proceso Mohoza... », p. 14.

<sup>82</sup> Saavedra, Bautista, *El Ayllu...*, principalement le chapitre X, pp. 167-208.

<sup>83</sup> Saavedra se réfère à ce qu'il désigne comme des « [...] orgies d'un cannibalisme sans limites » perpétrées par les Aymaras. Dans CULDC, AMBPC, Saavedra, Bautista, « Proceso Mohoza... », p. 14. Hylton cite un passage encore plus éloquent : « Ce n'est pas vrai que les massacres collectifs de Mohoza, ou d'Ayoayo, sont les seuls événements qui démontrent la profonde perversion de la sensibilité morale aymara. Il existe d'innombrables cas, hier comme aujourd'hui, des plus concentrés, des plus incontrôlés actes de vengeance, de férocité, de cannibalisme qui constituent les caractéristiques distinctives de leurs luttes et de leurs tueries. Ce caractère cruel et indomptable des Aymaras semble provenir d'une hérédité issue des temps les plus anciens [...] » dans Hylton, Forrest, « Reverberations of Insurgency... », p. 254. Cette représentation atavique des Aymaras comme étant portés par « une rage infernale », « une cruauté et une férocité », « des instincts pervers pour éliminer la race blanche », était courante dans les discours déployés lors des procès. Voir HCL, LAPDC, Antezana, Napoléon

L'Indien garde donc une aversion intense envers ses oppresseurs, son ignominie se trouve concentrée et accumulée à travers nombre d'époques et des siècles entiers. Et si nous avons à confesser la vérité, cet antagonisme ethnique a sa raison d'être et sa justice. Qu'a été l'Indien pour nos ancêtres et qu'est-il pour nous-mêmes, malgré les doctrines fraternelles et égalitaires du christianisme que l'on dit professer ? À peine une bête de somme, misérable et abjecte, pour laquelle il ne faut pas avoir de compassion et laquelle il faut exploiter jusqu'à l'inhumanité et la honte.<sup>84</sup>

Il est donc convenu d'emblée que les indigènes sont effectivement des victimes des Blancs, de la colonisation. Et c'est dans cette posture de victime qu'il faut chercher les motivations de la guerre de races. L'argument fera d'ailleurs son chemin puisqu'il sera repris par d'autres dans la seconde mouture du procès en 1905 : « [...] ce n'est donc pas surprenant que la race indigène, profitant de la conflagration générale, ait voulu à son tour faire la guerre des races, convenant de l'extermination des Blancs en égard aux maux qu'elle subit depuis la domination espagnole dans ses coutumes, quant au tribut qu'elle paye pour ses terres et en général pour ses intérêts profondément bafoués [...] »<sup>85</sup>

Ici commence à apparaître plus clairement la posture dualiste de Saavedra quant à son rôle dans le procès : défenseur des Indiens en tant que victimes de conditions sociales damnées, d'une part, pourfendeur de la sauvagerie innée et des atavismes culturels de la race aymara d'autre part.<sup>86</sup> Car ce qui devient particulièrement intéressant à partir de ce moment est que Saavedra exprime clairement une certaine empathie à l'égard de la situation perpétuellement subalterne des indigènes. Cette empathie ne sous-tend toutefois aucunement l'idée de renverser la position inégalitaire dans laquelle se retrouvent les indigènes. Au

---

Fernández, « La Hecatombe de Mohoza. La supuesta complicación del cura Jacinto Escobar y la coprobación de su inocencia mediante la defensa hecha por el doctor Napoleón Fernández Antezana », La Paz, Tip. de la Unión, 1905, pp. 27 et 29. Pour d'autres exemples, voir Hylton, Forrest, « Reverberations of Insurgency... ».

<sup>84</sup> « [e]l indio guarda pues una intensa aversión hacia sus opresores, su odiosidad se halla concentrada y acumulada á través de muchas épocas y siglos enteros. Y si hemos de confesar la verdad, ese antagonismo étnico tiene su razón de ser y su justicia. ¿Qué ha sido el indio para nuestros antepasados y que es para nosotros, no obstante las fraternales é igualitarias doctrinas del cristianismo que se dice profesar? A penas una bestia de carga, miserable y abyecta, á la cual no hay que tener compasión y á la que hay que explotar hasta la inhumanidad y lo vergonzoso. » dans CULDC, AMBPC, Saavedra, Bautista, « Proceso Mohoza... », p. 14.

<sup>85</sup> « [...] no es pues de estrañar que la raza indígena aprovechándose de la conflagración general haya querido á su vez hacer la guerra de razas acordando el exterminio de los blancos en atención á los males que viene sufriendo desde la dominación española en sus costumbres, en el tributo que paga por sus tierras y en general por sus intereses profundamente lastimados [...] » Dans HCL, LAPDC, Antezana, Napoleón Fernández, « La Hecatombe de Mohoza... », p. 26-27.

<sup>86</sup> Larson, Brooke, « Reedemed Indians... », p. 233.

contraire, pour l'intellectuel libéral, les Aymaras appartiennent à une race inférieure qui côtoie une race lui étant supérieure. Elle doit donc, nous dit Saavedra en s'inspirant de *Le Bon*, disparaître ou être exploitée tant et aussi longtemps qu'elle constituera un obstacle au progrès des Blancs.<sup>87</sup> Ainsi, l'empathie dont l'avocat fait preuve n'est qu'une manière de justifier la guerre de races dont il affirme la nature politique. Ceci permettra à Saavedra d'effectuer l'argument de droit central à sa défense, soit que les indigènes de Mohoza ne peuvent être jugés comme des criminels de droit commun.<sup>88</sup> Leurs crimes sont de nature politique, leurs crimes sont des « délits collectifs ».

Une fois démontrée la guerre de races et exposée sa nature politique, il reste à Saavedra la tâche d'expliquer en quoi ces deux conditions devraient modifier la nature du jugement auquel sont soumis les individus qu'il défend. Se référant à diverses notions de la psychologie des foules telle qu'elle est envisagée à l'époque, Saavedra commence la dernière section de sa plaidoirie en établissant qu'une foule, une multitude, qu'elle soit plus ou moins nombreuse, possède sa propre psychologie, distincte de celle de chacun des individus la constituant. Et dans les actions collectives, c'est la volonté de la multitude qui prime et non le caractère individuel de chacun de ses membres.<sup>89</sup> Or, suivant Sighele, Saavedra indique que la multitude, de par sa nature, est davantage disposée à faire le mal plutôt que le bien.<sup>90</sup> Situation qui devient hautement problématique dans un contexte judiciaire si l'on considère, comme Saavedra l'indiquait préalablement, que l'individu perd son libre arbitre et sa capacité d'agir par lui-même lorsque soumis au mode de pensée de la majorité.<sup>91</sup>

S'appuyant sur ces prémisses, Saavedra en arrive finalement au bout d'une trentaine de pages, au point culminant de sa défense : « Les inculpés de Mohoza ne sont pas justiciables, car l'on ne peut établir une responsabilité atomique, pour les raisons déjà exprimées, pas plus que l'on ne peut établir une responsabilité générale, car ce délit collectif est le résultat d'une certaine perversité engendrée en complicité avec le milieu ambiant, circonstances qui ont

---

<sup>87</sup> CULDC, AMBPC, Saavedra, Bautista, « *Proceso Mohoza...* », pp. 15-16.

<sup>88</sup> CULDC, AMBPC, Saavedra, Bautista, « *Proceso Mohoza...* », p. 16.

<sup>89</sup> CULDC, AMBPC, Saavedra, Bautista, « *Proceso Mohoza...* », pp. 22-23.

<sup>90</sup> CULDC, AMBPC, Saavedra, Bautista, « *Proceso Mohoza...* », p. 26.

<sup>91</sup> CULDC, AMBPC, Saavedra, Bautista, « *Proceso Mohoza...* », p. 25.

contribuée au soulèvement de la *indiada*. »<sup>92</sup> En somme, les accusés ne peuvent être reconnus coupables sur la base de deux éléments. D'une part, on ne peut établir de responsabilité *individuelle* puisqu'il s'agit d'un crime de nature collective relevant de conditions lui étant spécifique, et d'autre part, on ne peut pas établir une responsabilité *collective* puisque les conditions ayant permis au crime d'émerger sont la conséquence d'un environnement social et physique ayant engendré le soulèvement. Selon Saavedra, les Aymaras de Mohoza ne sont donc pas individuellement responsables puisqu'ils constituent une multitude, et ils ne sont pas collectivement responsables puisque c'est leur milieu ambiant qui les constitue en tant que multitude.

Si elle a le mérite d'être originale, la défense mise de l'avant par l'intellectuel libéral n'en est pas moins alambiquée. Elle repose principalement sur un appel à l'autorité de la (pseudo)science – biologie et psychologie des foules – comme vecteur de crédibilité. Et si l'argument est habilement rédigé, il pose un problème non négligeable : que faire des accusés dont les actions ont été avérées, mais dont on ne reconnaît pas la responsabilité ? Doit-on les amnistier, comme pour les auteurs d'autres actions ayant eu pour cadre la guerre Fédérale ? Saavedra fournit plutôt une autre proposition. Cette proposition – qui ne sera bien entendu pas retenue puisque les accusés de Mohoza sont en définitive, rappelons-le, condamnés puis punis – s'inscrit parfaitement dans la logique du nationalisme émergent qui institue les modes d'intégration à la nation (modes qui seront plus amplement développés dans les années à venir par d'autres intellectuels).<sup>93</sup> Saavedra suggère que ce qui doit être fait de la race indigène est,

---

<sup>92</sup> « Los procesados de Mohoza no son justiciables, porque no se puede establecer una responsabilidad atómica, por las razones ya expresadas, ni se puede establecer una responsabilidad general, porque este delito colectivo es el resultado de cierta perversidad ingénita en complicidad del medio ambiente, circunstancias que han contribuido al levantamiento de las *indiadas*. » dans CULDC, AMBPC, Saavedra, Bautista, « Proceso Mohoza... », pp. 27-28.

<sup>93</sup> Plus que tout autres intellectuels, ce seront sans doute Franz Tamayo et Alcides Arguedas qui viendront définir la nation telle qu'elle se comprend au sein de l'élite créole. Tous deux profondément ancrés dans la culture mondaine des salons paceños, ils font partie de l'élite oligarchique foncière, tout en étant bien implantés dans les hautes sphères politiques et diplomatiques. Ils écrivent, comme l'évoque Larson, « à propos de la vie rurale et du travail indien depuis la position paternaliste de maîtres s'adressant aux *colonos* peuplant leurs haciendas. » Dans son livre le plus célèbre, *Pueblo enfermo*, Arguedas offre une critique acerbe de la société bolivienne. Comme le titre de l'ouvrage l'indique, il emploie la métaphore de la maladie pour caractériser le retard économique endémique du pays. Les créoles sont dépeints comme un groupe corrompu, préoccupé strictement par ces intérêts de classe, tandis que les indigènes sont dépeints comme de nobles sauvages, racialement inférieurs certes, mais d'abord et avant tout victimes du pire groupe constitutif de la société, les *mestizos/cholos*. Bien qu'il soit sensible à leur condition, Arguedas n'envisagera jamais une inclusion des indigènes dans une quelconque entité ou culture nationale partagée. Pour sa part, Franz Tamayo, ne jouira pas de la même aura nationale et internationale, mais il demeura un intellectuel incontournable des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Tout comme Arguedas, Tamayo

« [...] organiser une colonisation civilisatrice et humaine, la soumettant à une législation autochtone, comme l'ont fait les Anglais en Inde ; c'est la soulever de la condition humiliante dans laquelle elle est enfoncée, la protéger contre les déprédations du mestizo et du Blanc ; c'est l'engager dans l'armée et l'industrie. »<sup>94</sup> Saavedra propose en somme une sorte de mission civilisatrice (à ce titre, la référence à la colonisation anglaise en Inde est non négligeable), un projet de colonisation interne. Mais cette colonisation est parfaitement conséquente de sa pensée déployée jusque-là. Il ne s'agit pas d'élever l'Aymara afin qu'il puisse intégrer la nation bolivienne – entendue comme créole. Il s'agit plutôt d'imposer une ségrégation (nous pourrions dire maintenir une ségrégation) afin d'éviter les confrontations, de maintenir séparées de la vie politique les races, mais d'intégrer les indigènes dans les tâches utiles à l'État et à la nation (armée et industrie). Avec Saavedra, l'État devient plus que jamais État-nation : une structure de pouvoir institutionnalisée mise au service d'un groupe spécifique désormais défini sur la base d'une identité commune.

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les discours d'autres auteurs comme Franz Tamayo et, de manière encore plus significative, Alcides Arguedas trouveront davantage de résonance et s'imposeront comme les modèles concrets du nationalisme bolivien. Toutefois, ce qui rend la posture discursive de Saavedra particulièrement intéressante et porteuse de sens dans la trame historique que nous avons jusqu'ici présentée, est le fait qu'elle s'inscrive de manière directe et non médiatisée dans la sphère politico-juridique. Sa pensée ne s'articule pas *ex post facto*, elle n'est pas une simple réflexion sociologique ou philosophique portant sur les notions de race et de nation. Elle incarne plutôt la mobilisation de ces idées spécifiques à propos de la race et de la nation au cœur même de la concrétude politique.

---

est enclin à défendre les indigènes suivant la logique du bon sauvage et il considère également les mestizos, quoiqu'avec moins d'animosité que son collègue, comme les principaux ennemis au sein de la société. Larson, Brooke, « Reedemed Indians... », pp. 238-246 ; Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism... », p. 87. Voir également Arguedas, Alcides, *Pueblo Inferno*, La Paz, Ediciones "Puerta del sol" 1967 (1909) ; Arguedas, Alcides, *Raza de Bronce – Wuata Wuara* (édition critique sous la direction de Antonio Lorente Medina), Nanterre, UNESCO/ALLCA XX<sup>e</sup>, 1988 (1919 et 1904).

<sup>94</sup> « Organizar una colonización civilizadora y humana, sometiéndola a una legislación autóctona, como lo han hecho los ingleses en la India; es levantarla de la condición humillante en que está colocada protegiéndola contra las depredaciones del mestizo y del blanco; es llamarla al ejército y a las industrias. » dans CULDC, AMBPC, Saavedra, Bautista, « Proceso Mohoza... », p. 28.



Dans le théâtre national qui se structure au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles autour de l'institution de justice, Bautista Saavedra est non seulement un des principaux acteurs, mais il est l'un des principaux metteurs en scène, un des principaux dramaturges. Car ce que l'intellectuel libéral met de l'avant dans son rôle d'avocat est une mise en récit spécifique d'un des moments clés, un des points tournants de l'histoire nationale bolivienne. Le récit formulé par Saavedra sera en partie repris par ses coreligionnaires. L'idée de la guerre de races motivée par les injustices passées et présentes sera une composante récurrente du reste des procès, mais également de l'imaginaire créole des années à venir.<sup>95</sup> Mais surtout, l'idée d'une inadéquation essentielle entre le projet national créole et les fondements ontologiques des indigènes aymaras (et rapidement des mestizos) deviendra une composante fondamentale du nationalisme bolivien. Celui-ci sera immanquablement ségrégationniste, bien que cette ségrégation s'exprimera sous divers modes (colonisation interne chez Saavedra, éducation chez Tamayo, exclusion chez Arguedas, etc.). Avec Saavedra, le caractère exclusif de la nation bolivienne est désormais, et plus que jamais, discursivement indéniable.

### ***Espace et public : le deuxième procès Mohoza***

Dans le livre qu'il consacre à l'histoire de la Cour Suprême de justice et qu'il publie en 1910, soit quelques années à peine après la plus importante série de procès de l'histoire du pays, Luis Paz<sup>96</sup> écrit, « [d]ans le haut tribunal de la justice ne règne que le froid devoir de donner à chacun ce qui lui revient dans les controverses juridiques, *sub lege libertas* [selon la loi, la liberté] »<sup>97</sup> En une courte formule, il énonce une des idées motrices de la décennie qui vient de passer : la liberté – l'existence dépourvue de contraintes – ne peut exister que par une application stricte de la loi. Outre le paradoxe de la formule (l'absence de contraintes passe par l'imposition de contraintes), Paz exprime une idée qui, dans la perspective créole, s'imprime

---

<sup>95</sup> Kuenzli, Gabrielle, *Acting Inca...*

<sup>96</sup> Politicien, avocat, juge et historien davantage associé à la mouvance conservatrice. Parlementaire actif, jouissant d'une solide réputation d'orateur, il fut ministre sous la présidence de Mariano Baptista dans les années 1890, puis président de la Cour Suprême en 1920 et finalement vice-président du pays en 1921.

<sup>97</sup> « En el alto tribunal de la justicia sólo reina el frío deber de dar á cada uno lo que es suyo en las controversias jurídicas, *sub lege libertas*. » Dans Paz, Luis, *La Corte Suprema de Justicia de Bolivia. Su historia y su jurisprudencia*, Sucre, Imprenta « Bolívar » de M. Pizarro, 1910, p. 9.

en filigrane des procès qui marquèrent les cinq premières années du siècle. La justice est centrale à l'existence commune ou, en d'autres mots, elle est au cœur de l'existence nationale.

Dans la défense qu'il effectue d'un des accusés de Mohoza, Napoleón Fernández Antezana écrit à propos de l'affaire Escobar<sup>98</sup>, qu'en elle « [...] s'est concentré l'intérêt absolu et éternel de la justice, le sacrosaint droit à l'innocence, la garantie de l'honneur et de la liberté de tous les hommes, la bonté et l'éclat effectif de la *carrière sacrée* [le sacerdoce] et de toutes les institutions sociales. »<sup>99</sup> Il y a certainement dans l'affirmation d'Antezana quelque chose qui relève du style ampoulé de l'époque, néanmoins, les références qui y sont contenues dépassent le simple exercice de style. Dans ce cas spécifique, celui du prêtre Escobar, se jouent les fondements mêmes de la justice et de la liberté ainsi que le maintien des institutions sociales. Antezana ajoute quelques lignes plus loin :

[...] le mal causé à un homme dans son honneur et sa liberté est considéré comme causé à tout le genre humain, se passionnant ainsi, au même niveau, pour le sort des individus comme des collectivités, et commençant à comprendre que la société, qu'elle s'appelle nation, ville ou village, n'est pas une fin, mais un moyen pour le bien-être et la garantie de chaque individu, constituant celui-ci [...] [comme] l'objectif suprême du droit et de toute organisation sociale.<sup>100</sup>

En écrivant ceci, l'avocat d'Escobar s'inscrit d'une part dans un courant, cher à la mouvance libérale, qui défend la primauté de l'individu sur le collectif (ce qui à l'époque s'exprime principalement sous l'angle de la propriété privée versus communautaire), et ce faisant cherche à distinguer l'individu accusé qu'il défend de la multitude aymara. Mais d'autre part,

---

<sup>98</sup> Le prêtre Jacinto Escobar (probablement un mestizo) fut impliqué dans les événements de Mohoza d'une manière demeurée nébuleuse. Ses accusateurs affirment qu'il joua un rôle crucial dans la coordination du massacre des troupes libérales et des *vecinos* de Ayoayo, tandis que ses défenseurs affirment qu'il s'agit d'un quiproquo. Il sera condamné lors du premier procès à plus de sept ans d'incarcération, mais sera finalement absout, entre autres grâce à la défense d'Antezana, lors du second procès. Pour une explication somme toute détaillée des événements et du rôle d'Escobar au sein de ceux-ci, voir Hylton, Forrest, « Reverberations of Insurgency... », chapitre 3.

<sup>99</sup> « [...] se ha concentrado el interés absoluto y eterno de la justicia, el derecho sacratísimo de la inocencia, la garantía del honor y de la libertad de todos los hombres, la bondad y el brillo efectivo de la *carrera sagrada* y de todas las instituciones sociales. » dans HCL, LAPDC, Antezana, Napoleón Fernández, « La Hecatombe de Mohoza... », p. 10.

<sup>100</sup> « [...] el daño hecho á un hombre en su honor y en su libertad se considera como hecho á todo el género humano, apasionándose así, en igual grado, por la suerte de los individuos como de la colectividades, y pricipiando á comprender que la sociedad, llámase nación, villa ó aldea, no es fin, sinó medio para el bien estar y garantía de cada individuo, constituyendo éste, [...], el objetivo supremo del derecho y de toda organización social. » dans HCL, LAPDC, Antezana, Napoleón Fernández, « La Hecatombe de Mohoza... », p. 11.

il effectue le rapprochement entre justice et nation. Il affirme que la société, qu'on la nomme nation ou non, est au service des hommes, elle est la garantie de leur protection individuelle ; et puisqu'en défendant un homme, on défend tous les hommes, justice et nation se rejoignent dans un certain rapport métonymique : la justice, c'est la nation.

Luis Paz ne manquera pas de noter aussi un tel rapprochement. Se référant au discours de l'archevêque monseigneur Pífferi lors de l'entrée en fonction des juges de la cours en 1909, il écrit :

La grandeur des peuples ne se fonde pas dans leurs richesses, dans leurs populations nombreuses, dans l'étendue de leurs territoires, mais dans l'application juste de leurs lois : *Salus animæ in sanctitate justitiæ, melior est omni auro et argento* [la sainteté de la justice est le salut de l'âme, elle est préférable à l'or et à l'argent] [...]. Seule la justice élève et exalte les nations : *justitia elevat gentes* [la justice exalte la nation].<sup>101</sup>

En définitive, la justice, c'est la nation. En comprenant les choses ainsi, on se rapproche rapidement d'une des composantes essentielles de la justice comme théâtre national ; c'est-à-dire du théâtre en tant que lieu, de la justice comme lieu où se déploie le théâtre national. Or, ce lieu existe sous deux formes. Il existe d'abord concrètement – ce sont les prisons, mais surtout les palais de justices et autres espaces matériels où s'expriment les discours –, puis il existe virtuellement, c'est-à-dire en tant que mise en relation d'un objet avec un public. Si le deuxième aspect nous semble plus significatif (puisque centré sur le rapport entre individus ou groupes d'individus, il se trouve au cœur du développement et de la définition d'une communauté) il ne faut pas pour autant négliger les lieux concrets du théâtre national. À ce niveau, la plaidoirie d'Antezana nous éclaire à nouveau.

La défense articulée par Antezana intervient en appel de la première décision rendue quelques années plus tôt, une partie de cette défense revient donc sur le jugement de première instance. L'avocat aborde dans les premières pages de son argumentaire le moment concret durant lequel fut rendue la première décision. Indépendamment de la logique rhétorique qui pousse Antezana à traiter de ce moment précis, ce qu'il évoque est fort significatif. Plutôt que

---

<sup>101</sup> « La grandeza de los pueblos no se funda en su riqueza, en su población numerosa, en la extensión de sus territorios, sino en la recta aplicación de sus leyes; el alma de la patria tiene salud en la administración santa de la justicia: *Salus animæ in sanctitate justitiæ, melior est omni auro et argento*. [...] Solamente la justicia eleva y engrandece á las naciones: *justitia elevat gentes*. » Dans Paz, Luis, *La Corte Suprema...*, p. 329.

de rendre le jugement dans la chapelle du *Panóptico* (le Panopticon est le nom de la prison principale de La Paz inaugurée en 1895), là où s'étaient déroulée l'entièreté des audiences, des débats et des conclusions des divers avocats de la défense ainsi que du procureur de la république, la sentence fut rendue, par un jour férié, dans le salon du Palais de Justice.<sup>102</sup> Si Antezana y voit là les traces d'une sorte de conspiration,<sup>103</sup> ce qui nous semble plus manifeste est la volonté de faire du moment un acte solennel, un symbole de l'officiel. En ce sens, le lieu concret est significatif, tout comme le choix du moment. En prononçant la sentence par un jour férié, les autorités s'offrent la possibilité d'attirer un public plus imposant puisque, libéré professionnellement, ce dernier risque de se mobiliser en plus grand nombre. De même, en ne présentant pas la cérémonie à l'intérieur des murs de la prison, lieu dont les accès sont plus limités que ceux du Palais de Justice, les autorités orchestrent également un événement qui a toutes les chances de rejoindre un imposant public. Car, plus que la simple action d'établir justice, les sentences suivant un tel procès constituent une posture établie publiquement par l'État : voici ce qui est juste, voici comment la justice est rendue au sein de l'État, voici les règles de l'existence nationale. D'où l'intérêt de rendre sentence de la manière qui soit la plus publique possible. Suivant cette logique, le fait de présenter le jugement décisif à l'intérieur des murs du Palais de Justice n'est pas non plus un simple choix de convenances. Le Palais de Justice est l'incarnation matérielle de la fonction étatique qui détermine le bien et le mal. L'institution judiciaire est ce qui, au sein de l'État-nation, établit et surtout applique les règles du vivre ensemble, et le Palais de Justice en est la représentation concrète.

Comme nous l'évoquions plus haut, le lieu théâtral de la justice nationale peut certes se manifester concrètement dans l'espace matériel des institutions, mais il se manifeste aussi, et peut-être surtout, de manière virtuelle à travers la notion de public. Il y a effectivement le public immédiat, celui que nous venons d'évoquer, constitué d'individus, qu'ils soient juges, avocats, accusés, politiciens ou simple quidam. Mais il y a également le public en tant qu'espace, c'est-à-dire un public évanescent, malléable, intangible. C'est le public désigné comme « masses populaires » dont il faut satisfaire les attentes,<sup>104</sup> c'est aussi le public en tant que « peuple bolivien » duquel émergent certaines figures qui viennent « défendre et racheter

---

<sup>102</sup> HCL, LAPDC, Antezana, Napoleón Fernández, « La Hecatombes de Mohoza... », p. 8.

<sup>103</sup> HCL, LAPDC, Antezana, Napoleón Fernández, « La Hecatombes de Mohoza... », pp. 8-9.

<sup>104</sup> « [...] la pasión estúpida y á contrasentido de una fracción de las masas populares [...] » HCL, LAPDC, Antezana, Napoleón Fernández, « La Hecatombes de Mohoza... », p. 9.

l'opprobre [jeté] sur la nation ». <sup>105</sup> Mais c'est sans doute ce dernier terme, nation, qui est le plus représentatif du public en tant qu'espace. C'est elle qui se trouve au cœur des procès, c'est à elle que s'adressent ces procès. Antezana écrit :

La vie et l'honneur d'un homme valent autant que la vie et l'honneur d'une nation [...] ; la différence est seulement de quantité, pas de qualité, peut-être même plus délicats et positifs chez l'individu que dans la société. Les peuples ne meurent pas, sauf très lentement au cours des siècles en résistant beaucoup plus. Ils succombent, *c'est vrai, tout le temps*, dans les écrits et les discours, mais seulement en hyperbole et en métaphore, pas dans la réalité. Le patriotisme exalte cela, tuant la nation à chaque instant ; mais celle-ci se relève le jour suivant sans la moindre nouveauté.

Le déshonneur d'une nation est si élastique et divisible, que c'est très facile de l'entourer de ces mains. On fractionne le poids qu'il représente en tant de morceaux lorsque ce sont les individus qui constituent la nation, de sorte que chacun porte une petite partie, qu'il ne la voit ni ne la sent presque pas sinon en infimes portions. Tous suivent grossissant ou maigrissant selon leurs possibilités, sans se soucier du grain de sable qui peut les avoir touché. C'est, en résumé, une autre hyperbole, une autre métaphore. <sup>106</sup>

Après ce long passage, Antezana oppose cette « réalité » de la nation à celle, concrète, de l'individu. C'est lui, selon l'avocat, le véritable martyr. C'est lui qui agonise, qui meurt dans la réalité. En définitive, pour Antezana, « [r]ien, donc, [n'est] plus sacré que l'individu [...], en tant que principe et fin de la société. » <sup>107</sup> Ce long passage sert une fonction bien précise dans l'argumentaire de l'avocat d'Escobar. À la différence de Saavedra, par exemple, qui défendait de nombreux individus à la fois, un groupe entier à l'intérieur d'une situation renvoyant à la

---

<sup>105</sup> « [...] se levantan [...] figuras [...], amén de una gran parte del pueblo boliviano, vindican y redimen del oprobio de la nación [...] » HCL, LAPDC, Antezana, Napoleón Fernández, « La Hecatombe de Mohoza... », p. 10.

<sup>106</sup> « La vida y el honor de un hombre valen tanto como la vida y el honor de una nación [...]; la diferencia solo es de cantidad, no de calidad, acaso más delicados y positivos en el individuo que en la sociedad. Los pueblos no mueren sinó muy lentamente en los siglos resistiendo mucho más; sucumben, *es verdad, á cada rato* en escritos y discursos, pero solo en hipérbole y metáfora, no en realidad; el patriotismo exaltado está á cada instante matando la nación; pero esta se levanta al siguiente día sin la menor novedad.

El deshonor de una nación es tan elástico y divisible, que es muy difícil abarcarlo con las manos; se fracciona la cruz que representa en tantos pedazos cuantos son los individuos que constituyen la nación, de modo que á cada uno le toca una pequeña parte, que casi no la vé ni la siente sino en ínfima porción; todos siguen engordando y enflaqueciendo según sus posibilidades, sin cuidarse del grano de polvo que les puede haber tocado. Es, en resumen, otra hipérbole, otra metáfora. » dans HCL, LAPDC, Antezana, Napoleón Fernández, « La Hecatombe de Mohoza... », p. 12.

<sup>107</sup> « Nada, pues, más sagrado que el individuo [...], como el principio y el fin de la sociedad. » dans HCL, LAPDC, Antezana, Napoleón Fernández, « La Hecatombe de Mohoza... », p. 13.

notion de crime collectif, Antezana, lui, ne défend qu'un seul individu. Son objectif est donc de ramener la perspective à l'échelle humaine, individuelle, d'extirper le rôle de l'accusé d'une situation considérée comme collective. D'où la nécessité d'introduire discursivement la nation, ou la société, en tant que pôle opposé de l'individu. Cette approche entraîne le raisonnement qui ne fait pas tant de la nation la fin de l'individu, le cadre de son épanouissement, mais plutôt de l'individu la fin de la nation, l'espace où elle peut exister.

En mettant de l'avant une telle rhétorique, Antezana accomplit toutefois une double tâche. D'une part, il parvient à réduire l'échelle des rapports sociaux de manière à humaniser l'individu jugé (on note que c'est la stratégie inverse qui est employée dans la défense des Aymara, alors que la notion de délit collectif leur soutire une partie d'humanité), mais d'autre part, il immisce dans sa plaidoirie, et donc dans le procès, l'idée de la nation en tant que public de ce théâtre qui se joue devant elle. En jouant sur l'échelle nation/individu, en jouant sur des sentiments – comme l'honneur – pouvant être associés à l'un comme à l'autre, il invite les individus qui écoutent (dans la salle d'audience) ou lisent (comptes rendus, journaux) sa plaidoirie à la projeter à l'échelle de la nation entière. Si l'individu est « le principe et la fin de la société » (Antezana semble employer nation et société comme synonyme), cela signifie que le procès d'Escobar est le procès de la nation. Ainsi, sur la base du même principe, mais en le prolongeant, ce procès, n'est pas la simple affaire des individus rassemblés au tribunal, il est l'affaire de la nation entière, car « [l]a vie et l'honneur d'un homme valent autant que la vie et l'honneur d'une nation ».

Les éléments de la défense formulée par Antezana que nous venons de soulever nous permettent d'explicitier certaines notions centrales de la Justice en tant que théâtre telle que nous l'avons précédemment exprimée. En joignant ces éléments tirés de la plaidoirie d'Antezana à ceux tirés de l'argumentaire soutenu par Bautista Saavedra, on retrouve trois des composantes fondamentales du théâtre tel que nous l'avons défini : un lieu (un espace déterminé, matériel ou virtuel), un public (un auditoire qui reçoit un message), un récit (l'articulation d'un sens). Avec Antezana, nous comprenons mieux comment se structurent le lieu et le public de la justice-théâtre, tandis qu'avec Saavedra, nous accédons à la construction et au déploiement du récit qui devient créateur et porteur de sens. Par la combinaison de ces diverses composantes, nous sommes désormais mieux à même de comprendre comment

s'articule cette période cruciale du début du XX<sup>e</sup> siècle, marquée par les procès de Peñas et Mohoza, et comment celle-ci apparaît constitutive du nationalisme bolivien émergent.

### ***Rendre justice : retour sur la mise en relation de Katari, Peñas et Mohoza***

Comme l'écrit fort bien Forrest Hylton relativement aux procès de Mohoza et Peñas, pour l'accusation, « [I]es soulèvements indiens devaient être expliqués comme étant la résurgence d'irruptions ataviques, des "explosions sauvages" d'un passé primordial au cœur du présent. »<sup>108</sup> La distance temporelle, historique, entre la constitution essentialiste de l'Aymara et son actualisation dans le présent, semble, aux yeux des intellectuels et avocats mobilisés autour des procès, être ce qui conditionne sa sauvagerie, sauvagerie considérée comme une caractéristique fondamentale des Aymaras. Selon Saavedra, « [...] comme tous les sauvages, l'Aymara ne ressent aucune compassion ou émotion devant la souffrance humaine, encore moins lorsque la souffrance appartient à une race supérieure, qui n'inspire que haine et revanche. »<sup>109</sup> Suivant cette logique, il devient plus facile de comprendre pourquoi l'on se convint, chez l'élite créole, de la menace d'une guerre de races. Et c'est principalement sur la base de cette guerre de races, qui est l'incarnation ultime de l'incapacité à comprendre les actions indigènes sur la base de motivations politiques inscrites à l'intérieur de l'espace républicain (exception faite de la plaidoirie de Saavedra), que seront condamnés les Aymaras mis en procès.

Cela dit, indépendamment de la manière par laquelle la justice fut établie ou bafouée, une chose apparaît frappante dans cette approche judiciaire déployée par l'État. En comparant le traitement réservé à Túpak Katari lors du siècle précédent, au sort réservé aux accusés de Peñas et Mohoza, on constate la même volonté de la part du pouvoir établi, d'utiliser l'acte de justice comme espace de diffusion politique. L'administration de la justice s'exprime comme énonciation de l'interdit politique, comme énonciation des conséquences de la transgression. Or, à 120 ans d'intervalle, on observe qu'une différence fondamentale s'est instituée. Pour

---

<sup>108</sup> Hylton, Forrest, « Reverberations of Insurgency... », p. 255.

<sup>109</sup> Hylton, Forrest, « Reverberations of Insurgency... », p. 260.

Katari, c'est l'acte de punir qui constitue le message officiel, tandis que pour les accusés de Peñas et de Mohoza, c'est l'établissement de la peine, le procès en lui-même, qui devient constitutif de l'officiel. José Mendoza, avocat de l'accusation lors du procès Peñas synthétise éloquemment cette transformation lorsqu'il écrit :

Le maintien vigoureux du système de justice est crucial. Les standards moraux, l'ordre social, l'unité et la force de la nation en dépendent. Même la plus petite des déviations quant au maintien de la justice signifierait pour nous un retour à l'état de sauvagerie et de primitivité. La propriété privée, l'honneur, et la civilisation dépendent de la préservation des codes moraux et légaux de la société. Chaque procès est une opportunité de maintenir ces standards, chaque sentence une leçon pour la société. Il n'y a pas de meilleure façon qu'à travers le système légal de réprimer la violence générée par les secteurs antisociaux de la société ou de renforcer la stabilité sociale. [...] Non seulement le public bolivien est-il alarmé par les crimes commis, mais aussi toute l'Amérique attend anxieusement de connaître le dénouement.<sup>110</sup>

Ainsi, l'espace au sein duquel les procès se déploient a tout du théâtre tel que nous l'avons précédemment défini en lien avec le politique. Dans l'acte judiciaire que sont les procès, l'idée de théâtre ne renvoie pas à l'idée d'un récit fictif, il ne renvoie pas à une quelconque fabulation narrative, il n'est pas mascarade. L'acte judiciaire est théâtre en ce sens qu'il est un lieu d'interactions sociales codifiées et normées qui est créateur d'un sens commun partagé par ses acteurs comme ses spectateurs.<sup>111</sup> Et il s'agit d'un théâtre d'une grande puissance, car « producteur de leçons pour la société », car détenteur d'une force coercitive, car détenteur d'une force réificatrice.

Michel Foucault observait qu'en Europe et aux États-Unis, au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, et peut-être pour un siècle entier, fut « redistribuée [...] toute l'économie du

---

<sup>110</sup> Archivo de Justicia de Oruro, « A los señores, de José M. Mendoza », Dossier du procès Peñas, 14 janvier 1901, vol. 8, page 1487. Cité dans Kuenzli, Gabrielle, *Acting Inca...*, p. 38.

<sup>111</sup> « Le théâtre, c'est un "art au présent", "l'arène où peut se produire une vivante concentration". "L'attention concentrée d'une foule crée un faisceau d'intensité à la faveur duquel les forces qui régissent en permanence la vie quotidienne de tout un chacun peuvent être isolées et, de ce fait, perçues de façon plus nette..." Encore faut-il, pour que cette confrontation existe, que la manifestation théâtrale ne soit pas due à la seule volonté d'un auteur et de ses interprètes, metteurs en scène et comédiens. Elle doit réunir un "faisceau" de désirs qui concourent à l'émotion collective et, si possible, à l'éveil des consciences. » Dumur, Guy, « Que veut Peter Brook ? », dans Brook, Peter, *L'espace vide...*, p. 16.



châtiment ».<sup>112</sup> On observe une reconfiguration du style pénal. Si dans le contexte latino-américain, et plus spécifiquement dans celui de la Bolivie, l'économie du châtiment – pour reprendre l'expression – ne se modifie pas de manière aussi substantielle que ce que Foucault décrit pour l'Europe et l'Amérique du Nord, on observe toutefois aussi une reconfiguration du style pénal.

La société bolivienne semble vivre, à partir du tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, une transformation des représentations de la justice alors que celle-ci cesse de faire de l'acte de punir un théâtre du supplice. La punition elle-même n'est plus l'acte premier par lequel l'État effectue la démonstration publique d'une force judiciaire (ce qui ne la rend pas négligeable ou anodine pour autant). Foucault retenait cette transformation – la fin des supplices – comme étant la plus significative. Terminé donc le châtiment spectacle, l'insistance sur la punition, sur l'acte de punir mis en scène. En fait, la punition devient la part d'ombre, la partie dissimulée du processus pénal.<sup>113</sup>

La théâtralité enveloppant jadis la peine est désormais déplacée vers – et incarnée par – l'acte d'établissement de la peine, par le procès lui-même. Dans cette même transformation qu'il observe pour l'Europe et les États-Unis, Foucault suggère qu'il s'agit désormais de « la condamnation elle-même qui est censée [maintenant] marquer le délinquant du signe négatif et univoque ».<sup>114</sup> Le résultat de cette transformation apparaît de manière explicite dans le contexte des procès Peñas et Mohoza, éclairant du même coup d'une toute nouvelle lumière l'évolution de l'agir étatique pouvant lui être associée.

## **Du patriotisme au nationalisme**

Claudio Lomnitz explique que dans la tradition espagnole et hispano-américaine, le terme « nation » a, de longue date, acquis une ambiguïté de sens, renvoyant autant à la souveraineté d'un État sur un territoire donné qu'à une notion de filiation par le sang. Ce double sens, souvent entremêlé, s'est maintenu en Amérique même une fois les indépendances

---

<sup>112</sup> Michel Foucault, *Surveiller et punir: naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, p. 14.

<sup>113</sup> Ibid, pp. 15-16.

<sup>114</sup> Ibid, p. 16.

acquises. Ainsi, le terme de nation a souvent été mis en relation avec une autre notion, celle de patrie, de sorte « [...] qu'un même territoire pouvait être la patrie (*patria*) de plus d'une nation (*nación*). C'était en effet le cas, en général, dans les Amériques qui étaient considérées comme des patries plurinationales. »<sup>115</sup> Plus loin, Lomnitz explique que pour les Créoles, la notion de patriotisme, entendue comme l'exaltation de la terre de naissance, devint fondamentale, car « [...] c'était via une justification de la véritable valeur de la terre qu'ils pouvaient pleinement affirmer l'héritage de leur sang. »<sup>116</sup>

À n'en pas douter, la notion de patriotisme est fortement implantée chez les Créoles au XIX<sup>e</sup> siècle. La guerre du Pacifique en est un exemple fort éloquent alors que le contexte de menace à l'intégrité territoriale fait ressortir un discours émotionnellement chargé qui exalte l'amour de la terre ancestrale, de la patrie.<sup>117</sup> Cet amour du pays, qui est certes mobilisé politiquement, ne contient toutefois pas la charge communautaire que l'on associe à l'idée de nation. D'une certaine manière, nation et patrie sont des entités complémentaires. Alors que toutes deux sont des dispositions intimes ancrées dans l'affect qui se transposent collectivement dans l'espace public – en d'autres mots, toutes deux opèrent sur la base des mêmes modalités –, elles ne renvoient toutefois pas à la même entité. La patrie s'incarne dans le territoire, la terre, c'est une expression du rapport à l'espace ; la nation, elle, s'ancree dans la communauté, dans le rapport au social sur la base de l'appartenance. De là, on pourrait dire que la patrie est ce qui donne, peut-être plus que tout, un ancrage historique à la nation. Associée au territoire, à la terre, la patrie précède les êtres qui la peuplent. En fait elle précède les communautés qui s'y constitueront et qui y prendront racine. Elle s'inscrit donc à la base de la légitimation historique de la nation.

Cette idée semble trouver écho dans le contexte bolivien où, à la différence du patriotisme bien vivant, l'expression d'un sentiment nationaliste tardera à se manifester. En effet, si la guerre Fédérale, et principalement ses suites, constitue l'un des principaux

---

<sup>115</sup> Lomnitz, Claudio, « Nationalism as a Practical System... », p. 334.

<sup>116</sup> Dans le contexte colonial, l'idée de la patrie comme renvoyant à l'Espagne cause un problème au niveau identitaire pour les Créoles. Lomnitz, Claudio, « Nationalism as a Practical System... », p. 342. Pour une recherche spectaculairement extensive de la construction intellectuelle de ce patriotisme créole, voir Brading, David A., *The First America. The Spanish Monarchy, Creole patriots and the Liberal state, 1492-1867*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, principalement la deuxième section du livre.

<sup>117</sup> Voir le chapitre 4

espaces<sup>118</sup> de développement du nationalisme qui s'accélère à cette époque, c'est qu'à la veille de la guerre, il n'existe toujours pas en Bolivie une classe/ethnicité ayant le projet de poser ses intérêts particuliers comme représentant les intérêts généraux du pays. Comme l'écrit Hylton, « [n]i des élites fragmentées régionalement, ni des communautés indigènes confédérées n'avaient encore imaginé pleinement la nation bolivienne comme une communauté. »<sup>119</sup>

Les procès qui suivent la guerre semblent toutefois marquer une transformation à ce niveau. Afin de se définir en tant que communauté, il importe de définir également, d'une certaine manière, ce qui est extérieur à cette communauté. Dans le portrait des indigènes que peignent les représentants de la justice créole lors des procès Peñas et Mohoza, dans la formulation de l'idée d'une guerre de race menée contre les Blancs par les communautés, aucune considération n'est accordée à la volonté d'autonomie politique affichée par ces mêmes communautés. Bien qu'à son origine, la guerre s'amorce sur la base d'enjeux fédéralistes – et donc d'un pouvoir décentralisé –, les avocats de l'accusation comme de la défense ne semblent pas en mesure d'accepter la possibilité de cette autonomisation politique consciente chez les Aymaras.<sup>120</sup> Ainsi, les Créoles utilisèrent l'argument de la guerre de races pour se définir unitairement en tant que groupe face à un « Autre » autochtone. La Bolivie devint à cette époque une république extrêmement oligarchique (phénomène amorcé au moins depuis les années 1870, mais s'intensifiant après 1880), au point d'en exclure la grande majorité de ses potentiels citoyens.<sup>121</sup> Comme l'indique Eagan, c'est unanimement que les élites jugeaient la population aymara comme inapte, dans l'immédiat, à participer à la nation. La question était de savoir si la population indigène devait être considérée de façon

---

<sup>118</sup> Un autre espace important du développement nationaliste à l'époque se trouve du côté de la Société géographique de Bolivie. En 1914, lors de son 25<sup>e</sup> anniversaire, la société résumait ainsi ses contributions au développement d'une science patriotique : « [...] établissant les fondations de la science géographique nationale ; contribuant à l'étude de problèmes ethniques et sociologiques ; disséminant du savoir à propos de nos frontières internationales avec d'autres pays, facilitant ainsi l'action gouvernementale ; promouvant la propagation de droits historiques à une nationalité qui doit encore être constituée [...] » Cité dans Qayum, Seemin, « Nationalism, Internal colonialism... », p. 290.

<sup>119</sup> Hylton, Forrest, « Reverberations of Insurgency... », p. 15.

<sup>120</sup> À l'exception notable de Bautista Saavedra dont l'argumentaire lors du procès Mohoza repose justement sur une conception politique de l'engagement indigène, la grande majorité des avocats, qu'il soit de la défense ou de l'accusation refuse de concevoir une nature politiques derrière les crimes perpétrés à Peñas et Mohoza.

<sup>121</sup> Hylton, Forrest, « Reverberations of Insurgency... », p. 267.

permanente comme « autre » ou plutôt infantile et malléable si l'on intervenait auprès d'elle de manière appropriée.<sup>122</sup>

Un des éléments clés à ressortir des procès Peñas et Mohoza est donc la volonté de l'élite créole d'établir une communauté nationale et, surtout, d'en définir les conditions d'appartenance. Comme l'écrit Kuenzli, « [e]n son cœur, le procès [Peñas] était un débat à propos des définitions de la citoyenneté et de la formation de la nation. »<sup>123</sup> Tandis que le procès Mohoza eut, entre autres, comme finalité d'aider à « [...] définir qui serait inclus dans la nation bolivienne et qui serait défini comme une menace : les insurgés de Mohoza n'étaient pas des citoyens, mais des ennemis de l'État et ainsi, par extension, l'était la "race aymara" [...] »<sup>124</sup>

Le nationalisme apparaît alors comme un outil de distinction, de différenciation. Après tout, le patriotisme, en tant que rapport à la patrie, c'est-à-dire à l'espace, n'implique concrètement, comme condition d'appartenance, qu'un simple ancrage au territoire. Et à ce niveau, il s'agit d'un rapport qu'entretiennent aussi fortement, si ce n'est plus fortement encore que les Créoles, les communautés amérindiennes. Il est intéressant de constater que dans leurs discours, Juan Lero et Pablo Zárate Willka évoquent à plusieurs reprises l'idée de la patrie ou du patriotisme. Dans une lettre écrite à Lero et datant du 20 mars 1899, Zárate Willka demande à son coreligionnaire d'organiser et de mobiliser les communautés se trouvant sous ses ordres. Le chef suprême de l'armée indigène écrit, « [e]n ces circonstances [celle de la guerre et des attaques menées contre les communautés], le patriotisme requiert un certain niveau d'abnégation [...], au nom de la grande cause qui apportera la régénération de la Bolivie ».<sup>125</sup> Ce passage présente une articulation peut-être nouvelle du rapport identitaire au pays. C'est, d'une certaine manière, la conjonction d'un patriotisme, lié à la défense du territoire et d'un nationalisme incarné par une refonte du pays, la « régénération de la Bolivie ». À la lumière de ce qui émergea des suites de la guerre, il est certain que cette « régénération » qu'évoque Willka s'inscrit dans une logique nationaliste ou, à tout le moins, fut perçue par l'élite libérale créole comme un projet national distinct du leur. Cette « menace » contribua à gommer les divisions existantes au sein de l'élite créole et à

---

<sup>122</sup> Eagan, Nancy, « Citizenship, Race, and Criminalization... », p. 30.

<sup>123</sup> Kuenzli, Gabrielle, *Acting Inca...*, p. 50.

<sup>124</sup> Hylton, Forrest, « Reverberations of Insurgency... », p. 269.

<sup>125</sup> Hylton, Forrest, « Reverberations of Insurgency... », p. 104.

rapprocher conservateurs et libéraux afin qu'ils œuvrent conjointement au développement et au maintien au pouvoir de la communauté qu'ils commençaient à imaginer plus concrètement que jamais à ce moment.

C'est d'ailleurs l'un des paradoxes les plus saisissants de la guerre Fédérale. Le conflit, malgré les combats violents entre les troupes fédérales (Libéraux) et républicaines (Conservateurs), ne déboucha pas sur une division effective de l'élite créole. Bien au contraire, la guerre eut plutôt, en définitive, l'effet d'un renforcement, à travers le développement du nationalisme, de l'unité créole en opposition à la population autochtone, principalement aymara. Cette situation fait écho à ce que Meiksins Wood décrivait, dans un tout autre contexte, à propos de la révolution anglaise :

En revanche, la révolution anglaise n'a certes pas donné lieu à un affrontement entre les bourgeois et les aristocrates. Mais en renforçant le pouvoir des classes possédantes au Parlement, en favorisant les intérêts des grands propriétaires aux dépens des plus petits, et en stimulant l'amélioration, plutôt que de protéger les droits coutumiers des classes laborieuses, elle contribua grandement et sans détour à ouvrir la voie au capitalisme, de même qu'à redéfinir dans un esprit capitaliste le concept même de propriété [...]<sup>126</sup>

Prenant cela en considération, il ne faut donc pas s'étonner que les procès, et le recul momentané qu'ils engendrèrent au niveau de la mobilisation indigène, contribuèrent fortement à favoriser la vague de dépossession des terres communautaires s'échelonnant de 1905 à 1915. Cette vague permit l'accumulation d'un imposant capital foncier par une poignée d'individus, à un degré de concentration tel qu'il ne s'était pas vu depuis l'époque coloniale.<sup>127</sup>

---

<sup>126</sup> Ellen Meiksins Wood, *L'origine du capitalisme...*, p. 193

<sup>127</sup> Il est d'ailleurs difficile de noter sans cynisme la présence d'Ismael Montes et de José Manuel Pando parmi les individus ayant le plus profité durant cette période des transformations agraires afin de se constituer un imposant capital foncier. Hylton, Forrest, « Reverberations of Insurgency... », p. 174 ; voir également Qayum, Seemin, « Nationalism, Internal colonialism... », pp. 286-290.

## **Conclusion : la création de l'officiel – le nationalisme comme légitimation de l'État**

Comme le suggère Pierre Bourdieu, l'État crée l'officiel.<sup>128</sup> Or, cette création, cette mise au monde publique du vrai, ne peut trouver meilleure mise en scène que dans l'acte judiciaire. Nous écrivons « mise en scène » à propos. C'est dans l'action juridique, dans l'action officielle de rendre justice que l'État expose le mieux publiquement, à grand coup d'artifices et d'éloquence, la justification de sa raison d'être, de sa véracité, de son officialité. L'administration de la justice est un théâtre où l'État s'érige en absolu devant le public qu'est la population qu'il régit.

En rapprochant l'État et la justice à travers cette idée de théâtralisation, il est essentiel de ne pas tomber pour autant dans le piège de la personnification de l'État et d'en faire un être doté d'une conscience et d'une capacité d'action. L'État demeure la somme de ses représentants, ses serviteurs qui agissent collectivement, oui, mais de manière non concertée afin de le mouvoir dans la direction qui lui est favorable. Et c'est en cela que le nationalisme devient un outil essentiel à l'État, dans la mesure où il impose une direction commune qui s'ancre dans l'affect individuel.<sup>129</sup>

L'État contrôle les règles, ainsi il peut faire des procès ce que bon lui semble. Le procès devient ainsi un espace de distanciation et de distinction. Dans son aspect théâtral, les différents « acteurs » incarnent des fonctions bien spécifiques, ils sont des personnages jouant un rôle, métonymiquement, dans le théâtre national. Un procès comme celui de Peñas ou de Mohoza devient donc l'occasion de caractériser les Amérindiens en tant qu'ennemis catégoriels. Il y a assurément quelque chose du « nous » contre « eux » dans les procès Peñas et Mohoza. Car qu'importe la nature officielle des accusations, les causes et les motivations évoquées par l'accusation pour justifier ces crimes et en faire la preuve concernent la « nature » rustre, violente, sauvage des Indiens aymaras et leur inadéquation civilisationnelle.

---

<sup>128</sup> Pierre Bourdieu, *Sur l'État...*, pp.60-61, 84.

<sup>129</sup> Un bon exemple allant dans ce sens réside dans le paradoxe de la participation des soldats à de nombreuses guerres qui marquèrent les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Alors que ceux et celles qui participent à ces conflits se battent et meurent au nom de la nation, c'est l'État au fond qu'ils défendent (bien que leurs convictions les poussent à croire autre chose). On peut voir en cela l'expression d'une des grandes forces du nationalisme comme outil de légitimation étatique puisque le nationalisme joue un rôle central dans la constitution d'une pensée d'État chez l'individu, le citoyen, sans nécessairement que ce dernier en ait pleinement conscience.

On peut lire de ces procès que la victime des crimes est la société bolivienne (créole), c'est-à-dire la nation, plus encore que les victimes concrètes des crimes allégués.

Si alors on revient à l'observation foucauldienne relative à la redistribution de l'économie du châtement qui marque le XIX<sup>e</sup> siècle, on constate une différence fondamentale entre ce qui s'observe en Europe et ce qui s'observe en Bolivie. En Europe et aux États-Unis nous passerions vers un système qui fait de la condamnation elle-même, plutôt que de la punition, ce qui marque le coupable. Foucault écrit d'ailleurs :

Ne plus toucher au corps, ou le moins possible en tout cas, et pour atteindre en lui quelque chose qui n'est pas le corps lui-même. On dira : la prison, la réclusion, les travaux forcés, le bague, l'interdiction de séjour, la déportation – qui ont occupé une place si importante dans les systèmes pénaux modernes – sont bien des peines “physiques” : à la différence de l'amende, ils portent, et directement, sur le corps. Mais la relation châtement-corps n'y est pas identique à ce qu'elle était dans les supplices. Le corps s'y trouve en position d'instrument ou d'intermédiaire : si on intervient sur lui en l'enfermant, ou en le faisant travailler, c'est pour priver l'individu d'une liberté considérée à la fois comme un droit et un bien. Le corps, selon cette pénalité, est pris dans un système de contrainte et de privation, d'obligations et d'interdits. La souffrance physique, la douleur du corps lui-même ne sont plus les éléments constitutifs de la peine. Le châtement est passé d'un art des sensations insupportables à une économie des droits suspendus.<sup>130</sup>

En fait, si en Bolivie une transition similaire s'effectue du supplice en tant que condamnation vers la condamnation comme supplice, la finalité est distincte, et cette distinction s'inscrit dans le fait colonial. C'est qu'à la différence de l'Europe où « l'économie des droits suspendus » est conséquente dans la justice moderne de cette nouvelle volonté de corriger, de redresser, de « guérir », en Bolivie, la volonté réside dans l'effacement, dans le désir de marquer l'altérité quintessentielle de l'Indien par rapport au Blanc en niant son existence publique. Car, qu'advient-il des condamnés de Peñas et de Mohoza ? Ils sont exécutés ou emprisonnés puis bannis, déportés dans les recoins les plus austères de la patrie. Ainsi, le supplice n'y est plus, mais la négation corporelle demeure. Dans cette nouvelle économie, ce qui est suspendu n'est pas un droit, mais une matérialité. La punition ne s'inscrit plus sur le corps, elle le nie.

---

<sup>130</sup> Michel Foucault, *Surveiller et punir...*, pp. 17-18

Il n'y a rien dans la sentence qui corresponde à une réintégration à la société. C'est qu'aux yeux de l'État bolivien, les membres des communautés aymaras n'ont jamais fait partie de la société. Et c'est sur ce socle que vient se constituer le nationalisme bolivien que l'on voit apparaître à cette époque et dont les procès de Peñas et Mohoza sont une prime manifestation.



## Conclusion

Ponctuellement, des moments spécifiques de l'histoire bolivienne refont surface dans son actualité. Un de ces moments s'immisçant de façon récurrente dans les journaux, les bulletins de nouvelles et les discours politiques renvoie à la guerre du Pacifique (1879-1884).<sup>1</sup> Mais plus que la guerre elle-même, ce sont les conséquences du conflit, de la défaite bolivienne dans ce conflit – marquée principalement par la perte du département de Litoral et de l'accès qu'il donnait à l'océan –, qui semblent avoir laissé une marque indélébile sur la mémoire nationale. Comme si cette amputation avait laissé une plaie incapable de cicatriser.<sup>2</sup> Outre les enjeux économiques et politiques conséquents de l'enclavement de la Bolivie, il semble, à entendre et lire les discours autour de cette situation, qu'une blessure plus profonde marque cet enjeu, une blessure identitaire.

Paradoxalement, cette volonté de manifester au niveau national comme international une légitimité vis-à-vis de ce territoire remonte à une époque qui précède l'amputation même de cette région. En 1871, soit environ huit ans avant que ne s'amorce la guerre qui allait mener à l'éclatement territorial de la Bolivie, on confia à Ruperto Fernandez, délégué suprême du gouvernement de la Bolivie pour le département de Litoral, la tâche de mener une enquête poussée sur la situation géopolitique, administrative, économique et démographique du département.<sup>3</sup> L'enquête visait certes à établir un état des lieux juste afin de favoriser un éventuel développement (principalement économique) de la région, mais il avait également pour fonction non négligeable de confirmer et de légitimer la présence officielle de la Bolivie sur ce territoire déjà menacé par les pays voisins, au-devant desquels le Chili. Ce dernier point est particulièrement visible dans l'enquête lorsque l'on considère les éléments de nature

---

<sup>1</sup> Pour une analyse fort intéressante de l'historicité de la guerre du Pacifique à l'ère du numérique, voir Drinot, Paulo, « Website of Memory: The War of the Pacific (1879-1884) in the Global Age of YouTube », *Memory Studies*, octobre 2011, no. 4, pp. 370-385.

<sup>2</sup> Encore récemment, des tentatives visant à récupérer un accès à l'océan mobilisaient l'attention médiatique. À titre d'exemple, voir l'article du quotidien paceño *La Razón*, « Estrategia ante La Haya tendrá al menos 5 ejes » datant du 27 mars 2011, ainsi que le dossier de plus de 7 pages sur la question dans la même édition du journal.

<sup>3</sup> BAVB, Fernandez, Ruperto, « Informe que presenta el delegado del gobierno en el departamento de Litoral », Sucre, juillet 1971.

démographique qui y sont mobilisés. En aucun moment la population y est-elle considérée sur la base d'enjeux politiques, culturels ou identitaires, les individus peuplant ce territoire ne sont considérés que sous l'angle d'une main-d'œuvre active ou potentiellement active.<sup>4</sup> Ainsi, la souveraineté de l'espace y apparaît comme la conjonction d'une population sise sur un territoire. En aucun temps n'intervient un rapport identitaire propre à cette population précise sur ce territoire donné.



**Figure 6** : Le président de la Bolivie, Evo Morales, annonçant qu'il fera appel à des instances internationales afin que le pays retrouve un accès à l'océan (26 mars 2011). À l'arrière-plan on trouve la statue d'Eduardo Abaroa, symbole héroïque de la nation, mort dans les premiers moments de la guerre en 1879, défendant le territoire littoral.<sup>5</sup>

Ce qui apparaît particulièrement frappant lorsqu'on observe les deux instances de légitimation vis-à-vis du littoral pacifique survenant à 140 ans d'intervalle est que toutes deux s'inscrivent d'abord et avant tout dans une logique économique. En 1870 les ports maritimes apparaissent certes importants, c'est toutefois davantage le potentiel minier à exploiter qui doit être défendu. Au XXI<sup>e</sup> siècle, ce sera plutôt l'accès à l'océan en tant que vecteur des exportations qui devient l'enjeu premier. Toutefois, alors qu'au XIX<sup>e</sup> siècle la question du territoire littoral ne semble s'articuler qu'en tant qu'espace dépositaire de ressources

<sup>4</sup> BAVB, Fernandez, Ruperto, « Informe... », pp. 3, 5-6.

<sup>5</sup> *La Razón* (La Paz), 27 mars 2011, p. A10.

naturelles, autour des années 2010, ce territoire est désormais considéré en tant que parcelle amputé à un espace national plus englobant. La population « bolivienne » qui s’y trouvait justifie *ex post facto* que ce territoire appartenait bel et bien à la nation bolivienne et qu’il doit aujourd’hui lui être rendu (ou dont la perte doit, à tout le moins, être compensée). En somme, le territoire est devenu *une* composante de l’identité nationale, la patrie s’est intégrée à la nation. Les événements qui marquèrent le long dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle et qui vinrent transformer l’État et donner concrètement naissance à la nation bolivienne permettent, tel que nous l’avons exposé dans la présente thèse, d’expliquer cette mutation, d’explicitier les conditions l’ayant permise.

Les États qui émergent en Amérique latine à la suite des indépendances, ne sont pas tant des projets (au sens de la mise en action d’idées sciemment développées et établies, au sens de la mise en œuvre d’un plan), ce sont des résurgences d’États anciens troublés momentanément dans le brouillard des guerres. Il y a, selon nous, beaucoup plus de continuités que de ruptures dans les pays qui naîtront suites aux combats pour l’indépendance, car les bases de l’État, au sens conceptuel du terme, tel qu’on le rencontrera en Bolivie et ailleurs, s’étaient formées et déployées tout au long de la période coloniale. Les États latino-américains qui se constituent au XIX<sup>e</sup> siècle ne sont pas tant de nouveaux États émergeant des cendres de la guerre, ce sont plutôt des squelettes sortis du placard colonial prêts à s’animer sous de nouvelles peaux.<sup>6</sup>

---

<sup>6</sup> Depuis des décennies, beaucoup a été dit et écrit dans le débat opposant l’idée de continuité ou de rupture quant à la transition entre l’époque coloniale et l’époque républicaine en Amérique latine. Compte tenu des multiples niveaux sur lesquels l’analyse peut porter, il s’avèrerait malhonnête de trancher en faveur d’une continuité ou d’une rupture totale entre l’époque coloniale et l’ère républicaine. Or, s’il est vrai qu’une réalité nouvelle apparaît tranquillement à la suite de la rupture (justement) d’avec la métropole, que de nouvelles institutions politiques voient le jour, que certaines structures économiques viennent à changer, il n’en demeure pas moins qu’au niveau de la structure globale des relations de pouvoir et principalement de l’exercice du pouvoir économique et politique, on se retrouve, après les indépendances, dans une situation très semblable à celle qui prévalait sous le joug espagnol. Comme l’écrivait John Lynch en parlant de l’Amérique latine post-indépendance comme l’un des endroits les moins révolutionnaire au monde : « Puisqu’il s’agissait de changements superficiels, de conflits pour le pouvoir au sein de l’élite dirigeante, d’enjeux non pas révolutionnaires mais de factions, et qu’ils n’affectaient pas la masse des gens. L’indépendance fut une force puissante, mais limitée, qui éclata à travers l’Amérique espagnole comme une grande tempête, balayant au passage les liens envers l’Espagne et le gouvernement colonial, mais laissant intact les bases profondément enracinées de la société coloniale. » Bernard Lavallé écrivait également, en rapport à une indépendance sans décolonisation : « [...] dans l’immédiat, l’Indépendance ne signifia pas grand-chose dans les structures de l’État, de la société et de l’économie. Au contraire, elle renforça le pouvoir des élites créoles qui désormais l’assumèrent sans partage et au mieux de leurs seuls intérêts. » John

Il y a environ 75 ans qui séparent l'indépendance officielle de la Bolivie vis-à-vis de la Couronne espagnole et la guerre Fédérale. Ce sont 75 années au cours desquelles l'État hérité de l'Espagne s'est peaufiné, s'est constitué progressivement en un État moderne, en ce sens qu'il s'est mis au diapason des idées de son temps : républicanisme, libéralisme, capitalisme. Dans la foulée de la guerre du Pacifique avec laquelle s'amorce selon nous le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle (1880-1905), cette évolution vers un État « démocratique capitaliste libéral moderne » s'accélère. Elle ne se fera toutefois pas sans frictions, sans confrontations, la structure en transformation de l'État créole se heurtant d'une part aux intérêts de groupes gardés à distance des bénéfices de ses modifications – les communautés amérindiennes – et d'autre part, elle s'articulera constamment dans une lutte pour l'exercice du pouvoir entre factions distinctes de l'élite créole. Il faut toutefois comprendre le développement de l'État bolivien, malgré les frictions au sein de l'élite, comme étant d'abord et avant tout un processus de solidification et d'accroissement du pouvoir créole. Il importe d'éviter l'anachronisme voulant que les enjeux des transformations étatiques s'accélérent dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle (au devant desquelles l'émergence d'un certain libéralisme économique) soient motivés par une quelconque forme de quête identitaire créole, par un nationalisme bolivien.<sup>7</sup> L'enjeu premier de ces transformations est un enjeu de pouvoir. C'est lorsque ce pouvoir politique et économique nouvellement renforcé se verra menacé par des forces « extérieures » à l'État que le nationalisme fera son entrée affirmée dans la politique bolivienne en tant qu'outil de légitimation de l'État. Et s'il avait déjà montré quelques signes de vie dans les dernières

---

Lynch, *The Spanish American Revolutions...*, p. 347 ; Bernard Lavallé, *L'Amérique espagnole, de Colomb à Bolívar*, Paris Belin, 2004, pp. 291-292.

<sup>7</sup> L'exemple des réformes contenues dans la *Ley de ex-vinculación* (connu comme la loi du 5 octobre 1874) est instructif à ce niveau. Cette loi est un des exemples les plus significatifs de la pensée libérale qui se constitue et s'institue plus fermement à l'époque. Concrètement, elle visait la fin de la propriété et de la gestion communautaire de la terre telle que pratiquée par les divers groupes amérindiens, en forçant la privatisation individualisée de celle-ci. Compte tenu de la structure sociale, économique et politique des communautés autochtones, cette loi constituait une atteinte directe à leur mode d'existence. Mais bien qu'un des résultats les plus importants de ces politiques soit une marginalisation et une déstructuration identitaire des autochtones, il ne s'agissait pas du but premier souhaité par cette transformation. Le but de cette privatisation massive et de la libéralisation des marchés l'accompagnant était l'enrichissement créole et l'établissement d'un monopole sur la terre tel qu'il permettrait l'expansion et la solidification du système des haciendas et du péonage auxquelles on allait assister dans les années suivantes. Ce cas est un exemple majeur du développement du capitalisme libéral plutôt que du nationalisme créole. Il ne faut pas percevoir et comprendre les conséquences collatérales d'une démarche spécifique comme étant les objectifs mêmes de la démarche, ce qui, dans l'analyse qu'on en fait, viendrait pervertir le sens qu'on lui confère, soit ici, confondre développement de l'État capitaliste libéral et développement du nationalisme.

décennies du siècle, c'est principalement lors de la guerre Fédérale, et plus fortement encore dans ses suites, que le nationalisme bolivien sera « officiellement » mis au monde.

Ce que nous avons présenté dans les chapitres qui précèdent n'est pas une histoire du développement institutionnel de l'État nation. Il a plutôt été question de comprendre quelles furent les idées qui se développèrent dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle et qui permirent l'émergence des institutions et leur imposition. Par l'étude de certains discours mobilisés et déployés au sein de l'élite créole ce sont donc davantage les mentalités – pensée d'État, esprit du capitalisme, nationalisme – accompagnant et portant les institutions que nous avons décortiquées. De là, les transformations qui s'opèrent dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle au sein de l'État, et qui culmineront par l'émergence d'un nationalisme dominant, s'inscrivent d'abord et avant tout dans ce que nous qualifions de « solidification » de l'État. Cette solidification passe par la transposition de l'État tel qu'il fut hérité de l'époque coloniale via les indépendances vers un État s'établissant sur des bases modernes. Ce sont principalement les institutions républicaines, au devant desquelles les partis politiques, (l'organisation d'une vie politique structurée suivant des lignes partisanses) qui seront le gage de cette modernité nouvellement établie. L'institutionnalisation de la politique partisane permettra effectivement l'établissement et le maintien d'une certaine démocratie électorale qui sera, en principe, respectée par les divers groupes au sein de l'élite politique créole. Cette reconfiguration de la vie politique nous permettra enfin de concevoir concrètement le système politique bolivien comme relevant du républicanisme. Bien que la Bolivie ait toujours, depuis sa création en 1825, été nominalement considérée comme une république, ce n'est que dans le dernier quart du siècle qu'elle vient réellement se structurer sur la base d'une véritable république, c'est-à-dire un système de représentation politique qui soit l'apanage d'une communauté circonscrite, mais à prétention universelle, définie suivant les lignes de la citoyenneté (elle-même définie de manière conséquente à la communauté restreinte). Et c'est l'émergence de ce républicanisme qui nous permet d'observer la formation et la dissémination d'une pensée d'État forte au sein de l'élite créole. Pensée d'État qui se manifeste concrètement par le fait, pour les Créoles, de voir dans l'État la légitimation de leur pouvoir, et, à l'inverse, de voir l'exercice du pouvoir (par exemple, à travers la démocratie électorale) comme la légitimation de l'État.

Conséquence et cause de cette solidification, nous avons démontré qu'à cet État « modernisé » viendra s'imbriquer une économie de nature capitaliste. Cette imbrication s'observe principalement via les politiques de libéralisation de l'économie qui seront promues par, et à la faveur de l'oligarchie minière et agraire nouvellement constituée. Et c'est à travers cette oligarchie que naîtra principalement, et que nous serons conséquemment à même d'observer, un certain esprit du capitalisme, moteur premier de l'imbrication du capitalisme à l'État. Structure morale favorable à l'épanouissement du capital, l'esprit du capitalisme – considéré en tant que force qui constitue une pensée individualisée qui, à l'échelle de la société, maintient vivant le système – sera, avec la pensée d'État le moteur des transformations étatiques mise de l'avant par l'élite créole dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle et qui accompagneront l'établissement d'un nationalisme bolivien (créole) dominant.

Une des idées qui se trouve en filigrane de la présente thèse est que le moteur premier des transformations s'opérant en Bolivie lors de la période étudiée est l'État. C'est cette « structure structurante » par excellence qui, mobilisant pensée d'État et esprit du capitalisme, se trouve à l'avant-garde des transformations s'opérant au sein de la société bolivienne. Ainsi, nous avons suggéré que c'est l'établissement somme toute stable de l'État républicain capitaliste dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle qui permet, ultimement, l'émergence d'un nationalisme bolivien porté par l'élite créole. Toutefois, si le nationalisme peut se déployer grâce à la solidification de l'État qui s'opère, en retour, ce nationalisme deviendra un outil de légitimation culturelle de l'État dont la fonction principale est l'établissement et l'expansion du pouvoir de l'élite créole.

\*\*\*

Concrètement, par l'étude rigoureuse des discours déployés au sein de l'élite créole bolivienne, nous avons observé qu'à l'image de ce qui s'était déjà passé ailleurs dans le monde, la décennie 1880 est, entre autres, marquée par la transformation du sens de certains mots significatifs. Dans le contexte de la guerre du Pacifique qui marque la vie politique du pays au tournant des décennies 1870 et 1880, les notions de démocratie et de république commencent à être employées comme synonymes, comme renvoyant à une même réalité. Cette transformation accompagne la volonté manifeste au sein de l'élite créole de rendre

légitime l'exercice politique, en rompant avec la culture du caudillisme qui avait marquée les cinq premières décennies d'existence du pays. Ainsi, ce que nous avons exposé est que cette transformation sémantique particulière est un signe de transformations institutionnelles significatives au sein de l'État, transformations qui s'inscrivent autant dans la pratique (partis politiques, élections, etc.) que dans la théorie (démocratie, libéralisme, etc.) : exercice de l'État d'une part, pensée d'État de l'autre.

Or, si ces transformations institutionnelles s'opèrent avec une certaine unanimité au sein de l'élite, il demeure tout de même une forte discorde entre les diverses factions de l'élite politique créole. En d'autres mots, bien qu'il y ait une forme de consensus quant à la transformation des structures et des pratiques de l'État, il demeure une sévère lutte pour le pouvoir au sein de l'élite (qui reste un groupe très restreint), lutte qui s'accompagne d'une indéniable violence autant discursive que matérielle. En suivant avec moult détails la figure emblématique de l'industriel et politique Aniceto Arce, nous avons pu constater l'utilisation d'un discours portant sur la démocratie – ce que nous avons appelé un « langage de la démocratie » – en tant qu'outil de légitimation du pouvoir. Ce langage de la démocratie se trouvait toutefois au cœur d'un paradoxe, d'une inadéquation entre ce qui est dit et ce qui est fait. Effectivement, tandis qu'Arce et ses coreligionnaires multipliaient les tirades, esclandres et autres eulogies visant à montrer leur attachement à l'idée de démocratie, l'exercice concret de celle-ci demeurait pour sa part très fortement limité (citoyenneté et droit de vote très restrictif, fraudes, violations de la constitution, etc.). Ce paradoxe s'inscrit toutefois dans la logique des transformations sémantiques précédemment évoquées. Pour les acteurs politiques de l'époque, le modèle à suivre n'est pas concrètement celui de la démocratie, mais celui de la république et de sa communauté restreinte. Ce faisant, l'adéquation de sens entre démocratie et république, la première notion prenant désormais le sens de la seconde, permet l'intrication effective d'une rhétorique démocratique à l'intérieur de pratiques politiques indéniablement oligarchiques.

Ces transformations au niveau de la sphère politique seront accompagnées de transformations au niveau économique. C'est la conjonction de ces modifications s'opérant d'abord de manière indépendante qui marquera principalement les transformations au cœur de la période, rendant plus explicite que jamais la modernisation de l'État. C'est effectivement lors des deux dernières décennies du siècle que les oligarques ayant fait fortune lors des

décennies précédentes, tels Aniceto Arce et Gregorio Pacheco, viendront s'immiscer profondément au sein du pouvoir politique, provoquant ainsi un harnachement du capital au cœur de la vie politique. Cette transformation qui fait de l'État bolivien, un État capitaliste, sera logiquement accompagnée de politiques favorisant le développement des structures capitalistes du pays (économie libéralisée, privatisation des terres communales, etc.). Mais peut-être plus important encore, cette transformation sera accompagnée par l'émergence d'un esprit du capitalisme. Durant les débats qui accompagnent la guerre du Pacifique, cette nouvelle structure morale, principalement portée par Arce, jouera un rôle significatif quant à la poursuite ou l'arrêt de la guerre. On constate alors que naît une confrontation sur les bases d'un sentiment patriotique se heurtant aux intérêts du capital. De cette confrontation émergera une nouvelle logique politico-morale alors que se forgera désormais une défense des intérêts capitalistes en tant qu'expression d'un sentiment patriotique. C'est selon nous principalement suivant cette transformation que se développera un esprit capitaliste bolivien. Une fois la guerre et ses débats passés, une fois l'idée de la paix acceptée, on note que les notions de travail, de production et de capital s'imposent comme les idées centrales de la vie politique, économique et sociale du pays. Cette nouvelle composante de la vie bolivienne permettra l'accession au pouvoir suprême de l'État de figures comme Pacheco (1884), puis Arce (1888), confirmant par les faits la matérialisation d'une pensée n'ayant existée jusque là que dans les discours, et contribuant encore davantage à l'imbrication progressive du capitalisme à l'État.

Profitant de la solidification de l'État s'étant effectuée depuis deux décennies, c'est au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles qu'émergera concrètement le nationalisme bolivien. Le discours portant l'idée de la nation bénéficiera particulièrement du cadre que lui offrira une institution étatique particulière : la justice. C'est effectivement dans la série de procès suivant la guerre Fédérale que pourra s'exprimer de manière explicite ce discours nationaliste, contribuant au passage à légitimer socio culturellement l'État duquel il émerge. En présentant l'administration de la justice en tant que théâtre où l'État met en scène la nation devant elle-même, nous avons montré que les procès qui suivent la guerre civile de 1899 permettent l'expression d'un nationalisme qui devient un outil essentiel à l'État, construisant un cadre affectif (le lien émotif qui lie l'individu à la nation) que l'État ne peut engendrer par lui-même. En étudiant les procès de Peñas et de Mohoza, en étudiant les défenses formulées par Antezana, mais surtout Saavedra, nous avons montré que l'institution judiciaire est le cadre



idéal permettant la formulation et la définition de catégories essentielles à une entité nationale. En caractérisant les Amérindiens en tant qu'ennemis catégoriels, l'élite créole parvient non seulement à définir un tout national qui jouisse d'une cohérence apparente, mais elle rend légitime par le fait même la structure à même laquelle s'inscrit ce tout national : l'État. Ce faisant, elle renforce l'entité qui lui confère son pouvoir au dépend des autres groupes. En condamnant les accusés de Mohoza et Peñas à des peines qui ne visent en rien une réintégration à la société, l'État bolivien confirme que les membres des communautés aymaras n'ont jamais fait partie de la société qu'il prétend structurer.

En somme, il n'est pas tant question de dire que le nationalisme, que la nation bolivienne est mise au monde suivant les tragiques événements qui marquent le pays en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle. Il ne fait aucun doute qu'un sentiment patriotique existe chez l'élite créole depuis déjà un certain temps – cela est particulièrement visible lorsqu'on se penche sur la guerre du Pacifique survenue quelques décennies auparavant. L'idée d'une communauté imaginée, dans le sens envisagé par Benedict Anderson, a tranquillement fait son chemin chez les créoles depuis la période trouble de l'indépendance. Ce que l'on cherche toutefois à établir ici est que cette conception d'une identité créole, d'une identité bolivienne nationale, si elle s'est manifestée au long du XIX<sup>e</sup> siècle, ce ne fut toujours que de manière périphérique, l'essentiel des forces politiques étant consacré à l'établissement, à la solidification, au raffinement d'un État jugé moderne, c'est-à-dire libéral.

Accompagnant cette idée, on peut en partie comprendre l'évolution du système judiciaire (telle que nous l'avons exposée au chapitre 5), la transformation du sens donné à l'acte d'établir la justice, comme un des éléments parmi ceux exemplifiant efficacement cette construction/transformation étatique. Et en ce sens, en intégrant à cet acte un caractère désormais profondément identitaire (ce « nous » versus « eux »), on peut y voir une instrumentalisation du nationalisme comme légitimation de la structure même à laquelle il s'adjoit. La loyauté vis-à-vis d'un groupe est loin d'être l'apanage du nationalisme, c'en est toutefois une des caractéristiques primordiales.<sup>8</sup> Nous croyons que c'est sous cet angle que le nationalisme apparaît le plus clairement comme un outil de légitimation de l'État puisque dans

---

<sup>8</sup> Calhoun, Craig, *Nationalism*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1997, p. 6.

l'activation concrète de la nation, la communauté à l'égard de laquelle la loyauté s'affirme est une communauté imaginée, imaginée suivant les lignes d'un État. Et à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle bolivien, alors que la construction de l'État laisse progressivement la place au maintien de l'État, le nationalisme, en tant que structure émotive d'appartenance, devient un outil de première nécessité pour mener à bien cette tâche et rendre légitime les institutions, les pratiques, les acteurs de l'État.

# Bibliographie

## Archives consultées

Archivo y Biblioteca Nacional de Bolivia – Sucre (ABNB)

Archivo de la Casa de la Cultura – La Paz (ACC)

Biblioteca y Archivo de la Vicepresidencia del Estado Plurinacional de Bolivia – La Paz (BAVB)

Cornell University Library Digital Collection (CULDC)  
Collection : Alfred Montalvo Bolivian Pamphlets Collection (AMBPC)

Harvard College Library (HCL)  
Collection : Latin American Pamphlet Digital Collection (LAPDC)

## Sources publiées

Anonyme, *Redactor de la Convencion nacional del año 1880*, tomes I et II, La Paz, Litografías e imprentas unidas, 1924.

Anonyme, *Colonisation et exploration dans la République de Bolivie*, Bruxelles, Imprimerie A. Lesigne, 1902.

Arce, Aniceto, « Manifiesto del Vice-Presidente de la República Dr. Aniceto Arce, con motivo de la orden suprema de su destierro, expedida en 11 del corriente. », Sucre, Tipografía del cruzado, 20 mars 1881.

Arce, Aniceto, « Mensaje especial del Presidente de la República de Bolivia al Congreso ordinario de 1889, sobre las medidas adoptadas con motivo de la rebelion del 8 de Septiembre 1888 », La Paz, Imprenta y Litografía de *El Nacional*, 6 août 1889.

Arce, Aniceto, « Circular del Ciudadano Aniceto Arce, Candidato á la Presidencia de la República Proclamado por la Asamblea del Partido Constitucional », Sucre, Imprenta « Bolívar » de M. Pizarro, janvier 1904.

Arguedas, Alcides, *Pueblo Inferno*, La Paz, Ediciones “Puerta del sol” 1967 (1909).

Arguedas, Alcides, *Raza de Bronce – Wuata Wuara* (édition critique sous la direction de Antonio Lorente Medina), Nanterre, UNESCO/ALLCA XX<sup>e</sup>, 1988 (1919 et 1904)

Paz, Luis, *La Corte Suprema de Justicia de Bolivia. Su historia y su jurisprudencia*, Sucre, Imprenta « Bolívar » de M. Pizarro, 1910.

Saavedra, Bautista, *El Ayllu (estudios sociológicos)*, Librería Paul Ollendorf, Paris, 1903.

### **Monographies, articles, thèses**

Abercrombie, Thomas A., *Pathways of Memory and Power. Ethnography and History Among an Andean People*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1998.

Albó, Xavier, *Pueblos indios en la política*, La Paz, Plural, 2002.

Anderson, Benedict, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread Of Nationalism*, New York, Verso, 1991 (1983).

Annino, Antonio et François-Xavier Guerra (dir.), *Inventado la nación. Iberoamérica. Siglo XIX*, México, Fondo de cultura económica, 2003.

Antezana S., Alejandro, *Estructura agraria en el siglo XIX. Legislación agraria y transformación de la realidad rural de Bolivia*, La Paz, Centro de Información para el Desarrollo, 1992.

Antezana, Luis E., *La Guerra entre La Paz y Chuquisaca (1899)*, La Paz, Bolivie, Honorable Municipalidad de La Paz, 1999.

Appelbaum, Nancy P., Anne S. Macpherson et Karin Alejandra Roseblatt, *Race and Nation in Modern Latin America*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2003.

Arguedas, Alcides, *Histoire générale de la Bolivie*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1923 (1922).

Barnadas, Josep M. (dir.), Guillermo Calvo et Ticlla, Juan, *Diccionario Histórico de Bolivia*, Grupo de Estudios Históricos, Sucre, 2002.

Barragán, Rossana, *Asambleas Constituyentes. Ciudadanía y elecciones, convenciones y debates (1825-1971)*, La Paz, Muela del Diablo, 2006.

Bauer, Arnold J., « Rural Workers in Spanish America: Problems of Peonage and Oppression », *The Hispanic American Historical Review*, vol. 59, no. 1, février 1979, pp. 34-63.

Bauer, Arnold J., « Arnold J. Bauer's Reply », *The Hispanic American Historical Review*, vol. 59, no. 3, août 1979, pp. 486-489.

Belaunde, Víctor Andrés, *Bolivar and the Political Thought of the Spanish American Revolution*, New York, Octagon Books, 1967 (1938).

Beverley, John, *Subalternity and Representation. Arguments in Cultural Theory*, Durham et Londres, Duke University Press, 1999.

Biet, Christian et Christophe Triau, *Qu'est-ce que le théâtre ?*, Paris, Gallimard, 2006.

Bolívar, Simón, *Bolivar, pages choisies (choix de lettres, discours et proclamations)*, Paris, Institut de hautes études de l'Amérique latine, 1966.

Boltanski, Luc et Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

Bonilla, Heraclio, *Un siglo a la deriva: ensayos sobre el Perú, Bolivia y la guerra*, Lima, Instituto de estudios peruanos, 1980.

Bonilla, Heraclio, *Los Andes en la Encrucijada. Indios, Comunidades y Estado en el siglo XIX*, Quito, Libri Mundi et FLASCO, 1991.

Bouchard, Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréale, 2000.

Bourdieu, Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Seuil, 2000 (1972).

Bourdieu, Pierre, « Sur le pouvoir symbolique » dans *Annales. Économie, sociétés, civilisations*, 1977, vol. 32, no. 3, pp. 405-411.

Bourdieu, Pierre, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, 1992.

Bourdieu, Pierre, *Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992)*, Paris, Raisons d'agir/Seuil, 2012.

Brading, David A., *The First America. The Spanish Monarchy, Creole Patriots, and the Liberal State, 1492-1867*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

Brook, Peter, *L'espace vide. Écrits sur le théâtre*, Paris, Seuil, 1977.

Brubaker, Rodgers et Frederick Cooper, « Beyond Identity », *Theory and Society*, Vol. 29 2000, pp. 1-47.

Bulmer-Thomas, Victor, *The Economic History of Latin America Since Independence, second Edition*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003 (1995).

Bulmer-Thomas, Victor, Coatsworth, John H. et Roberto Cortés Conde (Dir.), *The Cambridge Economic History of Latin America, volume I. The Colonial Era and the Short Nineteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.

Bustillo, Ignacio Prudencio, *La vida y la Obra de Aniceto Arce (segunda edición)*, La Paz, Fundacion Universitaria « Simon I. Patiño », 1927 (?)

Carr, Edward H., *Qu'est-ce que l'histoire*, Paris, La découverte, 1988 (1961).

Centeno, Miguel Angel et Fernando López-Alves (dir.), *The Other Mirror. Grand Theory through the Lens of Latin America*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2001.

Chagnollaud, Dominique, *Droit constitutionnel contemporain, tome I. Théorie générale. Les regimes étrangers*, Arman Colin, Paris, 2003 (1999).

Chakrabarty, Dipesh, *Provincializing Europe. Postcolonial Thought and Historical Difference*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2000.

Chakrabarty, Dipesh, « Subaltern Studies and Postcolonial Historiography », dans *Nepantla. Views from the South*, Vol. 1, No. 1 (2000), pp. 9-32.

Chambers, Sarah C., *From Subjects to Citizens. Honor, Gender, and Politics in Arequipa, Peru, 1780-1854*, University Park, Penn State University Press, 1999.

Chatterjee, Partha, *The Nation and Its Fragments: Colonial and Postcolonial Histories*, Princeton, Princeton University Press, 1993.

Choque, Roberto et Esteban Ticona, *Jesús de Machaca: la marka rebelde, tomo 2: Sublevación y masacre de 1921*, La Paz, CIPCA, 1996.

Clark, Kim A., *The Redemptive Work, Railway and Nation in Ecuador, 1895-1930*, Wilmington, Scholarly Ressources, 1998.

Clark, A. Kim et Mark Becker (dir.), *Highland Indians and the State in Modern Ecuador*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2007.

Coatsworth, John H. et Alan M. Taylor, *Latin America and the World Economy since 1800*, Cambridge et Londres, Harvard University David Rockefeller Center for Latin American Studies, 1998.

Comninel, George, « English Feudalism and the Origins of Capitalism », *Journal of Peasant Studies*, vol. 27, no. 4, 2000, pp. 1-53.

Cornblit, Oscar, *Power and Violence in the Colonial City. Oruro from the Mining Renaissance to the Rebellion of the Tupac Amaru (1740-1782)*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

Corrigan, Philip et Derek Sayer, *The Great Arch. English State Formation as Cultural Revolution*, Cambridge, Basil Blackwell, 1985.

Cortés, José Domingo (dir.), *Galería de hombres célebres de Bolivia*, Santiago (Chili), La República, 1869.

Darnton, Robert, *The Kiss of Lamourette. Reflections in Cultural History*, W. W. Norton & Company, New York et Londres, 1990.

De la Cadena, Marisol, *Indigenous Mestizos. The Politics of Race and Culture in Cuzco, Peru, 1919-1991*, Durham, Duke University Press, 2000.

Dunkerley, James, *Orígenes del poder militar. Bolivia 1879-1935*, La Paz, Plural, 2003 (1987).

Demélas, Marie-Danielle, *Nationalisme sans nation ? La Bolivie au XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions du CNRS, 1980.

Demélas, Marie-Danielle, « Darwinismo a la criolla: El darwinismo social en Bolivia, 1809-1910 », *Historia Boliviana*, 1.2, 1981, pp. 55-82.

Demélas, Marie-Danielle, *L'invention politique. Bolivie, Équateur, Pérou au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Recherche sur les Civilisations, 1992.

Dickason, Olive Patricia, *Les premières nations du Canada. Depuis le temps le plus lointains jusqu'à nos jours*, Québec, Septentrion, 1996.

Dosse, François, *Le pari biographique. Écrire une vie*, Paris, La découverte, 2005.

Drake, Paul W., *Between Tyranny and Anarchy. A History of Democracy in Latin America, 1800-2006*, Stanford, Stanford University Press, 2009.

Drinot, Paulo, « Website of Memory: The War of the Pacific (1879-1884) in the Global Age of YouTube », *Memory Studies*, octobre 2011, no. 4, pp. 370-385.

Drinot, Paulo, *The Allure of Labor: Workers, Race, and the Making of the Peruvian State*, Duke University Press, Durham et Londres, 2011.

Duara, Prasenjit, *Rescuing History From the nation. Questioning narratives of Modern China*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press, 1995.

Dunn, John *Libérer le peuple. Histoire de la démocratie*, Genève, Éditions Markus Haller, 2010.

Dupuis-Déri, Francis, *Démocratie. Histoire politique d'un mot. Aux États-Unis et en France*, Montréal, Lux, Humanités, 2013.

Eagan, Nancy, « Citizenship, Race, and criminalization: The Proceso Mohoza, 1899-1905 », document de travail, Center for Iberian and Latin American Studies, University of San Diego, septembre 2007.

Earle, Rebecca, *The Return of the Native. Indians and Myth-making in Spanish America, 1810-1930*, Durham et Londres, Duke University Press, 2007.

Farcau, Bruce W., *The Ten Cents War: Chile, Peru, and Bolivia in the War of the Pacific, 1879-1884*, Westport, Greenwood Press, 2000.

Favre, Henri, *Le mouvement indigéniste en Amérique latine*, Paris, L'Harmattan, 2009.

Femia, Joseph V., *Gramsci's Political Thought. Hegemony, Consciousness, and the Revolutionary Process*, Oxford, Clarendon Press, 1987.

Fifer, J. Valerie, *Bolivia: Land, Location, and Politics Since 1825*, Cambridge, Cambridge University Press, 1972.

Fiorilo, Juan Pereira, *Bolivia: Historia de su pasado económico. De la fundación a la Guerra del salitre*, Los amigos del libro, Cochabamba et La Paz, 1990.

Forgacs, David (dir.), *The Antonio Gramsci Reader. Selected Writings, 1916-1935*, New York, New York University Press, 2000 (1988).

Foucault, Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, p. 152.

Foucault, Michel, *L'ordre du discours. Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*, Paris, Gallimard, 1971.

Foucault, Michel, *Surveiller et punir: naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.

Foucault, Michel, *Sécurité, territoire, population. Cours au collège de France (1977-1978)*, Paris, Seuil et Gallimard, 2004.

Gildner, Robert Matthew, « Indomestizo Modernism: National Development and Indigenous Integregation in Postrevolutionary Bolivia, 1952-1964 », Thèse doctorale, Austin, University of Texas, 2013.

Ginzburg, Carlo, *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier au XVI<sup>e</sup> siècle*, trad. Monique Aymard, Paris, Flammarion, 1980.



Gootenberg, Paul, « Fishing for Leviathans? Shifting Views on the Liberal State and Development in Peruvian History », *Journal of Latin American Studies*, vol. 45, no. 1, février 2013, pp. 121-141.

Gotkowitz, Laura, « Within the Boundaries of Equality: Race, Gender and Citizenship in Bolivia (Cochabamba, 1880-1953) », The University of Chicago, Thèse doctorale, 1998.

Gotkowitz, Laura, *A Revolution for Our Rights. Indigenous Struggles for Land and Justice in Bolivia, 1880-1952*, Durham et Londres, Duke University Press, 2007.

Gotkowitz, Laura (dir.), *Histories of Race and Racism. The Andes and Mesoamerica from Colonial Times to the Present*, Durham et Londres, Duke University Press, 2011.

Grandin, Greg, *The Blood of Guatemala. A History of Race and Nation*, Durham et Londres, Duke University Press, 2000.

Grieshaber, Erwin P., « Survival of Indian Communities in Nineteenth-Century Bolivia: A Regional Comparison », *Journal of Latin American Studies*, Vol. 12, No. 2, Novembre 1980, pp. 223-269.

Grindle, Merilee S. et Pilar Domingo (dir.), *Proclaiming the Revolution. Bolivia in Comparative Perspective*, Cambridge et Londres, David Rockefeller Center for Latin American Studies et Institute of Latin American Studies, 2003.

Gruzinski, Serge et Nathan Wachtel « Cultural Interbreedings: Constituting the Majority as a Minority », *Comparative Studies in Society and History*, Vol. 39, No. 2, avril 1997, 231-250.

Guerra, François-Xavier, « The Spanish-American Tradition of Representation and Its European Roots » dans *Journal of Latin American Studies*, vol. 26, no. 1 (février 1994), pp. 1-35.

Guha, *Elementary aspects of peasant insurgency in colonial India*, Durham et Londres, Duke University Press, 1999.

Gunn, Simon, *History and Cultural Theory*, Londres, Longman Pearson, 2006.

Harris, Olivia et Brooke Larson avec Enrique Tandeter, *Ethnicity, Markets, and migration in the Andes. At the Crossroads of History and Anthropology*, Durham et Londres: Duke University Press, 1995.

Hobsbawm, Eric J., *Nations et nationalisme depuis 1780*, trad. Dominique Peters, Paris, Gallimard, 1990.

Hunt, Lynn, *Inventing Human Rights. A History*, W. W. Norton & Company, New York et Londres, 2007.

Hylton, Forrest, « Reverberations of Insurgency: Indian Communities, The Federal War of 1899, and the Regeneration of Bolivia », Thèse doctorale, New York, New York University, 2010.

Irurozqui Victoriano, Marta, « Las elites bolivianas y la cuestión nacional, 1899-1920 » dans *Anuario del Archivo Histórico Insular de Fuerteventura*, N° 5, fascicule 1, 1992, pp. 201-216.

Irurozqui Victoriano, Marta, « Elites en litigio. La venta de tierras de comunidad en Bolivia, 1880-1899 », *Institutos de Estudios Peruanos*, Documento de trabajo no. 54, , Serie Historia no. 9, 1993.

Irurozqui, Marta, *La armonía de las desigualdades: Elites y conflictos de poder en Bolivia, 1880-1920*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1994.

Irurozqui, Marta, « “Democracia” en el siglo XIX. Ideales y experimentaciones políticas: el caso boliviano (1880-1899) », *Revista de Indias*, vol. 60, no. 219, 2000, pp. 395-419.

Irurozqui, Marta, « The Sound of the Pututos. Politicisation and Indigenous Rebellions in Bolivia, 1826-1921 », *Journal of Latin American Studies*, Vol. 32, No. 1, Andean Issue, Février 2000, pp. 85-114.

Irurozqui, Marta, « “La Guerra de civilización” La participación indígena en la revolución de 1870 en Bolivia », *Revista de Indias*, vol. 61, no. 222, 2001, pp. 407-432.

Irurozqui, Marta (dir.), *La Mirada esquiva. Reflexiones históricas sobre la interacción del estado y la ciudadanía en los Andes (Bolivia, Ecuador y Perú), siglo XIX*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 2005.

Irurozqui, Marta, « ¿Ciudadanos armados o traidores a la patria? Participación indígena en las revoluciones bolivianas de 1870 y 1899 », *Revista de Ciencias Sociales*, no. 26, septembre 2006, pp. 35-46.

Irurozqui, Marta, « Muerte en el Loreto. Ciudadanía aramda y violencia politica en Bolivia (1861-1862) », *Revista de Indias*, vol. 69, no. 246, 2009, pp. 129-158.

Irurozqui Victoriano, Marta, « Presentación. La institucionalización del Estado en América Latina. Justicia y violencia política en la primera mitad del siglo XIX », *Revista Complutense de Historia de América*, vol. 37, 2011, pp. 15-25.

Irurozqui Victoriano, Marta, « Tributo y armas en Bolivia. Comunidades indígenas y estrategias de visibilización ciudadana, siglo XIX », *Mundo Agrario*, vol. 13, no. 25, 2012.

Jackson, Robert H., « Markets, Peasantry, and the Formation and Fragmentation of the Hacienda in Cochabamba, Bolivia », *Peasant Studies*, vol. 16, no. 1, automne 1988, pp. 39-52.

Jackson, Robert H., « Race/Caste and the Creation and Meanings of Identity in Colonial Spanish America », *Revista de Indias* (Espagne), Vol. 55, No. 203, 1995, pp. 149-173.

Joseph, Gilbert M. et Daniel Nugent (dir.), *Everyday Forms of State Formation. Revolution and the Negotiation of Rule in Modern Mexico*, Durham, Duke University Press, 1994.

Klein, Herbert S., *Parties and Political Change in Bolivia, 1880-1952*, Londres, Cambridge University Press, 1969.

Klein, Herbert S., *Bolivia. The Evolution of a Multi-Ethnic Society*, Oxford, Oxford University Press, 1991 (1982).

Klein, Herbert S., *Haciendas & 'Ayllus'. Rural Society in the Bolivian Andes in the Eighteenth and Nineteenth Centuries*, Stanford, Stanford University Press, 1993.

Klein, Herbert S., *A Concise History of Bolivia*, New York, Cambridge University Press, 2003.

Kohl, Benjamin et Linda Farthing, *Impasse in Bolivia. Neoliberal Hegemony and Popular Resistance*, Londres et New York, Zed Books, 2006.

Kuenzli, Elizabeth Gabrielle, « Acting Inca: Race, Ethnic Identity and Constructions of Citizenship in Early Twentieth-Century Bolivia », University of Wisconsin, thèse de doctorat, 2005.

Kuenzli, E. Gabrielle, *Acting Inca. National Belonging in Early Twentieth-Century Bolivia*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2013.

Langer, Erick D., *Economic Change and Rural Resistance in Southern Bolivia, 1880-1930*, Stanford, Stanford University Press, 1989.

Langer, Erick D., « Bajo la sombra del Cerro Rico. Redes comerciales y el fracaso del nacionalismo económico en el Potosí del siglo XIX » *Revista Andina*, no. 37, second semestre 2003, pp. 77-91.

Langer, Erick D., « Bringing the Economic Back In: Andean Indians and the Construction of the Nation-State in Nineteenth-Century Bolivia », *Journal of Latin American Studies*, vol. 41, no. 3, 2009, pp. 527-551.

Langer, Erick D. et Viviana E. Conti, « Circuitos comerciales tradicionales y cambio económico en los Andes Centromeridionales (1830-1930) », *Desarrollo Económico*, vol. 31, no. 121, avril-juin 1991, pp. 91-111.

Langer, Erick D. et Gina L. Hames, « Commerce and Credit on the Periphery: Tarija Merchants, 1830-1914 », *The Hispanic American Historical Review*, vol. 74, no. 2, mai 1994, pp. 285-316.

Larson, Brooke, *Cochabamba, 1550-1900. Colonialism and Agrarian Transformation in Bolivia*, Durham et Londres, Duke University Press, 1988 (1998, édition élargie).

Larson, Brooke, *Trials of Nation Making. Liberalism, Race, and Ethnicity in the Andes, 1810-1910*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

Locke, John, *Traité du gouvernement civil*, Paris, Flammarion, 1992 (1984).

Lora, Guillermo, *Historia del Movimiento Obrero Boliviano. Tomo I*, Los Amigos del Libro, La Paz, 1967.

Lora, Guillermo, *A History of the Bolivian Labour Movement, 1848-1971*, Cambridge University Press, 1977.

Loveman, Brian, « Critique of Arnold J. Bauer's "Rural Workers in Spanish America: Problems of Peonage and Oppression" », *The Hispanic American Historical Review*, vol. 59, no. 3, août 1979, pp. 478-485.

Lucero, José Antonio, *Struggle of Voice. The Politics of Indigenous Representation in the Andes*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2008.

Ludden, David (dir.), *Reading Subaltern Studies: Critical History, Contested Meaning, and the Globalisation of South Asia*, New Dehli, Permanent Black, 2001.

Lukes, Steven, *Power: A Radical View, Second Edition*, New York, Palgrave MacMillan, 2005 (1974).

Lynch, John, *The Spanish American Revolutions, 1808-1826*, New York, W. W. Norton & Company, 1973.

Lynch, John, *Caudillos in Spanish America, 1800-1850*, Oxford, Oxford University Press, 1992.

Lynch, John (dir.) *Latin American Revolutions, 1808-1826. Old and New World Origins*, Norman et Londres, University of Oklahoma Press, 1994.

Maier, Charles S., *Leviathan 2.0. Inventing Modern Statehood*, Cambridge et Londres, The Belknap Press of Harvard University Press, 2012.

Mangueneau, Dominique, *Genèses du discours*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 1984.

Mallon, Florencia E., « Indian Communities, Political Cultures and the State in Latin America, 1780-1990 », *Journal of Latin American Studies*, vol. 24, Quinqucentenary Supplement: the Colonial and Post Colonial Experience. Five Centuries of Spanish and Portuguese America, 1992.

Mallon, Florencia E., « The Promise and Dilemma of Subaltern Studies: Perspectives from Latin American History », dans *The American Historical Review*, Vol. 99, No. 5 (Dec., 1994), pp. 1491-1515.

Mallon, Florencia E., *Peasant and Nation: The Making of Postcolonial Mexico and Peru*, Berkeley, University of California Press, 1995.

Mallon, Florencia, *Courage Tastes of Blood. The Mapuche Community of Nicolás Ailio and the Chilean State, 1906-2001*, Durham, Duke University Press, 2005.

Mann, Micheal, « The Autonomous Power of the State: Its Origins, Mechanisms and Results » dans *European Journal of Sociology*, Vol. 25, No. 2, Novembre 1984, pp. 109-136.

Marsh, Margaret Alexander, *The Bankers in Bolivia. A Study in American Foreign Investment*, New York, AMS Press, 1970 (1928).

Martineau, Jonathan (dir.), *Marxisme anglo-saxon : figures contemporaines. De Perry Anderson à David McNally*, Montréal, Lux, 2013.

Memmi, Albert, *Portrait du Colonisé. Portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard, 1985 (1957).

Méndez G., Cecilia, « Incas Sí, Indios No: Notes on Peruvian Creole Nationalism and Its Contemporary Crisis » dans *Journal of Latin American Studies*, vol. 28, no.1, février 1996, pp. 197-225.

Méndez, Cecilia, *The Plebeian Republic. The Huanta Rebellion and the Making of the Peruvian State, 1820-1850*, Durham et Londres, Duke University Press, 2005.

Mendieta Parada, Pilar, « En defensa del pacto tributario. Los indígenas bolivianos frente al proyecto liberal: S. XIX » *Revista Andina*, no. 41, second semestre 2005, pp. 131-154.

Mendieta Parada, Pilar, « Caminantes entre dos mundos: los apoderados indígenas en Bolivia (siglo XIX) » dans *Revista de Indias*, vol. 64, no. 238 (2006), principalement les pp. 762-763

Mendieta Parada, Pilar, *Entre la alianza y la confrontación: Pablo Zárate Willka y la rébellion indígena de 1899 en Bolivia*, La Paz, Plural, 2010.

Mendoza, Jaime, *Figuras del pasado. Gregorio Pacheco*, ABNB, Rasgos Biográficos, Sucre, 1925.

Mesa G, Carlos D, José de Mesa et Teresa Gisbert, *Historia de Bolivia* (8<sup>e</sup> édition), La Paz, Editorial Gisbert, 2012.

Mignolo, Walter D., *Local Histories/Global Designs. Coloniality, Subaltern Knowledges, and Border Thinking*, Princeton, Princeton University Press, 2000.

Milton, Cynthia E. et Ben Vinson III, « Counting Heads: Race and Non-Native Tribute Policy in Colonial Spanish America », *Journal of Colonialism and Colonial History*, Vol. 3, No. 3, hiver 2002.

Mitre, Antonio, *Los patriarcas de la plata. Estructura socioeconomica de la mineria boliviana en el siglo XIX*, Lima, Instituto de Estudios Peruanos, 1981.

Morales, Ramiro Condarco, *Aniceto Arce. Artificio de la Extensión de la Revolución Industrial en Bolivia*, La Paz, Fondo Editorial de los Diputados, 2002 (1985).

Morales, Ramiro Condarco, *Zárate, el "Temible" Willka. Historia de la rebelión indígena de 1899*, La Paz, 1983 (1965).

Moulier Boutang, Yann, *De l'esclavage au salariat. Économie historique du salariat bridé*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.

Murra, John V., « The Economic Organization of the Inca State », thèse doctorale, Université de Chicago, 1956.

Murra, John Victor, *The Economic Organization of the Inka State*, Jai Press, Greenwich, 1980 (1979).

Nash, June, *We Eat the Mines and the Mines Eat Us*, New York, Colombia University Press, 1979.

Oporto Ordoñez, Luis, *Historia de la archivística boliviana*, La Paz, PIEB : Biblioteca y Archivo Histórico del Congreso Nacional, 2006.

Pearse, Andrew, *The Latin American Peasant*, Londres, Frank Cass, 1975.

Pereira Fiorilo, Juan, *Bolivia: Historia de su pasado económico, de la fundación a la Guerra del salitre*, La Paz, Los amigos del libro, 1990.

Piotte, Jean-Marc, *La pensée politique de Gramsci*, Lux, Montréal, 2010.

Platt, Tristan, *Estado boliviano y ayllu andino. Tierra y tributo en el Norte de Potosí*, Lima, Instituto de Estudios Peruanos, 1982.

Platt, Tristan, « Liberalism and Ethnocide in the Southern Andes » dans *History Workshop Journal*, N° 17, Vol. 1, 1984, pp. 3-18.

Platt, Tristan, « Simón Bolívar, the Sun of Justice, and the Amerindian Virgin: Andean Conceptions of the Patria in Nineteenth Century Bolivia » dans *Journal of Latin American Studies*, vol. 25, no. 1, février 1993, pp. 159-185.

Polanyi, Karl, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983 (1944).

Polar, Antonio Cornejo, « De Wuata Wuara a Raza de bronce » dans *Nueva Revista de Filología Hispánica*, vol. 35, no, 2 (1987), pp. 543-548.

Ponce S., Carlos et Ana M. Montaña D., *La Revolución Federal de 1898-99, su cruento desenlace y la frustración ideológica*, La Paz, Librería Editorial "Juventud", 1999.

Pouchepadass, Jacques, « Que reste-t-il des *Subaltern Studies* ? », *Critique internationale*, no. 24, juillet 2004, pp. 67-79.

Quijano, Anibal, « Coloniality of Power, Eurocentrism, and Latin America » dans *Nepantla: Views from South*, Vol. 1, No. 3, 2000, pp. 533-580.

Racine, Karen, « “This England and This Now”: British Cultural and Intellectual Influence in the Spanish American Independence Era », *Hispanic American Historical Review*, vol. 90, no. 3, 2010, pp. 423-454.

Rasnake, Roger Neil, *Domination and Cultural Resistance. Authority and Power Among an Andean People*, Durham et Londres, Duke University Press, 1988.

Restall, Matthew, *Seven Myths of the Spanish Conquest*. Oxford; New York, Oxford University Press, 2003.

Rivera Cusicanqui, Silvia, « *Oprimidos pero no vencidos* » *Luchas del campesinado aymara y qhechwa, 1900-1980*, La Paz, Hisbol – CSUTCB, 1983.

Roca, José Luis, *Fisonomía del regionalismo boliviano. La otra cara de la historia*, Santa Cruz de la Sierra, Editorial El País, 2007.

Rodríguez Ostría, Gustavo, *Capitalismo, Modernización y Resistencia Popular, 1825-1952*, La Paz, Fundación editorial de la Vicepresidencia, 2014.

Sanders, James E., *Contentious Republican: Popular Politics, Race and Class in Nineteenth-Century Colombia*, Durham, Duke University Press, 2004.

Sanders, James E., « Atlantic Republicanism in Nineteenth-Century Colombia: Spanish America's Challenge to the Contours of Atlantic history », *Journal of World History*, Vol. 20, No. 1, mars 2009, pp. 131-150.

Spalding, Karen, *Huarochirí. An Andean Society Under Inca and Spanish Rule*, Stanford, Stanford University Press, 1984.

Sater, William F., *Andean tragedy : Fighting the War of the Pacific, 1879-1884*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2007.

Schnapper, Dominique, *Qu'est-ce que la citoyenneté ?*, Paris, Gallimard, 2000.

Schwartz, Stuart B. et Frank Salomon (dir.), *The Cambridge History of the Native Peoples of the Americas. Volume III: South America, Part 1*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

Schwartz, Stuart B. et Frank Salomon, « “Un Américain (imaginaire) à Paris.” Réponse à Carmen Bernard », *Annales HSS*, mars-avril 2003, no. 2, pp. 499-512.

Scott, James. « Revolution in the Revolution: Peasants and Commissars », *Theory and Society*, Vol. 7, No. 1-2, janvier-mars 1979, pp. 97-134.

Scott, James C., *Weapons of the Weak: Everyday Form of Peasant Resistance*, New Heaven et Londres, Yale University Press, 1985.

Scott, James C., *Domination and the Arts of Resistance. Hidden Transcripts*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1990.

Scott, James C., *Seeing Like a State. How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1998.

Serulnikov, Sergio, « Disputed Images of Colonialism: Spanish Rule and Indian Subversion in Northern Potosi, 1777-1780 », *The Hispanic American Historical Review*, Vol. 76, No. 2, Mai 1996, 189-226.

Serulnikov, Sergio, *Subverting Colonial Authority. Challenges to Spanish Rule in Eighteenth-Century Southern Andes*, Durham et Londres, Duke University Press, 2003.

Serulnikov, Sergio, *Revolution in the Andes: The Age of Túpac Amaru*, Durham, Duke University Press, 2013.

Sharma, Aradhana et Akhil Gupta (dir.), *The Anthropology of the State. A Reader*, Malden, Oxford et Carlton, Blackwell Publishing, 2006.

Skinner, Quentin, *Vision of Politics. Volume I: Regarding Method*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

Skinner, Quentin et Bo Stråth (dir.), *States and Citizens. History, Theory, Prospects*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

Smith, Jeremy, *Europe and the Americas. State Formation, Capitalism and Civilisations in Atlantic Modernity*, Leiden, Brill, 2006.

Spalding, Karen, *Huarochirí. An Andean Society Under Inca and Spanish Rule*, Stanford, Stanford University Press, 1984.



Stepan, Nancy Leys, *“The Hour of Eugenics”: Race, Gender, and Nation in Latin America*, Ithaca, Cornell University Press, 1991.

Stern, Steve J., *Peru’s Indian Peoples and the Challenge of Spanish Conquest. Huamanga to 1640*, Second edition, Madison, The University of Wisconsin Press, 1993 (1982).

Stern, Steve J. (dir.), *Resistance, Rebellion, and Consciousness in the Andean Peasant World, 18<sup>th</sup> to 20<sup>th</sup> Centuries*, Madison, University of Wisconsin Press, 1987.

Strayer, Joseph R., *On the Medieval Origins of the Modern State*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2005 (1970).

Thomson, Guy, *Patriotism, Politics and Popular Liberalism in nineteenth-century Mexico: Juan Francisco Lucas and the Puebla Sierra*, Wilmington, SR Books, 1999.

Thomson, Sinclair *We alone will Rule. Native Andean Politics in the Age of Insurgency*, Madison, University of Wisconsin Press, 2002.

Turner, Mark, *From Two Republics to One Divided: Contradiction of Postcolonial Nationmaking in Andean Peru*, Durham, Duke University Press, 1997.

Turner, Mark et Andrés Guerrero (dir.), *After Spanish Rule. Postcolonial Predicaments of the Americas*, Durham et Londres, Duke University Press, 2003.

Tilly, Charles, *Coercion, Capital, and European States, AD 990-1990*, Cambridge, Basil Blackwell, 1990.

Tilly, Charles, « La guerre et la construction de l’État comme crime organisé », *Politix*, vol. 13, no. 49, 2000, pp. 97-122.

Tremblay, Guillaume, « Négociant l’espace national : l’implication des communautés indigènes dans le processus de construction de la nation bolivienne, 1867-1887 », Université de Montréal, mémoire de maîtrise, novembre 2008.

Urban, Greg et Joel Sherzer, *Nation-States and Indians in Latin America*, Austin, University of Texas Press, 1991.

Uribe-Uran, Victor M. (dir.), *State and Society in Spanish America During the Age of Revolution*, Wilmington, Scholarly Resources, 2001.

Vega, Alipio Valencia, *Aniceto Arce. Una Tentativa de Burguesía Renovada por la Feudalida*, La Paz, Librería Editorial Juventud, 1982.

Walker, Charles, *Smoldering Ashes: Cuzco and the Creation of Republican Peru, 1780-1840*, Durham, Duke University Press, 1999.

Webber, Jeffery R., *From Rebellion to reform in Bolivia. Class Struggle, Indigenous Liberation, and the Politics of Evo Morales*, Chicago, Haymarket Books, 2011.

Weber, Max, *Le savant et le politique*, Paris, La découverte, 2007 (1959).

Wood, Ellen Meiskins, « Global Capitalism in a World of Nation-States », *Monthly Review*, 7.1, 1999.

Wood, Ellen Meiksins, *L'origine du capitalisme. Une étude approfondie*, Lux, Montréal, 2009 (2002).

Zamorano, Gabriela, « *Traiturous Physiognomy: Photography and the Racialization of Bolivian Indians by the Créqui-Montfort Expedition (1903)* », *The Journal of Latin American and Caribbean Anthropology*, Vol. 16, No. 2, 2011, pp. 425-455.

Zeuske, Michael, *Simón Bolívar. History and Myth*, Princeton, Markus Wiener Publishers, 2013.

Žižek, Slavoj, *Fragile absolu. Pourquoi l'héritage chrétien vaut-il d'être défendu ?*, Paris, Flammarion, 2008.

Žižek, Slavoj, *Violence. Six réflexions transversales*, Vauvert, Au diable vauvert, 2012.

### **Chapitres d'ouvrages collectifs**

Bonilla, Heraclio, « The Indian Peasantry and "Peru" during the War with Chile » dans Stern, Steve J. (dir.), *Resistance, Rebellion, and Consciousness in the Andean Peasant World, 18<sup>th</sup> to 20<sup>th</sup> Centuries*, Madison, University of Wisconsin Press, 1987, pp.219-231.

Fortier, Francis et Louis-Philippe Lavallée, « Chapitre 7 : Robert Brenner », dans Martineau, Jonathan (dir.), *Marxisme anglo-saxon : figures contemporaines. De Perry Anderson à David McNally*, Montréal, Lux, 2013.

Gootenberg, Paul, « Seeing a State in Peru: From Nationalism of Commerce to the Nation Imagined, 1820-80 » dans James Dunkerley (dir.), *Studies in the Formation of the Nation State in Latin America*, Londres, Institute of Latin American Studies, 2002.

Griffin, Charles C., « Enlightenment and Independence » dans Lynch, John (dir.) *Latin American Revolutions, 1808-1826. Old and New World Origins*, Norman et Londres, University of Oklahoma Press, 1994, pp. 247-257.

Guha, Ranajit, « The prose of Counter-Insurgency », Guha, Ranajit et Gayatri Chakravorty Spivak, *Selected Subaltern Studies*, New York et Oxford, Oxford University Press, 1988.

Holt, Thomas C. « Preface », dans Appelbaum, Nancy P., Anne S. Macpherson et Karin Alejandra Roseblatt, *Race and Nation in Modern Latin America*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2003.

L'écuyer, Gabriel, « Derek Sayer », dans Martineau, Jonathan (dir.), *Marxisme anglo-saxon : figures contemporaines. De Perry Anderson à David McNally*, Montréal, Lux, 2013.

Lafrance, Xavier, « Edward Palmer Thompson » dans Martineau, Jonathan (dir.), *Marxisme anglo-saxon : figures contemporaines. De Perry Anderson à David McNally*, Montréal, Lux, 2013.

Larson, Brooke, « Andean Communities, Political Cultures, and Markets: The Changing Contours of a Field » dans Harris, Olivia et Brooke Larson avec Enrique Tandeter, *Ethnicity, Markets, and migration in the Andes. At the Crossroads of History and Anthropology*, Durham et Londres: Duke University Press, 1995, pp. 5-53.

Larson, Brooke, « Reedemed Indians, Barbarized Cholos. Crafting Neocolonial Modernity in Liberal Bolivia, 1900-1910 » dans Jacobsen, Nils et Cristóbal Aljovin de Losada, *Political Culture in the Andes, 1750-1950*, Durham et Londres, Duke University Press, 2005.

Lomnitz, Claudio, « Nationalism as a Practical System: Benedict Anderson's Theory of Nationalism from the Vantage Point of Spanish America » dans Centeno, Miguel Angel et Fernando López-Alves (dir.), *The Other Mirror. Grand Theory through the Lens of Latin America*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2001.

Mallon, Florencia E., « Nationalist and Antistate coalitions in the War of the Pacific: Junín and Cajamarca, 1879-1902 » dans Stern, Steve J. (dir.), *Resistance, Rebellion, and Consciousness in the Andean Peasant World, 18<sup>th</sup> to 20<sup>th</sup> Centuries*, Madison, University of Wisconsin Press, 1987, pp. 232-279.

Petitclerc, Martin, « Karl Polanyi, historien des mondes possibles » dans François Dupuis-Déri (Dir.), *Par dessus le marché. Réflexions critiques sur le capitalisme*, Montréal, Écosociété, 2012 pp. 90-110.

Platt, Tristan, « The Andean Experience of Bolivian Liberalism, 1825-1900: Roots of Rebellion in 19<sup>th</sup>-Century Chayanta (Potosí) », dans Stern, Steve J. (dir.), *Resistance, Rebellion, and Consciousness in the Andean Peasant World, 18<sup>th</sup> to 20<sup>th</sup> Centuries*, Madison, University of Wisconsin Press, 1987, pp. 280-323.

Qayum, Seemin, « Nationalism, Internal colonialism and the Spatial Imagination: The Geographic Society of La Paz in Turn-of-the-Century Bolivia » dans James Dunkerley (dir.), *Studies in the Formation of the Nation State in Latin America*, Londres, Institute of Latin American Studies, 2002.

Runciman, David, « The concept of the state: the sovereignty of a fiction », dans Skinner, Quentin et Bo Strâth (dir.), *States and Citizens. History, Theory, Prospects*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, pp. 28-38.

Schwartz, Stuart B. et Frank Salomon, « Introduction », *The Cambridge History of the Native Peoples of the Americas. Volume III: South America, Part 1*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

Spivak, Gayatri Chakravorty, « Can the Subaltern Speak? », dans Cary Nelson et Lawrence Grossberg (dir.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, Londres, MacMillan, 1988.

Turgeon, Nancy, « Ellen Meiksins Wood », dans Martineau, Jonathan (dir.), *Marxisme anglo-saxon : figures contemporaines. De Perry Anderson à David McNally*, Montréal, Lux, 2013.

